This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

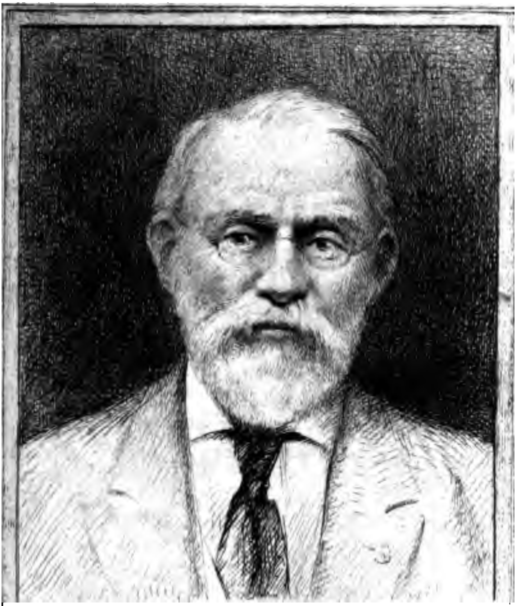

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

A
16
.T8
173
v.5

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1738.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Octobre 1738.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rüe Merciere.

M. DCC. XXXVIII.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

[redacted]

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 f. le mois, en blanc, & brochés 16. f.

Dunning Nijhoff 1-31-36 31472

Années.

1701.	9.	vol.	1720.	5.	v.
1702.	12.	v.	1721.	12.	v.
1703.	12.	v.	1722.	12.	v.
1704.	13.	v.	1723.	12.	v.
1705.	12.	v.	1724.	12.	v.
1706.	12.	v.	1725.	12.	v.
1707.	12.	v.	1726.	13.	v.
1708.	12.	v.	1727.	12.	v.
1709.	12.	v.	1728.	12.	v.
1710.	12.	v.	1729.	12.	v.
1711.	12.	v.	1730.	12.	v.
1712.	12.	v.	1731.	12.	v.
1713.	12.	v.	1732.	12.	v.
1714.	12.	v.	1733.	12.	v.
1715.	12.	v.	1734.	12.	v.
1716.	12.	v.	1735.	14.	v.
1717.	12.	v.	1736.	15.	v.
1718.	12.	v.	1737.	13.	v.
1719.	12.	v.	1738.	11.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1738.

ARTICLE CI.

***HISTOIRE DES CEREMONIES** Religieuses &c.* Suite de l'Article XCIII. du Journal précédent.

TROISIE'ME DISSERTATION.

ELLE a pour objet la croyance & les Cérémonies Religieuses des Grecs Schismatiques de l'Asie, de l'Afrique & de la Moscovie, & elle est presque toute tirée *de l'Histoire Critique de la Croyance des Nations du Levant.* Cette Histoire *si judicieusement* écrite par M. Si-

mon, dit notre Auteur, est donc ici le texte de sa Dissertation, qu'il se contente d'acompagner de Remarques tirées des meilleurs Auteurs, qui ont traité le même sujet.

On appelle aujourd'hui *Melchites* les Syriens, les *Cophtes*, & les autres Nations du Levant, qui n'étant pas de veritables Grecs, sont unis de croyance avec eux, ce qui fait qu'on les appelle indifferemment Grecs, ou Melchites. Ce nom leur fut donné par les Ennemis du Concile de Calcedoine, qui leur reprochoient d'avoir adheré à ce Concile par complaisance pour l'Empereur, & de n'avoir point d'autre Religion que celle du Prince, car *Melec* est un mot Hebreux & Syrien, qui signifie *Roi*, & *Melchite* est la même chose que *Royaliste*. Quoique ces Melchites soient toujours demeurés unis au Patriarche de Constantinople, ils obeissent à un autre Patriarche, qui reside à Damas, & prend, aussi bien que celui des Maronites, le titre de Patriarche d'Antioche.

On attribue aussi aux Georgiens ou *Iberiens* toutes les erreurs de

Grecs ; & quelques Auteurs ont avancé qu'ils ne croient point l'éternité des peines de l'enfer ; Mais M. Simon estime que cette croyance, qui approche de celle d'Origene, n'est point celle des Iberiens, & que ce qui a donné occasion de la leur imputer, c'est qu'ils n'ont qu'un même lieu pour les ames des damnés & de ceux, qui sont censés être dans le Purgatoire. Or comme ils prient indifferemment, ou plûtôt indistinctement pour toutes les ames, qui sont renfermées dans ces lieux & qu'ils demandent à Dieu de les délivrer des peines de l'Enfer, on en a pû inferer qu'ils ne croient pas qu'aucune soit condamnée à l'enfer pour toujours.

Les Mingreliens, ou les Habitans de la Colchide, que l'on compte parmi les Iberiens, différent néanmoins de ceux-ci en ce qu'ils se confessent rarement, même à l'article de la Mort ; Mais cela pourroit bien venir de ce que leurs Prêtres leur font payer trop cher la Confession. *Le Metropolitain* de Georgie prend *la qualité* de Patriarche & se regar-

de comme indépendant, en vertu d'un ancien ſtatut Synodal, qui tira ſon Siege de la dépendance du Patriarchat d'Antioche. De la maniere, dont le P. Zampi Theatin décrit le Baptême des Mingreliens, il eſt fort douteux, pour ne rien dire de plus, qu'ils ſoient baptiſés. Ce même Religieux demanda un jour à un Prêtre de ce pays là, ſi au cas qu'il eût oublié les paroles de la Conſécration, la Meſſe ſeroit valide : à quoi il répondit, pourquoi non ? M. Simon blame cette queſtion & ajoûte ; » le Prêtre à „ la verité pécheroit, mais il ne „ manqueroit rien à la Meſſe, pour être véritable. „ Il vouloit peut être dire tout le contraire ; car s'il s'agit d'un oubli réel, le Prêtre n'auroit peut-être point péché, mais la Meſſe ſeroit nulle. Les Abaſſes & les Circaſſes, voiſins de Mingreliens, ſe donnent pour Chrétiens, mais excepté que des Prêtres Grecs leur vont quelque fois adminiſtrer le Baptême, on ne voit parmi eux *aucune trace* du Chriſtianiſme.

M. Simon s'eſt fort étendu ſur

[redacted]

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1738.

[illegible]

[illegible]

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Octobre 1738.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du R

„ Quand on leur auroit montré que „ toutes les disputes, qu'ils avoient „ avec l'Eglise Romaine, ne consis„ toient que dans des équivoques, „ ils se seroient rendu beaucoup plus „ dociles. „ Le contraire ne seroit-il pas plûtôt arrivé ? si des gens, à qui on auroit voulu persuader que leur Doctrine dans le fond étoit la même que la nôtre, avoient demandé qu'on ne les troublât point pour des mots & des termes, qu'auroit-on eu à leur répondre ? M. de la Croze, accuse même ici M. Simon de mauvaise foi. Mais l'Auteur de la Dissertation tache de le justifier aux depens de l'Archevêque de Goa qui cependant, ne lui en déplaise étant sur les lieux, devoit être mieux instruit que lui, & que son Heros.

Les Jacobites proprement dits selon M. Simon, sont en très peti nombre, & habitent principalemen la Syrie & la Mesopotamie, quelques-uns se sont Latinisés, & on à Alep un Patriarche, qui dépend de Rome. „ A l'égard de l-„ créance, ajoûte-t-il en parlan „ autres, tous les Monophysi

„ ſoit Jacobites, ſoit Arméniens
„ ou Cophtes & Abyſſins, ſont du
„ ſentiment de Dioſcore touchant
„ l'Unité de Nature & de perſonne
„ en J. C. & pour cela on les traite
„ d'Hérétiques, quoiqu'en effet ils
„ ne different des Théologiens La-
„ tins, qu'en la maniere de s'expri-
„ mer. „ Ainſi voilà les anathemes lancés par le Concile de Calcedoine contre Dioſcore, qui tombent ſur un phantôme : ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on ſe ſert de ce terme pour donner aux héréſies les plus réelles le moien de s'établir & de ſe fortifier. M. Simon doute même que ſi on retranche du ſentiment d'Eutichez quelques manieres de parler trop fortes, & les conſequences qu'on en tire ordinairement, on ne le puiſſe facilement concilier avec celui de l'Egliſe Romaine. C'eſt dommage que ce ſecret n'ait pas été découvert à S. Leon, au Concile de Calcedoine, & à toute l'Egliſe juſqu'à cet Ecrivain.

L'article qui regarde les Cophtes, *eſt tiré principalement* des relations *des P. P.* Chriſtophe Rodriquez &

Vansleb, dont le premier fut envoyé par le Pape en Egypte en 1562. parce que le Patriarche Jacobite, avoit donné espérance de se réunir avec le S. Siége, mais il se dédit, dès qu'il eut reçû l'argent, qu'on lui avoit envoyé de Rome. On y a joint l'abregé de leur Messe selon le P. le Brun dans ses Liturgies. Nous renvoyons le Lecteur aux originaux & nous ne nous arrêtrons point non plus à ce qui regarde la croyance & les coûtumes des Abyssins, dont nous sommes encore mieux instruits par les relations du P. Lobo & par l'excellent ouvrage de M. l'Abbé le Grand.

L'Eglise Armeniene a perdu presque tout son lustre depuis les Victoires de Scha Abas Roi de Perse en Arménie. Ainsi M. Simon, n'a pû nous donner que l'état de cette Eglise presque ruinée, il a mis à la tête une notice des Eglises, qui dépendent du Patriarche de cette nation, laquelle réside à Egmiathin; *elle lui a été* dictée par Uscan *Evêque d'Ouscavanch*, Procureur

Général de son Patriarche. Cet Evêque est mort à Marseille, où le Roi lui avoit permis de se retirer pour faire Imprimer des Livres à l'usage de sa nation. Du reste M. Simon, trouva ce Prelat assez peu instruit de la Theologie des Arméniens, & tout ce qu'il nous en apprend ici, est presque uniquement tiré du Livre, que Galanus a fait imprimer à Rome touchant la réunion de l'Eglise Arméniene avec la Romaine.

Ce Livre, dit M. Simon, „ Est
„ divisé en douze parties; dont la
„ premiere n'est qu'un extrait des
„ Histoires des Arméniens; mais
„ comme ces peuples ont été par-
„ tagés entr-eux depuis plusieurs
„ siécles, & qu'ils ont eu recours
„ à Rome dans leurs besoins, aussi
„ bien que les autres Orientaux,
„ j'ai reconnu que ces Histoires ne
„ sont pas toujours sinceres, ni exa-
„ ctes; c'est pourquoi j'accompagne-
„ rai de quelques réflexions ce que
„ *je produirai ici* du livre de Galanus
„ *sur les Arméniens*. Le même Ga-

[redacted]

„ lanus a ajoûté des notes à son „ histoire, mais parce qu'il a été „ Missionaire & qu'il a écrit à Ro„ me, il ne faut pas, sans l'avoir „ auparavant examiné, ajoûter foi „ à tout ce qu'il dit.

L'auteur de la Dissertation de son côté éclaircit quelque fois le texte de M. Simon, par des additions & des notes du Chevalier de Ricaut, de M. de Tournefort, du P. le Brun, de Brerevood &c. M. Simon, releve celui-ci au sujet de la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie; cet Ecrivain protestant ayant avancé sur le témoignage de Ricaut, méchant Auteur selon M. Simon, que les Arméniens nioient ce dogme, au lieu que Galanus, dit seulement qu'ils ne mettent point d'eau dans le vin, en célebrant la Liturgie, & qu'ils consacrent avec du pain sans levain.

L'ordre Monastique est en honneur parmi les Arméniens, & l'on y suit la Regle de S. Basile, mais *ceux, qui se sont réunis avec l'Eglise Romaine*, ont embrassé la Regle

de S. Augustin, & les constitutions de S. Dominique. Ce fût un Religieux Dominiquain, nommé *Barthelemi*, qui donna occasion à ce changement. Ce Missionnaire, sous le Pontificat de Jean XXII. fit beaucoup de fruit en Arménie, y établit son ordre, aussi bien que dans la Georgie, & même au de là du Pont-Euxin, sur tout à Caffa, qui étoit alors de la dépendance des Genois, mais depuis que les Turcs, & les Persans, se sont rendus maîtres de tous ces pays-là, leur nombre étant diminué, ils se retirerent dans la Province de Nuscivan dans la grande Arménie, où se voyant réduis à la derniere extremité, ils se sont unis à l'Ordre de S. Dominique.

Les Arméniens pensent sur la procession du S. Esprit comme les Grecs, dont ils sont néanmoins tellement ennemis, que si un Grec, dit M. de Tournefort, entre dans une Eglise Arméniene, ou un Arménien dans une Eglise Grecque, les uns & les autres les croyent prophanées, & les bénissent de *nouveau. M.* Simon, dit que les

Arméniens sont soumis à deux Patriarches, ce qui n'est pas exact selon l'Auteur de la Dissertation, lequel pretend que les Arméniens ont quatre Patriarches, qui prennent tous le titre de Catholiques ; ces Patriarches sont celui *d'Itchmiazin*, celui de *Cis*, celui de *Canshahar* & celui *d'Achtamar* ; mais les trois derniers, dit Ricaut, reconnoissent le premier pour leur Chef, & ont recours à lui dans les affaires épineuses, sans néanmoins dépendre de lui pour le gouvernement de leurs Eglises.

On ne fait point de Prêtres sans l'assistance des quatre Patriarches, ou en personnes, ou par procureurs. Il y a encore des Patriarches Armeniens à Constantinople & à Jerusalem, mais ce sont des Patriarches titulaires, établis par menagement pour les Turcs, qui sont bien-aises de profiter des investitures : ce ne sont dans le fond que des députés du premier Patriarche. Brerevood ne parle que du Patriarche d'Itchmiazin pour la grande Armenie, &

de celui de Cis pour la petite. Tournefort, fait mention de celui de Nussivan, reconnu, dit-il, par les Catholiques Romains, & de celui de Caminiec, qui reconnoît aussi le Pape, depuis la réunion des Armeniens de Pologne à l'Eglise Latine.

L'Auteur de la Dissertation nous donne sur la foi du P. Monier, du P. le Brun, de M. Tournefort, & du Chevalier de Ricaut, un assés grand détail sur les ordinations & la Liturgie des Armeniens, la décence, avec laquelle se fait l'Office divin parmi ces peuples, leurs Pelerinages, leurs Jeûnes, leurs Fêtes, leurs Sacremens, leurs différens usages. Ce détail est fort curieux.

Le P. Dandini Jesuite fut envoyé par le Pape Clement VIII. en qualité de Nonce vers les *Maronites* du Mont-Liban, & a écrit en Italien la relation de son voyage, qui a été traduite en François avec des remarques, dont l'Auteur prétend relever les fautes, où le P. Dandini, & plusieurs autres, qui ont parlé des Maronites sont tombés: c'est sur cette relation & sur les remarques du

Traducteur, que M. Simon, nous instruit de l'état present des Maronites; mais il est bon de sçavoir que la traduction, & les remarques sont de M. Simon lui-même, & il auroit du quelquefois nommer ses garans. Par exemple, il est assez difficile de croire que l'Abbé Maron, dont les Maronites pretendent tirer leur nom, dont Theodoret a écrit la vie, & qui vivoit au commencement du cinquiéme siécle, ait été un héretique Monothelite. „ Ceux, „ dit Monsieur Simon, qui regar„ dent le Monothelisme, comme „ une hérefie, doivent aussi regarder „ Maron comme un Hérétique, „ quoique les Maronites le qualifient de St. dans leur office.

Nous sçavons que plusieurs Auteurs ont avancé que le nom des Maronites fut dans le commencement un nom de Secte, dont le Fondateur fut un Monothelite appellé Maron; mais outre que les Maronites n'en conviennent pas, comment M. Simon a-t-il pû dire que l'Abbé Maron, dont *Theodoret* a écrit la vie, qui vivoit

au commencement du V. siécle, & que les Maronites reverent comme un Saint, ait été engagé dans une *heresie*, qui est née au VIII. siecle ? Les Maronites, selon M. Simon, ne prient jamais la Vierge & les SS. séparément de J. C. Cependant „ ils „ saluent la Sainte Vierge en parti„ culier, & honorent sa memoire „ par une infinité de loüanges ; mais „ il paroît que ces salutations ne ser„ vent qu'à honorer le merite de la „ Sainte Vierge. Les prieres que ces „ Maronites lui adressent & aux „ Saints, ne demandent point leur „ médiation ; elle n'est duë qu'à J. „ C. comme unique Médiateur ; on „ leur demande de contribuer à flé„ chir la misericorde divine par „ leurs prieres. „ Et cela même, n'est-ce pas employer leur médiation auprès de Dieu ? Les Catholiques leur demandent-ils autre chose ?

Après l'article des Maronites, on trouve quelques détails sur les *Nassertes*, les *Kelbites*, les *Druses* & les *Chrétiens de Saint Jean*. Les premiers habitent un pays de deux jour-

nées d'étenduë en longueur & en largeur, le long de la mer depuis Tortose jusqu'au delà de Laodicée. M. Simon croit que *Nasserios* veut dire *mauvais Chrétiens*, & qu'il ne faut pas confondre ces peuples avec certains Nazariens, ou *Nassarioux*, qui forment un parti parmi les Sectateurs d'Ali ; l'Auteur de la Dissertation au contraire prétend que Nasserie est une corruption du nom de Nazarien, que les Mahometans donnent par mépris aux Chrétiens. Quoiqu'il en soit, selon M. Simon. ce peuple presque inconnu, quoique logé dans le cœur de la Syrie, semble tenir du Mahometan, de l'ancien Persan & du Chrétien. Il ne mange point de pourceau avec le premier, quelques-uns disent qu'il adore le Soleil avec le second, il se moque de l'abstinence du Turc avec le troisiéme, & prie pour la venuë des Chrétiens.

L'Auteur paroît confondre les Kelbites ou Kelbins avec les Nasseries, & croit qu'on leur a donné le nom de Kelbins, qui signifie *Chiens*, à

cause du culte qu'ils rendent à un chien noir. Il juge la même chose des *Amediens*, dont quelques relations nous ont parlé, comme d'une espece de Barbares sans police, & presque sans religion, qui habitent dans les forêts & les cavernes du Mont Liban, & qui, quoiqu'ils se disent plûtôt Musulmans que Chrétiens, sont ennemis jurés des premiers. Je doute que les Drûses, ajoute le même Auteur, soient fort differens des uns & des autres. On sçait que ces Druses ou Drusses sont des Montagnards, qui se prétendent issus dès François conquerans de la Palestine, & que dans le siecle passé le fameux Fakherdin, leur Chef, se disoit descendu d'un Comte de Dreux. Quelques-uns les ont confondus avec ces fameux assassins sujets du Vieux de la Montagne. Mais nous en avons parlé assez au long en rendant compte des Memoires du Chevalier d'Arvieux, publiés par le P. Labat.

Les *Curdes* ou *Turcomans* ne meritent gueres mieux qu'on s'arrête à décrire leurs mœurs. Les Chrétiens

& les Mahometans, qui sont égale-
ment leurs ennemis, trouvent par-
mi eux des traces de Manicheïsme,
& leur reprochent de n'adorer point
Dieu, dont ils reconnoissent nean-
moins l'existence, & d'appeller le
Diable leur Docteur & leur Chef.
Quelques-uns les confondent avec
les Kelbins. On confond aussi assez
generalement les Chrétiens de Saint
Jean avec les *Sabéens*. On les appelle
Chrétiens de Saint Jean à cause de
leur Baptême, & de la veneration
qu'ils ont pour Saint Jean-Baptiste.
De la Valle s'est imaginé qu'ils pour-
roient bien être des restes de ces Juifs,
qui furent baptisés par le Saint Pré-
curseur ; & en effet, Tavernier, qui
en a parlé fort au long au second li-
vre de ses voyages, prétend qu'ils ha-
bitoient anciennement le long du
Jourdain, & que quelque tems aprè
la mort de Mahomet, les persécu
tions des Califes les obligerent de
retirer dans la Mesopotamie &
Chaldée; ils se séparerent du Patri
che de Babylone à la fin du XV. (
cle, ou au commencement du X

Ils ont des Evêques, mais leur croyance est un mêlange de Judaïsme, de Mahometisme & de Christianisme, à quoi ils ajoutent plusieurs traditions ridicules.

Le dernier article de cette Dissertation regarde les *Russes*. Selon la plus commune opinion, Nicolas Chrysoberge, Patriarche des Grecs, convertit cette Nation vers la fin du dixiéme siecle, & y établit la Hierarchie sur le modele de celle des Grecs. Aussi l'Eglise Russienne fut-elle soumise à la Jurisdiction du Patriarche de Constantinople jusques vers la fin du XVI. siecle, que le Patriarche Jeremie créa lui-même un Patriarche de Moscovie, mais le Czar Pierre le Grand a presque aboli cette dignité, à cause de la trop grande autorité, qu'on y avoit attachée.

Les Russes instruits par les Grecs, avoient la même croyance qu'eux, mais leur ignorance & leur grossiereté y ont mêlé quantité d'usages, qui se sentent beaucoup de la Barbarie. Tel est ce que rapporte Perry *dans son état* present de la Russie,

que si quelque Chrétien embrasse la Religion Moscovite, il faut qu'il soit rebaptisé, sans quoi il passe pour Payen. Ils tiennent ceci des Grecs, mais voici ce qu'ils y ajoutent : Dans la cérémonie de son Baptême, il faut qu'il crache trois fois par-dessus son épaule gauche, & qu'il repete ces paroles après le Prêtre. *Maudits soient mes Pere & Mere, qui m'ont élevé dans la Religion, qui m'a été enseignée; je crache sur eux & sur leur Religion.* Nous convenons avec l'Auteur de la Dissertation, que c'est un malheur de l'humanité que cette grossiereté; mais il pouvoit se dispenser d'ajoûter que „ ce ridicule & ce défaut de charité „ se trouvent plus ou moins dans tout „ ce qui s'appelle Formulaire d'ab- „ juration, ou de retour à l'Eglise; „ *que* l'anathême des Juifs, l'excom- „ munication même des Chrétiens, „ renferment des choses aussi terri- „ bles que cette malediction de ses „ peres; enfin *que* nous exprimons „ tacitement la malediction Mosco- „ vite par la maniere; dont nous dé- „ cidons, sur le salut de ceux, qui, sont

» morts sans avoir cru comme nous.

Il prétend néanmoins qu'il est faux que la haine des Moscovites pour les Catholiques Romains aille aussi loin que le voudroit persuader l'Auteur d'une mauvaise compilation intitulée, *la Religion des Moscovites*; lequel a encore beaucoup exageré, lorsqu'il a avancé, au sujet du Vieux Testament, que les Prêtres Moscovites, bien loin d'en faire la lecture au Peuple, ne l'estiment pas digne d'être manié, & qu'ils croiroient prophaner leurs Eglises, s'ils l'y portoient. Il est vrai qu'Olearius dit que les Moscovites ne souffrent pas qu'on porte toute la Bible à l'Eglise, de peur de la prophaner par plusieurs passages peu modestes, qu'on trouve dans le Vieux Testament, qu'on n'y porte que le nouveau & quelques Textes tirés des Pseaumes & des Prophetes; mais il assûre qu'on permet de lire toute la Bible chez soi. Cette Bible au reste est en Esclavon, traduite sur le Grec des Septante.

En parlant de la Procession des *Rameaux*, dans laquelle le Czar,

marchant à pied par humilité, menoit par la bride un cheval, qui portoit le Patriarche representant J. C. entrant dans Jerusalem, l'Auteur fait cette réflexion avec sa malignité ordinaire. „ C'est ainsi que les Russes, „ au milieu de leur grossiereté, ont „ eu l'adresse de representer, aussi „ bien que nous, l'humilité du Sei„ gneur par une pompe mondaine; „ mais qui ne sçait que l'art d'ac„ corder les contraires appartient „ par-tout aux Ministres des Autels? Nous renvoyons au livre même ce qui regarde les cérémonies du Sacre du Czar, le Baptême des Moscovites, les Mariages, les Obseques & quantité d'autres usages, dont le détail nous meneroit trop loin; on le trouvera encore dans Olearius, dans Perry, dans le P. le Brun, &c.

ARTICLE CII.

AVANTURES DU SIEUR Claude le Beau, Avocat en Parlement, ou, Voyage curieux & nouveau parmi les Sauvages de l'Amerique Septentrionale, dans lequel on trouvera une Description du Canada, avec une Rélation très-particuliere des anciennes coûtumes, mœurs & façons de vivre des Barbares qui l'habitent, & de la maniere dont ils se comportent aujourd'hui. Ouvrage enrichi d'une Carte & des Figures nécessaires. Deux Volumes in douze. A Amsterdam chez Herman Kytwere, 1738. 1. *Volume pag.* 370. 2. *Volume pag.* 430. *sans la Préface & les Tables.*

ON auroit tort sans doute de chercher la verité de l'Histoire dans un Roman, puisqu'il est de la nature de cette espece d'ouvrage de *la déguiser*, & de lui substituer la *simple vraisemblance*. Mais cette vrai-

choſe de plus, quand on trouve preſqu'à chaque Article ce prétendu voyageur en défaut ſur des choſes, où il n'eſt pas poſſible de l'excuſer de s'être mépris. Nous paſſons ce mêlange de Chriſtianiſme & de ſuperſtitions, qu'il impute aux Hurons de Lorette, ſes conducteurs. On ſçait en Canada que ces ſauvages domiciliés auprès de la Capitale de la nouvelle France ſont trop inſtruits de leur Religion, & trop bien revenus des préjugés de leurs ancêtres, pour craindre les Manitous.

Les plus petites choſes décelent ſouvent mieux que les plus importantes un Auteur, qui écrit ſur les mémoires d'autrui. Si notre Avocat avoit été embarqué ſur *l'Elephant*, ou s'il avoit fait attention à ce qui s'y paſſoit, il auroit plus exactement décrit cette cérémonie, que les Matins appellent *Baptême.* Il ſe ſeroit ſur tout bien donné de garde de dire qu'on commença par M. l'Evêque de Quebec, & d'égayer ſa narration par le ſerment, qu'il fait faire a ce Prélat, lequel ayant déja fait le voyage

du Canada, ne dût point être soumis à une cérémonie, qu'on ne réitere jamais au même endroit sur les personnes, qui y ont une fois passé.

Nous passons toutes les circonstances romanesques du voyage de l'Avocat vrai ou prétendu à Narantsoüak, & ce grand Lac qui n'a jamais été aperçû par aucun de ceux, qui ont fait si souvent le même chemin ; mais ce Voyageur devoit un peu mieux s'instruire de la Carte du pays, & ne pas dire. „ Narantsoüak „ fameux village des Agniés, qui en „ font leur principale demeure. Ces „ sauvages . . . . . . sont une nation „ Iroquoise. Elle habite du côté du „ Lac Champlain fort près de la „ nouvelle Angleterre & vers la „ riviere d'Orange. „ Une simple inspection de la Carte auroit appris que Narantsouak est un village d'Abenaquis, situé au midi de Quebec, à l'Orient de la nouvelle Angleterre, & qu'entre ce village & le canton des Iroquois Agniés, il y a non seulement toute la nouvelle Angleterre, mais encore la nouvelle York, où est la ville

Autre preuve que le ſieur le Beau n'a pas été à Narantſouak ; c'eſt ce qu'il rapporte de ſon entrevûë avec le P. de Sireme, qui eſt véritablement Miſſionnaire à Narantſouak, & qu'il appelle toujours *Cirene*. „ Je le vis revenir, dit-il, acompa„ gné de deux Iroquois ..... ſon „ viſage pâle, ſur lequel étoit peinte „ une petite couleur, que les ſauva„ ges lui avoient par force imprimée „ dans la peau &c.

Il eſt ſans exemple que les ſauvages du Canada aient pris la liberté de défigurer ainſi leurs Miſſionnaires : les Abenaquis, les plus dociles de tous, & les plus reſpectueux envers leurs Paſteurs, auroient encore moins que les autres ſongé à faire cette violence au P. de Sireme, pour qui on ſçait qu'ils ſont remplis de tendreſſe & de vénération. Enfin nous avons à Paris des perſonnes, qui ont vû ce Religieux depuis le tems, dont parle notre Voyageur, & qui aſſûrent qu'il n'a aucune marque au viſage : *Cependant ces figures imprimées dans la chair ſont ineffaçables.*

Narantsouak, est presque à la porte de la nouvelle Angleterre, où le Sieur le Beau vouloit se sauver, mais au lieu de tourner à l'Occident, où il auroit trouvé d'abord ce qu'il cherchoit. On est fort étonné de le voir, après avoir fait très peu de chemin, auprès de la riviere Saint Jean, qui en est à plus de soixante lieuës à l'Orient. Là son guide Iroquois & trois Abenaquis tuent un soldat Anglois, & le mangent. Il auroit retranché cette Episode de son Roman, s'il avoit fait reflexion que tous les Abenaquis sont Chrétiens, & que même avant leur conversion au Christianisme, ils n'ont jamais été Antropophages.

Ce qu'il dit des François du Canada n'est pas moins faux: à sçavoir que „ lorsque pour se venger des Iro-
„ quois, on leur a permis de traiter
„ leurs prisonniers comme ils trai-
„ tent les nôtres; ils ne les livroient
„ pas toujours à nos Sauvages Al-
„ liés, pour leur servir de bourreaux,
„ ils *s'acquittoient* eux mêmes de
„ *cette fonction*, & avec tant de fu-

„ reur & d'acharnement, qu'on p
„ tend même qu'ils ont encore
„ finé ſur les cruautés de ces B
„ bares.

Notre Voyageur, après bien c
courſes & des avantures, arrive à
village du canton des Iroquois Tſ
nanthouans, où ſes conducteurs
peroient de trouver un Miſſionn
re Jeſuite, pour le marier avec u
jeune Abenaquiſe. Mais ce Miſſi
naire, dit-il, avoit ſans doute fin
Miſſion, car il étoit retourné à Q
bec, & les Sauvages en attendo
un autre pour occuper ſa pl
Comment a-t-on pû lui parler a
dans ce canton, où depuis 30. a
n'y a pas eu de Miſſionnaire non p
que dans les autres? L'enterrement c
Algonquin & de ſa femme ave
Croix & les Hymnes de l'Egliſe cl
tés en langue Iroquoiſe dans
même village eſt encore une inv
tion d'un homme, qui ignoroit
dans ce pays-là il n'y a aucun exer
public de la Religion Chretienr

De-là au Sault de Niagara il n
pas loin, & un Voyageur ne de

pas manquer, se voyant si proche de cette chûte célébre, de l'aller visiter. Mais comment, aprés l'avoir considerée aussi attentivement, qu'il prétend l'avoir fait, a-t-il pû se laisser persuader qu'elle avoit six cens pieds de haut, puisqu'il est certain qu'elle en a au plus cent cinquante. D'ailleurs la description qu'il en donne paroît copiée d'après le Baron de la Hontan, Auteur fabuliste, s'il en fût jamais, comme notre Auteur en convient lui-même.

Enfin, le Sieur le Beau jugeant à propos de mettre fin à ses avantures, part avec un guide pour se refugier dans un Fort Anglois. Du canton de Tsonnothouvan, où il se trouvoit alors, il lui étoit aisé de gagner en peu de jours la nouvelle York, mais non seulement il laisse à côté toute cette Province, il n'entre pas même dans la nouvelle Angleterre. Il va chercher la Riviere Saint Jean, dont il étoit éloigné de près de trois cens lieuës, & y arrive en quatre jours de marche. *Credat Judæus Apella.*

RECUEIL DE PIECES, ou trois Dissertations de M. Ribaud de Rochefort, Avocat en Parlement, adressées au R. P. Roüillé, Jesuite, chez Chaubert. A Paris, 1738. Brochure in 12.

L'Erudition, qui consiste dans des recherches sur des points obscurs de l'antiquité, & qui donne, à proprement parler, le beau nom de Sçavant à ceux qui ont le courage de l'acquerir, & le talent d'en faire usage, a éprouvé tous les efforts du faux goût dans certains siecles, & même de nos jours, pour la décrediter. Mais elle s'est maintenuë avec d'autant plus de gloire que le dedain fastidieux des esprits superficiels & frivoles est devenu un aveu tacite de leur impuissance & de son prix. L'ignorance reconnuë l'a vengée. L'érudition a plus gagné encore. Un peu rustique & trop vétilleuse autrefois, elle se sentoit de la rudesse & de la profession de ceux qui lui sacrifioient leurs veilles. Que

de Sçavans, s'ils venoient à revivre, rougiroient d'avoir trop écrit, & sépareroient sagement leur or, que nous admirons, du fumier qui nous rebute! L'usage du monde, le goût de la clarté, de la précision & de la methode, ont heureusement enlevé ce qu'on peut nommer la roüille de l'érudition des siecles précédens, injures, fatras, superfluités, puerile vanité, doctes chimeres &c. Ajoutez à l'érudition la judicieuse critique, le discernement fin, le choix du solide, le sens droit & le goût sûr, la voilà reconciliée avec ses ennemis mêmes, & introduite, à plus forte raison, dans les Cours, où elle a si glorieusement triomphé. Car où trouver ailleurs plus de finesse à discerner le vrai du faux, & le Sçavant du Pédant?

M. de Rochefort, avec les plus heureux talens & un vif instinct pour entrer dans la carriere de l'Antiquité, l'a parcouruë de bonne heure & s'y est distingué. L'Academie de Soissons lui a rendu la justice de l'applaudir souvent; & le public s'est

trouvé d'accord avec elle. On en jugera par l'idée succinte que nous allons tâcher de donner des trois Dissertations recemment imprimées & adressées au P. Roüillé.

La premiere a pour objet *la veritable Epoque de l'Etablissement fixe des Francs dans les Gaules*. L'Auteur, après avoir distingué, suivant Claudien, les Sicambres des Saliens, & placé les premiers à l'endroit où le Rhin se divise *ad bifidos tractus*, & les seconds le long de l'Yssel dans le Salland, region de la Province d'Over-Yssel *ad juncta paludibus ora*, conclut qu'on ne peut pas dire que les Saliens établis par Julien dans la Toxandrie en 358. y aïent eu un établissement fixe, puisqu'environ 40. ans après on les trouve dans leur ancien siege sur les bords de l'Yssel. La même autorité sert à prouver que les Germains n'avoient encore aucun établissement fixe dans la Gaule, vers la fin du quatriéme siecle. Enfin par Sidoine Apollinaire, on voit que les Saliens habitoient encore la France Transrhenane vers

la fin du cinquiéme. Donc, selon M. de Rochefort, le systême qui donne aux Francs de la Tribu des Saliens la gloire d'avoir fondé la Monarchie Françoise, & dont on ne voit d'ailleurs nul vestige dans les anciens Annalistes, est détruit par ces preuves, & l'induction qu'on tire de la Loi Salique est foible, puisque cette Loi n'étoit pas particuliere aux Saliens.

Quelle est donc la Tribu des Francs Fondatrice du Thrône François? Celle des Sicambres, dit M. de R. Il s'appuïe sur les paroles de Saint Remi à Clovis: *Humiliés-vous Sicambre. Greg. de Tours l. 2. c.* 31. sur Fortunat, qui loüe Charibert d'être *issu de l'illustre Nation des Sicambres.* Sur l'Auteur contemporain de la Vie de Saint Arnould, Evêque de Metz, qui *éleva*, dit cet Historien, *le Roi Dagobert avec tant de soin, que jamais dans la Nation des Sicambres il n'y avoit eu de jeune Prince si accompli.* Sur la Chronique d'Hariulphe, *tom.* 2. *du Spicilege, édit. de* 1723. Sur *Hincmar dans* l'Epitaphe de Saint *Remi, rapportée* par Flodoart l. 1.

c. 21. Sur un passage des Actes de S. Médard; enfin sur une foule d'Auteurs anciens, dont il s'épargne les citations, & qu'il lui seroit veritablement aisé de produire.

Un ami de M. de R. nous a communiqué une lettre de lui où il s'exprime en cette maniere : » Le gros
„ des Sçavans est prévenu que Chil-
„ deric & Clovis regnoient sur la
„ Tribu des François Saliens, & ce-
„ la uniquement à cause de la Loi
„ Salique, qu'on prétend, sans fon-
„ dement, que Pharamond fit re-
„ diger. Mais en lisant les originaux
„ on verroit que les mêmes Chroni-
„ queurs qui attribuent la réduction
„ des Loix Saliques à Pharamond,
„ disent qu'il nomma quatre Sicam-
„ bres pour Commissaires; ce qui
„ revient toujours à mon but, qui est
„ de faire voir que nos premiers Rois
„ étoient Sicambres, & regnoient
„ sur la Tribu des Sicambres, ce
„ que je crois avoir mis hors de dou-
„ te dans ma Dissertation. „

En effet, il y refute heureusement *l'idée de* Mezerai, qui reconnois-

ſant que nos Rois de la premiere Race étoient Sicambres, veut toutefois qu'ils aïent regné ſur des Saliens, qu'il croit être la plus noble Tribu. Subterfuge imaginé pour ſe tirer d'embarras. Même réponſe à ceux qui prétendent que les Sicambres aïent deſerté la partie de la Gaule dans laquelle Suetone dit qu'Auguſte les avoit transferés, & que les Francs s'en étant emparés, ceux-ci ont pris le nom de ceux-là. M. de R. retrouve enfin les Sicambres du têms de Pline, dans le même lieu qu'ils occupoient avant l'Empire d'Auguſte. D'où il infere que les Francs, qui ont fondé la Monarchie, doivent leur origine aux anciens Sicambres. Il dévelope enſuite un paſſage peu approfondi juſqu'à preſent de Greg. de Tours liv. 2. pour en tirer les germes de notre Hiſtoire, conformément au ſyſtême qu'il établit. Nous joindrons la gloſe au texte pour être courts, Voici le paſſage.

„ C'eſt *une tradition* reçûë de plu-
„ *ſieurs perſonnes* que les Francs
„ *ſont ſortis* de *Pannonie* ; qu'ils

„ habiterent d'abord les rivages du
„ Rhin ; ensuite qu'aïant passé ce
„ fleuve, ils traverserent la *Thorin-*
„ *gie*, & créerent dans des Villes ou
„ Bourgades des Rois *Chevelus* de
„ la premiere, & à proprement par-
„ ler, de la plus noble de leurs fa-
„ milles. Les victoires de Clovis
„ nous ont laissé cette tradition, dont
„ on a ensuite reconnu la verité, &c.

EXPLICATION. „ 1°. Après les vi-
„ ctoires de Clovis, les Gaulois,
„ par le commerce qu'ils eurent
„ avec les Francs, furent à portée
„ de sçavoir leur origine. Les Francs
„ leur apprirent qu'ils étoient sor-
„ tis anciennement de Pannonie, „
Or il y avoit eu en *Pannonie* des gar-
nisons de Sicambres établies par Ti-
bere; *Tacite l.* 4. De plus Volfan-
gus Lasius rapporte une Inscription
& des vestiges subsistans au 16. sie-
cle, d'une Ville bâtie par les Sicam-
bres près de la vieille Bude en Pan-
nonie. Une preuve que Lasius n'en
a point imposé, c'est non seulement
la mention que font nos vieux Chro-
niqueurs du séjour des François du

côté des Palus Méotides, & d'une Sicambrie bâtie par eux ; mais encore un manuscrit d'un *Joannes Candida*, qui assure avoir vû en Pannonie sur les bords du Danube les restes d'une Sicambrie. M. l'Abbé le Bœuf, qui s'est distingué par le même genre d'érudition dont nous parlons, a vû, dit-il, ce manuscrit chez les Minimes de Paris, intitulé l'*Origine des Rois de France, à l'usage du Roy Charles VIII.* 2°. Les François ayant passé le Rhin, & s'étant établis sur les confins de la *Thoringie*, créerent les Rois *Chevelus*. L'épithete de *Chevelus*, en parlant des Germains, appartient principalement aux Sicambres, témoins Martial & Claudien. Celui-ci & Sidoine ne les appellent *Tondus, Detonsi* que dans le cas où ils imitoient les Romains, en suivant leurs Aigles ; preuve qu'en tout autre cas on les appelloit *Criniti*. Il s'agit de trouver parmi eux le premier Roi des Francs qui aît eu un établissement fixe dans la Gaule, le tems & le canton de son établissement. Ce premier Roi sera *Clodion* ; ce canton

la *Thoringie* dont il faudra chercher la position, & l'époque l'an de grace 428.

Il resulte des recherches fort étenduës de M. de R. que Pharamond n'étoit pas Sicambre; qu'ainsi l'on ne doit point être surpris du silence de Gregoire de Tours & de Fredegaire touchant Pharamond; qu'ils n'ont point dû reconnoître des Rois *Ansivariens*; que les François, dont ils rapportent la Tradition, n'avoient parlé que des Rois Sicambres & de leur Tribu; qu'il n'y a donc qu'un Roi Sicambre ou *Chevelu* qui ait eu un Etat fixe dans la Gaule; que ce doit être Clodion, qui le premier dans notre Histoire porte le nom de *Chevelu*.

L'Autheur insiste avec raison sur cette identité de tems indiquée par Gregoire de Tours. *Tradunt multi .. inferunt etiam tunc.* Identité qui tombe sur l'établissement des Francs aux confins de la Thoringie, sur le nom de leur Roi (Clodion) & sur son irruption dans cette Province. Sigebert place cet évenement

sous l'année 428. & quadre avec Gregoire de Tours pour le siege du nouveau Royaume. „ Voilà donc „ Clodion le premier Roi Chevelu „ établi sur les confins de la Tho„ ringie. Son Pere„ (non Pharamond, mais Theodemer ou *Didio*, ou *Tidio Roi*) ne traversa point cette Province. Il n'entra pas même dans la Gaule, ou s'il y entra, il fut contraint de repasser le Rhin.

Le Fondateur de la Monarchie,& l'époque de la fondation étant ainsi déterminés, M. de Rochefort passe à la position de la Thoringie, sur laquelle il expose ses recherches, qu'on a trouvées neuves & curieuses.

L'on sçait l'embaras des Sçavans sur cette Thoringie: embaras qui fut tel qu'Adrien le Valois ne balança point à corriger le texte de Greg. de Tours,& à changer le Rhin en Mein pour y faire passer les Francs de Pannonie en *Thuringe*. Son systême trop hardi fut rejetté. Les Critiques ont fait, durant quelque tems, plus de grace à la substitution de *Tungria*, en la place de *Thoringia*. Mais

le P. Daniel & D. Ruinard ont bien fai
sentir le faux séduisant de cette cor-
rection contraire à tous les manus-
crits Venons an systême de M. de
Rochefort.

Selon lui cette Thoringie tant
cherchée, n'est autre que la Lor-
raine, ou la partie occidentale du
Duché de Luxembourg. Il se fon-
de sur un passage de Procope au su-
jet de l'union des Francs & des Ar-
boriques, qui se fit après le Baptê-
me de Clovis. „ Les Francs, dit l'Hi-
„ storien, confinoient avec les Ar-
„ boriques. A l'orient des Arbori-
„ ques habitoient les Thoringiens, à
„ qui César Auguste avoit permis de
„ s'habituer en cette contrée. Les
„ Bourguignons ne demeuroient pas
„ loin de ces Thoringiens, en tirant
„ vers le midi; & après le païs des
„ Thoringiens, on entroit dans ce-
„ lui des Sueves & des Allemans,
„ Nations puissantes, &c. „ Telle
est l'énigme de Mezeray que M. de
Rochefort explique. Il part de Tour-
nay, qui appartenoit aux François
sous Clodion, dont l'Etat par con-
séquent

ient confinoit de tous côtés avec
Peuples des Ardennes appellés
ıoriques ab *arboribus*. „ Comme
m'a paru toujours délicat (nous
:rit M. de R.) de toucher au tex-
d'un Auteur, j'ai cru que les
'uples que Procope nomme *Ar-*
riques, sont differens des *Armo-*
ıues, & je dérive *Arborichi* ab
boribus. Si la forêt des Arden-
:s s'étendoit dans la plus grande
ırtie de la seconde Belgique ; il se
:ut fort bien que les Habitans de
tte contrée, & en général tous
s Ardennois fussent nommés Ar-
ıriques ou Forestiers. Je trouve
ı'Ammien Marcellin, liv. 16.
ırle d'une contrée du côté de
roye nommée *Arborosa*. „ Après
Ardennes vers l'orient, on trou-
: Duché de Luxembourg & la
'aine Mosellane, plus loin l'Al-
, qui étoit alors aux Allemans.
Sueves leur étoient unis du tems
Leon Premier, Empereur d'O-
ıt, selon Jornandés. Donc puis-
les *Thoringiens* étoient entre
ıce & les Ardennes, il n'y a que

la Lorraine Mosellane où l'o
les placer.

L'Auteur confirme cette
par des fragmens de Fredeg
D. Ruinart a mis en lumiere
l'excellent M S. que nous avo
notre Bibliothèque du Coll
Loüis le Grand. „ Aëtius qui
„ ses troupes, avoit enco
„ Francs, les mit à la pours
„ Huns, *qu'il poursuivit lu*
„ *de loin jusqu'en Thoringie;(*
„ *que Thoringiam à longè pr*
„ *est.*) Et il ordonna aux sie
„ chaque nuit où ils s'arrêtere
„ que soldat fit dix feux u
„ éloignés les uns des autres
„ de faire montre d'une arm
„ digieuse. „ Cette Thoringi
il s'agit ici, étoit sur la route q
Attila en faisant sa retraite. „ Le
„ dit Fredegaire, (*ibid.*) s'en r
„ nant par Troye, s'arrêteren
„ la campagne de Mauriac. ,
furent battus, & Attila ne
qu'à repasser le Rhin. Or il n
point d'autre retraite que par l
raine. Il la traversa en effet, s

l'ancienne Tradition des Lorrains, & passa le long des côtes de la Moselle, appellées par les Anciens *Obrincanus tractus*, & par ceux du pays en langage Germanique *Huns-Ruchs*, *Dos des Chiens* ou *des Huns*. Cette remarque est de Dan. Cellarius, & s'accorde merveilleusement avec Fredegaire.

Raisons de convenance, autorités positives, réponse aux difficultés, rien n'est ômis, rien n'échape à la sagacité de M. de R. pour fixer la Thoringie, comme nous venons de le dire. Mais la nécessité de dire quelque chose des deux autres Dissertations, ne nous permet pas d'insister davantage sur la premiere. D'ailleurs on la trouve en Latin dans le Recuëil de l'Academie de Soissons, 1736.

SECONDE DISSERTATION

Sur la verité ou la fausseté de l'éjection de Childeric, & l'élevation d'Egidius en sa place.

Elle consiste dans de nouvelles discussions que M. de Roche-

[redacted]

fort n'avoit fait qu'entamer da
Discours Latin : *Recueil de l'A*
mie de Soissons. En voici la sul
ce. Gregoire de Tours & Fre
re racontent à peu près de la
maniere que Childeric fut d
pour son incontinence, & chal
ses Etats; qu'Egidius fut mis
place, & gouverna huit ans; c
fin Chideric fut rappellé au bo
ce tems par ses Peuples. Ce
est-il vrai dans tous ses point
de Rochefort, après en avoir e
l'embaras, soit du côté de la C
nologie, soit de la part de l'Hi
& des circonstances, en soi
l'exacte verité en conciliant
stoire & la Chronologie ave
circonstances du recit. Il ne l
coute que la substitution de
cianus au lieu de *Mauritius*
l'Epitome de Fredegaire.

Cela supposé, tout se réc
faire dire à cet Auteur que
made, ami de Childeric, c
d'Egidius la qualité de Vicero
Francs; qu'il engagea Egidius
xer chaque Seigneur François

piece d'or ; qu'ensuite il fit tripler la capitation ; qu'il exagera l'orgueil de cent prétendus rebelles, afin qu'Egidius les fit punir de mort, ce qui arriva; qu'ayant animé les Francs à redemander Childeric, Wiomade persuada à Egidius d'envoyer à l'Empereur Marcien la somme de cinq cens pieces d'or, qu'on feindroit être un tribut des Francs, dans la vûë d'obtenir de plus grosses sommes, sous prétexte d'engager d'autres nations par argent à payer tribut à l'Empire d'Orient : qu'Egidius approuva le stratagême, & envoya des Ambassadeurs à Marcien avec des coffres que Wiomade remplit secretement de plomb au lieu d'or ; qu'il donna avis à Childeric de se rendre à Constantinople, & d'annoncer le tribut ; que Marcien, à la vûë des pieces de plomb, se mit en fureur contre Egidius ; qu'enfin Childeric, profitant de sa colere, demanda & obtint la permission d'aller venger cet outrage : qu'il revint en effet comblé des faveurs de Marcien, vers le commencement de 457.

made *l'enleva aux Huns, & le sauva par la fuite* : & ce ne peut être Méroüée lui-même, comme presque tous nos Historiens le prétendent. Car 1°. le Roi des Francs mort avoit laissé deux fils, & Méroüée n'étoit pas fils de Clodion, mais seulement de sa Race. Clodion étoit mort sans enfans. *Voyez Greg. de Tours, & la Chronique de S. Médard de Soissons.* 2°. Le Roi des Francs, qui disputoit la Couronne, étoit *imberbis*. 3°. La mort du Roi qui attira les Huns en 451. dût arriver en 450. tems auquel regnoit Méroüée, Clodion ayant fini sa vie & son regne en 446. suivant la Chronique de Prosper. 4°. L'Anneau de Childeric conservé à la Bibliotheque du Roi, montre un jeune Prince sans barbe, & des caracteres Romains : preuve que cet Anneau fut gravé à Rome en 451. 5°. Parmi les Médailles d'or trouvées dans le tombeau de Childeric à Tournay, on distingue la figure de onze Empereurs, disoit feu M. Audigier : sçavoir une de Théodose le

Jeune ; deux de Valentinien III. une de Marcien ; deux de Leon Premier; une de Zenon ; une de Leon le Jeune; une de Népos ; une de Basilicus seul, & une de Basilicus & de son Fils Marc ensemble. Pourquoi toutes ces Médailles enterrées avec Childeric, si ce n'est pour nous aprendre sous quels Empereurs Childeric a regné ? En supposant qu'il a commencé son Regne en 450. il les a vûs tous, & il a pû leur être utile.

M. de R. conclut que nos Historiens se sont trompés sur le Regne de Méroüée, & que leur erreur vient de n'avoir pas bien entendu Gr. de Tours, quand il dit, en parlant d'Egidius, à qui les François se soumirent : „ C'est ce même Egidius que „ nous avons dit ci-dessus avoir été „ élevé au grade de Maître de la mi„ lice. „ Comme si cela signifioit qu'Egidius fût actuellement Maître de la milice, lors de la déposition de Childeric. L'Auteur pense au contraire avoit montré qu'il ne l'étoit pas encore ; & qu'en tout cas Gregoire de Tours auroit pû s'être mépris

dans cette circonstance. M. de R. s'exprime enfin de cette maniere sur le systême dont il s'agit. „ Plus on voudra approfondir cet article, plus
„ j'espere qu'on trouvera de certitude, d'évidence même à regarder Childeric comme ce jeune
„ Prince sans barbe, adopté & protegé par Aëtius. Et dans ce systême, remarquez, s'il vous plaît,
„ mon R. P. avec quelle convenance je déduis l'exil de Childeric.
„ 1°. Childeric regne en 450. Il
„ commence à se rendre odieux par
„ ses mœurs ; mais la protection
„ d'Aëtius le maintient sur le Thrône des François jusques vers la fin
„ de l'an 454. qu'Aëtius étant mort,
„ les François chassent leur Roi, &
„ reconnoissent l'autorité d'Egidius, alors Duc de la seconde Belgique, dont le Siege étoit à Soissons, dans le voisinage de l'Etat
„ des Francs. 2°. Childeric reclame
„ l'appui de l'Empereur d'Orient,
„ qui avoit inspection sur tout l'Empire d'Occident, comme les Sçavans en conviennent. Mais dans

„ le tems qu'il espere son rétablisse-
„ ment, Marcien meurt, Majorien
„ regne en Occident, & donne à
„ Egidius, son ami, la charge de
„ Maître de la milice. Ce revers
„ oblige Childeric de retourner en
„ Thoringie. Il y reste dans l'attente
„ de quelque révolution favorable.
„ Cette révolution arrive ; Majo-
„ rien, Protecteur d'Egidius, meurt
„ en 461. Les Francs rappellerent
„ leur Roi en 462. Il s'unit en 463.
„ avec Egidius contre les Visigoths.
„ Egidius avoit gouverné le Francs
„ pendant près de huit ans. Je con-
„ serve le texte de Gregoire de Tours,
„ *qui cum octavo anno super eos re-*
„ *gnaret*. Je concilie Greg. de Tours
„ & Fredegaire ; & je justifie le silen-
„ ce de l'Histoire sur le compte de
„ Méroüée, parce que ce Prince,
„ n'ayant regné que 3. ans, il n'a pas
„ eu le tems de faire parler de lui.„

Nous finirons par la réponse à une objection qu'on a faite à M. de Rochefort. On lui a objecté qu'il *paroissoit s'éloigner totalement du sens d'un passage* tiré des Gestes

des Francs, *chapitre*. 9. & cité par M. l'Abbé du Bos dans son excellente Histoire Critique, *l*. 3. *c*. 4. *T*. 2. *p*. 50. *Eo tempore mortuus est Childericus, Rex Fracorum, regnavitque annis* 24. D'où le docte Abbé conclut que Clovis, ayant commencé son Regne en 481. & Childeric, ayant fini le sien avec sa vie la même année, en remontant au-delà des 24. ans de son Regne, on trouvera que Childeric doit l'avoir commencé en 457. ou l'année suivante.

Voici la réponse que nous a envoyé M. de Rochefort. „ C'est de „ cette même autorité de l'Auteur „ des Gestes, que je prétens tirer avan- „ tage. Ce Chroniqueur donne 24. „ ans de regne à Childeric; il faut „ les distraire de l'année de sa mort „ 581. Mais ce n'est pas assez: il „ faut encore distraire 7. ans complets „ pour le Regne d'Egidius, qui „ commençoit la huitiéme année „ de son Regne, lorsque Childeric „ fut rétabli. *Qui cum octavo anno* „ *super eos regnaret*, &c. Il est à

„ présumer que l'Auteur des Gestes
„ n'a parlé que du Regne effectif de
„ Childeric. Cela étant, voici l'o-
„ peration que je fais :

„ Childeric mort en . . .	481.
„ ôtés	
„ pour la durée de son re- „ gne 24. ans. „ Pour la durée du Regne „ d'Egidius 7.	31.
Reste	450.

„ Donc Childeric a commencé son
„ Regne en 450. Ceux qui ont com-
„ pris la durée du Regne d'Egidius
„ dans les 24. ans, sont forcés de faire
„ regner Childeric vers l'année 457.
„ & ils se trouvent ensuite si à l'é-
„ troit pour placer la durée de sa
„ déposition, qui fut de plus de 7.
„ ans, qu'ils tombent ou dans l'in-
„ convenient de faire déposer ce
„ Prince, au moment même qu'il
„ monte sur le Thrône, ce qui est
„ *hors de toute* vraisemblance. (En
„ *effet, suivant* Aimoin, il regna

„ quelques années avant que d'être „ dépolé. *Hujus regni primordia qui-* „ *busve bonis fuere detestanda* :) ou „ dans la nécessité de corriger un „ texte autentique & averé, *qui cum* „ *octavo*, *&c.* Ce qui est toujours le „ dernier parti qu'on doit prendre. „

TROISIEME DISSERTATION.

Sur l'espece & l'étendue de l'autorité d'Egidius & de Syagrius, son fils, dans le Soissonnois & Pays circonvoisins.

COmme nous nous sommes un peu étendus sur les deux lettres précédentes, nous ne prendrons de celle-ci que le resultat des recherches de M. de R. Egidius étoit Gaulois d'origine. Son Bisayeul s'appelloit Timasius, Maître de l'une & de l'autre milice ; son Ayeul, Afranius-Syagrius fut Maître des Offices, Prefet de Rome, Prefet du Prétoire d'Italie, Prefet du Prétoire des Gaules, & Consul en 381. Son Pere s'appelloit aussi Syagrius. Il n'est donc pas surprenant qu'Egidius fût revêtu des

plus considerables dignités de la Gaule sa patrie.

La premiere qu'on examine ici, est celle de *Comte*, titre accordé à ceux qui avoient des grades militaires, comme aux Maîtres de la milice. Egidius avoit de plus ce titre à cause d'une des huit Comtés de l'Empire d'Occident, qu'il occupoit, comme on le dira bien-tôt.

Second titre d'Egidius, *Roy des Francs*. Ils le demanderent dumoins pour Roi. Mais l'on ne dit point qu'il prît cette qualité, quoiqu'il établit Wiomade comme son Lieutenant de Roi sur les Francs.

A l'égard du troisiéme titre de *Roi des Romains*, Greg. de Tours insinue qu'Egidius le porta, puisqu'il dit que Syagrius, son fils, eût ce titre en montant sur le Thrône de son pere à Soissons. Qu'étoient-ce alors que ces *Romains*? Si vous en croyez le P. Ruinard, on appelloit ainsi „ les Gaulois qui n'étoient pas „ encore soumis à des Rois étran- „ *gers*. „ On distinguoit aussi en *Italie*, en Espagne, en Afrique, mê-

me après l'invasion de ce pays par les Barbares, deux sortes de Peuples, les Romains & les Barbares : „ Et on „ appelloit Romains ceux qui sui- „ voient encore les Loix & la Re- „ ligion Romaines. „ M. de R. préfére l'explication de Baronius, qui entend par les Romains d'alors, les Catholiques. Ainsi l'entendoit Greg. de Tours, quand il désignoit dans les Gaules le pays des Thoringiens, des Bourguignons, & des Goths, tous Ariens, de celui des Gaulois Romains, qui s'étendoit du côté du midi de l'Etat des Francs jusqu'à la Loire. C'est-là qu'Egidius exerçoit l'autorité que les Empereurs Romains lui avoient confiée avec le titre de Duc, *Egidius Dux*, comme dit l'Auteur des Gestes des Francs ; titre que Greg. de Tours & Fredegaire confondent avec celui de Roi ; parce que ces Ducs étoient veritablement des especes de Souverains, qui se faisoient regarder comme Rois dans les Provinces de l'Empire Romain où ils s'étoient établis.

L'on voit par la notice de l'Em-

pire, qu'on croit avoir été composée sous Honorius, huit Comtes & douze Ducs dans l'Occident; deux Comtes & cinq Ducs dans la Gaule.
„ Sur la fin du Regne d'Honorius,
„ & après sa mort, les Thoringiens
„ & les Francs, s'étant emparés de
„ la premiere Germanie, & d'une
„ partie de la seconde Belgique, les
„ Bourguignons de la Sequanoise,
„ il ne restoit que le Duc de la se-
„ conde Belgique, le Comte de la
„ côte Saxonique, & le Duc des
„ contrées Armoricaines. Or il pa-
„ roît qu'Egidius réunit ces trois
„ Gouvernemens, dont le premier
„ s'étendoit depuis Tournay jusqu'à
„ la Seine & la Loire; le second de-
„ puis l'embouchure de la Meuse
„ jusqu'à celle de la Seine, compre-
„ nant une partie de la seconde Bel-
„ gique, & s'allongeant jusqu'à l'ex-
„ trémité de la Normandie à un
„ endroit que la notice appelle
„ *Grammont*, & que Mezeray croit
„ être Grandvilliers. Les contrées
„ *Armoricaines* comprenoient la
Normandie & la Bretagne. Voilà

„ l'eſpece & l'étenduë de l'autorité
„ d'Egidius, dont on trouve des
„ traces dans les anciennes Chro-
„ niques. „

Par-là M. de R. appuye encore le ſyſtéme précédent, puis il vient à Syagrius, qui n'eût point la Charge de Maître de la milice que ſon Pere avoit exercée. M. Biet nomme ſon ſucceſſeur & les ſuivans dans cette Charge. La Diſſertation finit par expliquer la dignité de Patrice dont Syagrius fut revêtu, & même Egidius ſon Pere. Cette Charge créée par Conſtantin, & fort differente de l'ancien Patriciat des Romains, étoit ſi conſiderable qu'elle honoroit plûtôt le Conſulat qu'elle n'en étoit honorée. Non ſeulement le Patrice avoit rang au-deſſus du Prétoire, mais il étoit regardé comme Pere, non des Senateurs comme autrefois, mais des Empereurs, &c.

Nous ne recevons les loüanges que M. de R. donne à nos Mémoires, que pour nous animer à les mériter.

ARTICLE CIV.

***REMARQUES DE GRAMMAIRE** Sur Racine par M. l'Abbé d'Olivet, A Paris, chez Gandouin, Quai des Augustins, à la descente du Pont-neuf, à la Belle Image.* 1738. *Brochure* in-12. *Pag.* 165.

MONSIEUR l'Abbé d'Olivet, toûjours zelé pour la défense 1 bon goût & pour la perfection : la langue, nous donne dans cet uvrage que nous avons simplement nnoncé une preuve bien sensible de zele, constant pour ces deux ob-s. M. Despreaux, animé du même prit, avoit une idée digne de Académie à laquelle il l'a proposa. 'étoit de faire des notes gramma-:ales sur les meilleures Traduc-ons, & de les avoüer ensuite com-e des modeles du bel usage pour en parler, & du bon sens pour pen-r de même. M. d'Olivet a trouvé tte idée solide. Mais pour mieux conder les vûës de M. Despreaux, a *cru qu'il falloit* s'attacher plûtôt *Poëtes qu'*aux Traducteurs, &

d'abord à faire des Remarques ſur Racine & ſur Deſpreaux même, qui aïant plus d'autorité, & moins de de fautes, méritent ſans contredit d'être à la tête des Auteurs Claſſiques. Il s'agit donc ici d'obſervations ſur les fautes legeres qui peuvent être échapées au plus correct & au plus élegant de nos Poëtes. C'eſt Racine, premier objet de la critique de M. d'Olivet. Elle roule ſur quelques expreſſions, & ſur quelques tours hardis, avec tant de circonſpection, qu'elle ne prononce en dernier reſſort pour condamner, que ſur des raiſons qui ne permettent pas d'abſoudre. Il dit, par exemple, ſur ce beau Vers :

> Je t'aimois inconſtant, qu'aurois-je fait fidelle ?

„ De pareilles hardieſſes ne tirent
„ point à conſéquence pour des
„ Ecrivains du commun; & j'ajoûte
„ qu'un Critique, s'il condamne
„ abſolument ce qu'un grand Maî-
„ tre a écrit avec mûre reflexion, ſe

„ sent plus de courage que je n'en „ ai. „ Décision d'autant plus sage, que les grands Maîtres faisant foi pour la posterité, quelques-unes de leurs expressions peuvent dans la suite enrichir une langue déja trop appauvrie par la perte (dirons-nous irreparable) du langage naif & expressif des bons Auteurs anciens.

Les judicieuses reflexions de l'Académicien nous conduiroient trop loin. L'on ne sçauroit trop les lire, & il est plus aisé en effet de les lire dans leur source que d'en rendre compte, au hazard de les alterer. Les articles sur Iphigenie, sur Phedre & sur Esther, méritent particulierement d'être lûs. On y approfondit le celebre démêlé de M M. Despreaux & la Motte au sujet de ce Vers.

Le flôt qui l'apporta recule épouvanté.

On y parle du caractere des Vers lyriques. On y examine ce que c'est que Gallicismes, & quel usage on en peut faire; ce sont des irregularités apparentes, mais autorisées; par ex-

Je ne sçai qui m'arrête que je n courre. „ Il me paroît, dit l'Auteur
„ que c'est avoir une fausse idée des
„ Gallicismes que de les croire phra-
„ ses de la simple conversation. Les
„ Gens de lettres qui veulent rap-
„ porter tout à des regles connuës,
„ donnent volontiers dans ce préju-
„ gé; aussi n'avons-nous gueres,
„ nous autres Gens de cabinet, ces
„ graces naives & ce tours vraie-
„ ment François que nous admi-
„ rons dans certains écrits dont les
„ Auteurs doivent moins aux pré-
„ ceptes qu'à l'usage; témoin les
„ Lettres inimitables de Madame de
„ Sevigné. Il est vrai que ces sortes
„ d'Auteurs font des fautes dont
„ nous sommes exempts, grace à
„ l'étude: mais sans cesser d'être
„ correcᵵs, ne pourrions-nous pas
„ entrer un peu dans le goût de leur
„ diction aisée, vive, naturelle,
„ & dont les Gallicismes font
„ toujours un des principaux char-
„ mes? On sçauroit gré à un
„ sçavant Citoïen de Rome & d'A-
„ thenes, de vouloir bien quelque-

„ fois n'être que François ?

M. l'Abbé d'Olivet n'a parl
de la Thébaïde, fruit précoce
la Muse de Racine, ni d'Athalie
laquelle l'Académie fait esperer
Ouvrage dans le goût de celui qu'
le fit sur le Cid. En recompense
nous donne une piece de comparai
son fort curieuse, pour faire voir
qu'un celebre Ecrivain a fait plus de
fautes dans trois ou quatre pages de
prose, qu'il n'y en a dans toute une
Tragédie de Racine. L'Ecrivain en
question étoit M. Perrault de l'Aca-
démie; & la piéce est une Epître
édicatoire au Roi pour être placée
la tête du Dictionnaire de cette
ompagnie Une des quarante co-
s que M. Perrault avoit fait im-
mer pour les distribuer à Mes-
rs ses Confreres, est heureuse-
nt parvenuë jusqu'à M. l'Abbé
ivet, avec des remarques ma-
ites, où il soupçonne l'Abbé
ier & Racine lui-même d'avoir
ne part.

uteur termine son livre par
tre à M. le Président Bouhier

de l'Académie Françoise, au sujet de deux Critiques qu'on a faites. *dit* M. l'Abbé d'O *** contre la Préface de cet illustre sçavant, ou *plûtôt contre la Poësie Françoise.* Tous leurs raisonnemens, ajoûte-t-il, portent sur ces deux paradoxes. 1°. *Que la Poësie peut & même devroit se passer du Vers.* 2°. *Que nos Vers François peuvent & même devroient se passer de la rime.* Ces deux Paradoxes sont solidement refutés dans cette lettre. Nous n'examinons point si on les soutient sérieusement, ni qui les soutient; nous aimons mieux croire qu'on veut égaïer le Parnasse par des problêmes ingenieux & metaphysiques, qu'on resoudra sans doute en estimant toujours ce qui sera toujours estimable. Nos excellens Poëtes & Telemaque, sans introduire un genre monstrueux qu'on ne peut ni concevoir ni définir. Si l'on pensoit autrement, il faudroit attendre, pour en juger, quel effet produiroit au préjudice des Vers & de la rime; la moderne Poësie sans versification, ou la versification nou-

velle

:lle sans rime. En attendant il y a parence que nos grands Poëtes ntinueront de dire ;

Rimons, & rimons bien, c'est le point principal ;
C'est tout.

ARTICLE CV.

ISTOIRE DE SCIPION l'Africain, pour servir de suite aux Hommes Illustres de Plutarque, avec les Observations de M. le Chevalier de Folard sur la Bataille de Zama. A Paris, chez Didot. 1738 Vol. in-12. pag. 406.

'Epitre au Roi nous aprend que c'est M. l'Abbé Seran de la our qui est Auteur de cette Histoi-: le sujet est de ceux qui portent ır recommandation, & qui, tout cien qu'ils sont, ne vieillissent ja-iis. Nous devons sçavoir gré aux iteurs qui mettent la vertu sous s yeux, & qui, pour nous la ren- plus agréable, la parent en :lque sorte de l'amour & de la tique des plus grands Hommes.

Après avoir fait un parallele
Scipion Vainqueur avec Loüis
Pacificateur, dans l'Epitre dec
toire, M. l'Abbé de la T. passe
Préface du Livre, & là il
compte à ses Lecteurs des motifs
l'ont engagé à écrire la Vie de
pion. Ces motifs se reduisent
persuasion où est l'Auteur, &
laquelle il trouvera tous les ho
tes gens de son avis, que la Vi
Grands Hommes, est une verit
école de Morale & de Politiqu
entre dans le détail, & pour p
ver que les cœurs que les préce
n'ont fait qu'ébranler, sont touj
entraînés par les exemples, il ci
beau trait de la Continence de
pion, dont la vûë ne sçauroit
presentée trop souvent, à la Jeu
se sur tout, qui, si l'on vouloit
tendre, trouveroit peut-être en
plus de plaisir à ces Portraits, q
le n'en trouve à ceux des passi
dont le regne seroit affoibli, si
lui des Romans pouvoit enfin
vanoüir. Le zéle de M. l'Abbé
Tour va plus loin, il promet

Vie d'Epaminondas ; nous esperons que l'accueil du Public, pour celle-ci, l'engagera à tenir sa parole, & à plus encore. Il dit qu'il s'est borné à suivre Polybe & Tite-Live ; ce qui prouve qu'il ne méconnoissoit pas les autres sources où il auroit pû puiser. Le respect avec lequel il s'excuse de n'avoir pas adopté le systême de M. le Chevalier Folard sur la Bataille de Zama, & la justice qu'il rend aux avis de M. l'Abbé de S. Pierre, font autant d'honneur au caractere de M. l'Abbé de la T. que son Ouvrage en fait à son esprit.

L'Auteur partage son Histoire en trois Livres : dans le premier il rend compte des premieres armes de Scipion, qu'il consacra par le délivrance de son Pere, qu'Annibal avoit vaincu sur les bords du Tesin ; de son Edilité, qu'il obtint dans un âge où personne avant lui n'avoit osé y prétendre, & de son Proconsulat d'Espagne, Province qu'il enleva aux Carthaginois, & qu'il asservit aux Romains. Le 2e. renferme le Consulat de Scipion, son départ

pour l'Afrique, ses premieres victoires dans ce païs-là, & l'Histoire de Sophonisbe, qui, dans un sujet aussi grand que la Vie de Scipion, pourra paroître à quelques-uns n'avoir pas mérité d'être traitée à part. Le 3e. contient la défaite d'Annibal qui, contraint de quitter l'Italie pour venir secourir Carthage, succombe sous la valeur de Scipion, & voit sa patrie, de rivale de Rome, en devenir tributaire. La fin de la seconde Guerre Punique; le retour de Scipion à Rome, son second Consulat, ses Victoires en Asie, où il suivit son Frere en qualité de Lieutenant, & où il vainquit Antiochus; enfin la Conjuration des Tribuns contre lui, qui, malgré cette belle défense qu'il fit de son innocence, l'obligerent de se retirer à Linterne, où il vécût encore plusieurs années, dans un repos aussi vertueux que ses travaux avoient été glorieux. Il y mourut regreté des Romains, comme s'ils n'eussent jamais conspiré contre sa gloire. A la fin du 3e. Livre, M. l'Abbé de la T. a ajouté quelques ré-

ifferences de carac-
heur de Scipion &
ire viennent les Ob-
.. Folard sur la Batail-
our qu'il n'y manquât
é de la T. finit par une
le la Constitution des
de Rome & de Car-
: parallele des mœurs
oles, du tems de la se-
e Punique. Nous n'a-
ieu de douter que les
rendent ju[illegible] au des-
'Abbé de [illegible] qu'en
: dessein, qui est le plus
nde, & qui, à plusieurs
très-bien executé ; on ne
uelques fautes inévitables
emier Ouvrage de cette
e. L'habitude d'écrire lui
elle d'écrire encore avec
us de précision, il s'aper-
lui même que si les Au-
moins de peine à faire de
hrases, les Lecteurs ont pour
re plus de plaisir à en lire
es, qu'il y a bien des réfle-
es, qu'il y a bien des réfle-
ncore que les Lecteurs veu-

lent produire d'eux-mêmes, & qu'ils souffrent avec quelque impatience qu'on leur suggere. Peut-être s'en trouvera-t-il qui auroient sçû plus de gré à M. l'Abbé de la T. d'avoir commencé son Histoire de Scipion par ses réflexions sur la Constitution des deux fameuses Republiques, & sur les caracteres de leurs Peuples; ce parallele auroit servi d'Aurore au jour qui devoit suivre. La situation de Rome & de Carthage à la naissance de Scipion, n'auroit peut-être pas été inutile à une Histoire comme celle de Scipion, qui a fait la gloire de l'une, & la honte de l'autre. Quoi qu'il en soit, il faut un peu juger des ouvrages comme des hommes, & passer les airs & les manieres, quoiqu'un peu négligés, en consideration du fonds & du caractere, quand on est assez heureux pour en trouver d'estimables; & assurément il y auroit de l'injustice à ne pas convenir que beaucoup de génie, d'art, de naturel même compensent dans cet Ouvrage les défauts aisés d'ailleurs à corriger, que nous avons pris *la liberté d'y remarquer.*

Le ſujet trop connu de tout le monde, nous a diſpenſé d'en faire une analyſe exact : nous allons y ſuppléer avec plaiſir, en rapportant du moins un trait qui faſſe connoître la maniere d'écrire & de peindre de l'Auteur. Pour éviter la difficulté du choix dans le grand nombre de morceaux qui nous ont plû, nous nous livrons au hazard qui nous fixe à la page 287. du Livre. Antiochus ayant en ſon pouvoir le Fils de Scipion, ſe croyoit maître de la paix, & en état d'en preſcrire les conditions. Il profita d'une occaſion ſi naturelle d'aſſurer la gloire de ſon regne, & de tenter la fidelité du généreux Romain. Mais Scipion, ſans avoir la rigidité inflexible du premier Brutus, avoit autant d'amour pour la Patrie. L'interêt de la Republique l'emporta ſans peine ſur la tendreſſe paternelle ; celle-ci fut muette, le Citoyen ſeul parla, & refuſa des offres qui ne pouvoient lui plaire, puiſqu'elles bleſſoient la majeſté du Peuple Romain. Les efforts les plus vertueux ſe font, la plûpart du tems, aux

dépens de nous-mêmes, & avec le courage de nous immoler au devoir, nous n'acquerons pas le privilege d'être insensibles. Le sacrifice que Scipion venoit de faire à sa Patrie, & la crainte que ce cher Fils n'en fût la victime, lui causerent une maladie qui pensa l'emporter. Ce Prince (Antiochus) *dit M. l'Abbé de la T.* ayant apris „la maladie de „ Scipion, s'y interessa en grand „ Homme, qui sçavoit distinguer „ le tendre pere de l'homme public „ d'une Nation entiere. Il envoya „ des Députés à Scipion, avec un „ present qu'il étoit bien sûr qu'il „ accepteroit avec autant de joye, „ qu'il montra de grandeur d'ame „ en le lui faisant; c'étoit le jeune „ Scipion, qu'il croyoit avec raison „ le remede le plus convenable & le „ plus efficace pour la maladie de „ son pere. A peine la tendresse pa- „ ternelle se fut-elle rassasiée de la „ douceur des embrassemens d'un „ fils si cheri, & si long-tems desiré, „ *que Scipion* commença à recou- „ *vrer* sa santé, & reprit bien-tôt

„ après sa premiere vigueur. Dans
„ l'eccès de la joye que lui donnoit
„ le retour & la vûë de son fils, il
„ auroit souhaité marquer sa recon-
„ noissance à Antiochus par les té-
„ moignages les plus éclatans; mais
„ les interêts de Rome ne dépen-
„ doient pas de lui; malgré ses transs-
„ ports, il fut toujours convaincu
„ qu'un service particulier, quelque
„ grand qu'il pût être, ne devoit ja-
„ mais lui en faire perdre la mémoire.
„ Que ne puis-je m'acquitter,
„ dit-il au Députés, des obligations
„ que j'ai à la générosité de votre
„ Maître; rendez lui grace pour
„ moi du present qu'il vient de me
„ faire. Je ne puis actuellement lui
„ rendre d'autre service que de lui
„ conseiller de ne point donner la
„ bataille avant que je sois de retour
„ à l'armée; engagez-le à la differer
„ jusqu'à ce tems, & faites-lui bien
„ entendre sur-tout que ma seule
„ reconnoissance me porte à lui
„ donner ce conseil.

Nous ne pouvons, en finissant, qu'exhorter l'Auteur à continuer avec

zéle dans la carriere qu'il vient de s'ouvrir. Tout répond de ſon ſuccès. Pour peindre les grands hommes, il ne ſuffit pas de penſer, il eſt encore plus important de ſentir; & aux talens de l'eſprit, il a l'avantage de joindre ces ſentimens élevés qui caractériſent la naiſſance.

ARTICLE CVI.

LETTRES D'UN THEOLOGIEN réformé, à un Gentilhomme Lutherien, pour ſervir de réponſe à celles, qu'un Docteur Allemand de l'Univerſité Catholique de Strasbourg a écrites à ce Gentilhomme. Par Armand de la Chapelle Paſteur de la Haye. 2. vol. in-12. Tom. 1. pag. 292. ſans la Préface & la Table. Tom. 2. pag. 399. *A Amſterdam, chez Zacharie Chaſtelain.* 1736.

LE Livre, que Monſieur de la Chapelle a entrepris de refuter, eſt du feu Pere Scheffmacher, Docteur en Theologie, Recteur

de l'Université Catholique, & du Collége des Jesuites de Strasbourg, Prédicateur & Controversiste estimé dans l'Alsace, & dans tous les lieux où il a paru. Son zele infatigable le porta sur la fin de sa vie à recueillir ce que l'expérience lui avoit fait trouver de plus efficace pour toucher les Lutheriens, & les ramener au sein de l'Eglise. Il en composa deux Ouvrages. Le premier est intitulé, *Lettres d'un Docteur Allemand de l'Université Catholique de Strasbourg, à un Gentilhomme Protestant, sur les six obstacles au salut qui se rencontrent dans la Religion Lutherienne.* Le second a pour titre, *Lettres d'un Docteur Allemand de l'Université Catholique de Strasbourg, à un des principaux Magistrats de la même Ville, faisant profession de suivre la Confession d'Ausbourg, sur les six principaux obstacles à la conversion des Protestans.* Les Lettres au Gentilhomme Protestant furent imprimées consecutivement, & données au public les unes après les autres: après quoi on jugea à pro-

pos d'en faire un Recuëil vers les derniers mois de l'année 1725. L'édition étant épuiſée, on réimprima tout l'Ouvrage en 1730. Les Lettres au Magiſtrat parurent enſuite en 1732. A quelque tems de là, Monſieur de la Chapelle apprit *le fracas* que faiſoient ces Lettres. Il marque néanmoins n'avoir entendu parler que des premieres ; il ſe laiſſa engager à les combattre : il travailla, & ſa réponſe vit le jour en 1736. trois ans au moins après la mort du Pere Scheffmacher, qui arriva le 18. Août de l'année 1733.

Ce ne fut pas ſans peine que le Miniſtre de la Haye ſe détermina à cette entrepriſe. Il expoſe dans ſa Préface les conſiderations, qui ſe préſentoient en foule pour l'en détourner, ſon peu d'uſage des controverſes, ſon obſcurité dans la République des Lettres, la crainte qu'on ne trouve à redire qu'un Reformé Calviniſte ſe mêle des affaires des Proteſtans de la Confeſſion d'Ausbourg, l'inſuffiſance de ſes forces, l'embarras où il ſe jette ſans

espérer que peu d'honneur. On reconnoit pourtant un homme consommé dans la Lecture de Bayle, & qui n'est rien moins que neuf à manier les principes de ce fameux Pyrrhonien, & à se joüer des choses de la Religion, par la même maniere de penser, d'analiser, de raisonner. Il est d'ailleurs établi que les Calvinistes écrivent en faveur des Lutheriens, sans avoir droit de s'attendre à la pareille. Pour ce qui est des autres considerations, elles ne sont pas serieuses. Son obscurité annonce un grand éclat, son insuffisance menace de mettre tout en poudre, son embarras prépare au Pere Scheffmacher des entraves, & à lui un trophée. Son esprit qui se porte *de tous les côtés imaginables*, lui a fourni *des preuves si fortes, & en si grand nombre, que tous les Scheffmachers presens & à venir auront bien à faire, avant que de pouvoir inventer la moindre apparence pour rehabiliter leur marote.* Monsieur de la Chapelle suppose dans toute

la ſuite de ſon Ouvrage, que le Pere Scheffmacher eſt plein de vie.

La premiere des deux raiſons, qui ont engagé Monſieur de la Chapelle à refuter le Docteur Allemand, a du lui paroître fort bonne. *Le Pere Scheffmacher attaque à la fois toutes les Communions Proteſtantes ;* donc un Theologien Calviniſte *a une vocation légitime pour entrer dans cette querelle.* Les Catholiques ne chicaneront point là-deſſus, ils reconnoîtront qu'un Anabaptiſte même & un Socinien a le même droit. Il eſt naturel que toutes les erreurs, quoique contraires entr'elles, ſe liguent contre la vérité. La ſeconde raiſon, eſt qu'un Miniſtre de Hollande *eſt en ſituation de dire pour* les Lutheriens ſoumis à la France, *ce qu'ils n'oſeroient dire, ou qu'ils ne diroient pas impunément*, & par là, de *mettre* le Pere Scheffmacher *dans la néceſſité de traitter les matieres conteſtées avec la ſincerité & la modeſtie qu'elles demandent.* Ce Pere avoit beſoin d'apprendre de Monſieur de la Cha-

pelle *à disputer en conscience & avec politesse.* Cette raison suppose un fait avancé par Monsieur le Ministre, sçavoir que *les airs de hauteur & d'insulte, qui regnent dans les Lettres écrites* par le Pere Scheffmacher, *ne conviennent qu'à des gens qui n'ont qu'à froncer le sourcil, pour faire trembler tout le monde.* Après avoir lu cela dans la Préface de Monsieur le Ministre, consultez l'Avertissement que le Controversiste Jesuite a mis à la tête de son Livre, & remarquez ces mots, *l'aigreur, l'animosité & toute amertume de zéle en sont bannies. L'Auteur n'a pensé qu'à convertir, & nullement à confondre.* Voilà deux Ecrivains appointés en fait contraire, & par rapport à un fait très-simple. Quelque moderé & quelque poli que vous soyez, vous serez contraint d'avoüer que de l'un des deux côtés, il y a une imposture de la derniere impudence. Parcourez les Lettres du Pere Scheffmacher, vous ne balancerez point à décider. Il ne faut qu'avoir des yeux & entendre le François pour en juger.

Monsieur de la Chapelle à soin d'instruire son Lecteur du plan qu'il s'est tracé, de la methode & de la maniere qu'il a suivies dans l'exécution de son projet. *Il me seroit impossible*, dit-il, *d'obtenir de moi-même de travailler dans le goût de Rapsodiste. Je le laisse volontiers au Pere Scheffmacher.* Rien pourtant n'est plus éloigné de ce goût que les Lettres du Pere Scheffmacher. Elles ne sont chargées d'aucun détail inutile. Tout sert & conspire à verifier l'idée, qu'on en a donnée dans nos Mémoires au mois de Juin 1728. Art. 63. *Le premier témoignage, & le moins suspect que nous ayons à rendre au merite de cet Ouvrage, c'est l'acquiescement d'un esprit éclairé, convaincu, satisfait, que nous ressentons nous-mêmes au moment que nous en finissons la lecture. L'Auteur sans rien dire quant au fond, dont nous ne fussions auparavant très-persuadés, en met néanmoins les preuves dans un si bel ordre, il les manie avec tant d'aisance, il y répand des lumieres si naturelles,*

que par un retour involontaire sur les vérités qu'on croyoit deja fermement, on se sçait gré de les trouver si solidement appuyées, & l'on goute tranquillement le fruit de cette soumission raisonnable, qui fait la consolation du fidelle instruit. Il se peut faire qu'un Lecteur Calviniste ou Lutherien louë & approuve les Lettres de Monsieur de la Chapelle, mais il ne leur rendra jamais que contre sa conscience un témoignage de cette nature. En effet, la premiere, la seconde & la dixiéme de ces Lettres sont entierement dans le goût Rapsodiste; & ce goût domine si fort dans le reste de l'Ouvrage, que Monsieur le Ministre n'a point acquis le droit d'éviter ce reproche, en le faisant, sans aucune ombre de raison, au Pere Scheffmacher. Nous démontrerons que le Theologien reformé a fait *l'impossible* pour obtenir de lui-même *de travailler dans le goût Rapsodiste*, qu'il l'a tout pris pour lui, & n'en a rien laissé au Docteur Allemand.

Au lieu, dit-il, *de suivre ce Doc-*

teur dans les routes trop battuës, j'ai tâché de m'en ouvrir de nouvelles, & qui lui sont peut-être inconnuës. Le *peut-être*, est mis au cas que le Pere Scheffmacher, n'eut point lu trois Ouvrages de Bayle. Car il est clair, que Monsieur de la Chapelle n'a fait aucun effort pour s'ouvrir des routes nouvelles, mais qu'il les a trouvées toutes ouvertes dans la Critique génerale de l'Histoire du Calvinisme du Pere Maimbourg, dans le Commentaire Philosophique, & dans le Supplement de ce Commentaire. *J'ai été tout droit*, ajoûte-t'il, *au point décisif, & m'y suis arrêté. Ce point décisif est de chercher le Juge des Controverses.* Monsieur de la Chapelle ayant découvert qu'*il n'y en a point sur la terre, qui soit infaillible*, il a conclu que *le droit, qu'ont tous les particuliers de juger chacun par examen pour soi-même, est invinciblement établi.* Et ensuite, qu'*on est obligé en conscience de se separer de toute Societé chrétienne, avec laquelle on ne peut communier sans pécher contre ses propres lumie-*

ns; & par consequent, que tout ce qu'on appelle Heretiques, qui se sont separés de l'Eglise depuis les Apôtres, ont fait l'acquit de leur conscience. De plus, qu'*il n'y a point d'Eglise, quelle qu'elle puiße être, qui ait le moindre droit legitime de prescrire aux autres, ou de les anathematiser.* Ici la tolerance réünit tous les corps separés des Lutheriens, des Calvinistes, des Anabaptistes, des Sociniens, avec les Manichéens, les Pelagiens, & toutes les Sectes tant nouvelles qu'anciennes; parce que la même conscience qui les a obligés de faire des societés particulieres, les oblige aussi de ne rien prescrire aux autres, & de ne les point anathematiser, mais de les regarder comme de braves gens, qui se conduisent en conscience selon leurs lumieres. Monsieur de la Chapelle n'aura point plus de peine à dire, *nos freres les Sociniens*, *nos freres les Anabaptistes*, *nos freres les Manichéens*, que *nos freres de la Confession d'Ausbourg*, c'est toute la substance des Lettres du Theolo-

gien Reformé, de la nouvelle Reforme, dont Bayle est le Patriarche.

Monsieur de la Chapelle débute par une Lettre de quarante pages, qui ne demandoit pas quarante lignes. Il se propose de montrer, (*a*) *que l'écrit du Pere Scheffmacher pouvoit être negligé sans consequence par le parti Protestant*, & que la seule (*b*) *ignorance* ou l'*inatention* des Lutheriens de l'Alsace & des pays circonvoisins, a fondé la nécessité d'une réponse. Il employe pour cela six raisons, 1°. Le Gentilhomme n'avoit pas *besoin de l'assistance de qui que ce soit, pour defendre sa foi contre les attaques de ce Jesuite.* 2°. *Le tribunal de la langue* françoise, où le Pere Scheffmacher cite les Lutheriens, *n'est pas competent, & le refus d'y comparoître ne sçauroit préjudicier à leur cause.* 3°. Cet Auteur *ne fait que repeter des objections mille & mille fois réfutées.*

(*a*) Pag. 1.
(*b*) Pag. 40.

4°. Il ajoûte *au dégoût de la repetition, celui de la malhonnêteté.* 5°. *On a vû* des ouvrages très-*foibles, tels que furent ceux du Philosophe Celse & de l'Empereur Julien* contre la Religion Chrétienne *braver long-tems avec impunité la patience publique.* 6°. Les Catholiques Romains *n'ont jamais opposé la moindre réponse* à plusieurs des *meilleurs livres* de Controverse, qui ont été écrits par des Protestans.

On remarquera l'époque de la composition de cette premiere Lettre. Dans l'exposé de la premiere raison, Mr. le Ministre dit au Gentilhomme : *Ce n'est point pour venir à votre secours, que j'entreprends de répondre aux lettres que Mr. Scheffmacher vous écrivit il y a six ou sept ans.* Toutes les lettres du Pere Scheffmacher ayant été imprimées en 1725. il est clair que Mr. de la Chapelle a écrit sa premiere lettre tout au plus tard en 1732. quoique son livre n'ait été imprimé qu'en 1736. Nous croyons voir la cause de ce retardement dans ces mots, qu'on lit

à la fin de la Préface, *l'Auteur a entre les mains, les approbations des Eglises.* Le Tolerantisme & le Pyrrhonisme de Bayle, en matiere de religion, ne domine pas encore si absolument dans les Eglises prétenduës reformées, qu'il n'y ait eu bien des oppositions à vaincre, pour obtenir leurs approbations en faveur d'un ouvrage, ou ce Tolerantisme & ce Pyrrhonisme sont ouvertement établis.

Mr. le Ministre de la Haye prétend en cet endroit, que pour agir poliment avec ce gentilhomme Protestant, on ne devoit pas lui dire, comme fait le Pere Scheffmacher, qu'il n'étoit *attaché au Luthéranisme que par* (a) *l'impression étrange que font sur lui les préjugés de la naissance & de l'éducation*; ni qu'après avoir connu les preuves solides qui établissent invinciblement la vérité de la Religion Catholique, il ne demeureroit attaché au Lutheranisme, *que par entêtement, & que par fausse*

(a) Page 2.

... Mr. de la Chapelle ne peut disconvenir qu'il y a dans le discours des ménagemens infinis, qui adoucissent la dureté de ces propositions. Un Protestant qui penseroit comme Luther, & un Reformé qui penseroit comme Calvin, les approuveroit; le premier si elles étoient dites à un Sacramentaire, le second si on les adressoit à un Socinien. Il est question de sçavoir si le Pere Scheffmacher, est pour le moins aux mêmes termes avec le Gentilhomme à qui il a écrit, que le Lutherien avec le Sacramentaire, & que le Calviniste avec le Socinien: car si cela est, ce que Mr. de la Chapelle appelle hauteur, mépris, injure, insulte, est le langage de la verité employé par la charité. Mais les raisons du Pere Scheffmacher ne sont rien moins qu'invincibles? C'est ce que Mr. de la Chapelle se hâteroit de montrer, s'il étoit curieux de venir au fait.

La seconde preuve, qu'on pouvoit se dispenser de répondre au Pere Scheffmacher, est comptée pour la

premiere par Mr. le Ministre, *qui* a tourné en compliment celle qui regarde personnellement le Gentilhomme. C'est maintenant une accusation de manege & de finesse contre le Pere Scheffmacher, qui s'est flatté, qu'*un défi fait au Lutheranisme en françois, demeureroit sans réponse*; quoiqu'il ait laissé à ses adversaires *toute liberté de répondre en Allemand*, & qu'il ait promis *de traduire* en François *leur réponse.* Ce n'est là *qu'une plaisanterie*, dit Mr. de la Chapelle; *le Pere Scheffmacher ne manquera jamais de prétextes pour se dispenser de traduire l'ouvrage de son Antagoniste Allemand*; il fera accroire à ceux qui n'entendent point cette langue, que la réponse ne vaut rien, & que ne méritant pas la peine d'une replique elle merite *moins encore la peine d'une traduction.* Que dirons-nous à cela? Que M. le Ministre a un grand talent pour la divination; mais qu'il ne devroit pas s'en servir pour calomnier les gens.

Dans l'exposé de sa troisiéme raison

son, Mr. de la Chapelle est forcé de derendre au Pere Scheffmacher une partie de la justice qui lui est duë. „On doit reconnoître, dit-t-il, „qu'aucun Controversiste, n'avoit „encore donné à cette matiere une „forme plus agréable & plus *se-„duisante.* Il manie son sujet avec „une dexterité merveilleuse il pense „finement, il s'exprime avec élé-„gance. Il pousse ses raisonnemens „avec force. Enfin c'est un homme „d'esprit, qui sçait tout ce qu'il „veut sçavoir, & qui dit bien tout „ce qu'il veut dire. Peut être que si „Bouhours revenoit au monde, il „soupçonneroit que votre Docteur „n'a rien d'Allemand que le nom, „ou n'a fait que prêter son nom à „des plumes francoises, &c., Mais ajoute-t-il, *ce Docteur ne fait que reproduire d'anciennes difficultez avec un apparat nouveau, & s'il est vrai, comme il l'est en effet, que les Protestans y ont deja répondu en divers tems, & en diverses façons, & quelquefois même d'une matiere très-approfondie, & très-triomphante; pour-*

roit-on dire avec equité, si nous ne repondions pas formellement à son livre, qu'on ne sçauroit y repondre. Mr. le Ministre excepte fort sagement le cas, où les anciennes réponses seroient détruites. Et n'est-ce pas ce que le Pere Scheffmacher met dans la derniere évidence, quand il fait voir que ce prétendu approfondissement a prêté des armes insurmontables aux Sacramentaires, contre les Luthériens, aux nouveaux Ariens, contre les Calvinistes, aux Anabaptistes, & aux sectes les plus infames, contre les uns & les autres; N'a-t-il pas démontré que la défaite des plus habiles Protestans & Reformés toujours assûrée par l'usage que font de leurs principes, les chefs des partis les plus detestés, rend certain & incontestable le triomphe des Catholiques? N'est ce pas contre sa propre conscience qu'il allegue ces anciennes réponses, lui qui en sent le foible mieux que personne. On les a faites dans le systême contradictoire de l'esprit particulier & de l'intolernace. Ne reconnoît il point que ces

défenses sont miserables, en abandonnant ce systême absurde, pour recourir à un autre plus conséquent & plus impie, qui est celui de la tolerance, & du Pyrrhonisme ?

Mr. de la Chapelle prendra cette réflexion pour une injure. Mais la vérité n'injurie point, quand elle cede à la nécessité de dire des choses facheuses & désagréables, qui se trouvent être les moyens propres & naturels de maintenir ses droits, & de combattre l'erreur. C'est pourquoi Mr. le Ministre a grand tort de reprocher au Pere Scheffmacher de n'avoir pas réüssi dans les efforts qu'il a faits, pour garder dans la dispute, les regles de la moderation & de la charité chrétienne : quatriéme raison, pour laquelle selon lui on auroit pû se dispenser de répondre au Docteur Allemand. Il paroît ne pas trop bien connoître ces regles. Elles ne défendent point de dire à un homme, qui erre de bonne foi & par le malheur d'une séduction héréditaire où il est né, qu'il est attaché à son erreur par préjugé, ni à ce même

[redacted]

homme, à qui on a repréſenté d
motifs plus que ſuffiſans pour le dé
tromper, qu'il ne reſteroit attach
à ſon erreur, que par entête
ment, & que par une fauſſe hont
Ce qui vient de la pure charité, n
ſçauroit être contre les regles de l
moderation & de la charité, pour
vu que d'ailleurs elles ſoient exac
tement obſervées par la manier
dont cela eſt amené & par les égard
dont il eſt accompagné. Mais l'ad
verſaire du Pere Scheffmacher n
réitere contre lui l'accuſation d
mal-honnêteté envers le Gentilhom
me, que pour y ajouter des plainte
ſur la façon dont il traite dans ſo
écrit les Miniſtres Lutheriens &
Calviniſtes.

Voyons ce qu'exigeoient de lu
à cet égard les regles de la modera
tion & de la charité chrétienne, &
s'il les a tranſgreſſées. Tout ce qu'el
les lui preſcrivoient, ce me ſemble
eſt qu'il n'avançât rien de faux, rie
même d'incertain, rien ſur la foi d
témoins ou d'autheurs récuſables
rien autant qu'il ſe pourroit faire qu

chacun ne pût verifier par ses yeux, & qui ne fût tiré des enseignemens mêmes de ces faux Pasteurs, rien d'étranger à la matiere qu'il avoit à traiter, rien qu'il eût recherché avec affectation, & qu'il pût omettre sans nuire à sa cause. Il devoit outre cela éviter les termes durs, qui signifient plus que ne demande le sens nécessaire à la preuve. Car *le style aigre & desobligeant* n'est pas celui qui blesse par des traits qu'on ne peut interdire à la verité sans la désarmer, mais c'est celui qui n'a d'autre fin ni d'autre effet, que de déplaire & de choquer. Mr. de la Chapelle a usé de ce style avec profusion, & il a tout le tort du monde, s'il se flatte d'avoir en cela rendu la pareille au Pere Scheffmacher. Ce Pere ne s'est pas cru obligé de sacrifier par politesse des raisons essentielles, quoiqu'il en resultât peut-être, que les Ministres n'ont ni probité, ni droiture ni conscience. Entre les moyens qui lui servoient à désabuser le Gentilhomme, il n'a pas jugé à propos

de ſupprimer ceux qui étoient capables de faire perdre à ce Lutherien toute ſon eſtime pour les perſonnes qui l'abuſoient. S'il les a employés avec force, il s'eſt abſtenu avec ſageſſe des excès, où la malignité & le goût Rapſodiſte emporte ſouvent M. de la Chapelle, nous le laiſſerons s'y complaire, nous ne le ſuivrons point dans des écarts inutiles. Il eſt queſtion des Lettres du Pere Scheffmacher, & non pas des extraits de libelles calomnieux, dont Mr. le Miniſtre a vuidé ſon porte-feüille pour enfler ſon livre. Il ſuffira ici de faire cette remarque. Dans le tems de la premiere ſéduction des peuples, que le poiſon des héreſies de Luther & de Calvin a infectés, les ménagemens envers les Miniſtres, n'étoient ni convenables, ni permis; & les Miniſtres *du premier caractere* c'eſt-à-dire, qui valoient preſque les héreſiarques, méritoient moins d'être épargnés que les autres. On étoit forcé alors de ſe conduire ſelon cette maxime de Saint François de Sales

(a) *C'est charité de crier au loup, quand il est entre les brebis, voire où il soit.* Nous n'avons point cette idée des Ministres d'aujourd'hui. Ils joüissent de la proye que leurs prédecesseurs ont faite, sans causer d'allarmes au troupeau fidele. Ils occupent les postes, que le crime de ces injustes ravisseurs ont fondés, & où le malheur de la naissance, qui leur est commun, avec ceux qui sont sous leur conduite, les a placés.

Enfin la cinquiéme & la sixiéme raison de Mr. de la Chapelle consistent dans des memoires qu'il a recüeillis pour servir à l'histoire des livres qu'on a attaqués que fort tard, ou qu'on a point du tout attaqués. Sur quoi nous n'avons rien à dire, sinon qu'il va lentement au fait. Si les lecteurs sont plus hâtés que lui, sa seconde lettre exercera encore plus leur patience que la premiere.

Mr. le Ministre se propose dans sa seconde lettre de développer *en*

(a) Introduction à la vie devote, chap. 29.

général le peu de bonne foi, qui r
dans l'écrit du Pere Scheffmacher
premier trait qu'il en découvre
le défi que fait ce Jesuite à ses ad
saires de lui répondre suivant
méthode & un plan qui rédu
l'impossible. Le second est une f
protestation de sincerité, accom
gnée d'une imprécation & d'ur
ment. Ces deux accusations
graves; la derniere sur tout est
rible. Si ce sont deux calomnies
nifestes, sur qui tombera le sou
de ne craindre ni Dieu ni les h
mes? Seroit-ce une badinerie d
re, que Mr. de la Chapelle ma
d'abord son peu de bonne foi
même? Il avoit déclaré dans sa
face qu'il étoit autant ennemi de
pétitions que du goût Rapso
& il commence ici par douze
des pages, où il ne fait qu'a
fier la meilleure partie de ce q
mis dans sa préface Cette accus
au moins n'est pas si honteuse
lui que celle, je ne dis pas qu'
tente à son adversaire, mais d
se rend digne par les griefs

invente pour l'en charger contre toute sorte de raison.

Les gens d'esprit, qui sont dans l'Alsace, dit le Pere *Scheffmacher*, *qui ne parlent que François, & qui* doivent *juger de la défense ainsi que de l'attaque, ne se payeront ni d'un mot grec, ni d'un mot hebreux, ni de longues digressions, ni de lieux communs, ni de discours vagues, & hors d'œuvre. On voudra des réponses nettes & précises, & qui satisfassent aux difficultés. Il faudra suivre*, ajoute t-il, *l'ordre de mes propositions, en examiner toutes les preuves, & faire voir le foible de chacune.* Cette methode & ce pl n réduit Mr. le Ministre à l'impossible ? il le faut croire puisqu'il le dit, non pas à cause des raisons qu'il allegue, & qui consistent dans la difference qu'il trouve entre sa maniere d'écrire, & celle du pere Scheffmacher. La sienne est exacte, juste, précise, rangée, naturelle. La maniere du Pere Scheffmacher, les défauts opposés. Mais en écrivant & citant l'écrit de ce Pere, il

premiere par Mr. le Ministre, qui a tourné en compliment celle qui regarde personnellement le Gentilhomme. C'est maintenant une accusation de manege & de finesse contre le Pere Scheffmacher, qui s'est flatté, qu'*un défi fait au Lutheranisme en françois, demeureroit sans réponse*; quoiqu'il ait laissé à ses adversaires *toute liberté de répondre en Allemand*, & qu'il ait promis *de traduire* en François *leur réponse*. Ce n'est là *qu'une plaisanterie*, dit Mr. de la Chapelle; *le Pere Scheffmacher ne manquera jamais de prétextes pour se dispenser de traduire l'ouvrage de son Antagoniste Allemand*; il fera accroire à ceux qui n'entendent point cette langue, que la réponse ne vaut rien, & que ne méritant pas la peine d'une replique elle merite *moins encore la peine d'une traduction*. Que dirons-nous à cela? Que M. le Ministre a un grand talent pour la divination; mais qu'il ne devroit pas s'en servir pour calomnier les gens.

Dans l'exposé de sa troisiéme raison

son, Mr. de la Chapelle est forcé de defendre au Pere Scheffmacher une partie de la justice qui lui est duë. „On doit reconnoître, dit-il, „qu'aucun Controversiste, n'avoit „encore donné à cette matiere une „forme plus agréable; & plus *se-* „*duisante.* Il manie son sujet avec „une dexterité merveilleuse il pense „finement, il s'exprime avec élé- „gance. Il pousse ses raisonnemens „avec force. Enfin c'est un homme „d'esprit, qui sçait tout ce qu'il „veut sçavoir, & qui dit bien tout „ce qu'il veut dire. Peut être que si „Bouhours revenoit au monde, il „soupçonneroit que votre Docteur „n'a rien d'Allemand que le nom, „ou n'a fait que prêter son nom à „des plumes francoises, &c., Mais ajoute-t-il, *ce Docteur ne fait que reproduire d'anciennes difficultez avec un apparat nouveau, & s'il est vrai, comme il l'est en effet, que les Protestans y ont deja répondu en divers tems, & en diverses façons, & quelquefois même d'une matiere très-approfondie, & très-triomphante; pour-*

proche sur l'écrit du Docteur Allemand, & par cette ruse empêcher, s'il étoit possible, qu'on ne songe à les remarquer dans son ouvrage.

Venons au prétendu faux serment. Le Pere Schaffmacher en appelle au grand jour du jugement de Dieu pour attester sa sincerité. Il ajoute: » Je puis bien vous dire „ avec l'Apôtre, *Ex sincerit ate sicut* „ *ex Deo*, *coram Deo*, *in Christo lo-* „ *quimur*. Nous vous parlons avec „ toute la sincerité possible. *Sicut ex* „ *Deo*, comme ayant charge de „ Dieu, par l'interêt que nous pre- „ nons à sa gloire & à votre salut. „ *Coram Deo*, comme étant en sa „ présence, & faisant une attention „ serieuse à l'œil qui nous éclaire, „ & qui pénetre les replis les plus „ cachés de notre cœur. *In Christo*, „ & au Nom de Jesus-Christ, pour „ prévenir, s'il est possible, la per- „ te d'une ame, qui a été rachetée „ de son sang. „

Figurez-vous tout ce qu'un Juif incredule & obstiné auroit inventé de noirceur, pour faire un crime à

l'Apôtre de ce serment ; la malice du Ministre de la Haye remplit exactement cette idée, sans respect pour le Docteur des nations, dont le Théologien Allemand adopte les sentimens & les paroles, pour s'en servir dans une occasion aussi grave & aussi importante que celle qui a fait tenir ce même discours à Saint Paul ; Mr. de la Chapelle ose dire que *cette maniere de prevenir les lecteurs ne convient guerre qu'à des écrivains, qui sentent que leur bonne foi peut être suspecte.* Il feint d'être épouvanté d'une telle démarche, & fort embarassé sur le parti qu'il doit prendre, ou d'opposer serment à serment, ou de prouver que le Pere Scheffmacher est *le plus grand de tous les fourbes.* Il renonce par religion au premier parti comme le Juif hypocrite auroit fait, & par une charité pharisaïque, il se détermine de telle sorte au second, qu'il met *à l'écart la personne* de ce Jesuite, pour rejetter toute la fourberie, sur le compte de la compagnie dont il est membre, c'est-à-dire, sur sa per-

sonne, & sur une infinité d'autres. Est-il question d'entrer en preuve ? Une déclamation vague aboutit à deux exemples, par lesquelles notre Auteur se flatte de rendre si palpable la fausseté du serment, *que les personnes les plus simples s'étonneront de ne s'en être pas apperçuës.* Cependant un homme sensé n'y verra que des raisonnemens gauches à la maniere des Rabbins.

Le Pere Scheffmacher voulant persuader au Gentilhomme Lutherien qu'il est separé de la veritable Eglise de Jesus-Christ commence ainsi son discours : *Je declare d'abord que je n'entends ici par le mot d'Eglise de Jesus-Christ autre chose que la societé des fideles, fondée par Jesus-Christ, étenduë par les Apôtres, continuée par la posterité des premiers Chrétiens, perpetuée jusqu'à nous par les enfans des fideles, gouvernée par des Pasteurs héritiers aussi bien de la foi, que du siege de leurs prédecesseurs, répanduë par toute la terre, visible en tout tems par l'exercice des fonctions du ministere sacré.*

M. de la Chapelle se propose de faire voir par ce premier exemple, que le Pere Scheffmacher est un fourbe, & qu'il a fait un faux serment. Voici comme il s'y prend. Il remarque que cette définition est contestée par les Protestans, ce qui la rend *précaire*. Il soutient que plusieurs termes qu'on y employe sont susceptibles de plusieurs sens, ce qui la rend équivoque, Il y trouve quelques reticences essentielles, ce qui la rend captieuse, C'est la matiere de son raisonnement.

Comme on ne peut nier que la définition ne soit précaire, M. de la Chapelle avoit à montrer qu'elle ne doit pas l'être; & que le Pere Scheffmacher en a usé malicieusement, comme si elle ne l'étoit pas, il y procede en cette maniere. Une définition qu'on pose pour un principe incontestable, ne doit-on pas être précaire; & on en use malicieusement comme si elle ne l'étoit pas, quand on ne l'appuye d'aucune bonne preuve, & qu'on fait un faux-semblant de la prouver. Or le Pere

Scheffmacher pose la définition
un principe inconteſtable ; il
l'appuye d'aucune bonne preuve
il fait un faux-ſemblant de la p
ver. La verité eſt que le Doć
Allemand avance quatre ou
propoſitions, pour établir l'
qu'il a donnée de l'Egliſe, & a
les avoir déduites, il parle de la ſ
au Gentilhomme : *Tout autant*
propoſitions qu'il faut juſtifier, ca
compte que vous n'en recevrez au
ſans de bonnes preuves, & que
ne me paſſerez rien ſans y être ſ
par les termes les plus clairs &
plus précis de l'Ecriture. Mais M
la Chapelle dit, que le Pere Sch
macher n'a point tenu parc
& il aſſure que ce Pere n'a
prouvé, ou du moins que ſes p
ves ne ſont point ſuffiſantes. C

niſtre, non ſeulement que le Pere Scheffmacher n'a rien prouvé, ou n'a prouvé rien qui vaille, mais que cet Allemand n'a pas même eu d ſſein de prouver les propoſitions qu'il a avancées, & que ce ſont de pures conſéquences qu'il a prétendu tirer de ſa définition de l'Egliſe. De-là M. le Miniſtre n'a t-il pas le droit le plus légitime de conclure; donc la définition du Pere Scheffmacher ne doit point être précaire, comme elle l'eſt effectivement, & ce Pere a uſé malicieuſement de cette définition, comme ſi elle n'étoit pas précaire; donc il eſt un fourbe.

On a été juſtement étonné des équivoques que M. de la Chapelle imagine dans cette définition. Croit-il qu'on ignore que l'art de ſophiſtiquer eſt non ſeulement l'art de mettre des équivoques dans ſes diſcours, mais encore plus l'art de trouver des équivoques tant qu'on veut dans les diſcours des autres. Il doute ſi, ſous le nom de *Fidelles*, le Pere Scheffmacher ne comprend point *les enfans qui meurent ſans baptême?*

Si dans la Societé des Fidelles, «
a été fondée par Jesus-Christ,
Pere renferme *ceux qui sont vr*
Chrétiens par la pureté de la Foi
des mœurs ? Si dans cette même
cieté, que ce Pere declare être v
ble, il met ceux qui sont Chréti
par la profession exterieure du Ch
tianisme ? En un mot pour conva
cre le Pere Scheffmacher d'être
fourbe, M. de la Chapelle fait
syllogisme de la même trempe
le précedent. Le voici: Un Aut
a dessein de tromper, quand il ch
sit des termes équivoques pour
composer une définition qui lui
de premier principe. Or c'est le p
cedé du Pere Scheffmacher; car i
évident qu'il choisit les termes d
il compose la définition de l'Egl
& il les choisit équivoques, puis
M. de la Chapelle y remarque
sieurs sens; il les choisit pour en
re une définition qui lui sert de
mier principe: ce point vient d'
décidé au tribunal de M. le Mini
de la maniere que l'on a vû. D
le Pere Scheffmacher à dessein

tromper, & il est un fourbe.

La façon dont M. de la Chapelle montre que la définition de l'Eglise donnée par le Pere Scheffmacher est captieuse, paroîtra encore plus extraordinaire. M. le Ministre voit ce défaut dans les équivoques qu'il a subtilement imaginés, lorsque le Pere Scheffmacher dit, que l'Eglise de Jesus-Christ est celle qui a été *toujours gouvernée par des Pasteurs heritiers aussi-bien de la Foi que du Siege de leurs Predecesseurs.* Cette proposition démontrée par le P. Scheffmacher, devient la majeure d'un syllogisme que fait ce Pere; dont voici la mineure. Or les Papes ont toujours eu le premier rang & l'éminence de l'autorite parmi ces Pasteurs; donc l'Eglise des Papes est la vraye Eglise de Jesus Christ. M. de la Chapelle, accoutumé à raisonner comme nous l'avons vû, ne devoit pas manquer de trouver à redire à ce raisonnement, qui blesse les regles de sa Logique. Il juge que les termes de la mineure devoient être emploïés dans la majeure, & que pour éviter

une équivoque captieuse, au lieu *des Pasteurs*, on devoit mettre *les Papes*; il juge en un mot que le Pere Scheffmacher devoit dire: *L'Eglise de J C. est celle qui a été toujours gouvernee par les Papes, Or les Papes ont toujours gouverné l'Eglise de Jesus-Christ; donc l'Eglise des Papes est la vraie Eglise de Jesus-Christ.* L'équivoque captieuse que M. le Ministre remarque dans le mot *toujours* n'est pas moins ridicule; car soit qu'on parle du tems de l'origine, ou du tems de la succession, il est vrai que les Papes ont toujours gouverne l'Eglise de Jesus-Christ, puisque Saint Pierre est le premier Pape.

Pour ce qui est du second exemple de la fourberie du Pere Scheffmacher, M. de la Chapelle le découvre & le montre avec le même succès dans ces paroles du Docteur Allemand *Tous les Catholiques s'accordent à reconnoître, pour regle de Foi, la parole de Dieu expliquee par l'Eglise; or l'Eglise, je parle de l'Eglise enseignante, n'est ni le Pape,*

seul, ni le Concile sans le Pape: mais c'est le Corps des Evêques joint à leur Chef: tel Corps joint au Chef est infaillible. C'est ce que tout Catholique se fait un devoir de croire. Pour ce qui est de l'infaillibilité du Pape, . . les sentimens des Catholiques sont partagés sur cela. Mais ceux là mêmes, qui tiennent pour cette infaillibilité . . . . . n'en font pas pour cela un article de Foi, ils ne regardent leur sentiment que comme une opinion, &c. M. de la Chapelle trouve dans ces paroles deux faux exposés, qui n'ont pû être faits que de gaïeté de cœur, & qui décelent la fourberie du Pere Scheffmacher. Mais n'en déplaise à M. le Ministre, le premier est de son invention; il l'enchasse habilement dans le texte de son adversaire, pour en former un syllogisme du même goût & de la même trempe qu'à son ordinaire. Ecoutez, c'est M. de la Chapelle qui raisonne. Lorsqu'après ces mots, *Tel Corps joint au Chef est infaillible*; le Pere Scheffmacher ajoute, *c'est ce que tout Catholique se fait un*

devoir de croire ; il est censé assurer du ton le plus affirmatif, que *tous les Catholiques se font un devoir de croire que ce n'est ni le Pape seul, ni le Concile qui est infaillible.* Or il sçait que cela est faux, & qu'*il y a d'un côté un grand nombre de Catholiques qui se font un devoir de croire que le Concile seul sans le Pape est infaillible ; & de l'autre côté qu'il y a aussi un grand nombre de Catholiques qui se font un devoir de croire que le Pape est infaillible.* Donc le Pere Scheffmacher est un fourbe. Que le Lecteur fasse un peu d'attention à la majeure & à la mineure de ce syllogisme ; car la dialectique de M. de la Chapelle est ici des plus singulieres. Le Pere Scheffmacher ne dit nullement,& il n'assure en aucune façon que *tous les Catholiques se font un devoir de croire que ce n'est ni le Pape seul, ni le Concile sans le Pape qui est infaillibles ;* il dit & il assure seulement que *tous les Catholiques se font un devoir de croire que le Corps des Pasteurs, joint au Chef est infaillible.* Il y a donc un insigne mensonge dans

ces paroles de M. de la Chapelle : *Le Pere Scheffmacher nous assure du ton le plus affirmatif, que tous les Catholiques se font un devoir de croire que ce n'est ni le Pape seul ni le Concile sans le Pape qui est infaillible.* Monsieur le Ministre est un faux & infidelle écho de ce prétendu *ton le plus affirmatif* ; & si le devoir *de croire que le corps des Pasteurs joint au Chef est infaillible* n'est pas la même chose que le devoir *de croire que ce n'est ni le Pape seul ni le Concile sans le Pape qui est infaillible*, il est évident que le ton affirmatif du Pere Scheffmacher est la même chose qu'une imposture de Monsieur de la Chapelle ; tel est le mérite de la majeure du syllogisme de Monsieur le Ministre. Et que dire de la mineure ? Monsieur le Ministre y confond la préférence qu'on donne à une opinion permise sur une autre également permise, avec le devoir qu'on se fait de croire un Article de Foi. Sa Dialectique qui l'aveugle sur la fausseté de sa majeure, & qui le porte à supposer que la mineure seu-

le à besoin de preuve, lui fait faire cet étrange écart dans la maniere dont il la prouve. Selon Bellarmin, dit-il, il y a divers sentimens touchant l'infaillibilité du Pape & des Conciles. *Ceux qui enseignent que le Concile est au-dessus du Pape, pensent que les Conciles géneraux legitimes ne peuvent errer même avant la Confirmation du Pape.* Et le même Bellarmin met pour quatriéme sentiment touchant l'infaillibilité du Pape, que le Pape *ne sçauroit en aucune maniere definir quoique ce soit d'heretique de ce qui doit être cru de toute l'Eglise.* Or Bellarmin marque assez clairement, que ceux qui tiennent ces deux sentimens contraires, n'en font point des Articles de Foi, mais Monsieur de la Chapelle ne s'en rapporte pas à Bellarmin : son idée est qu'on se fait un devoir de croire comme un Article de Foi tout sentiment qu'on embrasse ; & il est aussi dans l'idée de Monsieur de la Chapelle, que le Pere Scheffmacher est de cet avis. Donc le Pere Scheffmacher sçait, que ce qu'il assure du

ton

ton le plus affirmatif est faux ; donc il est un fourbe.

Ne nous étendons pas davantage sur ce point. Qu'est-il necessaire d'examiner avec quel pitoyable artifice Monsieur de la Chapelle fait venir ici la Constitution *Unigenitus* ? Tous les Prélats & tous les Docteurs Catholiques de France, qui ont écrit pour la défendre, déclarent que son autorité est indépendante de la question de l'infaillibilité du Pape, & qu'ils ne la soutiennent que comme un jugement du Corps des Pasteurs, qui adherent à celui de leur Chef. Les raisonnemens de Monsieur de la Chapelle sont trop heteroclites, pour persuader à un homme droit & sensé, qu'ils sont tous des fourbes. Pour contredire les Ultramontains qui n'ont jamais cessé de parler, comme Bellarmin, de l'opinion contraire à l'infaillibilité du Pape, *Hæc sententia non est propriè hæretica*, &c. Monsieur le Ministre ne raisonne pas, il se contente de mentir ; il dit au Gentilhomme Lutherien : *C'est un fait constant, Monsieur, & que*

votre Docteur Allemand n'ignore pas, que c'est desormais dans sa Communion, parmi les Partisans de la Bulle, & principalement à Rome, non une opinion, mais un Article de Foi, que le Pape est superieur au Concile, que c'est en lui seul personnellement que reside l'infaillibilité de l'Eglise enseignante, &c. Par ces paroles, Monsieur le Ministre assure, que non seulement les Ultramontains, mais generalement tous les Partisans de la Bulle font un Article de Foi de l'infaillibilité du Pape. On lui fait grace de ne point appercevoir que c'est là une conclusion qu'il tire ; obligé de reconnoître l'impudence du mensonge, on lui épargne le ridicule du raisonnement. Cette seconde Lettre finit par une longue satyre contre la morale des Jesuites. Il ne faut point lire cette moitié du premier Tome de Monsieur de la Chapelle, si on veut se persuader qu'*il lui est impossible de battre la campagne & d'écrire dans le goût Rapsodiste.*

ARTICLE CVII.

HISTOIRE DES REVOLUTIONS de France, où l'on voit comment cette Monarchie s'est formée, & les divers changemens qui y sont arrivés par rapport à son étenduë & à son gouvernement. On y a joint des Remarques Critiques & les Fastes des Rois de France, depuis Clovis jusqu'à la mort de Loüis XIV. *Par M. de la Hode, 4. vol. in-12. Tom. I. depuis Clovis jusqu'à Loüis le Faineant; Tom. II. depuis Hugues Capet jusqu'à Loüis XIV. Tom. III. contenant les Fastes depuis Clovis jusqu'à la mort de François I. Tom. IV. contenant les Fastes depuis Henri II. jusqu'à la mort de Loüis XIV. A la Haye, chez Pierre Gosse & Adrien Moëtjens.* 1738.

SI l'Auteur, caché sous un nom Hollandois, n'a prétendu que nous donner un Ouvrage plus singulier qu'estimable; s'il a moins vou-

lu nous apprendre ce qu'il ſçavoit bien que perſonne n'ignoroit, que le combattre, & étonner par la nouveauté de ſes remarques ; on peut l'aſſurer que le ſuccès ſurpaſſe ſes eſpérances, & que ſon Livre, d'un côté, dans ce qu'il contient de commun, montre parfaitement l'abus que l'on fait tous les jours de la preſſe, & de l'autre, juſtifie juſqu'où peut aller la liberté de penſer, quand elle n'eſt arrêtée par aucun frein.

Ces Révolutions de France, n'ont d'impoſant que le titre qui les annonce, c'eſt tout à l'ordinaire, au moins pour la premiere & la ſeconde Race, un Abregé, un Extrait de notre Hiſtoire, fait d'après Daniel, Mézeray, ou nos autres Hiſtoriens, ſuivant que l'examen, & peut-être le caprice, ont conduit la plume de l'Auteur ; pour la troiſiéme Race les faits y ſont reſtrains aux Regnes les plus longs & les plus agités, à nos guerres des Croiſades, à celles contre les Anglois, & aux premieres en Italie ; car depuis François premier juſqu'à nous, tout eſt extré-

nt tenir un rang considerable
le plan de M. de la Hode, &
r la meilleure partie de son at-
on. Il ne l'a pas pensé. Il n'a
ensé non plus qu'il n'étoit pas
à fait judicieux de raisonner
nous de l'Histoire de France,
ie des autres Histoires. Elles
ont étrangeres dans l'origine,
continuent toujours de l'être
a multitude, nous n'y pre-
amais qu'un interêt borné;
ous ennuyeroient communé-
lans le grand détail, nous y
ions presque toujours des

Républiques sous le nom de Révolutions ; ils se sont reposés sur d'autres du soin d'occuper les Sçavans & les personnes éclairées ; ils ont choisi simplement ce qui étoit du ressort du plus grand nombre, & ce qui ne pouvoit manquer de contenter généralement le goût & la curiosité. C'est ce qui a fait la fortune de ces sortes d'Ouvrages, autant & plus peut-être que la délicatesse de stile avec laquelle ils sont écrits pour la plûpart.

Mais l'Histoire de France, du moins à ce que nous croyons pouvoir assurer, n'a pas ces avantages. Elle est le berceau de nos connoissances. En ouvrant les yeux à la raison, nous les ouvrons en même temps à ce que nous sommes, & à ce que furent nos Peres. Des methodes sans nombre, des abregés de toutes les façons exercent notre mémoire ; nous les apprenons par cœur, & dans un âge plus mur, nous perfectionnons par la lecture des grandes Histoires, & de tant d'autres Ouvrages qui concernent

...tion, ce que la premiere
...tion, n'avoit qu'ébauché. Il
...onc plus question pour nous
...évolutions domestiques qui
...plaisent & qui nous instrui-
...surtout quand on se borne à
...us repéter que ce que nous
...s déja, & ce que nous avons
...out. On dira que l'Auteur s'est
proposé d'écrire pour nous
...ur les Etrangers; la raison se-
...ensible, si nous n'avions à y
...r que les Etrangers qui sça-
...tre langue, ont comme nous,
...s Histoires générales, la res-
...de nos excellens abregés, qui
...beaucoup plus de choses &
...up mieux que Monsieur de
..., quoique pourtant il n'écrive
...

...raisons, auront encore plus
... pour les deux derniers vo-
...qui ne contiennent que les
...le la Monarchie; tout leur
...est d'avoir à peu près ajusté
...es aux évenemens, comme
...trouvent par tout ailleurs,

d'avoir ou resserré ou copié les faits, suivant les occasions, & selon qu'il convenoit à ce dessein. On a bien de la patience, quand on s'adonne à cette espéce de travail & quon lui sacrifie avec son tems la liberté de son génie.

Ce qu'il y a de plus particulier dans le Livre de M. de la Hode, c'est l'affectation avec laquelle il répand des doutes sur la vérité de tout ce que nos Auteurs anciens & modernes, nous apprennent de l'origine & des progrès de notre Monarchie, & c'est véritablement la Partie curieuse de son Ouvrage.

Selon lui, rien n'est plus fabuleux que cette premiere & seconde Race de nos Rois. Les commencemens de la troisiéme, sont-ils plus vrais. Philippe le premier de ce Nom, est celui qu'il reconnoît incontestablement pour la tige de la Maison Royale. Il regnoit aux environs d'Orleans, & c'est de-là qu'il a jetté les fondemens de cette Monarchie, que ses accroissemens tan-

tôt lents, tantôt rapides ont portée au dégré de gloire où nous la voyons aujourd'hui.

Quel étoit donc l'état de la Gaule dans les temps antérieurs à la décadence de l'Empire? La plûpart des Villes abandonnées par les Romains se rétablirent dans leur premiere liberté : chacune se gouvernoit par des regles particulieres, & par les Loix qu'elle jugeoit à propos de faire pour sa tranquillité & sa conservation. Reünies par des intérêts communs, elles se prétoient mutuellement du secours dans les occasions. Ces Républiques particulieres, en formoient une génerale, lorsqu'il s'agissoit de la gloire ou du salut de la Nation entiere. La Ville d'Autun, avoit la prééminence sur les autres, & il paroît qu'elle veilloit plus particulierement à la défense commune. Tous ces Rois, toue ces Empereurs dont on nous a fait l'Histoire, ou n'ont jamais existé ou n'étoient que des Chefs de Troupes auxiliaires, à qui par reconnoissanes on déferoit des titres glorieux dans

les Médailles que l'on frappoit, ‹
à qui en même temps on assigno
des récompenses considerables, do
on faisoit aussi mention.

M. de la Hode appuye son syst
me sur une suite de Médailles q
ne peuvent s'expliquer, selon lui
qu'en supposant ce qu'il avanc
Chaque Lettre de la Legende, «
le commencement d'un mot. Air
l'assemblage de plusieurs Lettres q
l'on prenoit par erreur pour un no
propre, quoiqu'il fut souvent co
traire aux premieres regles de
Grammaire, est une suite de mc
qui forment un sens complet : p
exemple, ce que l'on avoit pris po
Clovis, signifiera que dans telle c
casion les Habitans d'une telle Vi
payerent un tribut à un tel qui le
avoit rendu de grands services.

Cette maniere de prouver dire
te, est confirmée par une autre i
directe & plus étenduë, c'est-à-di
par un examen critique de la pl
part des faits que l'Histoire no
donne pour incontestables, do
quelques-uns sont faux manifest

ment, & dont tous sont destitués de la plus legere vraisemblance.

Nous n'entrerons point ici dans la discussion exacte de cette opinion, trop singuliere pour avoir des Partisans, & nous nous contenterons de quelques observations générales qui feront sentir où que l'Auteur a peu connu les hommes, dans la plûpart des raisonnemens dont il se sert, ou qu'il conclut communément, comme on parle dans l'école, *à dicto secundùm quid ad dictum simpliciter.* Tel acte de ce temps-là, porte des caractéres évidens de fausseté, donc tous ceux de la même datte, sont sujets à ce reproche, & méritent pareillement d'être réprouvés. Tel fait dans un Livre, est alteré, romanesque, controuvé, si l'on veut; donc tous les autres qu'il rapporte, doivent être enveloppés dans la même proscription. Venons à quelque détail plus particulier.

1°. En supposant que le raisonnement reüssisse à infirmer ou à détruire les événemens que l'Histoire

nous a transmis depuis tant de siécles, sera-ce par l'explication arbitraire de quelque Médailles, que l'on parviendra à nous faire connoître la vérité ? Et de quel droit après avoir, pour ainsi dire, renversé notre point d'appui, prétendra t'on forcer notre créance, assujettir notre jugement, & nous priver de la liberté de penser par nous-mêmes, dès qu'on nous enlevera les regles qui nous captivoient auparavant ? Ce seroit bien alors le cas, d'appliquer & de rendre plus générale la maxime, *quidlibet audendi semper fuit aqua potestas*. Chacun doit avoir le privilege d'avancer ses conjectures & de les hazarder avec confiance ; & comme il est certain que l'honneur & l'amour propre ne nous permettent gueres de renoncer à nos idees, & que ce que nous donnons d'abord pour une simple conjecture, devient bientôt une preuve victorieuse, quand on nous le dispute, il est clair que l'on verra sur ces sortes de matieres, le principe une fois établi, autant de sisté-

mes differens, qu'il y aura d'esprits assez courageux pour se frayer une nouvelle route. A cela que gagnera la vérité? Elle ne sera que plus enveloppée, & les plus sages, s'ils ne revenoient pas aux premieres idées, renonceroient du moins à la trouver.

2°. Ce n'est pas un seul Auteur qui rapporte les mêmes faits; ils forment par leur nombre une chaîne respectable. Les premiers ont ils eu un dessein formé de tromper? Les autres ont-ils cru sans aucun examen? Ils vivoient ou pendant ou après les temps dont ils donnoient l'Histoire. De maniere ou d'autre il paroît également impossible qu'ils ayent voulu ou pu tromper dans la totalité des faits qu'ils rapportent. Il n'en est pas des évenemens, des actions, comme des opinions métaphysiques; sur celles-ci, on peut en imposer à la multitude susceptible, par sa foiblesse, des impressions les plus étranges; sur les autres, on ne persuadera pas l'Artisan le plus grossier, & on ne

l'amenera point à croire le contraire de ce qu'il aura vu. Si ces Auteurs vivoient, dans le temps même qu'ils écrivirent, peut-on concevoir qu'on leur eut laissé la liberté de substituer à l'Histoire de misérables Romans; s'ils n'ont écrit qu'après, la même difficulté revient à peu près; il y avoit une tradition établie sur l'origine de la Monarchie. Quelque ignorant que put être le siécle, avoit-on perdu toute trace des époques antérieures? Ignoroit-on de qui on tenoit les biens que l'on possédoit, & d'où l'on venoit? La barbarie la plus épaisse, n'admet pas cette stupidité? Il n'y auroit eu qu'un cri contre cet attentat? Et assurément dans le grand nombre de ceux qui pouvoient écrire, quelqu'un auroit pris la plume pour venger la vérité du mensonge. En sappant tous ces Auteurs, on sappe donc tout à la fois la tradition même orale, & l'on nous réduit à douter de tous les faits historiques, contre lesquels il seroit aisé de retourner ces mêmes raisonnemens.

3°. Est-on fondé à rejetter des singularités, quand elles nous sont attestées par un torrent d'Auteurs? Est-il probable, dit M. de la Hode, que dans ce qu'on appelle la premiere Race, on ait eu la simplicité de diviser le Royaume, en autant de parts, qu'un Roi avoit de fils? Ne sentoit-on pas que par là on s'exposoit à des guerres continuelles? Les peuples imbéciles, pouvoient-ils soutenir le poids d'une domination aussi malheureuse? Quel caractére horrible que celui de ces Princes qui s'égorgoient sans pitié, & qui joignirent à une ferocité dont on voit peu d'exemples, une hypocrisie & une perfidie encore plus grande. Brunehaud & Fredegonde étonnent encore davantage avec cette varieté prodigieuse d'incidens & de scenes tragiques, occasionnée par leur ambition & leurs emportemens? Est-on moins frappé du personnage si indécent de ces Rois indolens, qui ne conservoient de la Royauté qu'un nom sterile, tandis que des Maires orguëilleux joüis-

ſoient ſans contradiction de toute l'autorité qui y eſt attachée ? Ces Exploits de Charles Martel, & ceux du Roi Pepin ſon fils, les Victoires de Charlemagne, ſa Domination étenduë depuis le Nord de l'Europe juſqu'à ſon Midi, ſes Voyages en Italie, & les Ambaſſades qu'il reçut de l'Empereur d'Orient; la bonté ſtupide de Loüis le Débonnaire; & ce qu'il eut à ſouffrir de ſes Enfans, de ſes Sujets, des Evêques ſurtout; la foibleſſe inconcevable de ſes Succeſſeurs; la décadence preſque ſubite de cet Empire ſi floriſſant, les invaſions des Normands, & les circonſtances merveilleuſes dont elles ſont accompagnées, & tous ces événemens paroiſſent à M. de la Hode un tiſſu de puerilités mépriſables, & d'abſurdités, à la croyance deſquelles, tout eſprit ſenſé ſe refuſe. Nous l'avouërons avec candeur. Rien ne nous paroît plus legerement avancé que cette eſpéce de difficulté que l'on nous oppoſe, & nous ne voyons rien que de fort ordinaire, dans ce qui jette

notre Auteur dans un étonnement si grand.

Nous conviendrons avec lui qu'il peut y avoir beaucoup d'exagération dans la plupart de ces recits ; les Historiens de ce tems-là, plus hommes encore que dans celui-ci, c'est-à-dire, moins eclairés & plus emportés ont pu grossir leurs portraits, & les charger à l'excès ; ils ont adopté peut-être trop legerement des relations infideles, ils y ont mêlé des anecdotes fabuleuses ; l'ignorance & la superstition, leur auront rendu vraisemblable ce que la critique la plus superficielle n'auroit eu garde d'admettre ; si ces méprises & ces erreurs arrivent encore tous les jours parmi nous, pourquoi balancerions-nous à les reconnoître dans ces siecles voués plus particulierement aux préjugés & à la sotte simplicité ; mais ces considérations en nous portant à ne croire qu'avec précaution, ne peuvent ni ne doivent nous porter à rejetter le fond même des choses. Et de quoi, l'experience ne nous montre-t-elle pas de nos jours mê-

mes que les hommes sont cap..bles ? Les opinions les plus déraisonnables se réalisent dans la pratique, on se conduit par les principes les plus extravagans, & la multitude s'égare dans le sein même des lumieres & de la raison : nous osons le dire sans crainte d'en être démentis par les gens instruits. Que l'on ramasse tout ce que l'histoire des deux derniers siecles fournit de singulier, d'opposé au bon sens, éloigné des idées communes, de contraire à l'humanité & aux principes vertueux ; il en résultera un total de faits aussi incroïables, que ceux que l'on trouve dans l'histoire des deux premieres races. On y verra tout à la fois des caracteres credules, jusqu'à l'idiotisme, & feroces jusqu'à la fureur, reglés dans leurs mœurs, & impies dans leur créance, faisant servir la religion à leurs passions, & justifiant par ses décisions leur ambition insatiable. Ce qui est établi dans les Monarchies d'Orient, est-il moins extraordinaire que les coûtumes de notre nation dans ses commence-

mens ? Est-il plus simple qu'un grand Seigneur à son avenement au Thrône, sacrifie tous ses freres à sa sûreté, ou les retienne dans une rigoureuse captivité, qu'il ne l'étoit alors qu'un pere partageât sa succession entre ses enfans, & se livrât à un penchant que la nature autorisoit, sans trop reflechir sur les inconveniens qui pourroient en resulter pour le bonheur des peuples ? Les invasions des Normands, sont-elles aprés tout plus difficiles à persuader, que les conquêtes des Turcs, & que la fondation de cet Empire qui se soutient en apparence contre toutes les regles, & qui est composé d'un mêlange de peuples qui obéïssent également, mais qui ont à part leur religion, leur langue, & leurs coûtumes sans se confondre. Ce detail nous meneroit trop loin. Nous ne faisons que l'indiquer; avec une induction plus étenduë, on en sentira toute la force contre les prétentions de M. de la Hode.

Il est donc bien plus naturel de s'en tenir aux faits, qui nous sont

généralement attestés, & de n'être surpris de rien de la part des hommes en genre d'inconséquence & de travers. Le Pyrrhonisme permis de l'Histoire ne peut jamais avoir lieu avec quelque prudence, que par rapport aux ressorts des grands évenemens qui s'ensevelissent dans les ombres du Cabinet, aux mysteres d'une politique qui couvre toutes ses vûës de la dissimulation la plus profonde, aux relations des faits qui nous viennent par des canaux suspects; la raison veut que communément nous admettions le fonds de l'Histoire, sans prendre sur nous d'en garentir la forme & les ajustemens. Nous ajoutons même que les précautions doivent être plus grandes, pour ce qui regarde les tems éloignés. Il est aisé de concevoir que la verité déja altérée par l'ignorance ou la passion des premiers Ecrivains, a dû l'être souvent de plus en plus, à la multitude de plumes grossieres, venales, interressées, qui se sont relayées, pour nous la transmettre. Telles sont les

ıs lesquelles la critique
fermer; au delà elle ne
que des précipices ?
pas précisément & seur
: deux premieres races,
nmencemens de la troi-
e notre Auteur fait la
ne fait pas absolument
sur tout le milieu de
ere, il n'en laisse du
re aucune partie qu'il
& qu'il n'égratigne. Est-ce
roirez, par exemple, ce
enfans que l'on donne à
ros. Il n'y a jamais eu se-
naisons de Dreux, ni de
, ou du moins celles qui
e nom n'ont rien de com-
la maison Royale. La
: ces voyages de nos Rois
Sainte, lui paroissent jus-
pects, aussi bien que ces
mbreuses qu'ils traînoient
à travers un chemin im-
ces flottes qu'ils équi-
s avantures de Louis le
de sa femme Eleonor,
te plus digne du badinage
, que de la gravité de l'his-

toire. Tout ce qu'on nous raconte de S. Louis, eſt à peu près de la même valeur. Où l'Angleterre bornée à elle-même, & ſans le ſecours de l'Ecoſſe, pouvoit-elle prendre toutes ces troupes que l'on nous compte avec tant d'emphaſe, & avec leſquelles elle ſubjugoit ſeule la France? Quelle foi peut-on avoir à tous ces grands treſors que l'on donne à nos Rois, dans des temps où l'argent étoit auſſi rare que l'on ſçait? Voilà une partie des ſoupçons que M. de la Hode répand ſur la moyenne partie de notre hiſtoire. S'il y en a quelques-uns d'importans, nous pouvons répondre que le plus grand nombre ne mérite qu'une attention médiocre, & qu'il y en a pluſieurs que l'on peut réfuter ſans craindre de réplique.

Si l'Auteur ne reſpecte preſque plus aucun de nos Hiſtoriens; s'il maltraite nommément beaucoup le P. Daniel, il ne fait pas plus de grade aux Auteurs qui ont brillé dans la ſcience diplomatique, & il n'eſt point ébloüi en particulier de la ré-

putation du fameux P. Mabillon. Il attaque plusieurs des Actes approuvés par ce Sçavant, & il faut avoüer que la confrontation exacte des dattes & des époques qu'il raproche & qu'il combine, le rend quelquefois redoutable dans ce genre de combat. Il passe en revûë, avec la derniere séverité, une multitude de Chartres, qui sont les titres les plus glorieux de quelques Communautés. Nous n'avons garde de dire qu'il a raison, mais aussi nous ne voulons pas qu'il nous accuse de le condamner sans aucun examen; nous renvoyons aux Parties interessées cette discussion, qui demande une étenduë que nous ne pouvons lui accorder dans ces Mémoires.

ARTICLE CVIII.

LES PSEAUMES PARAPHRASE'S, Suivant le sens litteral, & le sens Prophétique; par un Prêtre solitai- A Paris, *ruë S. Jacques, chez* Gregoire Dupuis, *à la Couronne d'Or*; Charles Osmont, *à l'Olivier*; Loüis Dupuis, *à la Fontaine d'Or.* M. DCCXXXVIII. *Trois*

Vol. in-12. Tom. I. pages 588. T. II. pag. 484. T. III. p. 566.

LE pieux Auteur qui a consacré le repos de sa solitude à expliquer ces divins Cantiques, a rendu, par ce travail, un service d'autant plus estimable, que l'usage des Pseaumes est plus fréquent dans l'Eglise, & l'intelligence plus difficile. Combien, en effet, de ceux qui les recitent tous les jours, les lisent, à peu près, comme l'Eunuque de la Reine *Candace* lisoit le Prophete *Isaïe*, sans y rien comprendre.

Il est vrai que les prieres des Fideles ne perdent rien ni de leur mérite, ni de leur efficace, pour n'être pas entenduës de ceux qui les font, pourvû qu'ils prient avec l'attention & les dispositions convenables; surtout si c'est l'Eglise qui leur met à la bouche les paroles qu'ils prononcent, & qui prie avec eux. Mais outre qu'il ne sieroit pas à bien des gens de faire l'aveu de l'Eunuque, quelle consolation n'est ce pas pour toutes sortes de personnes, d'entrer dans

entimens que les Pseaumes
, & d'y reconnoître les my-
ils annoncent ?
:t, dit le nouvel Interpré-
: fidelle y trouve tout ce qui
ugmenter, affermir & con-
sa vie spirituelle. Dieu lui
là si grand, si aimable, si
de ses loüanges, & de toutes
ections, que nul autre ob-
la peut toucher. Elle y ap-
à l'adorer .... à le benir en
ems .... à célébrer sa gloi-
ses adorables perfections, à
rer qu'en lui .... à le re-
er de ses graces & de ses
, à chanter les merveilleux
de sa bonté, & de ses mi-
rdes, à redouter ses Juge-
, à méditer sa sainte Loi,
els sont les Pseaumes de sen-
& d'instruction morale. Ils
que tous rapport à quelque
ent, ou à quelque circons-
: la vie du Saint Roi, qui
ou le sujet, ou l'occasion. Ils
nent même très-souvent des
de J. Ch. & de son Eglise,

si sensibles, & si reconnoissables qu'un Chrétien, qui en voit l'accon plissement, ne peut s'y méprendr Cette vûë éleve ses pensées de l'om bre & de l'image, aux grands objet qu'elle lui révéle; elle anime, ell affermit sa foi, elle excite sa ferveu elle soutient sa pieté. Aussi notr Ecrivain ne manque-t-il point d'oc casion de faire remarquer ces rap ports & ces figures.

Mais il est des Pseaumes directe ment & purement prophétiques que l'Auteur a *cru avec les Peres, & les plus Sçavans Interprétes, devoi expliquer entierement de Jesus-Chris & de son Eglise, parce qu'ils n'on certainement point d'autre objet*, & qu'ils renferment les preuves les plu claires & les plus convaincantes de Mysteres de notre sainte Religion preuves qui ont soumis l'Univers l'Empire de Jesus-Christ, & que lui même, & ses Apôtres ont produites pour forcer les plus incrédules d reconnoître en lui le Divin Messie si long tems auparavant annoncé pa les Prophétes. Dans ceux-ci „ l'E

„ gliſe inſtruite par ce divin Epoux,
„ reconnoît ſes profonds abaiſſe-
„ mens, & la gloire de ſon triom-
„ phe. Elle remarque les afflictions
„ dont il veut l'éprouver, & les
„ couronnes qui doivent être la ré-
„ compenſe de ſes combats & de ſes
„ victoires. On y adore le fils uni-
„ que du Très-Haut dans le ſein de
„ ſon Pere; & le Pſeaume CIX.
„ exprime d'abord ſi clairement ſa
„ génération éternelle, que lui mê-
„ me en cite le premier Verſet, pour
„ engager les Phariſiens à conclure
„ qu'il eſt Dieu. On voit dans les
„ autres ſon premier avenement,
„ où, revêtu de la nature humaine,
„ il paroît ſur la terre. On l'y ſuit,
„ comme pas à pas, dans les diffe-
„ rens miſteres de ſa vie mortelle;
„ & dans les fonctions de ſon Sacer-
„ doce. La conduite de ce divin
„ Redempteur y eſt ſi bien repreſen-
„ tée, que les Apôtres en ont tiré
„ leurs plus ſolides raiſonnemens,
„ pour convaincre ſes ennemis qu'il
„ étoit l'eſperance d'Iſraël. Il y gé-
„ mit ſous le poids de nos iniqui-

„ tés, il y souffre pour les expier de-
„ vant Dieu Prêt à rendre le
„ dernier soupir, il le prie de
„ ne pas permettre que sa chair
„ sacrée éprouve la corruption du
„ tombeau. Il y ressuscite glorieux
„ & triomphant. Il y remonte au
„ Ciel chargé des dépoüilles du
„ monde & de l'Enfer. On y ad-
„ mire la descente de son Esprit
„ Saint, la gloire de son Regne, &
„ le pouvoir absolu qu'il exerce sur
„ toutes les Créatures. On y recon-
„ noît le miraculeux établissement
„ de l'Eglise sur les ruines de l'Ido-
„ latrie, &c. „ Et voila l'idée que nous devons avoir de ces Sacrés Cantiques, inspirés au Roi Prophete; idée sublime & touchante, qui en rend la lecture infiniment interessante pour tous les vrais Fideles. Mais combien seroient privés de cet avantage, sans le secours d'un bon Commentaire qui leve le voile qui leur dérobe la connoissance de ces Mysteres?

L'Auteur, dans le plan qu'il s'est formé, a suivi le texte de la Vulga-

eu different de la version des Septe. *parcequ'elle est plus communément reçûe dans l'Eglise*; on pouvoit :, parcequ'elle est la seule que glise ait declarée autentique. Il n'a cru néanmoins devoir négliger que les expressions du texte orial ont de plus énergiquue & plus propre à déveloper les isées du Prophéte. D'abord il ıne dans l'Argument, ou Sommire, une idée générale du ume qu'il explique. Il marque, ant qu'on peut le connoître, ou onjecturer avec fondement, quel est le sujet, à quelle occasion il é composé, les vûës principales l'Esprit Saint semble avoir eûës l'inspirant à David, ou à d'au-; les Mysteres qu'il figure, ou il prédit. Il y joint quelquefois courte analyse; & c'est lorsque seaume est susceptible d'un sens nédiat, & d'un sens spirituel. La aphrase expose ensuite les pen-; & les sentimens du Prophete ne maniere noble, lumineuse, ne d'onction, qui éclaire, qui

éleve l'eſprit du Lecteur ; qui l'attache, & lui fait trouver du goût dans une lecture, & dans des prieres où le cœur, faute de pareils éclairciſſemens, auroit ſouvent fort peu de part.

Les titres qui ſe liſent à la tête des Pſeaumes, ne ſont pas ce qu'il y a de moins difficile à entendre. Cependant l'explication de ces titres répand ſouvent de la lumiere ſur les Pſeaumes mêmes : elle en fait connoître ou l'occaſion, ou l'objet, & le deſſein de l'Auteur inſpiré en les donnant à la Synagogue. Auſſi notre Interpréte a-t-il eſſayé de les éclaircir autant que le permet leur briéveté énigmatique, & une conſtruction ſouvent embaraſſante.

Cette Paraphraſe réuniſſant tous les avantages qui ſe trouvent ſéparément dans un grand nombre d'autres qui ont paru juſqu'ici, ſuffira à ceux qui ne cherchent, en liſant l'Ecriture, qu'à s'inſtruire ſobrement & à prendre les ſentimens des prieres que l'Egliſe leur preſcrit, ou que la Pieté a miſes en uſage.

Au reste, il ne faut pas s'attendre à trouver par-tout dans l'interprétation de cette partie des Livres Saints, l'une des plus obscures & des plus difficiles, une clarté & une évidence qui dissipe tous les nuages, & qui fixe irrevocablement l'intelligence des Pseaumes, aux seuls sens que notre Interpréte adopte, ou qu'il propose, il est bien éloigné lui-même d'exiger une telle soumission pour le choix qu'il a fait : il suffit que ses explications, dans les textes dont l'Eglise, ou l'évidence n'ont pas déterminé le sens, soient plausibles & probables, fondées sur des rapports certains & connus, sur le sentiment des Peres & des Interprétes Catholiques, dignes de l'Auteur Sacré, & de l'Esprit Saint qui l'a inspiré. C'est ce qu'il nous paroît avoir heureusement executé.

Pour achever de faire connoître l'utilité de cet Ouvrage, peut-être souhaiteroit-on que nous en missions sous les yeux des Lecteurs quelque endroit qui peut servir à ce dessein, & donner cette satisfaction. Le Pseaume XXVIII, qui se presente, nous

paroît propre à remplir cette idée. Il porte pour titre : *Psalmus David in consummatione Tabernaculi* : „ Pseau-
„ me de David, pour la perfection
„ du Tabernacle. Ces derniers mots,
„ dit notre Auteur, qui ont été ajou-
„ tés au texte original, ont fait croi-
„ re à Saint Jerôme que David avoit
„ composé ce Pseaume, lorsqu'a-
„ près avoir achevé le Tabernacle,
„ il y plaça l'Arche du Seigneur.
„ D'autres l'ont regardé comme un
„ panégyrique de la Toute-puissan-
„ ce de Dieu. . . . . Il paroît même
„ assez naturel de le rapporter au
„ tems que Dieu fit tomber sur les
„ terres d'Israël une pluye abondan-
„ te. . . . . qui fit cesser la famine,
„ (*II. Reg. XXI.*) dont le Royau-
„ me étoit affligé depuis trois ans.
„ Cette pluye de bénédiction ren-
„ dit à la terre sa fécondité. on vit
„ renaître l'abondance & la joye, &
„ & l'on peut croire que ce Pseaume
„ fut une action de graces du Roi,
„ & de son Peuple, pour cet heu-
„ reux évenement.

Le Pseaume commence par ces

fferte Domino, filii Dei,
omino filios arietum, &c.
la Paraphrase, qui ne dé-
as, ce semble, ce que nous
annoncé. „ O Israëlites,
fidele, qui reconnoissez
ur votre Pere ; & vous en-
Forts & des Puissans, qui
especter comme les Dieux
e, venez offrir des victimes
re absolu de toute la Na-
, pour lui témoigner vo-
noissance, faites immoler
es Agneaux sur ses Autels.
3. *Vox Domini præparantis*
revelabit condensa. „ C'est
oix dont le bruit éclatant
ite les Biches, & les dis-
cette frayeur, à se déli-
leurs Faons avec plus de
Elle pénétre jusques dans
sombres forêts ; elle en
obscurité, &c.
9. *Dominus diluvium in-*
acit, & sedebit Dominus
rnum. „ Le Seigneur tou-
nos miseres, a jetté sur nous
d de tendresse & de com-

„ paſſion. Cette pluye abondante, „ qui, comme un petit déluge, s'eſt „ répandue ſur nos terres, pour les „ rendre fécondes, en eſt un témoi- „ gnage ſenſible. Il ne véut pas nous „ perdre, mais nous tenir dans ſa dé- „ pendance, en nous faiſant ſentir „ le beſoin que nous avons de lui. . . „ On verra les Princes & les Grands „ de la terre dépouillés les uns aprés „ les autres de leur autorité; la gloi- „ re qui les environne diſparoîtra. „ Mais quelque révolution qui arri- „ ve dans le monde, le Seigneur en „ ſera toujours le maître, & ſon regne „ tranquille s'étendra dans toute l'é- „ ternité.

Verſet 10. *Dominus virtutem populo ſuo dabit ; Dominus benedicet populo ſuo in pace.* „ C'eſt de ce „ puiſſant Monarque, que le peu- „ ple qui lui eſt fidele doit recevoir „ toute ſa force, pour n'être point „ abattu dans le tems de l'affliction. „ C'eſt du Seigneur qu'on doit at- „ tendre toutes ſortes de biens, & „ on goûtera dans le ſein de ſon „ adorable Providence, toutes les

„ douceurs d'une paix profonde, &
„ d'une heureuse tranquillité. „

Contentons nous de cet échantillon, pour le sens littéral. „ Mais „ ce n'est pas le seul qui convienne „ à ce Pseaume. Il ne falloit pas aux „ Juifs terrestres & charnels, dit le „ Commentateur, des objets moins „ sensibles, & moins liés avec les „ intérêts de leur vie temporelle, „ pour les engager à recourir à „ Dieu, & à le remercier de ses „ biens, que ceux qui font la ma„ tiere du Pseaume dont nous ve„ nons d'expliquer le sens littéral. „ Mais ce premier sens n'est qu'un „ voile qui nous cache de plus hauts „ mystéres, & des instructions plus „ importantes, plus dignes de l'es„ prit saint qui animoit le Prophete. Aussi l'Eglise se sert-elle de ce divin Cantique, pour exciter dans le cœur de ses enfans des mouvemens de reconnoissance, en voyant les merveilleux effets de la voix du Seigneur dans la predicatiou de l'Evangile. „

Verset 8. „ La voix du Seigneur,

„ dont le bruit éclatant épouvante
„ les Biches, n'eſt pas moins pro-
„ pre à étonner les pécheurs, & à
„ jetter dans leur ame cette crainte
„ ſalutaire, qui leur fait produire
„ de dignes fruits de pénitence &
„ de ſalut. Elle leur donne la vîteſſe
„ & la légereté des Cerfs, pour cou-
„ rir dans la voye des commande-
„ mens. Elle découvre ce qu'il y a
„ de plus profond dans les ames, &c.

Verſet 9. „ Le Seigneur a envoïé
„ ſur la terre un déluge de bénédic-
„ tions & de graces. Nous avons été
„ lavés & purifiés dans les larmes &
„ le ſang qu'il a verſé avec tant d'a-
„ bondance. Mais que ne lui devons-
„ nous pas pour les biens ineffables
„ qu'il ne ceſſe de répandre ſur nous
„ dans cet heureux ſéjour, où il ſa-
„ tisfait ſi pleinement nos deſirs?
„ O torrent des délices, dont la
„ ſource ne peut tarir! &c. C'eſt
„ donc en vain que les impies refu-
„ ſent de porter le joug du Seigneur,
„ il n'en ſera pas moins le maître
„ durant l'éternité....

10. „ Pour vous, Peuple fidele,

„ qui êtes les enfans de Dieu, & „ les membres de son Eglise, vous „ recevrez de lui tous les secours „ dont vous avez besoin pour vain- „ cre les obstacles qui se rencon- „ trent dans la voye du salut...... „ Il vous comblera de ses bénédi- „ ctions & de ses graces. Vous goû- „ terez à son service une paix pro- „ fonde, & ce doux calme, que le „ monde ne peut vous offrir, & qui „ ne sera qu'un avant-goût du re- „ pos éternel que vous trouverez „ dans le sein de sa gloire.

ARTICLE CIX.

OBSERVATIONS SUR La Construction de la Carte de l'Archipel, dressée au dépôt des Plans & Journaux de la Marine, pour servir aux Vaisseaux du Roi; par ordre de M. le Comte de Maurepas. 1738.

LEs raisons qui nous obligerent l'année passée, de rendre compte au Public des principales remar-

ques obſervations, dont nous nous étions ſervi pour la conſtruction de la nouvelle Carte reduite de la Méditeranée, à cauſe de ſa difference avec toutes celles qui avoient paru juſqu'alors, nous déterminent aujourd'hui à donner une Courte Analyſe de celle de l'Archipel.

Quoiqu'il ſoit très-difficile de mettre ſous les yeux les divers materiaux mis en œuvre, leurs differentes combinaiſons, & les raiſons qui nous ont déterminé dans le choix; nous tâcherons de les expoſer avec le plus d'ordre, & le plus ſuccinctement qu'il ſera poſſible.

Avant que d'entrer dans ce détail, il ne ſera pas inutile de faire un leger examen des Cartes que les diverſes Nations de l'Europe ont faites pour la Navigation de l'Archipel, afin de faire connoître le peu de rapport qu'elles ont entr'elles, & la néceſſité où l'on étoit d'en entreprendre la correction.

Nous ne parlons pas des anciennes Cartes, les erreurs dont elles ſont remplies les ont fait abandon-

ner il y a long-tems; il ne s'agit ici que de celles données au Public depuis environ une vingtaine d'années par les Anglois, les Hollandois & les François.

Il y a une Carte de l'Archipel en très grand point dans l'Atlas Hollandois, ou le Flambeau de la Mer, imprimé à Amsterdam en 1718. chez Vankeulen : l'Auteur a joint à cette partie, comme à toutes les autres de son Recueïl, la description des Côtes, Ports, Rades & Isles, y marquant les routes & distances d'un lieu à un autre, & la latitude des principaux Caps.

Notre prévention en faveur des Cartes Hollandoises, nous l'a fait examiner avec plus d'attention; mais le rapport parfait & suivi que nous avons trouvé entre la Carte & les routes, distances & latitudes qu'il rapporte, & que nous en avions d'abord extraites avec soin, nous ont suffisamment prouvé que les remarques avoient resulté de la Carte, bien loin que la Carte eût été dressée en conséquence des Journaux,

Mémoires & Observations des Navigateurs les plus pratiques de cette Mer, comme on va le démontrer.

1°. On trouve sur cette Carte à environ cinq lieuës au Sud du Golfe de Monte-santo, une Isle assez considerable, puisqu'il lui donne trois lieuës & demie de long, sur deux de large, que l'Auteur appelle Lanio. Dans ses remarques il en donne la latitude, avec deux routes; l'une du Golfe de Volo à cette Isle, l'autre de ladite Isle à celle de Lemnos; croiroit-on, après cela, que *Lanio* n'existe point ? C'est cependant un fait certain & connu de tous les Navigateurs.

2°. Les latitudes ne sont pas plus fideles, & on ne peut pas présumer qu'on y aît suivi aucunes observations; en voici la preuve. La latitude des Dardanelles est, selon cet Auteur, de 39. degrés 37. minutes, & il les place en conséquence sur sa Carte. M. de Chazelles, Ingenieur du Roi pour la Marine, de l'Académie des Sciences, a observé à terre aux Chateaux-neufs la hauteur du

Pole, & l'a trouvée de 40. degrés 9. minutes: voilà donc une erreur de 32. minutes, qui tombe non-seulement sur cette partie, mais qui se répand sur toutes les côtes & Isles voisines.

La latitude de Salonique y est marquée de 40. degrés 5. minutes. Le P. Feüillée, Astronome connu, l'a observée de 40. degrés 41 minutes: voilà donc encore une erreur trouvée de 36. minutes, qui font 2. lieuës marines de France de 20. u degré.

Il y en a plusieurs autres qu'il est inutile de rapporter; les exemples q'on vient de citer sont suffisans our faire connoître que les routes, stances & latitudes, données dans t Atlas Hollandois, n'ont aucun ndement, & qu'elles ne peuvent s servir à apuyer sa Carte.

Ce qu'on vient de dire sur la Car- Hollandoise de l'Archipel, se peut alement appliquer à celle que les nglois en ont donnée dans leur At- , sous le nom de Pilote Anglois, iprimé à Londres, édition de 32.

1°. Les observations de latitudes n'y sont pas plus justes; la Ville de Serigo en l'Isle de ce nom y est marquée par les 36. degrés 22. minutes, & l'Observation astronomique de M. de Chazelles la détermine à 36. degrés 10. minutes.

La latitude des Dardanelles, observée par ce même Astronome, est de 40. degrés 9. minutes, la Carte Angloise les place par 40. degrés 25. minutes : mais si ces deux points sont placés trop nord, Salonique y est placé trop sud, de même que plusieurs autres parties, & Smirne y est placé juste; en faut-il davantage pour répandre une erreur considérable sur les gissemens & la situation générale des Côtes & des Isles?

2°. La longitude y est également défectueuse; en voici la preuve. Par les Observations astronomiques faites pour déterminer la longitude de Salonique & celle de Smirne, on trouve que Smirne est environ 65. lieues plus Orientale que Salonique; mais suivant la Carte Angloise, cette différence seroit de plus de 80. lieuës;

eur de plus d'un cinquiéme
ſtances Eſt & Oueſt.
rre Françoiſe de Berthelot,
ſque tous nos Navigateurs ſe
n'eſt pas plus exacte : nous
ſpenſerons d'en faire l'éxa-
nous jetteroit trop loin, &
oit qu'une répétition de ce
nt de dire ſur les Cartes An-
Hollandoiſes ; nous remar-
ſeulement que la Canée &
ſont placées 26. minutes
, Smirne environ 20. & Sa-
lus de 30. minutes, tandis
autre côté les Dardanelles
leur latitude. Il y a auſſi les
reurs en longitude que dans
Cartes précedentes, ſi elles
lus conſidérables ; comme
e de le vérifier.

SE DE LA CARTE.

ſervations aſtronomiques
nme elles doivent être, la
baſe de notre Archipel.
née, Candie, Smirne, Sa-

Ionique (*a*), le Mile (*b*) & Constantinople (*c*), sont déterminées par des Observations de latitude & de longitude. Le Serigue (*d*), Athenes, Négrépont (*e*), les Dardanelles (*f*), & Rhodes (*g*), ne le sont qu'en latitude; voilà les points fixes d'où nous sommes partis, & qui nous ont servi à assujettir toutes les remarques, relévemens des terres, & routes faites & données par les Navigateurs d'un lieu à un autre, de même que les Cartes & Plans levés en différens tems par les Ingénieurs, Pilotes & autres.

Après les Observations astronomiques, les Relévemens des terres nous ont le plus guidé, pour la position des principaux Caps, & les gissemens de ce nombre prodigieux d'Isles.

(*a*) Par le Pere Feüillée.
(*b*) Par le même, & par le Pere Laval.
(*c*) Par M. Chazelles.
(*d*) M. de Chazelles.
(*e*) Vernon, astr. Anglois.
(*f*) Chazelles.
(*g*) Le Pere Feüillée.

Voici ce que nous entendons par les Relévemens.

Un Navigateur, qui se trouve à la vûë de plusieurs terres, observe avec une Boussole destinée à cet usage, à quel air de vent chaque Isle, pointe, ou Cap lui demeure, & à quel distance il s'en estime : ainsi en suivant cette Observation, on placera les lieux relevés dans leurs vrais gissemens & distances : que si ces mêmes points se trouvent relevés par plusieurs Navigateurs, à différens airs de vent, & différentes distances, & que les rayons visuels se réunissent toûjours aux points indiqués, sans différence sensible, on ne peut point douter que les triangles formés par leurs intersections, n'ayent une sorte de précision géométrique, sur laquelle on puisse conter dans l'emploi qu'on en fait pour la construction des Cartes.

Sur quoi nous croyons devoir rapporter une exemple. Un Navigateur a (*a*) relevé *l'Isle de Serigotto*

(*a*) Journal de la navigation du Vaisseau le Tigre en 1728.

à l'entrée de l'Archipel. au S. O. 5^{d}. O. à 6. lieuës, & le Cap Spada en Candie au S. $\frac{1}{4}$ S. O. 5^{d}. S. Un autre (*a*) a relevé le Cap Matapan au N. $\frac{1}{4}$ N. E. a dix lieuës, *le Serigotto* à l'Est, l'Isle du Cerigues à l'E. N. E. le Cap S. Jean en Candie au S. E. $\frac{1}{4}$ E. Relevé (*b*) *le milen de Serigotto* au S. $\frac{1}{4}$ S. E. 5^{d}. E à neuf lieuës, les Couffes au Sud Sud-Ouest, à quatre lieuës, le bout du Nord du Serigue au N. $\frac{1}{4}$ Nord Ouest à trois lieuës. Les Dragoniers au S. O. $\frac{1}{4}$O. à une lieuës & demie, l'Isle de Cervi au N. O. 4^{d}. N. à cinq lieuës, & le Cap S. Ange au N. $\frac{1}{4}$ N. E. à trois lieuës & demie. *Relevé le Serigotto* (*c*) à l'E. N. E. 5^{d}. N. à 8. lieues, & l'Isle de Cerigue au N. $\frac{1}{4}$ N. E. Relevé (*d*) le Cap S. Ange au Nord à cinq lieuës, *li Serigotto* au S. $\frac{1}{4}$ S. E. l'Isle de Pori au S. 5^{d}. E. la partie du Sud du Serigue à l'O. $\frac{1}{4}$ S. O.

(*a*) Le solide 1724.
(*b*) L'Acquilon 1735.
(*c*) Par le Pere Feüillée.
(*d*) Le Diamant 1735.

5d. S. la partie du Nord du Cerigues au N. O. ¼ O. l'Isle de Cervi au N. ¼ N. O. Relévé (*a*) le Cap S. Ange au NNO. 3d. O. à trois lieuës, *le Serigotto* au Sud &c. Releve (*b*) le Cap S. Ange au S. O. ¼ O. 2d. O. à deux lieuës, Bellepule au N. N. E. 5d. N. à neuf lieuës, la pointe de l'O. de *Serigotto* au Sud, &c. Relevé (*c*) le Cap S. Ange à l'O. N. O. à trois lieuës, *le Serigotto* au Sud 5d. O, le mille, &c. Relevé (*d*) le Cap S. Ange au N. O. ¼ O. à deux lieuës & demie, le Cap Matapan à l'Ouest, *le Serigotto* au Sud.

On trouve donc que l'Isle *de Serigotto* est déterminée par neuf Relévemens différens, qui s'étendent aussi à beaucoup d'autres points, & qui se servent de preuves les uns aux autres : ainsi sans pousser plus loin ce détail, on se contente de dire que nous avons plus de 460.

(*a*) Le Diomant 1735.
(*b*) L'Acquilon 1735.
(*c*) Le Diamant 1735.
(*d*) Le Diamant 1735.

Points relevés dans notre Arcl
formans des Triangles, qui
chainent les uns avec les autr
lient toutes nos parties ensе
Outre ces Relévemens nous a
encore les routes faites ou do
par les Navigateurs, qui se mc
à plus de 50. Le tout a été
porté sur une Carte dressée
effet, afin de les exposer aux
en citant les journaux & les r
ques des Navigateurs, d'où no
avons tirées; & que nous nous l
toûjours en p... de montrer a
qui en seroient curieux.

Après cette exposition, il ne
reste que peu de chose à dii
le détail de notre Carte.

L'Isle de Candie est placé
vant deux observations astro
ques de latitude & de long
faites à la Canée & à Candi
contour, étendue, & gissem
la côte, est tiré, comme no
vons dit dans l'analise de la
de la Méditerrranée, d'une
en très-grand point, dressée en
par le sieur Roussin Ingenie
Hydro

Hydrografe, comparée avec les Plans particuliers de diverses parties de l'Isle levés par le sieur Guerrier Hydrografe.

L'Isle du Cerigue, côte de la Morée voisine, & le Golfe de Napoli de Romanie, sont tirés d'une Carte particuliere levée Géométriquement dans presque toutes ses parties lors de la campagne du Vaisseau l'Aquilon en 1735., assujetie à l'observation Astronomique de latitude faite à la Ville du Cerigo. Cette partie se trouve encore fortifiée d'un nombre prodigieux de relévemens des principaux Caps, Isles & pointes; le Cap saint Ange, par exemple, se trouvant rélévé des 14. points differens, & pour surabondance de preuve, nous avons les routes du Mile au Cap Spada données par le Mercure en 1721; du Cap saint Ange au Mille, faites par l'Aquilon en 1735; de Napoli de Romanie au Cap saint Ange par le même; du Cap saint Ange à saint Georges d'Arbres par l'Heureux en 1732, & quelques autres.

différens, lesquels se trouvent croisés avec la derniere justesse par les Relévemens donnés par le sieur Bayle, & par les Pilotes Sabatier & Olivier, & par ceux tirés des Journaux de la Legere, de la Parfaite & de l'Heureux qu'on a déja cité pour d'autres parties.

Le Golphe de Corinthe paroît ici avec un détail qui ne se trouve sur aucune Carte : nous le devons au Pilote Vidal, qui nous en a envoyé le Plan en assez grand point, & que nous avons assujetti à la latitude observée à Athenes.

L'Isle de Negrépont est déterminée par une Observation de latitude faite à la Ville de ce nom ; le contour de l'Isle est suivant les meilleures Cartes, & la principale attention, a été de bien placer le Cap d'Oro; ce que nous avons fait au moyen des routes & relévemens, dont dix points différens portent à ce Cap.

Le Golphe de Salonique est bien différent de tout ce qu'on en a vû jusqu'ici; les Pilotes Gaultier & Vidal en ont donné des Plans assez détail-

lés, que nous avons assujettis à l'Observation astronomique de latitude & de longitude faite à la Ville de Salonique, & aux relévemens faits à la pointe de Cassandre, qui déterminent la position des Isles Schate, Scopoli, Celidroni, Pelerisse, Pipery, Isle du Diable, &c. confirmé par un autre relévement des mêmes Isles, fait sur la pointe du Nord de Squiropoule.

Les Golfes de Cassandre, Monte-santo & Comtessa, sont aussi tirés des Plans particuliers levés par le Pilote Gaultier, qui a beaucoup travaillé dans l'Archipel sous les yeux & par les ordres de M. Saurin Lieutenant des Vaisseaux du Roi. La situation de l'Isle de Tasse avec la côte voisine, Monte-santo & Lemnos, est tirée des remarques faites par M. de Gencien sur le Mercure en 1721.

Le reste de la Côte de Romanie & Golphe de Saros jusqu'au Canal des Dardanelles est dépourvû d'Observations.

Le Canal des Dardanelles est placé suivant l'Observation astronomi-

que de latitude fait aux Châteaux-neufs; Constantinople est déterminé par une Observation de latitude & de longitude; ces deux points emportent le principal gissement de la mer de Marmara, & nous ont servi à assujettir le détail qu'on a de cette Mer, tant dans les divers Mémoires & Journaux, que dans les Cartes & Plans des sieurs Cornillon & de Combes Ingénieurs, & sur celle dressée par le Pilote Olivier dans sa Campagne de 1737.

L'Isle de Metelin, qui sur toutes les Cartes gît Est & Ouest, est jettée sur la nôtre bien différemment: nous la faisons courir presque E. S. E. & O N O; & sa position est déterminée en conséquence de celle du Golfe de Smirne. L'Observation astronomique de latitude & de longitude faite à Smirne, est le point fixe d'où nous sommes partis, pour assujettir le Plan particulier de tout ce Golfe levé en 1687. par le sieur Razaud Ingénieur ordinaire du Roi. Les relévemens nous ont fourni le moyen de lier avec ce Golphe plusieurs

points de l'Isle de Metelin qui se sont trouvés disposés de façon qu'ils nous ont donné avec assez de précision la longueur & le gissement de cette Isle. Ils nous ont aussi servi à concilier les Plans particuliers que nous en avons, & le détail de la Côte de Terre-ferme opposée, qui ne se trouve dans aucune Carte, & dont nous sommes redevables aux remarques de plusieurs bons Navigateurs, & surtout du sieur Agnin Pilote pour l'Archipel & Consul au Mile, qui nous a envoyé beaucoup de Plans & de remarques.

A l'égard de la Côte depuis Samos jusqu'à Rhodes, nous l'avons assujettie à l'Observation astonomique de latitude faite à Rhodes; les routes & relévemens qui nous ont servi à placer ces Isles entr'elles, sont tirées pour la plus grande partie du Journal de l'Espérance en 1731, du Solide en 1724. & de l'Heureux en 1732. & d'autres Mémoires qu'il seroit trop long de détailler.

Enfin nous croyons n'avoir rien négligé de tout ce qui auroit pû nous

fournir quelques nouvelles connoiſ-ſances, ou confirmer celles que nous avions conſulté les Voyageurs curieux & exacts, comme Monſieur Tournefort; Meſſieurs Spon & Wheler; nous avons vû & confronté *lo Specchio del Mare de Maria Levanto* 1634. *l'Iſole più famoſe del Mondo*, par Thomas *Poracchi* 1620. *l'Iſolario di Benedeto Bordone* de 1534. *la Nautica Mediterranea* de *Barthelemeo Creſcentio* 1607. *l'Archipelago con tutte le Iſole*, &c. de *Marco Boſchini* 1558. la Deſcription des Iſles de l'Archipel de *Do. Dapper* 1703. & pluſieurs Portulands manuſcrits.

Malgré tout le travail dont nous venons de rendre compte, nous ne nous flattons pas que notre Archipel ait la précifion néceſſaire, d'autant plus que nous n'avons pas encore travaillé au détail particulier, contour des Côtes, giſſemens des Ports, Rades, Moüillages & Sondes, & que cette Carte-ci, auſſi-bien que celle de la Méditerannée n'eſt faite que pour ſervir de Carte

uniforme, en attendant que les Observations des Navigateurs combinées & faites sur les nouvelles Cartes puissent nous guider pour leur perfection ; nous les prions de vouloir nous faire part de l'examen qu'ils en feront, aussi-bien que de leurs Observations.

ARTICLE CX.

CORRECTION DE DEUX Passages, l'un du Commentaire sur le premier Livre des Rois, attribué à S. Gregoire; *l'autre de S.* Prosper. *Par un Docteur de la Maison de* Sorbonne.

MOnsieur *Witasse*, dans son Traité *de Deo*, Q. XV. Art. II. Sec. II. Argum. IV. Pag. 1280. de l'Edition de *Paris*, chez *Lottin* 1718. pour prouver son sentiment, proposé à la page 1240. *De Predestinatione adæquatè sumptè sumptâ, in statu naturæ corruptæ prorsùs gratuità*, rapporte ainsi un passage qu'il attribue à S. *Gregoire* le Grand

[*Idem*, dit il, (S. Gregoire) *in primum Regum, cap.* 14. *lib.* .*MALI, LI, inquit, NON PEREUNT, NISI QUIA AD VITAM ÆTERNAM PRÆDESTINATI NON SUNT., .. hinc .... Credebant quot quot prædestinati erant ad vitam æternam. Hinc Paulus ; quos præscivit & prædestinavit, & quos prædestinavit, vocavit.. Hinc est quòd volentes Apostoli transire in Asiam, à Sp. Sancto prohibiti sunt. Qui ergò non prædestinati sunt, sivè audiant Doctorum verba, sivè non audiant, vocari in Dei habitaculum nequeunt.*].

Il est à propos de rapporter le passage entier, tel qu'il se lit dans les Editions de S. *Gregoire*. Nous y ajouterons quelques reflexions, qui feront voir combien l'ancien Auteur est éloigné de ce que le nouveau Théologien lui fait dire. On lit dans ce Commentaire les paroles suivantes (Tom. II, Edit. Paris. *in-fol.*) en 1542. li. V. in I. Reg. cap. XIV. v. 45, 46.) „ Et quia sæ„ pè dùm Doctor sibi conscius silet, „ quibusdam ejus subditis maligni „ spiritûs, impia suggerendo non

» silent, sequitur : *Porrò Philis-*
» *tiim abiere in loca sua.* Tacenti-
» bus quidem Doctoribus, in loca
» sua dæmones abeunt ; quia per
» Pastorum silentium non pereunt,
» nisi qui ad vitam æternam præ-
» destinati non sunt. Loca enim dæ-
» monum sunt, quia divina præ-
» scientia in habitaculum Dei præ-
» destinati non sunt. Hinc est, quod
» prædicantibus primis Doctoribus
» dicitur. *Credebant quotquot præ-*
» *destinati erant ad vitam æternam.*
» Hinc Paulus ait : *Quos præscrivit,*
» *& prædestinavit, & quos prædestina-*
» *vit, vocavit.* Hinc est quod vo-
» lentes Apostoli transire in Asiam,
» à Spiritu Sancto prohibiti sunt
» Qui ergò non prædesti nati sunt,
» sivè audiant Doctorum verba, sivè
» non audiant, vocari in Dei habi-
» taculum nequeunt : quia per ne-
» quitiam, in qua sunt ante consti-
» tutionem mundi præcogniti, lo-
» cum in se malignis spiritibus pa-
» raverunt. Benè igitur, dùm inse-
» qui Philistæos cessare dicitur, in
» loca sua dœmones abiisse referun-

„ tur: quia aliquando Dei dispen-
„ satione Doctores tacent, ut illis
„ tacentibus, ii qui Domini non
„ sunt, à malis spiritibus recipian-
„ tur. „] Les autres Editions sont semblables à celle-ci, excepté que celle de *Rome* de 1588. oublie le mot *ait*, après, *Paulus*.

Au reste, *Goussainville*, dans son Edition, prétend que l'ouvrage dont il s'agit ici, n'est pas de S. *Gregoire*, & son sentiment est appuyé d'assez bonnes raisons.

Venons aux Réflexions que nous avons à faire sur ce passage. 1°. M. *Witasse*, en le rapportant, y ajoute le mot, *mali*, qui rend le sens clair, mais hétérodoxe, & Calviniste. En effet, quel Catholique pourroit soutenir cette proposition, qu'on nous donne sous le nom de S. *Gregoire*: *MALI non pereunt, nisi quia ad vitam æternam prædestinati non sunt*? 2°. Le Docteur de *Paris* ne rapporte point les paroles suivantes, qui expliquent le sentiment du Commentateur: *Qui per nequitiam, in qua sunt antè constitutionem mundi*

præcogniti, locum in se malignis spiritibus paraverunt. Paroles directement contraires à l'assertion de M. *Witasse*, & qui la détruisent : Paroles enfin qui devoient d'autant moins être omises, qu'elles sont nécessaires pour expliquer la pensée de l'ancien Auteur, & rendre le sens complet.

On pourroit dire, pour excuser l'addition du mot, *mali*, qu'il ne fait qu'exprimer, ce qui est sous-entendu dans le texte, & qu'il n'ajoute rien au sens. Mais joignant ce mot à ce qui suit dans les exemplaires de S. *Gregoire: MALI non pereunt, nisi quia ad vitam æternam prædestinati non sunt.* On exprime, ainsi que nous l'avons dit, un sentiment hétérodoxe. Voici donc comme il nous paroît qu'il faut lire cet endroit, le retranchement d'une seule lettre, qu'il a été très facile aux Copistes d'ajouter, y répand un jour qui ne laisse, ce semble, aucun doute que ce ne soit la veritable leçon. *Per Pastorum silentium non pereunt, nisi QUI ad vitam æternam prædestinati*

non sunt. „ Il ne périt que ceux qui „ ne sont pas prédestinés à la vie „ éternelle. „ Le sens de ces paroles est clair, il est Catholique, & il convient parfaitement à ce qui suit immédiatement: *Loca enim dæmonum sunt*, (cela s'entend de ceux qui ne sont pas prédestinés) *quia divinâ præscientiâ in habitaculum Dei præordinati non sunt.* La nécessité de cette correction paroît encore par ce qui se lit un peu après: *Qui ergò non prædestinati sunt, sivè audiant Doctorum verba, sivè non audiant, vocari in Dei habitaculum nequeunt; quia per nequitiam, in quâ sunt antè constitutionem mundi præcogniti, locum in se malignis spiritibus paraverunt.* Ne'st il pas évident que, par ces paroles, l'Auteur attribuë la réprobation, ou la non-prédestination des méchans, à leur malice prévûë de Dieu avant la création du monde; au lieu que M. *Witasse* ne les fait périr que parcequ'ils n'ont pas été prédestinés à la vie éternelle: *MALI non pereunt, nisi quia ad vitam æternam prædestinati non sunt.*

Et ces mots: *Qui ergò non prædestinati sunt*, n'ont-ils pas un rapport essentiel & naturel à ceux-ci qui précédent : *Nisi qui ad vitam æternam prædestinati non sunt?* De cette maniere, dnas le passage en question, tout est lié, tout est d'accord, tout est conséquent; au lieu que dans la leçon ordinaire, il n'y a point de liaison nécessaire, ni naturelle entre le premier & le second texte. C'est ce que les P P. Bénédictins semblent avoir eu en vûë; car en cet endroit, à la marge ils ont mis : *Tacentibus Pastoribus qui pereant.* „ Qui sont „ ceux qui perissent par le silence „ des Pasteurs ? „ La réponse à cette question, ne peut être que celle-ci.: „ Il ne périt, par le silence des Pasteurs, que ceux qui ne sont pas „ été prédestiné à la vie éternelle. „ *Per Pastorum silentium non pereunt nisi qui ad vitam æternam prædestinati non sunt.* Ajoutez que la rencontre d'un *a*, après *Qui*, a pû faciment faire joindre cette lettre au mot précedent, & mettre *quia*, au lieu de *qui. Qui ad vitam, &c.* sur-

tout par des Copistes qui écrivoient sou, un Maître qui leur dictoit.

Certainement St. *Gregoire*, si l'Ouvrage etoit de lui, ne se seroit pas écarté de la doctrine des Peres qui l'ont précédé. Les R R. P P. Bénédictins croient que ce Commentaire est tiré des Homélies du S. Docteur sur le premier Livre des Rois, par Claude son disciple. Quoiqu'il en soit, quelques Passages de S. *Prosper* appuieront la correction légere que nous faisons au passage que nous examinons, & nous donneront occasion d'en faire une non moins naturelle, ni moins nécessaire, dans son texte. S. *Prosper* donc (*Respon. ad Object.* XII. *Gallor. Tom.* X. *Edit. Bened. S. Aug. App. Col.* 204. *A.*) s'exprime ainsi, au sujet de la réprobation. *Vires itaque obedientiæ non ideo cuiquam subtraxit, quia eum non prædestinavit sed ideò eum non prædestinavit, quia recessurum ab ipsâ obedientiâ esse prævidit.* Dans la Réponse à la 3^e^ objection (*Ibit. Col.* 199. *B. C.*) il dit: *A sanctitate ad immunditiam, à justicia ad iniquitatem*, à fide ad

etatem plerosque transire non
um est : & tales ad prædestinatio-
filiorum Dei, coheredum Christi
ertinere certissimum est. Quod er-
jusmodi in hac prolapsi mala, sine
ctione pœnitentiæ defecerunt,
ex eo necessitatem pereundi
erunt, quia prædestinati non
; sed ideo prædestinati non sunt,
tales futuri ex voluntariâ præ-
atione præsciti sunt. S. *Prosper*
ibuë donc pas la réprobation des
nes à un décret antécédent,
à leur malice, à leurs péchés
us de Dieu. Eh ! comment S.
ire auroit-il avancé cette pro-
on prédestinatienne : „ Les
échans ne périssent, que parce
'ils ne sont pas prédestinés à
vie éternelle. „ *Nisi quia ad*
n æternam prædestinati non sunt ?
ment auroit-il contredit la Tra-
n & les Peres dont il suivoit si
ement les traces ?

ans le même sens, S. *Prosper*
icore: *Quod autem promisit Deus,*
s est & facere: ut & qui sal-
vr, ideo salvi sint, quia illos

voluit Deus salvos fieri ; & qui pereunt, ideo pereant, quia perire meruerunt. (*Sentent. sup. Capit.* VIII. *Gallor.*) Et ailleurs : *Sacramentum enim baptismatis, quo omnia prorsùs peccata delentur, etiam in eis verum est, qui non sunt in veritate mansuri ; & ob hoc, ad vitam veram non sunt prædestinati.* (*Sentent. Sup. Capit* 2°.)

Ces passages, & sur tout le dernier, servent à corriger un autre endroit du même Saint, qui a été mal lû jusqu'à présent. C'est dans la Réponse à la seconde objection des Gaulois. L'Auteur y parle ainsi, suivant notre correction. *Igitur sicut bona opera ad inspiratorem eorum Deum, ita mala ad eos sunt referenda qui peccant. Non enim relicti sunt à Deo, ut relinquerent Deum : sed reliquerunt, & relicti sunt ; & ex bono in malum propria voluntate mutati sunt. Atque ob hoc, licet fuerint renati, fuerint justificati, ab eo tamen qui illos tales præscivit non sunt prædestinati.* L'Edition de *Griffe* en 1539 celle des P P. Bénédictins, Tome. X. de S. *Augustin*, col. 199 de l'Appendice.

mettent *ab hoc*; l'Edition de *Paris* de 1671, *ab hac* &c. Tout cela ne fait point un sens raisonnable, & il est évident par la conformité avec le passage pécédent, & avec la doctrine de S. *Prosper*, par la suite du discours, qu'il faut lire *ob hoc*.

XI. *de Juin* 1737.

Recherches sur la Maniere d'inhumer des Anciens, à l'occasion des Tombeaux de Civaux en Poitou. Par le R. P. R. Prêtre de la C. de J. A Poitiers, chez Jacques Faucon. M. DCCXXXVIII. In-12.

Ce Livre paroît écrit avec soin, & contient de bonnes Recherches. Il se vend *à Paris* chez Bordelet, ruë S. Jacques.

Le Sieur *Baradelle* vient de construire deux nouveaux Cadrans verticaux, suivant la pratique expliquée dans ces Mémoires, au mois d'Août dernier. Ce sont le 7e & le 8e Le septiéme est pour Bordeaux & Turin, & les autres lieux qui *sont à la* même élévation, comme

Libourne, Aurillac, Figeac, Saint-Flour, Le Puy, Valence, Briançon, Asti, Bobbio, Florence. Et comme un quart, ou un tiers de degré ne font pas une difference sensible, il peut aussi servir pour les lieux qui different peu en latitude; tels sont Castres, Rions, Sarlat, Cahors, Grenoble, Romans, Die, Ambrun, Suse, Albe, Parme, Saluces, Modene, Carmagnole, Casal, Aqui, &c.

Le huitiéme Cadran est pour Marseille & Bayonne, & conséquemment pour les lieux qui sont à peu près sous le même parallele, Navareins, Pau, Lescar, Saint-Palais, Rieux, Saint-Papoul, Beziers, Agde, &c. Le Fort-Saint-Sebastien, Oleron, Tarbe, Saint-Bertrand, Arles, Salon, Lombez, Toulouse, Pamiers, Mirepoix, Lavaur, Fréjus, Carcassone, Alet, Saint-Pons, Narbonne, Montpellier, Livourne, Florence, & les autres qu'on peut voir sur les Cartes.

des Articles du Mois d'Octo-
bre 1738.

CI. HIſtoire des Cérémonies Religieuſes, &c. Page 1921
CII. Avantures du Sieur *Claude-eau*, ou Voyage parmi les Sau-es, &c. 1949
CIII. Recueïl de Pieces, ou trois ertations de M. de Rochefort, 1954
CIV. Remarques de Grammaire *Racine*, par M. l'Abbé d'*Olivet*, 1983
CV. Hiſtoire de *Scipion l'Africain*, 1989
CVI. Lettres d'un Théologien ormé à un Gentilhomme Luthe-, &c. 1998
CVII. Hiſtoire des Révolutions rance, &c. Par M. de la *Hode*, 2039
CVIII. Les Pſeaumes paraphra-ſuivant le ſens litteral, & le ſens phétique. Par un Prêtre Solitaire, 2059
CIX. Obſervations ſur la Conſ-ion de la Carte de l'Archipel. 2073
CX. Correction de 2. Paſſages, du Commentaire ſur le Livre des s, attribué à S. Gregoire, &c. 2093

Fin de la Table.

Errata pour le Mois de Octobre 1738.

Page 1750 lig. 1 μετυσιῶσας, *lisez* μετυσίωσας

Ibid. lig. 2 μετυσιῶσαι, *lisez*, μετυσι σθαι.

P. 1765 24 lig. l'esprit, *lis.* l'esprit.'

P. 1767 lig. 22 Il se croit, *lis.* Il croyoit.

P. 1771 lig 16 *objunctis*, *lis.* *ab junct*

P. 1786 lig. 3. *minasferre*, *lis.* *min ferre.*

P. 1800 lig. 1 & s'enfui, *effacez* &.

P. 1804 lig. 16 παθέιας *lis.* ἀπαθεῖα

P, 1823 lig. 6 Guyene, *lis.* Guiane.

P. 1824 lig. 12 qui, *lis.* que.

P. 1825 lig. 6 *Veromenduorum*, lisez *Veromanduorum.*

Ibid. lig. 16 d'un homme, *l.* un homm

P. 1830 lig. 24 tout superflu, *lis.* to le superflu.

P, 1832 lig. 8 *disperdisse*, lis. *disperd disse.*

P. 1872 lig. 18 *Burri*, lis. Barri,

P. 1878 lig. 15 sçait, *lis.* fait.

Ibid. lig. 16 Je suis certain qu'un, *effacez ces mots & lisez*, Un ami.

P. 1881 lig. 21 l'Abbe, *lis.* Labbe.

P, 1893 lig. 5 *de voir*, lis. *devoir.*

APPROBATION.

'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il l'a paru que l'impreſſion pouvoit être ermiſe.

LEROUGE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1738.

EMOIRES
POUR
HISTOIRE

Sciences & des beaux Arts,

ncés d'être imprimés l'an 1701 *à*
ɔoux, & dédiés à Son Altesse Séré-
me Monseigneur le PRINCE
UVERAIN DE DOMBES.

Novembre 1738.

A PARIS,
CHAUBERT, à l'entrée du Quay des
ustins, du côté du Pont S. Michel,
Renommée, & à la Prudence.

. DCC. XXXVIII.

Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SO
commencés au mois de Ja
1701. & se vendent 15 f. le r
en blanc, & brochés 16 f.

Années.

1701.	9.	vol.	1720.	5.
1702.	12.	v.	1721.	12.
1703.	12.	v.	1722.	12.
1704.	13.	v.	1723.	12.
1705.	12.	v.	1724.	12.
1706.	12.	v.	1725.	12.
1707.	12.	v.	1726.	13.
1708.	12.	v.	1727.	12.
1709.	12.	v.	1728.	12.
1710.	12.	v.	1729.	12.
1711.	12.	v.	1730.	12.
1712.	12.	v.	1731.	12.
1713.	12.	v.	1732.	12.
1714.	12.	v.	1733.	12.
1715.	12.	v.	1734.	12.
1716.	12.	v.	1735.	14.
1717.	12.	v.	1736.	15. v
1718.	12.	v.	1737.	13. v
1719.	12.	v.	1738.	12. v

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1738.

ARTICLE CXI.

COURS D'ARCHITECTURE, Qui comprend les Ordres de Vignole avec des Commentaires, les Figures & les Descriptions de ses plus beaux Bâtimens, & de ceux de Michel-Ange, des Instructions & des Préceptes, & plusieurs nouveaux Desseins concernant la distribution & la décoration, la matiere & la construction des Edifices, la maçonnerie, la charpenterie, la couverture, la serrurerie, la menuiserie, le jardinage, & généralement tout ce qui regarde l'art de bâtir. Par le

*Sieur C. A. d'*Aviler, *Arc*
Nouvelle Edition, enrichie
velles Planches, & revûë
mentée de plusieurs Dessein.
formes à l'usage present,
grand nombre de Remarq
Paris, chez Jean Mariette
Jacques, aux Colonnes d'He
1738. *Vol.* in-4°. *grand*
Pages 408. *sans les Table.*
Prefaces.

LE Public a une obligation au Si riette, fils, pour ce gnifique Edition leur Cours d'Architecture encore parû. Il le donne nor ment comme Imprimeur, m core en qualité d'Editeur, & deux titres il mérite bien l'él l'on donne si justement à la m des celebres Etiennes, qui étc même tems Auteurs & Libr le mérite d'autant plus, qu fait point parade, & que c'el pur hazard que nous avons soins & le travail qu'il a lu

emploïés à rendre cette Edition aussi parfaite qu'elle pouvoit l'être. Sans parler ici de la beauté du papier, des caracteres & des planches, dont le coup d'œil fera mieux sentir le mérite que nos discours, nous nous bornerons à rendre compte du travail de l'Editeur, & de d'Aviler même, dont il paroît que les ouvrages périodiques n'ont point, ou presque point parlé; ce qui est une négligence que ne méritent pas les Ecrivains fameux dans les Arts, particulierement dans celui de l'Architecture, qui est un des plus beaux, sans contredit, un des plus nécessaires, & malheureusement un des moins connus dans la Litterature courante. Les termes rebutent. C'est un malheur. Mais qu'y faire ? Il faut bien accoutumer son oreille au langage des Arts. Ils parleroient obscurément & mal, s'ils parloient une autre langue que la leur pour flatter les oreilles.

Commençons par l'Avis de l'Editeur sur cette nouvelle Edition. L'ouvrage de d'Aviler parut pour la

premiere fois en 1691. & fut généralement applaudi. L'Auteur animé par le succès à mieux faire, ce qui est rare, se disposa à en publier une Edition plus correcte. La mort le prévint. Le Sieur Jean-Baptiste-Alexandre le Blond, chargé des corrections manuscrites du *Dictionnaire* de d'Aviler l'enrichit encore & le publia pour la seconde fois en 1710. aussi-bien que *le Cours d'Architecture*, auquel il travailla beaucoup plus sur le Plan que d'Aviler avoit laissé avec quelques legeres ébauches. Le nouveau Cours fut si bien reçû qu'en 1720. on en fit une troisiéme Edition conforme à la seconde. Comme l'Architecture interieure & ornée est sujette au caprice de la nouveauté, ainsi que les modes, & donne lieu au génie de briller dans l'invention, nous dirons avec l'Editeur, que sans discuter ici le bien ou le mal des variations de goût en fait d'Architecture & du reste, une Edition de d'Aviler nouvelle & augmentée devenoit aussi nécessaire aujourd'hui, que l'avoient

été la seconde & la troisiéme. Il falloit du nouveau, & M. le Blond n'étoit plus. La mort l'avoit enlevé en 1719. peu d'années après qu'il avoit passé au service du Czar Pierre le Grand. L'Editeur, privé de ce secours, a jugé qu'il ne devoit proposer au public que des morceaux déja executés avec succès; & qu'il étoit nécessaire de supprimer ce qui n'étoit plus d'usage; de reformer les Planches anciennes, & d'en ajouter de nouvelles; enfin de rendre le stile de d'Aviler plus correct, plus exact & plus intelligible. Pour ce dessein, 1°. il a été chercher dans les Edifices qui ont le plus de réputation, des modeles de cheminées, de trumeaux, de fenêtres, de portes, de lambris, de corniches & de plafonds, décorations qui ont le plus changé. 2°. Il a supprimé sagement ce qu'on avoit sur les mêmes sujets dans les Editions précedentes, ces desseins n'étant plus d'aucune utilité. En récompense l'article des Lambris se trouve ici fort étendu & extrémement varié pour

toutes les pieces d'un appartement depuis le vestibule jusqu'à la garde-robe. Les Desseins de détail pour les Chambres, les couronnemens, &c. y sont très-sensibles. On y voit de nouveaux Desseins d'ouvrages de Serrurerie. Enfin deux projets d'escaliers executés à Paris avec beaucoup d'applaudissement. 3°. On a gravé de nouveau dans une plus grande & plus belle forme les Planches anciennes de d'Aviler, où il s'étoit glissé plusieurs fautes. Quant aux Planches ajoutées de nouveau, elles méritent une attention particuliere, par leur grand nombre, leur beauté & leur exactitude. En général toutes montent à 165. 4°. L'Editeur ne s'est pas moins appliqué à éclaircir le texte de d'Aviler, à rendre les phrases moins longues & plus nettes, & à mettre en leur place des Observations qui n'y étoient pas. L'on peut juger du travail employé à ces frequentes corrections par la comparaison de la Préface qui est à la tête de cette Edition, pour introduire à l'étude de l'Architecture, avec

celle des autres Editions. Le Sieur Mariette présente donc au Public un Ouvrage en quelque façon tout neuf & devenu nécessaire. Il n'en a pas jugé ainsi du Dictionnaire de d'Aviler, qui est d'ailleurs entre les mains de tout le monde; & par cette raison il ne l'a pas réimprimé. Quant à l'execution du Cours d'Architecture, elle est si belle en toute maniere qu'il n'est pas surprenant qu'elle ait satisfait le bon goût de M. le Comte de Maurepas, à qui cet ouvrage est dédié.

Augustin Charles d'Aviler, dont la vie paroît ici pour la premiere fois naquit à Paris, l'an 1653. & il naquit Architecte. Nous ne dirons rien ni du peu d'avantures qu'on a recueillies pour composer son éloge, ni de ses emplois & de ses édifices en Languedoc. La vie des grands Artistes & des Scavans, est d'ordinaire peu chargée d'évenemens. Leurs écrits sont leur histoire. Le cours de d'Aviler fait la sienne, Il est devenu en France ce que Vignole avoit été en Italie.

rains Romaines , & de Philipp
Roi d'Efpagne , l'honneur d
fuccedé à Michel-Ange en q
d'Architecte de l'églife de S.
du Vatican , enfin fon traité
chitecture , tout fuccint qu'
montrent affez la fupériorité
goût qui aidé par fon Con
tateur d'Aviler , paroît avoi
pour toujours les bonnes I
de l'Art de bâtir.

D'Aviler , n'eft pas fimple
mentateur ni fervile imitate
Vignole. Plein du même
qui avoit animé l'Italien, il r

de plaire puisé dans la nature, & non dans le caprice de la mode. Il faut des regles pour tout Art. l'Art suprême est de sçavoir les mettre en œuvre ; pour quoi veut-on cinq Actes dans la scene Tragique? C'est qu'après une longue expérience on a reconnu que le plaisir complet résultoit infailliblement de cette étendue & de ce nombre de parties d'une action représentée. Il en est de même des proportions de tout grand morceau d'Architecture. Les observations tirées des écrits de Vitruve, & les mesures tracées des beaux restes de l'Antiquité ont produit des regles de bâtir. On plaît nécessairement quand on les suit, on déplaît lorsqu'on s'en écarte. De tant d'illustres Ecrivains sur les bonnes regles d'Architecture, Vignole seul a eu la gloire & le bonheur d'être regardé comme le manuel des Architectes & même des ouvriers. Semblable à Aristote dont les regles de Theatre sont & seront toujours loi malgré la bizarrerie des modes & la temerité des modernes

Inventeurs, Vignole, a donné les siennes avec tant de justesse qu'on a senti enfin tout leur prix au point d'arrêter par son autorité tous les écarts vicieux ausquels le génie s'abandonneroit, si les beautés étoient purement arbitraires. Telle est la force du bon goût réglé sur la connoissance du bel Antique.

C'est par cette raison que d'Aviler en a fait la base de son beau cours d'Architecture. Ce grand Auteur après une introduction où il montre, sans le vouloir & sans y penser, la droiture & la beauté de son génie guidé par la nature & par une étude profonde, entre en matiere à la suite de Vignole; ou plutôt il le precede, du moins dans cette Edition, où l'on trouve d'abord les définitions nécessaires des termes de Géométrie, & un article des Moulures & de leurs Ornemens qui sont les élemens de l'Architecture. Il enseigne à les profiler. Puis il traite du choix des profils. Leur différence consistant dans le différent assemblage des Moulures, il compare quatre de ces profils, deux

Antiques sçavoir du Temple de la Fortune Virile, & des thermes de Diocletien, & deux modernes l'un de Serlio, l'autre de Palladio. Il fait la critique des quatre, de laquelle il résulte que l'esprit est d'accord avec l'œil en donnant le prix à l'élegante symmetrie du profil de Palladio.

Les cinq ordres sont le principal objet de Vignole, & l'un des principaux de d'Aviler. C'est ici que brille la Science des excellens Architectes, tels que nos deux Auteurs & Mr. Blondel. Car nous ne parlons que de ceux qui ont écrit recemment, sans faire tort à la Gloire de ceux qui se contentant de l'execution, renferment leurs sçavans mémoires ou dans leurs cabinets, ou dans les Archives d'une Académie aussi respectable que celle d'Architecture. D'Aviler s'est fort étendu sur l'idée générale & particuliere des ordres en suivant la belle & noble simplicité de la regle de Vignole. La facilité à l'executer consiste en ce que quelque hauteur déterminée que l'on ait lorsqu'on veut un piédestal en quel

qu'ordre que ce soit, il
diviser cette hauteur en
dont le piédestal aura 4
12. qu'on donne à la co
l'entablement 3. (quart
l'on ne veut pas de piedest
tage la hauteur en 5. parti
pour l'entablement, & le
pour la colonne. Le modu
arbitraire dont Vignole
les divisions générales&pa
est le demi diametre de
partagée en 12. parties
le Toscan & le Dorique;
pour l'Ionique, le Corin
Composite. Division (di
qui n'a pas été faite san
qui relative au caractere
met un accord parfait en
portions de chaque mem
principe l'ordre Toscan,
diametres de sa colonne
dules, le Dorique huit
ou 16. modules, l'Ioniq
metres ou 18. modules,
thien & le Composite,
tres ou 20. modules. Vo
par laquelle on voit que

le Vignole, montent avec propor-
ion de la simplicité à la richesse.
Quant à d'Aviler, il s'applique à faire
voir dans un grand detail que de tous
les Auteurs qui ont écrit comme
Vignole sur les cinq ordres, aucun
n'a plus approché de l'Antique, &
„ que s'il s'est quelquefois éloigné
„ dans les mésures particulieres des
„ originaux qu'il imitoit, il ne l'a
„ fait qu'avec beaucoup de précau-
„ tion, & toujours pour se renfer-
„ mer dans la regle générale qu'il
„ avoit établie, voulant que la beau-
„ té des proportions répondit à la
„ facilité de l'execution. Car c'est en
„ quoi il faisoit consister la perfec-
„ tion des profils. „ d'Aviler fait plus.
Il appuïe son sentiment sur les exem-
ples Antiques les plus universelle-
ment reçûs, & il le confirme par
l'examen des ouvrages modernes que
l'applaudissement public met au rang
des bons Antiques. Car à suivre
exactement le fil des raisonnemens
pratiques de d'Aviler, il faut pren-
dre un milieu entre la servitude &
la licence; l'une & l'autre ne vaut

rien. Suivre Vitruve à la lettre & même tout debris de l'Antiquité ſans choix, c'eſt être eſclave & montrer un génie timide & ſec. Mais, ce qui eſt pis encore, ne vouloir ſuivre de regle que ſon imagination déréglée, c'eſt moins être audeſſus de la Loi, qu'au nivéau du ridicule. „ Ce n'eſt „ point montrer du génie que d'ima„ giner des formes capricieuſes ou de „ chercher de nouveaux ordres d'Ar„ chitecture. Ce que nous avons reçû „ des Anciens ſur ce ſujet & que „ l'uſage a conſacré eſt ſuffiſant. Il „ ne s'agit que d'en bien faire l'ap„ plication. Le bon Architecte ne va „ point au delà. Il ſe renferme dans „ l'étude de la diſtribution des plans „ & de la décoration des façades. „ La variété dont ils ſont ſuſceptibles „ lui fourniſſant aſſez de quoi exercer „ ſon génie, quelque fecond qu'il „ ſoit à produire des choſes ſingu„ lieres ..... il eſt à ſouhaiter que la „ bonne maniere qui nous a été „ tranſmiſe avec tant de ſoin par les „ premiers maîtres de l'Art ſe main„ tienne long tems parmi nous dans

„ sa pureté. Ce seroit le plus grand „ de tous les maux, si quelques uns „ de ces esprits qui ne peuvent souf- „ frir la contrainte osoient entre- „ prendre d'anéantir les regles de la „ bonne Architecture pour nous faire „ adopter leurs caprices. „ Que dirions nous de plus fort pour maintenir le vrai goût des bonnes Lettres, de la Poësie, de la Peinture, de la Musique &c. achevons cette citation. „ La France aujourd'hui „ si éclairée ne doit rien craindre de „ semblable, tant qu'on continuera „ d'y regarder avec respect les ouvra- „ ges & les écrits des plus excellens „ Architectes. C'est encore une des „ raisons particulieres qui m'ont en- „ gagé à présenter de nouveau le „ livre de Vignole. Nous aurons „ cet avantage sur les Italiens, que „ notre Architecture traitée avec „ toute la simplicité majestueuse qui „ lui convient, imitera les ouvrages „ si respectables des Anciens, tandis „ que la leur par la bisarrerie de ses „ ornemens s'en éloigne tellement „ tous les jours qu'elle en dévient

„ méconnoiſable. „ Nous laiſſon au Lecteur, l'application à fair pour ce qui regarde le goût de autres beaux Arts en France. Puiſſ d'Aviler avoir prophetiſé juſte e faveur du goût François!

L'article détaillé des Ordres & de tout ce qui les concerne, méri teroit ſeul un long Extrait. L'étendu de la matiere veut que nous nou contentions deſormais d'indique le reſte, & ne nous permet que d'in ſiſter aſſez peu ſur ce qui eſt plu frappant & plus nouveau. Il ne fau qu'un mot pour les Artiſtes & le Connoiſſeurs. Pluſieurs pages n ſuffiroient pas à ceux qui ne ſon point initiés dans les myſteres d l'Architecture.

Vignole avoit donné des Deſſein de Portes, mais peu, & d'une ſeul eſpece, & ſans diſcours. D'Avile n'a rien laiſſé à deſirer ſur cette ma tiere. Il a fait de même pour le fenêtres, ſoit nuës, ſoit avec bal cons, avec de beaux exemples. Le niches ſont très-variées, & les che minées encore plus. On remarqu

au sujet des niches, qu'il y a des endroits où elles ne valent rien; par exemple celles qu'on a mises en Sorbonne dans le berceau de la voute au-dessus de l'entablement ,, ce qui ,, fait le plus mauvais effet, sur-tout ,, si l'on considere que les figures ,, n'y peuvent pas être mises à plomb, ,, & qu'il faut de nécessité qu'elles ,, paroissent tomber en avant. Il n'est ,, pas moins ridicule de placer une ,, niche entre les corniches rempans ,, d'un fronton brisé. ,, Quant aux cheminées, il suffit de dire avec l'Editeur, qu'on n'a conservé de d'Aviler que ce qu'il avoit écrit de la construction des anciennes cheminées, en supprimant ses Desseins hors de mode; qu'on a conservé de Vignole la cheminée du Palais Farnése; qu'il n'y avoit presque rien de particulier qui distinguât alors une cheminée d'une autre; que leurs chambranles quarrés se ressembloient tous; que la prodigieuse quantité d'ornemens les chargeoit plus qu'elle ne les paroit; qu'outre les in*conveniens* de la malpropreté, de la

dégradation, du poids, &c. Elles n'avoient rien de la varieté si simple & si noble de cette partie de la décoration moderne, qu'on a portée si loin de nos jours. On donne ici les morceaux les plus estimés.

Après avoir vû séparément toutes les parties qui entrent dans la composition d'un Edifice, l'on trouve un ample traité de la distribution des Plans & de la décoration des façades; c'est-à-dire des Desseins de bâtimens où toutes ces parties se trouvent rassemblees. C'est par-là qu'on juge sûrement de la proportion relative du tout ensemble avec elles, & combien chaque chose acquiert de beauté quand elle est mise en sa place. C'est de-là qu'on apprend à unir le commode au beau, & à corriger les défauts du terrain, sans préjudice de l'un & de l'autre. D'Aviler a donné de fort beaux Plans. On y en a joint d'autres plus modernes & d'un excellent goût; par exemple ceux de l'Hôtel scis ruë d'Enfer à Paris, occupé par M. le Duc de Chaulnes, & bâti sur les Desseins du

eur le Blond, dont nous avons
lé. Si l'on veut se satisfaire plei-
nent sur des sujets si interessans;
n peut joindre à cette Edition de
lviler le Recuëil des Plans, cou-
& élevations des plus beaux &
plus nouveaux bâtimens de Fran-
levés & dessinés avec soin, & mis
jour depuis peu d'années par le
ur Jean Mariette, sous le titre
Architecture Françoise, en trois
nds Volumes *in-folio.*

Nous ne dirons rien des Escaliers
ciens & nouveaux, tous imaginés
de nouveaux Maîtres, ni de la
arpenterie, ni de la décoration
Jardins, ni de la matiere & de
onstruction des Edifices, choses
n détail extrémement curieux
ur ceux qui bâtissent, ou font bâ-.

Nous exhortons les Amateurs
charmes de l'Architecture, (hé
ne doit pas l'être?) à lire parti-
ierement les remarques sur quel-
s bâtimens de Vignole, & celles
la vie & sur les ouvrages de Mi-
l-Ange, noms si chers aux Con-
sseurs, sans oublier les ornemens

des édifices, comme feüilles,
piteaux, cannelures, bandes, t
tres, bossages, corniches d'app
ment, lambris nouveaux, &c. Il
aucune personne de goût qui ne
ne un plaisir singulier à lire ces
niers articles, & à voir l'origin
progrès, & la perfection de l'A
tecture tant exterieure qu'interi
au point où nous la voïons po
de nos jours : Heureuse, si e
perfectionnant dans les détails
la finesse & la legereté, elle ne
genere point pour le beau solide
le dédain de l'antique, & le
goût du nouveau, qui entâme
les Belles Lettres.

ARTICI

ARTICLE CXII.

HISTOIRE LITTERAIRE De la France, &c. Tom. IV. Qui comprend le huitieme Siécle, & partie du neuvieme jusqu'a 840. *inclusivement. Volume* in-4°. *Pages* 613. *sans l'Avertissement & les Tables, qui en sont encore plus de six-vingt.*

NOus n'avons jamais prétendu nous rendre garants de tous les Ecrits, que nous inserons dans nos Mémoires. Ce sont quelquefois des pieces d'un procès, auquel nous ne prenons point de part, & dont nous laissons le jugement au Public. Ainsi ce n'est point à nous à repliquer à la réponse que les Auteurs de l'Histoire Litteraire de la France font dans leur Avertissement de ce quatriéme Volume, à une Lettre de feu M. le Clerc, qui se trouve au commencement de la seconde Partie du mois de Juillet 1736. nous nous contenterons d'y faire quelques reflexions,

ite de Riez, mais il nous paroît
cela ne suffit pas pour dire cruë
que Saint Césaire a écrit contre
ste un Traité de la Grace & du
Arbitre; & que M. le Clerc,
l'avoir nié, ne méritoit pas d
traité de discoureur, qui cher
à se tirer d'affaire par un faux-fu
Nous croyons même que pour
établir, comme nos Auteurs e
prennent de le faire, que le
Evêque d'Arles fut suscité de
pour s'opposer à Fauste de Rie
faudroit avoir bien démontré
ce Prélat fût Semi-Pelagien; i
sans doute de grandes autorités
tre le sentiment qu'avoit emb

me Auteur d'une Doctrine erronnée; nous tombons d'accord que la conséquence n'est pas des plus justes, puisqu'en supposant même que Fauste de Riez pensât sur la Grace & le libre Arbitre, comme les Semi-Pelagiens, qui ne furent condamnés qu'après sa mort, il se trouveroit dans le cas de plusieurs Saints, dans les écrits desquels on a trouvé des erreurs: mais nos Auteurs, en combattant ce raisonnement de leur Adversaire, n'ont pas bien choisi leur preuve.

„ M. le Clerc, disent-ils; quoi-
„ qu'homme d'érudition, a ignoré,
„ ou voulu ignorer que c'étoit une
„ coûtume assez uniformément ob-
„ servée dans les Conciles des cinq
„ ou six premiers siécles de l'Eglise
„ de n'y point citer les Evêques
„ sans quelque titre d'honneur, pour
„ peu de réputation qu'ils eussent...
„ C'est ce qui se trouve avoir été
„ observé, même envers le fameux
„ Dioscore, Evêque d'Alexandrie,
„ dans le Concile d'Ephese. „ Pour donner de la force à cet argument,

il faudroit que le Saint Concile d'Ephese eût honoré Dioscore après sa mort du titre de Saint ou de Bienheureux Evêque, mais qui ne sçait qu'au tems de ce Concile Dioscore n'étoit point encore Evêque, qu'il ne le fut que treize ans après, & qu'il n'a pû être traité de Saint Evêque, que dans le faux Concile d'Ephese, ce qui n'est pas étonnant, puisque Dioscore étoit lui même l'Auteur de cette assemblée schismatique, & qu'il y présidoit. Nos Historiens ne peuvent avoir ignoré ces faits; comment donc leur est il échappé d'appeller simplement le Concile d'Ephese, ce que toute l'antiquité Ecclesiastique a traité de brigandage?

Répondent-ils mieux à M. le Clerc par ces paroles? „ Mais pourquoi refuser à Fauste le titre de „ Saint, nous reproche son Apo„ logiste? Eh! qui sommes-nous „ pour le lui donner contre la dé„ fense du Maître du Sacré Palais? „ Quelle est la réponse que les in„ genieux Auteurs du Journal de „ Trevoux font en pareille rencon-

„ tre au sujet de Saint Prudence, „ Evêque de Troyes? Nous som„ mes encore plus en droit qu'eux „ de la faire, &c. „ M. le Clerc ne trouve pas mauvais que les Auteurs de la France Litteraire ne donnent pas à Fauste de Riez le titre de Saint, puisqu'il n'est pas reconnu pour tel par toute l'Eglise: mais il s'est plaint de ce qu'en citant un passage de S Césaire, qui le lui donnoit, ils l'ont retranché. Il a cru peut-être qu'ils avoient leur raison pour cela, comme il avoit les siennes, en remarquant que ce Grand Homme suscité de Dieu, pour l'opposer à Fauste, a cependant donné à ce prétendu Hérétique le nom de saint Evêque après sa mort.

Au reste, nous ne voyons point sur quoi nos Historiens se fondent pour dire qu'ils sont encore plus en droit de refuser à l'Evêque de Riez le nom de Saint, que les Journalistes de Trevoux à Prudence, Evêque de Troyes. Ces deux Prélats sont honorés chacun dans leur Eglise, au vû & au sçû du Saint Siege, qui le to-

lere pour l'un comme pour l'autre; & nous croyons pouvoir avancer que quiconque est bien instruit de l'histoire de tous les deux, & de celle de leur culte, n'y trouvera pas une difference desavantageuse à l'Evêque de Riez.

Quand à ce que M. le Clerc avoit avancé que Saint Césaire, dans le Sermon, où il explique l'endurcissement de Pharaon, marche comme pas à pas sur les traces de Fauste, & le prend pour son guide. Il faut reconnoître de bonne foi qu'il s'est trompé, & que nos Historiens ont très-bien observé que ces deux Prélats ont puisé tout ce qu'ils ont écrit sur ce sujet dans la même source: c'est-à-dire, dans Origene. La seule lecture de ces trois Auteurs met la chose dans une évidence, à laquelle il n'est pas permis de se refuser. Mais quand les deux Evêques Gaulois different, ou semblent differer entr'eux sur les matieres de la Grace, de la prédestination & du libre Arbitre, Fauste de Riez est-il aussi reprehensible, que le prétendent nos

Historiens ? Les erreurs, qu'ils reprochent à ce Prélat, sont-elles aussi réelles, qu'ils le veulent persuader ? C'est ce que nous laissons discuter aux défenseurs de Fauste, que nous sçavons n'être pas encore convaincus par les argumens de leurs Adversaires.

Enfin, nous voudrions bien sçavoir quelles sont ces deux Ecoles de Saint Augustin & de Molina, qu'on prétend ici être opposées sur les articles de la prédestination, de la Grace & du libre Arbitre ? Nous n'ignorons pas que bien des gens appellent Molinistes tous ceux d'entre les Théologiens, qui ne pensent point sur ces matieres, comme ceux qui se glorifient d'être les vrais Disciples de Saint Augustin, & que l'Eglise n'auroit point condamnés, s'ils ne s'étoient pas plus écartés des veritables sentimens du Docteur de la Grace, que ne l'a fait Molina dans son fameux Livre de la Concorde. On doit sçavoir aussi qu'il s'en faut bien que tous ceux qu'on appelle Molinistes, suivent l'opinion de ce Théologien.

miers Volumes de leur Histoire
seroit mal répondre à la mar
honnête & moderée, dont ils
pliquent sur cela, que de conti
une dispute, qui dégénereroit e
tilles: nous avons proposé nos
tes, & nous nous croyons fort
norés de l'attention que les
P P. ont bien voulu y faire. N
nous contentérons d'avertir ici
la fin de l'Avertissement, que
venons de parcourir, il y a quel
additions & quelques correctio
faire aux Volumes précedens, &
sont une nouvelle preuve de l'e
titude de nos Historiens.

Ce quatriéme Volume renf

mier terme de la premiere décadence des Lettres dans les Gaules, & la premiere époque du soin, qu'on prit de les y faire refleurir. Depuis le cinquiéme Siécle l'ignorance & le mauvais goût avoient fait des progrès bien rapides, mais jusqu'au huitiéme, les Sciences avoient toujours trouvé quelque protection dans le double azyle, où elles s'étoient refugiées; le Clergé & l'Ordre Monastique; sans parler de quelques Laics qui les avoient cultivées avec succès.

C'est donc avec bien de la raison, qu'on attribuë ici la ruine entiere de leur empire aux desordres qui, vers le milieu du huitiéme Siécle, regnerent dans l'Etat & dans l'Eglise: Car, selon la judicieuse remarque de nos Historiens, plu un Etat est bien gouverné, plus on y voit fleurir les Sciences & les Arts: plus le Clergé & l'Ordre Monastique sont attachés à la discipline qui leur est propre, plus ils s'adonnent aux Lettres. Or jamais le Gouvernement ne fut plus foible en France que sous nos derniers Rois de la premiere

race; par une suite de cette foiblesse l'Episcopat y fut réduit à l'état le plus déplorable, & l'on sçait quelle fut la déprédation des Monasteres & des Abbayes, souvent conferées à des Laïcs, quelquefois même à des femmes, & dans plusieurs Provinces ravagées par les Sarrazins,

Aussi quels monumens de Litterature nous reste-t-il de ces tems lamentables? Des Legendes & quelques morceaux d'Histoires marquées au coin de l'ignorance; des Recueils de Lettres, beaucoup plus propres encore à montrer la barbarie de ce tems-là; quelques Pieces de Vers, où il se trouve presqu'autant de fautes contre la construction & l'orthographe, que de mots & de syllabes. Enfin vers l'an 768 selon le témoignage d'un Auteur, qui écrivoit un peu moins de cent ans après, on ne voyoit en France aucun vestige des Sciences & des beaux Arts; à peine les Ecclesiastiques & les Moines y sçavoient lire & écrire; les Conciles furent obligés d'ordonner aux Evêques & aux Prêtres

de s'instruire des Saints Canons, & des Regles de l'Eglise, & de ne laisser plus les simples Fidelles dans l'ignorance des premiers principes du Christianisme.

Cela dura jusqu'au regne de Charlemagne, dont le commencement, disent nos Auteurs „ fut comme „ un Soleil levant, qui perçant d'a-„ bord la nuit de l'ignorance, ne „ fut pas dans son midi, qu'il en „ eut presque entierement dissipé „ les ténebres, & rendu aux Scien-„ ces une brillante lumiere. „ Nous ne rabattrons rien des éloges qu'on donne ici à ce Grand Prince, qui devenu le Maître d'un vaste Royaume, s'appliqua avec moins de zele à en étendre les limites qu'à en bannir l'ignorance & la barbarie. Il n'est pas moins vrai qu'il prépara d'abord les voyes au retour des Lettres, en travaillant à rétablir l'ancienne Discipline dans le Clergé, l'ordre & la regle dans tout le reste, & que c'est ce qui donna naissance à ces sages reglemens, dignes d'une éternelle mémoire, si connus au-

jourd'hui sous le nom du *Ca*
latres; que par là il fit de ses Et
Royaume le plus policé & le
floi issant qu'on eût vû depuis plu
siécles ; mais il paroît un peu d'hy
bole dans ce que nous venons

On sçait que ce Monarque n'a
trouvé personne en France pou
tiver le champ qu'il avoit si bien
paré, en fit venir des Etats voi
& sur-tout le célebre Alc
„ dont la mémoire sera toujo
„ bénédiction parmi la Nation
„ çoise, tandis qu'il s'y tro
„ des Gens de Lettres...... &
„ a mérité le glorieux titre de
„ cipal Restaurateur des Sci
„ dans les Gaules, après Ch
„ magne.„ Ce Prince, de son
donna beaucoup de chaleur au
grès des Lettres par l'honneur

lais une Ecole, qui eſt devenüe
s célebre dans notre Hiſtoire. Nos
iteurs examinent ſi cette école étoit
ibulante, comme l'étoit la Cour,
ı ſi on l'avoit fixée à Aix-la-Che-
lle : ils paroiſſent pancher pour le
emier ſentiment, & ne trouvent
cune difficulté à croire que les
vres néceſſaires pour les exercices
: cette école ſe tranſportoient com-
ie tout ce qui étoit à l'uſage de la
our.

Bien des gens ont pretendu qu'el-
étoit l'origine de l'Univerſité de
aris, qu'on trouve quelquefois
ommée *l'Ecole du Palais*, mais les
avants Bénédictins, ne ſont pas
: ce ſentiment, & ne le jugent
ême ſoûtenable qu'en ce que l'E-
ole du Palais, qui ſe trouvoit quel-
iefois à Paris, aura inſpiré aux
itoyens de cette Ville une émula-
on particuliere pour les Lettres,
les aura portés dans la ſuite du
ms à établir une Ecole publique,
quelle ſe ſera appellée l'Ecole du
alais, parce que dans ſon origine
le pouvoit être placée près du

Palais de Julien, où sont en(
aujourd'huy plusieurs Colleges
l'Université.

Charlemagne ne se contenta p(
de faire fleurir les Lettres dan
Cour, il écrivit à tous les Mé
politains de son Empire des Let
circulaires, avec ordre de les c(
muniquer à leurs Suffragans &
Abbez, par lesquelles il les exh
toit puissament à ériger des Ec
dans les Cathedrales & dans
Monasteres; il descendit même
détail des Etudes, qu'on y de(
faire, & il en usa de même dans
nouvelles conquêtes, où il c(
mençoit par faire annoncer l'Ev
gile, & par fonder des Eglises.
conversion de ces peuples à la
leur donnoit du goût pour les sci
ces, & les Sciences servoient à
affermir dans la Foi: quelques E
ques & surtout Leidrade de Lyon
Théodulphe d'Orleans seconder
merveilleusement les bonnes int(
tions du Prince, & les Ecoles se m
tiplierent dans leurs Dioceses.

Enfin Charlemagne afin d'obli(

indiſpenſablement les Evêques, les Clercs & les Moines à étudier l'Antiquité Eccleſiaſtique, & à faire uſage de leurs études, leur propoſoit par écrit diverſes queſtions ſur l'Hiſtoire, le Dogme, la Morale, la Diſcipline, & nous avons encore un Recueil de ces queſtions. Ceux à qui elles étoient adreſſées, y répondoient par des traites, dont quelques uns, qui regardoient particulierement le Baptême, ſont auſſi venus juſqu'à nous.

Alcuin, qui ſe chargea de l'Ecole de S. Martin de Tours, la rendit extremement floriſſante, ſur tout après que l'Empereur lui eut donné cette Abbaye, avec quelques autres à gouverner. Raban, un de ſes principaux Diſciples alla prendre la direction de l'Ecole de Fulde, où S. Boniface avoit fondé un Monaſtere, & lui donna un grand luſtre. De cette Ecole ſortirent de très-grands Hommes, qui en formerent pluſieurs autres; Celle de Corbie ne fut pas moins célebre, & par elle même & par la fondation de l'Abbaye & de l'Ecole de Corwei en Saxe, ſi floriſ-

sante dès son origine. On verra ici avec plaisir un détail très-instructif sur toutes les autres Ecoles, qui furent alòrs, ou établies, ou renouvellées, & sur les hommes illustres qu'elles ont donnés à l'Empire François.

Mais on n'en aura pas moins à considérer la Méthode, que garderent Alcuin, & les autres réformateurs des Lettres, pour leur rendre leur ancien éclat. Ils commencerent par rectifier l'Ortographe, ils s'appliquerent ensuite à écrire en beaux caracteres, & c'est à cette attention que Charlemagne avoit extremement à cœur, qu'on doit la conservation du texte pur, non seulement des Livres Saints, mais encore des écrits des Peres & des anciens Auteurs. On passa ensuite à la reformation des mots Latins, parce que l'ignorance avoit introduit dans cette langue une infinité de termes Barbares.

Nos Historiens conviennent neanmoins qu'on ne réussit point encore à parler, ni purement, ni élegamment; que dans les Litanies Ca

lines, dressées sur la fin de ce siecle our l'usage particulier de Charlemagne & de sa Cour ; outre la terminaison barbare de plusieurs noms e Saints. On y lit *Orate pro nos* *tu lo juva*, pour *illum juva*, ou on voit l'origine du *le* François, our exprimer l'*illum* des Latins. ela venoit de ce qu'on ne s'appliuoit point assez à lire les bons Auurs, surtout les Poëtes, dont Alin ne vouloit pas qu'on permît la cture aux jeunes Etudians. Aussi Stile de ce tems là est-il fort chargé de paroles inutiles, d'ornemens fectés, de pensées communes, sans rangement, sans choix, sans éleation, & quoique le Stile Histoque fût alors meilleur, qu'il n'ait été sous les Rois de la premiere ace, on n'acquit point une des ualités les plus essentielles à l'Histre, qui est la critique.

On donna un peu plus de soin la Chronologie, mais on ne tira oint de cette étude le fruit qu'on pouvoit tirer. Il paroît seulement 'elle fit naitre le goût pour les

Chroniques, dont l'usage devint si frequent dans la suite. Il est encore plus étonnant que la Poësie, qui occupa plus généralement les esprits, & que le Prince aimoit passionnément, soit demeurée si imparfaitte: Car dans ce qui nous reste de vers de ce tems là, outre les fautes contre la prosodie, dont ils fourmillent. „Il est „ rare, disent nos Auteurs, d'y trou„ ver quelques traits des beautés, „ de ce feu, de cette élevation, „ de ce naturel, de cette noblesse, „ qui la soûtiennent. La plupart de „ ces Poëtes ne songeoient qu'à ver„ sifier; leurs vers ne sont que de la „ Prose mesurée, souvent plus plate „ que la Prose même, à cause de la „ contrainte des vers.

La Musique ne fut pas plus perfectionnée que la Poësie, mais les François ne laisserent pas de réformer leur Chant, & nos Historiens nous apprennent qu'un Orgue envoyé par Constantin Copronyme à Pepin, y contribua beaucoup, aussi bien que le Chant Gregorien, avec lequel s'introduisit peu à peu le rit

Romain dans les Eglises de France.

L'Astronomie faisoit aussi particulierement les délices de Charlemagne, & on la perfectionna alors, autant qu'il estoit possible de le faire sans le secours de la Géométrie, qu'on avoit assez négligée. On s'appliqua davantage à la Dialectique, toutefois les Ecrivains de ce siécle furent de fort mediocres Dialecticiens. Le Droit Civil, le Droit Canon & la Théologie furent les Sciences, que l'on cultiva avec plus de succès. En un mot Charlemagne fit beaucoup pour le rétablissement des Lettres, mais il ne seroit pas vray de dire avec un Ecrivain du IX. siécle que la belle Littérature fit alors tant de progrès en France, que les François de ce temps là méritoient d'entrer en parallele avec les Grecs & les Romains des bons siécles.

Les Lettres furent à la vérité tirées de la poussiere, mais on ne corrigea point tous les vices grossiers, que la barbarie avoit introduits dans la langue Latine, & ce qui nous reste de Charlemagne ne justifie pas tous

„ d'eſprit ; plus de magnanimité
„ que de bon goût ; plus de courage
„ & de valeur, que de pénétration
„ & de lumieres ; plus de capacité
„ pour les Armes, que pour les
„ Sciences. „ Il eſt du moins certain qu'il tient un rang plus diſtingué parmi les Héros, les Conquérans, & les grands Princes, que parmi les Sçavans & les beaux Eſprits, & que dans ce qu'il fit pour le rétabliſſement de l'Empire des Lettres il montra plus d'ardeur, d'application & de zele, que de capacité & de bon goût.

Nous ne nous arrêterons pas beaucoup ſur les Ecrivains de ce ſiécle, parmi leſquels nos Hiſtoriens ont placé, ſuivant leur coûtume, des Conciles & un grand nombre d'ouvrages & d'Auteurs Anonymes. Il y a dans ce volume des recherches aſſez curieuſes ſur quelques Légen-

..ont on ne sçait pas au juste
..tre, & que nos Auteurs ont
.. pouvoir attribuer à ce siécle.
..a premiere est celle de Ste Consorcie Vierge en Provence. La plus part des Sçavans y ont trouvé tant de choses plus dignes d'un Roman, que d'une Histoire, qu'ils ont jugé qu'on ne pouvoit faire aucun fond sur ce qu'elle contient. Nos doctes Bénédictins aiment cependant mieux croire avec le P. de Colonia que la piéce est véritable & authentique, mais altérée par des fables grossieres, qu'on y a mêlées, & leurs conjectures sur tout cela ont un grand air de vraisemblance.

Ils ne raisonnent pas moins juste, à notre avis, sur les Actes du Martyre de Saint Denys, qu'ils estiment, après M. de Tillemont, avoir eté écrits au commencement du huitiéme siecle, & dumoins avant le regne de Louis le Debonnaire, sous lequel on commença à confondre ce Saint avec Saint Denys l'Aréopagite. Ils conviennent que nous n'avons rien de plus ancien pour l'Histoire de

l'Apôtre de Paris & de ses Compagnons, Cet article & celui qui suit, & qui regarde plusieurs Ecrivains Anonymes, pour la plûpart, sont traités avec précision, & ornés d'une bonne critique. En général ce que nos Auteurs ont observé sur la plûpart des Ecrivains de ce siécle, peut beaucoup servir à l'éclaircissement de plusieurs points historiques, qui regardent les premiers tems de notre Monarchie & de l'Eglise Gallicane.

Saint Boniface, *Archevêque de Mayence, l'Apôtre de l'Allemagne & Martyr*, quoique né en Angleterre, appartient à la France par plusieurs endroits. Tous les pays qu'il a parcourus dans ses courses apostoliques, étoient de l'Empire François; c'est lui qui a sacré le premier de nos Rois de la seconde Race, & par tout où il a prêché l'Evangile, il a établi des Ecoles, qui ont beaucoup contribué à policer les mœurs barbares des Peuples, qu'il avoit gagnés à Jesus-Christ, & à renouveller les études dans la France orientale.

us nous a donné un Re-
rt ample des Lettres de ce
Martyr, & de celles qui lui ont
ressées. Nos Historiens préten-
que ce Recuëil est plein de
, sans parler de la confusion
regne, & du défaut de choix;
a plûpart des noms propres &
s y sont défigurés, & qu'il s'y
e un grand nombre de lacu-
qu'on pourroit remplir sur les
es qu'Othlon a fait entrer dans
Actes du Martyre de notre Saint,
celles qu'on a inserées dans la
le collection des Conciles.
ajoûtent que les notes mêmes,
Serrarius l'a orné, quoique la
art pleines d'érudition, ne ré-
ent point sur le texte la lumie-
qui seroit à souhaiter, & pour ce
est des Lettres mêmes, dont ils
ent un compte fort détaillé, ils
ient que le style se sent un peu
barbarie du siécle, que d'ail-
il est fort simple & sans orne-
t, mais naturel, grave, clair &
de pieté; que les pensées en
justes, & les raisonnemens pour

l'ordinaire fort concluan
qu'on y voit beaucoup de
tions; c'est à dire que les
choses, qui se trouvent da
rentes Lettres, y sont expri
la même maniere. On a fa
Editions de ce Recuëil à M
en 1605. & en 1629. & il
ve encore dans les Bibliothe
Peres de Paris, de Cologn
Lyon.

Les autres écrits, que nos
jugent être de Saint Boniface
1°. un Recuëil des Statuts d
36. articles, imprimé d'ab
neuviéme Tome du Spicilege
Luc d'Achery, & depuis à la
sixiéme Volume des Conciles
Labbe. M. Dupin a douté q
Statuts fussent de notre Saint
qu'on y trouve, dit il, qu'il fa
dresser à l'Empereur, quoique
tems il n'y eût point d'Emper
Allemagne; mais il s'est trom
nom d'Empereur ne se trouve
dans ces Statuts.

2°. Quinze Sermons imp
par D. Durand & D. Martene

Agueneau de nuit cens ans.

3°. Un petit Ecrit intitulé *Editio S. nifacii*, qui ne paroît être qu'un agment d'une plus longue Piece. l est imprimé au Tome septiéme e la grande Collection des Concis de 1677. & il roule principament sur la maniere d'abreger le ems prescrit aux pénitences impoes pour l'expiation des pechés. Cet crit, selon nos Auteurs, est trèsu de chose, & on ne l'attribuë Saint Boniface, que sur l'autorité s manuscrits.

S. Ambroise, Evêque de Cahors, st mis ici parmi les Ecrivains du itiéme siécle, que pour avoir lieu refuter Casimir Oudin, qui a tendu que ce Prélat étoit Auteur six Livres des Sacremens, attriés plus communément, & aussi ssement à Saint Ambroise de Mi, & du Traité des Mysteres, qui artient incontestablement au S. teur. Les preuves de nos Histons contre l'Ecrivain Protestant, is ont paru sans replique. Du re-

Novembre 1738. . 4 Y

ste, ils n'ont rien trouvé, qui puisse assûrer au Saint Evêque de Cahors la qualité d'Auteur.

Il n'en est pas de même du B. Ambroise Autbert, Abbé en Italie, auquel ils ne font point de difficulté de donner la prééminence sur tous les Ecrivains François de ce siecle d'ignorance & de barbarie. Autbert passa en Italie, comme on le croit, à la suite du Prince Jerôme, fils de Charles Martel, & de Fulrade, Abbé de Saint Denys, qui en 754. reconduisirent, par ordre du Roy Pepin, le Pape Etienne II. à Rome. Après avoir fait quelque séjour dans cette Capitale du Monde Chrétien, il se retira au Monastere de Saint Vincent près de Benevent, s'y consacra à Dieu, & en fut Abbé. Il y fit de l'étude une de ses principales occupations, non en s'appliquant à la lecture des Auteurs prophanes, mais en méditant la Loy de Dieu, & les Ecrits des Peres de l'Eglise. Ce fut dans ces sources, où, avec le secours de la priere, il puisa ce sçavoir éminent, qu'on ad-

roit en lui, & qui brille encore
ns ses ouvrages.

Après un si grand éloge, nos Hi-
riens n'avoient garde de rien né-
ger pour nous donner une con-
issance exacte de tout ce qu'on a
découvrir des Ouvrages du Saint
bé. Le plus considerable est un
mmentaire sur l'Apocalypse, divi-
en dix livres, qui ont chacun
ur Préface. Il assûre lui-même. „
que lorsqu'il conçût ce dessein,
il n'avoit aucune intelligence des
expressions employées dans ce li-
vre .... & que s'il avoit pû alors
comprendre les difficultés, qu'il
trouva dans l'execution il
n'auroit jamais pensé à une telle
entreprise. C'est ce qui le porta à
recourir continuellement au Pe-
re des lumieres, comme il paroît
par presque toutes les Préfaces
des dix Livres de son Commen-
taire .... Il étoit si persuadé qu'il
n'en étoit venu à bout que par
une grace speciale de Dieu, qu'il
a eu soin de le finir par une au-
tre priere, où il lui en marque sa

„ vive reconnoissance.

Cependant cet Ouvrage, avant que l'Auteur y eût mis la derniere main, fut fort critiqué, & déferé même au Pape Etienne III. qui n'y ayant rien trouvé que de conforme à la Saine Doctrine, engagea l'Abbé Autbert à le retoucher; ce qu'il fit. Malgré cela, nos Auteurs conviennent „ qu'il ne faut pas s'at„ tendre d'y trouver l'éclaircisse„ ment des Mysteres profonds que „ contient l'Apocalypse, que tout „ ou presque tout y est expliqué „ dans un sens moral, mais que le „ style en est aisé, coulant, agréa„ ble..... que la pieté & l'érudi„ tion y vont de pair.„ Ils ajou„ tent qu'Haimon, Evêque d'Alberstat au neuviéme siécle, n'a presque fait que l'abreger dans le Commentaire, qu'il a composé sur l'Apocalypse.

Le B. Abbé de Saint Vincent est encore Auteur d'un Ouvrage intitulé: *Combat des Vices & des Vertus*, composé à l'imitation du *Psycomachia* de Prudence. Il est étonnant;

disent nos Historiens, qu'un écrit si connu jusqu'au douziéme siécle, pour être d'Ambroise Autbert, se trouve dans plusieurs manuscrits, tantôt sous le nom de Saint Ambroise de Milan, tantôt sous celui de S. Augustin, & même de Saint Leon, Pape, & imprimé parmi les écrits de ces trois Docteurs. „ Au reste, „ ajoûtent-ils, toutes ces attribu„ tions font honneur à Autbert, en „ ce qu'on a trouvé son ouvrage as„ sez bien écrit, pour n'être pas indi„ gne de tant de Grands Hommes. „ Tout ce qui regarde les autres écrits de cet Abbé, mérite d'être lû.

En général, nous croyons pouvoir assûrer qu'il est pèu d'articles de la premiere Partie de ce Volume, où nos Historiens n'ayent trouvé de quoi exercer leur critique, & dont on ne puisse tirer quelques lumieres pour éclaircir l'Histoire Ecclesiastique & Civile de ce tems-là, & sur-tout celle des Saints. „ Le renouvellement „ des études avoit alors multiplié „ les Gens de Lettres, qui se porte„ rent à écrire l'Histoire des Saints

„ qu'ils honoroient, & qu'on avoit
„ négligé jusqu'alors de faire con-
„ noître à la posterité. Le motif est
„ le même *pour tous*, mais l'execu-
„ tion & le succès en furent diffe-
„ rens. Ceux qui avoient le plus de
„ talens & de bons Mémoires y réus-
„ sirent le mieux ; d'autres, qui n'a-
„ voient que le talent, sans avoir les
„ connoissances nécessaires à l'His-
„ toire qu'ils entreprenoient d'écri-
„ re, nous donnerent des Pieces as-
„ sez bien écrites, mais qui ne con-
„ tiennent que des Traditions assez
„ souvent incertaines, & des prodi-
„ ges quelquefois grossis, ou même
„ imaginés. Quelques autres enfin,
„ n'ayant ni talent, ni attention à
„ se mettre au fait de ce qu'ils vou-
„ loient apprendre aux autres, n'ont
„ réussi qu'à nous donner de mau-
„ vaises Pieces. „ A ces reflexions, nos Historiens joignent des exemples, qui répandent un grand jour sur les Legendes de ce tems-là.

Le dernier article du huitiéme siécle regarde *Tilpin*, *Archevêque de Rheims*, dont le nom changé en ce-

pin est célebre par un Ro-
connu, dont on l'a fait
à premiere chose qu'on
ce Prélat, est qu'il se fit
Saint Denys en 750. non
orsque la Providence eut
glise de Reims de la ty-
'y exerçoit le faux Evêque
lpin fut élû pour la gou-
: il la rétablit dans son an-
endeur. Il fut extrémé-
deré de Pepin & de Char-
lu Pape Etienne III. avec
sista au Concile de Rome,
n. VI. & l'on voit encore
se de S. Remy de Reims
he de la façon d'Hinc-
e ses Successeurs.
an, dont on l'a fait Au-
le titre d'*Histoire de la vie*
agne & de Roland. C'est
'Itineraire, ou de Relation
es & des guerres imagi-
Charlemagne, & de Ro-
neveu, contre les Sarra-
ée en trente-deux Chapi-
le premier & le dernier
nt seuls assez de preuves

man n'eſt pas beaucoup poſte
au regne de Charles le Chauve
M. de Marca le juge compoſé
l'onziéme ſiécle ; d'autres le
voyent au douziéme. Mais nos
teurs ſont perſuadés qu'ils ſe tr
pent ; ils nous donnent enſuite t
l'hiſtoire de cet ouvrage, que M
Marca attribuë aux Eſpagnols,
ſes Manuſcrits, de ſes Traductic
de ſes Editions & du crédit qu'il
en France pendant quelque tem

Ils nous parlent auſſi, en pe
mots, d'un autre écrit à peu prè
même goût, & qui porte le nom
Philomena ou *Philomela*, Au
auſſi fabuleux que l'ouvrage mê

ince dans son Histoire de Lan
edoc.

ARTICLE CXIII.

ETTRES EDIFIANTES Et curieuses, écrites des Missions Etrangeres, par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus. XXIII. Recueil. A Paris, chez Nicolas le Clerc, *ruë de la Bouclerie, près le Pont Saint Michel, à Saint Lambert; ci-devant ruë Saint Jacques, & chez* P. G. le *Mercier, au Livre d'Or, ruë S. Jacques.* 1738. in 12. pp. 519. *ans la Table & la Préface.*

'On connoît assez ces Recuëils, que le P. du Halde, Auteur de 'le Collection sur la Chine conde publier. Nous n'en rendons e d'ordinaire qu'autant que :tres des Missionnaires ont de t aux Sciences & aux Arts. ne parlons que peu & en de leurs travaux apostoli- : de l'état present des Mis-

sions. Rien toutefois de
ressant pour ceux qui aim
ligion, & qui prennent p
volutions heureuses ou r
ses qui arrivent de nos
presque sous nos yeux.

L'état present de la R
Chine consiste dans une
assez bien fondée sur le
bienfaisant du nouvel
qui se propose pour mode
Cang hi, son ayeul. Un e
té par les ennemis du nom
a troublé d'abord cet es
enfin la persecution est ass
que non éteinte. On en
tail dans la lettre du P. P
P. du Halde, dattée du
bre 1736. Autre persecu
le Royaume de *Tongki*
procuré le martyre à pl
suites Portugais en 173
fera un plus long recit, d
On trouve ici celui la
cieuse du P. Julien Lizar
cré le 16. May 1735. pa
delles *Chiriguanes* dans le
après avoir pillé, profané

église où il célébroit alors le Saint
acrifice, les Barbares l'attacherent à
n rocher, & le percerent de flè-
ches.

La seconde lettre est du P. Cal-
mette, Missionnaire de Carnate.
Avant que d'en parler, disons un
mot de la Carte qu'on a mise à la
tête. La Mission de Carnate est con-
tiguë à celle du Maduré, & lui est
parfaitement semblable, soit par le
génie & le caractere des Peuples qui
habitent ces vastes contrées, soit par
la vie laborieuse & austere que les
Missionnaires sont obligés d'y me-
er. Elle peut s'étendre jusqu'au
oyaume de Golconde, & bien
'ant dans l'Empire du Mogol. La
uvelle Carte expose des Païs jus-
'à present inconnus. En effet, les
gocians se tiennent dans les pla-
qui bordent la côte. Ils négli-
t de pénétrer dans les terres
ien ne les attire. Les Mission-
es seuls y pénétrent, sans autre-
it, que celui d'éclairer des lu-
es du Christianisme ces malheu-
Indiens. C'est donc aux Mis-

sionnaires qu'on doit la découverte & le plan des terres qu'ils nous font connoître à proportion qu'ils avancent. Cette Carte est dressée par le sieur d'Anville, sur deux desseins manuscrits des Jesuites.

La lettre du P. Calmette nous décrit d'abord la conversion singuliere d'une Princesse Indienne. Un Prince, dans l'espoir de recouvrer la santé, se fit instruire des Verités Chrétiennes; mais la sémence évangelique fut bientôt étouffée par les passions. Elle germa, au contraire, dans le cœur de sa fille, nommée *Vobalamma*, témoin des conferences à l'âge de huit ans. Dans l'impossibilité où elle se trouva dans la suite d'aller à l'Eglise pour achever d'être instruite, elle engagea un domestique, qu'elle piqua de curiosité sur le peu qu'elle sçavoit du Christianisme, à voir & à entendre le Missionnaire. Le domestique instruit, reçût le Baptême, & devint à son tour l'Apôtre de celle qui avoit été le sien. De-là les persecutions contre le domestique & la jeune Princesse. Nous n'entre-

point dans ce détail & il nous suffira de dire que la suite de cet évenement fut de rendre toute cette Maison Chrétienne, ou d'effet, ou d'inclination. Le P. Calmette rapporte quantité d'autres exemples des miracles de la grace, qui ne sont pas moins merveilleux que ceux des premiers tems de l'Eglise. Choses d'autant plus étonnantes, que la honte & l'opprobre sont le plus souvent le prix du Christianisme, embrassé dans ces païs, où l'honneur (chimere arbitraire, & toute-puissante des Nations qui se piquent de rangs & de distinctions) consiste à ne pas décheoir des privileges de la caste idolâtre où l'on est né. Ajoûtez y la haine & l'interêt des Brames. L'on nous apprend ici la maniere de les confondre par leurs propres livres, qu'ils appellent sacrés. Il est heureux pour la Religion & les Missionnaires, que ces livres, recueillis sous le nom de *Vedam*, leur soient tombés entre les mains. „ Car l'unité de „ Dieu, les caracteres du vrai Dieu, „ le salut & la reprobation sont dans

le *Vedam*. Mais les verités qui s'y trouvent, n'y sont répanduës „ que comme des pailletes d'or sur „ des monceaux de sable : du reste, „ on y voit le principe de toutes les „ Sectes Indiennes, & peut-être le „ détail de toutes les erreurs qui sont „ leur corps de doctrine. La methode „ que nous observons (continuë le P. „ C.) en disputant avec les Brames, „ est de les faire convenir d'abord de „ certains principes, que le raisonne- „ ment a répandus dans leur Philo- „ sophie ; & par les consequences „ que nous en tirons, nous leur dé- „ montrons, sans peine, la fausseté „ des opinions qu'ils reçoivent com- „ munément. Ils ne peuvent sur-tout „ dans une dispute publique, se refu- „ ser à des raisons puisées dans leurs „ sciences mêmes, & beaucoup moins „ à la démonstration qui s'ensuit, lors- „ qu'on leur prouve par les textes „ mêmes du *Vedam*, que les er- „ reurs qu'ils viennent de rejetter „ font partie de leur Loi. Une autre „ voye de controverse est d'établir „ la verité & l'unité de Dieu par les

„ définitions ou propositions tirées
„ du *Vedam*. Comme ce livre est par-
„ mi eux de la plus grande autorité,
„ ils ne manquent pas de les ad-
„ mettre. Après quoi la pluralité
„ des Dieux ne coûte rien à refuter.
„ Que s'ils répliquent que cette plu-
„ ralité, ce qui est vrai, se trouve
„ dans le *Vedam*, on en conclut la
„ contradiction manifeste de leur
„ Loi, qui ne s'accorde pas avec el-
„ le-même.

La lettre du P. de Rasles est une histoire abrégée des diverses nations de la nouvelle France. Il décrit le caractere des Sauvages, leurs habitations, leurs mœurs, leurs superstitions, leurs funérailles, leurs langues &c. L'Article des langues mérite particulierement d'être lû, à cause des exemples qu'il en apporte avec la traduction Françoise. Le zelé missionnaire entre ensuite dans la description de ses travaux particuliers & de la ferveur de ses néophytes. L'on ne peut lire sans vénération ce qu'il raconte d'une nation entiere qu'il convertit plus encore par

l'exemple de ſes Sauvages que par la force de ſes predications.

Le P. Détré nous tranſporte dans l'Amérique Meridionnale ſur l'un & l'autre bord de la Riviere des Amazones. Comme il a viſité toutes les miſſions qui s'étendent a plus de mille lieuës ſur les deux Rives & ſur les Rivieres voiſines il en parle en homme inſtruit. La grande difficulté eſt d'apprendre autant de langues qu'il y a de nations, & elles ſont innombrables. Il y en a pourtant une générale, qu'on appelle *Del Inga*. Les miſſionnaires repandus dans tout ce climat ne laiſſent pas de vaincre cet obſtacle & beaucoup d'autres qui font fremir en les liſant. Le P. Détré parle ſur tout d'une entrepriſe dont il fut en quelque ſorte l'ame & le conducteur. Il s'agiſſoit de punir une nation barbare, perfide & antropophage. On l'éffraïa par la force; & la vengeance qu'on tira du maſſacre d'un Eſpagnol dévoré par ces Infidelles fut de les tranſporter & les repandre dans des Peuplades Chrétiennes,

pour leur apprendre les vérités du ſalut. On les renvoïa enſuite dans leur terre natale où ils devinrent les Fondateurs de deux Peuplades, de ſorte que la nation commença de puiſer les ſentimens de l'humanité dans le Chriſtianiſme. Il en a pourtant couté la vie a cinq miſſionnaires Jéſuites. „ Outre les périls aux quels „ on eſt expoſé avec un peuple ſi „ brutal & ſi cruel, que n'a t'on „ pas à craindre dans les frequens „ voïages qu'on eſt obligé de faire ? „ Continuellement & preſque a cha- „ que pas on court riſque d'être mis „ en piéces par les Tygres, ou d'être „ mordu des Viperes, ou d'être écra- „ ſé ſous ces grands Arbres qui „ tombent ſouvent lorſqu'on y pen- „ ſe le moins, ou d'être entrainé & „ noïé dans des Rivieres très rapides, „ ou d'être englouti par les Croco- „ diles, ou bien par d'affreux Ser- „ pens qui de leur haleine empeſtée „ arrêtent les paſſans, ſe jettent „ ſur eux, & les dévorent. „ L'Auteur de cette Lettre raconte les périls qu'il a lui même eſſuyés; le

parle des irruptions des Portug
sur les terres Espagnoles (chos
funeste à ces missions) & du Reg
ment du Roi de Portugal a ce su
Il finit par la Description de la v
de *Cuença*, à cent lieuës de *Qui*
d'où reviennent les Mathematic
envoiés par le Roi vers l'équat
Cuença est la principale ville de c
Province Indienne après *Quito*. C
le séjour du Printems, de lab
dance & de la fraîcheur. Cha
rue a un canal dérivé de la Riv
voisine. Il y a plus de 18 mille
Espagnols que Métifs & Indie
trois Paroisses, & sept autres Egl
de Religieux.

lle *Palicours*, & il fait
e de quelques autres na-
iennes. Il y en a quelques-
uées d'*une espece de Lepre*
tems en tems. Leur Epider-
d'une dartre farineuse qui
me par écailles. Générale-
lant les Sauvages de la
nt l'esprit susceptible des
la Foi. L'on nous dit en
u'on remarque parmi ces
ant de coutumes du peuple
on ne peut s'empêcher de
l'ils en descendent. „ Il s'a-
alement ici des *Palicours*.
s mâles vont nus jusqu'à
uberté qu'on leur donne
après un jeûne sévere au
: frequentes flagellations
inspirer, dit-on, de la
Les femmes mariées sont
t découvertes. Les filles
n petit tablier de *Rassade*
ms de leur mariage. L'on
cette indecente coutume
ere aux *Palicours*. „ Peu à
le P. F.) nous amene-
Chrétiens à s'habiller.

„ totalement. Outre la
„ décence nous leur pr
„ autre avantage, c'est
„ faisant naître des bés
„ deviendront plus lal
„ seront par là moins
„ tristes suites de l'oisiv

Quoique la lettre du
Missionnaire aux Philip
peu ancienne, elle cont
ses extremement curie
connuës d'ailleurs avant
ce recueil. On y voit
la piété des Insulaires
le caractere des Indien
la description de Manile
Philippines avec son Go
Ecclesiastique & Politiqu
nemens extraordinaires
l'Isle de *Scypan* l'une des
nes ; des Scenes Tragi
sont passées en 1719. à
sujet d'un Gouverneur
ran par son extrême ava
fut la victime ; enfin des
de Rois Mahometans d
nes pour chasser les Espa
Forteresse, la fermeté des

.oire qu'une Fregate rem-
r quarante Galeres ennemies.
seulement le recit de cette
: action. Le Capitaine de la
qui n'avoit nulle expérience
ourage & se mit à pleurer
un enfant. „ Ce fut un coup
Providence que le P. Jean
J. se trouvât dans la Fregate.
orta l'équipage à combattre
iourir généreusement pour
, & son discours fit tant d'im-
n sur les Esprits qu'on le
e faire les fonctions de Ca-
: avec promesse d'obéir
iellement à ses ordres. Alors
: défendit de tirer aucun
le Canon saus son ordre,
e contenta de prendre des
:s pout parer les Fleches em-
nées que les Mahometans
t de leurs Galeres. Cepen-
ennemi s'approchoit insen-
:nt, tandis que tout l'équi-
:toit dans l'inaction; quand
ierçut que les Galeres étoient
:tée qu'il souhaitoit, il leur
ta le flanc du Navire, &

„ qui avoient crû que les
„ étoient dépourvûs de
„ nitions de Guerre prit
„ la fuite & laisserent à la
„ Mer libre pour s'en r
„ *Jolo*, nonobstant cette
„ Siége de la Forteresse d
„ *gan*, continua encore pl
„ mois. Tous les Chefs
„ de la place étoient bles
„ lades. L'un des Mission
„ retenu au lit par une fie
„ nuë, le P. Recteur so
„ longue maladie. Mais
„ langeur où il étoit n'affo
„ son courage. Il se faisoit

„ faiſant les fonctions de comman-
„ dant, de Canonier, & de Soldat.
„ Tous nos Miſſionnares aſſurent que
„ ſous l'habit Militaire c'eſt un vrai
„ Religieux par l'integrité de ſes
„ mœurs, & par l'ardeur de ſon zele
„ un parfait Miſſionnaire. Cepen-
„ dant les Mahometans s'occupoient
„ de leurs ſortileges pour empêcher
„ que l'Artillerie n'eût ſon effet, &
„ s'étant apperçus que le feu avoit
„ pris ſeulement à l'amorce, ils s'e-
„ crierent transportés de joie que
„ le Dieu des Chrétiens étoit vaincu,
„ & ils coururent en foule vers les
„ remparts. Ce fut alors que l'Artil-
„ lerie jouant à la fois nettoïa la
„ Campagne, & la couvrit de morts
„ & de bleſſés. „ Enfin les Mahome-
tans furent forcés de lever le Siége
& de remener leurs Flottes dans leurs
Roïaumes des Philippines.

Nous dirons peu de choſe de la derniere Lettre. C'eſt une ſeconde réponſe du P. de Goville, à l'inſolente calomnie réitérée par les Auteurs inconnus des Anecdotes de la Chine: il eſt étonnant que cet an-

cien Missionnaire armé du suff
des temoins les plus irreprocha
en sa faveur ait paru avoir besoi
le publier pour sa défence. *O*
pora ! ô mores !

ARTICLE CXIV.

HISTOIRE DE L'HOTI
Royal des Invalides, où l'on v
ra les secours que nos Rois
procurés dans tous les tems
Officiers & Soldats hors d'état
servir. Par Me. Jean-Joseph G
net, *Avocat en Parlement. En*
chie d'Estampes, représentant
Plans, Coupes & Elévations
métrales de ce grand Edifice; a
les excellentes Peintures & Sc
tures de l'Eglise, dessinées & g
vées avec tous les soins & l'exa
tude possible, par le Sieur Coch
Graveur du Roy, & de l'Aca
mie Royale de Peinture & Scul
re. A Paris, *chez* G. Despr
Imprimeur & Libraire Ordina
du Roy, rue S. Jacques *à Sa*
Prof-

rosper, & *aux* Trois Vertus.
I DCCXXXVI. *Grand* in-fol.

CEtte *Histoire de l'Hôtel Royal des Invalides* est composée de deux Parties : La premiere raconte la fondation, la destination, les progrès de ce magnifique établissement ; l'ordre qui s'y observe pour le Spirituel, le Militaire, l'Œconomique ; les Reglemens faits en divers tems, pour lui donner une forme constante & convenable, pour maintenir la discipline la plus exacte ; les mesures prises, par une prudence superieure, pour y assurer à ceux que l'attention bienfaisante de nos Rois y rassemblera à perpetuité, le repos, la paix, la tranquillité, la propreté, la commodité, l'abondance même des choses nécessaires à la vie, en santé & dans les maladies, pour le corps & pour l'ame. On y voit dans le plus grand détail tout ce qui se pratique dans cette maison ; la maniere dont y sont logés, vêtus, nourris, entretenus, tant les Officiers, que les Soldats ; comment, & par

qui elle est gouvernée ; la regie du temporel, l'assignation & l'état des revenus ; la dépense qui s'y fait chaque année, les denrées qui s'y consument ; l'administration du Spirituel, les soins assidus que l'on a de ceux qui y sont admis ; le nombre, les appointemens, les fonctions, le privileges des Médecins, Chirur giens, &c. Enfin on y reconnoît u modele parfait de sagesse, de pr voyance, de grandeur, de liberal pour tout Etablissement de cette pece, qu'on voudroit fonder d d'autres Etats : mais un modele c est bien plus aisé d'admirer que l'imiter, ou d'y atteindre.

La seconde Partie est plus pour les yeux, & pour le specta qu'elle ne peut être expliquée un discours, qui n'en donneroit ne idée fort imparfaite. Ce son quatre Planches gravées par le *Cochin*, lesquelles representent Plans, les Coupes, les Elevation metrales des Parties des Bâtim n'avoient point encore été g & les Estampes de toutes le

d'Architecture, de Peinture & de Sculpture de la grande Eglise, avec l'explication de toutes ces Pieces, & les noms de ceux qui y ont travaillé.

Vainement nous entreprendrions d'en tracer ici une image. Ceux-là peuvent seuls se la former, qui ont contemplé ce superbe Monument de la pieté & de la *bienfaisance* du plus magnifique de nos Rois, qui semble s'y être surpassé lui-même. Il suffit de dire que les Maîtres les plus habiles & les plus célébres ont été employés à l'élever & à le décorer, & qu'ils y ont épuisé leurs talens & leur art. Tels ont été les *Mansarts*, les *Decottes*, les *Coypels*, les *Girardons*, les *Coustons*, & tant d'autres, dont les Ouvrages feront passer les noms & la gloire à la posterité. Au défaut de la réalité, les Estampes & les explications annoncent à ceux qui ne peuvent en jouir, quelle doit être la beauté de cet Edifice. Pour nous, qui l'avons sous les yeux, au premier aspect, nous l'a reconnoissons toute entiere dans ces

Estampes. Aussi sont-elles dessinées & gravées avec une fidelité, une verité, une correction, qui ne laisse rien à desirer. Par la multitude de ces Planches, & par un plus grand détail historique, continué jusqu'au tems de l'impression, cette Histoire l'emporte de beaucoup sur la *Description de l'Hôtel des Invalides*, qui fut publiée en 1683. C'est tout ce que nous pouvons dire sur cette seconde Partie.

Revenons à la premiere, & donnons lui un peu plus d'étenduë

De tous les Souverains de l'Europe, nos Rois sont presque les seuls qui ayent songé efficacement à procurer aux Officiers & aux Soldats, hors d'état de continuer le Service, une retraite tranquille, & une honête subsistance. Ils envoyoient autrefois un Officier ou un Soldat Invalide dans chacune des Abbayes, & des Prieurés de fondation ou de nomination Royale; & ce droit est si ancien, dit M. Granet, qu'on en trouve des traces dès le commencement de la seconde Race; elle s'est

me pratiquée, ajoute-t-il ailleurs,
is toutes les Races. Quoiqu'il en
, outre les inconveniens attachés
et usage, les plaintes mutuelles &
juentes des Monasteres, & de
x qui y étoient envoyés, le dif-
ent genre de vie des uns & des
es, cette ressource étoit insuffi-
e: il n'y avoit point assez de Bé-
ces, où le Roi pût exercer ce
it, pour tous ceux qui avoient
oin d'un pareil secours. Le Sol-
, ou l'Officier, ainsi entretenu
s un Monastere, s'appelloit
at, c'est-à-dire, *Presenté*, ou *Re-
ux Lai*, quoiqu'il demeurât dans
it Séculier. L'Historien examine
iquité & le fondement de ce
it d'*Oblat*, & il conclut qu'il est
ancien; que c'est un Droit de la
ronne, dont le Corps du Cler-
toujours reconnu la justice. Il
orte les divers changemens ar-
s dans l'exercice de ce Droit, les
s, & les Ordonnances de nos Rois
sujet. Enfin l'experience fit voir
falloit penser à un moyen plus
ral, & plus fixe, de pourvoir
4 Z iij

aux besoins des Militaires, dont on vouloit recompenser les services qu'ils ne pouvoient plus rendre. *Philippe Auguste*, dit-on, fut le premier qui en conçût l'idée: mais on ne trouve pas que ce projet ait été executé. *Henri IV.* & *Louis XIII.* le reprirent avec plus de zele que de succès.

Le premier, par son Edit du mois d'Avril 1600, donna pour logement, aux Officiers & Soldats Invalides, la Maison Royale de la *Charité Chrêtienne*, située au Fauxbourg Saint *Marceau*, & leur assigna, pour dotation, les fonds qui proviendroient de la recherche des comptes des Hôtels-Dieu, Léproseries, Hôpitaux, Maladreries, Aumôneries, &c. Les fonds étant insuffisans, par un autre Edit du mois de Juillet 1640. il y ajouta les revenus des places des *Oblats*. Cet établissement fut supprimé par Arrêt du Conseil d'Etat du premier de Septembre 1611. & il fut ordonné que les Officiers & Soldats iroient, comme auparavant, remplir dans les Monas-

teres, les places qui leur étoient destinées. Sous Louis XIII. les places *d'Oblats* furent converties en pensions; il s'y introduisit des abus, & l'on en revint au projet d'*Henri IV.* Le Roi établit, à cet effet, une Communauté en Ordre de Chevalerie, sous le titre de *Commanderie de Saint Louis*; & il ordonna que les Abbayes & les Prieurés, dont le revenu excederoit deux mille livres, payeroient une pension annuelle de cent livres, pour l'entretien de cette Communauté. Ce revenu n'étoit pas suffisant, & l'établissement tomba comme celui de *Henri IV.*

Il étoit reservé au Regne glorieux de *Louis le Grand*, de donner enfin à une entreprise si digne de la magnificence d'un Roi-Très-Chrétien, une solidité qu'elle n'avoit pû acquerir jusqu'à ce tems. Si-tôt que le Traité des *Pyrenées* eût rendu la paix à ses Etats, il s'appliqua serieusement à l'execution de ce grand Ouvrage. Dès l'année 1670. il fit commencer la construction de l'E-

difice, qui annonça d'abord ce qu'on devoit attendre des soins & de la puissance de ce Monarque. Par l'Edit du mois d'Avril 1674. il declare qu'il le fonde à perpetuité, sous le Titre d'HÔTEL ROYAL DES INVALIDES, pour le logement, subsistance, & entretenement à vie de tous les pauvres Officiers & Soldats qui avoient été, ou seroient estropiés, ou, qui ayant vieilli à la guerre, ne seroient plus en état de rendre service. L'Hôtel pouvoit loger près de quatre mille personnes, & il falloit des revenus proportionnés à ce nombre, & à leurs besoins. Le Roi, après quelques autres Reglemens préliminaires, donna un Arrêt le 28. de Mars 1673. par lequel tous les Abbés & Prieurs, tant Séculiers, que Réguliers, de sa nomination, dont les Benefices sont de mille livres de revenu, & au-dessus, sont obligés de payer la somme de cent cinquante livres par an; tous ceux qui avoient entretenu ci devant un Religieux Lai, la même somme de cent cinquante livres;

& enfin, les Abbayes & Prieurés, dont le revenu seroit au-dessous de mille livres, la somme de soixante-quinze livres, Cette imposition peut produire aujourd'hui, à l'Hôtel des Invalides, environ cent vingt-deux mille livres.

Mais ce revenu ne suffisoit pas encore, ce qui détermina S. M. à y affecter les fonds provenans des deux, & ensuite des trois deniers pour livre de tous les payemens qui seroient faits par les Trésoriers Généraux de l'Ordinaire & Extraordinaire des Guerres, par ceux de la Cavalerie Legere, & par celui de l'Artillerie. Ces trois deniers, durant la guerre, qui finit en 1714. dont la dépense montoit à cent millions par an, produisirent douze cens cinquante mille livres de rente à l'Hôtel des Invalides.

Il fut question ensuite de pourvoir au Gouvernement de cette Maison, d'y établir un Chef, qui eût l'autorité de faire executer ce qu'il jugeroit nécessaire pour l'administration des revenus, & pour la Police

intérieure, d'autres Officiers qui veillassent sous lui à l'observation des Loix, & des Ordonnances qui seroient faites dans cette vûe, un Conseil qui reglât les affaires, &c. Le Roi confia la principale autorité à celui des Secretaires d'Etat qui avoit, & qui auroit, dans la suite, le Département de la Guerre. En cette qualité, M. de *Louvois* fut le premier Chef de ce Gouvernement, & après lui M. de *Barbesieux*. C'est ici que les détails, que nous n'avons fait qu'indiquer touchant la régie des revenus, l'administration du Spirituel, confié aux Prêtres de la Mission de Saint *Lazare*, le soin des Malades, dont les *Filles de la Charité*, dites *Sœurs Grises*, sont chargées, la Police, la Discipline domestique, &c. C'est ici, dis-je, que tout cela est exposé avec l'étenduë nécessaire pour en donner une exacte connoissance.

A la suite de cette *Histoire*, se trouvent les *Ordonnances*, *Edits*, *Déclarations du Roi*, & *Arrêts du Conseil, verifiés au Parlement*, & *au*

Grand Conseil, au sujet des Oblats, & de l'Etablissement de l'Hôtel Roial des Invalides, qui servent comme de Pieces justificatives de tout ce qui a été raconté dans le cours de l'Ouvrage.

ARTICLE CXV.

THEOLOGIA SUPPLEX Coram Clemente XII. Pont. Max. Clementinæ Constitutionis Unigenitus Dei Filius, &c. *explicationem atque intelligentiam submisse rogans: Ad Catholicorum Scholarum libertatem, indemnitatem ac pacem, ad purioris sanioris que doctrinæ tutelam, ad Sacrorum Conciliorum, ac Patrum defensionem; ad Hæreticorum protervorumque hominum, indistincta illa ambiguarum propositionum damnatione turpiter abutentium, confusionem ac dedecus sempiternum.* Coloniæ. *Anno* M.DCCXXXVI. In-8°. *pag.* 254.

SElon l'Auteur de cet Ecrit, deux sortes d'Adversaires attaquent la

Bulle dont il demande, ou plûtôt dont il entreprend lui même l'explication : & c'est, dit-il, pour les desarmer, pour rendre leurs efforts inutiles, qu'il imagine, & qu'il s'efforce de prouver la nécessité de ce rémede. Après tout ce qui s'est fait sur ce sujet, que prétend un particulier sans autorité & sans aveu, un homme qui n'ose pas même se nommer ? Mais on connoît cet Ecrivain ; on sçait les rapports intimes qu'il a eus avec ceux dont il paroît aujourd'hui abandonner la cause, quoiqu'il ne soit pas satisfait du Decret qui les condamne.

Les uns, dit notre Auteur, se déchaînent indignement contre la Bulle, & pour la rendre odieuse, ils lui prétent des sens erronés & hérétiques. D'autres s'y prennent avec plus d'artifice, & affectant de paroître la respecter, ils la corrompent néanmoins sans pudeur & sans religion : *Irreligiosè tamen & irreverenter adulterant.* Ce n'est pas qu'ils la rejettent, mais c'est pour faire passer, à la faveur de ce célé-

bre jugement, & pour appuyer je ne sçai quelles nouvelles chimeres d'une profane doctrine : *Ut solemni illo Apostolicæ Sedis judicio, nova nescio quæ profanæ doctrinæ commenta confirment.* Ces chimeres, sans doute, ne sont pas contenuës dans la Bulle; ce seroit une impieté de le dire, & l'Interpréte de ce Decret, ne veut pas qu'on le soupçonne de le penser. Quelle est donc cette *profane doctrine* qu'on entreprend d'établir sur une autorité si respectable ? Et comment, parmi tant d'anathêmes réiterés depuis vingt-cinq ans, n'a-t-on pas encore réprimé un si pernicieux abus ? Sans doute que les Souverains Pontifes, & les Evêques Catholiques ne l'ont pas apperçû. Ceux qui sont sincerement soumis à la Constitution, (& ce sont entre les autres, ceux que l'Auteur veut ici désigner) ceux-là, dis-je, reçoivent tout ce qu'elle enseigne, condamnent tout ce qu'elle condamne, & dans le sens qu'elle le condamne. Comment donc y trouvent-ils un appui aux *chimeres*

d'une profane doctrine? Tous les argumens du nouveau Commentateur prouvent bien que le Pape pourroit, s'il le vouloit, s'il étoit convenable, s'il le jugeoit à propos, déterminer les sens condamnés dans le Decret de *Clement* X*I*. Mais prouvent-ils qu'il le doive, & a-t-il droit de l'exiger? Pour retablir le calme dans l'Eglise, que faut-il autre chose qu'une soumission entiere à une Bulle dogmatique émanée du Pape, & acceptée des premiers Pasteurs? Une Loi excite-t-elle des troubles, quand tous les Sujets y obéissent sans contradiction & sans murmure? D'ailleurs, ces explications qu'il demande, combien de Théologiens, combien d'Evêques, soit en particulier, soit en commun, les ont déja données? On vient encore de le faire tout récemment, dans deux Ouvrages differens. Rien ne démontre mieux combien elles sont desormais inutiles, que la facilité avec laquelle il démêle, quand il veut, le sens réprouvé par l'Eglise, de ceux qu'elle n'a point prétendu condamner. Car

enfin, ce qu'il a sçû faire, une infinité d'autres le feront comme lui, pour peu qu'ils soient instruits des sentimens de l'Eglise, & des erreurs du tems; ce qui a été éclairci en mille manieres. C'est pourquoi on nous dispensera bien d'entrer dans ses explications, & de répeter ses difficultés, si souvent répondues, & si solidement réfutées. Encore un coup, la simplicité, la droiture, & une parfaite docilité à la voix, & au concert des premiers Pasteurs, auroient bien-tôt ramené la tranquillité, & toutes les explications qu'on pourroit donner, ne serviroient de rien, si elles ne trouvent des esprits & des cœurs soumis.

ARTICLE CXVI.

GUIDA DEGLI UOMINI alla loro eterna salute, in due Parti; scritta dal R. P. Roberto Personio, *Sacerdote Inglese della Compagnia di* Giesu; *tradotta dall' Originale Inglese, nell idioma Italiano, da* Francesco-Giuseppe Morelli, *Sacerdote Fiorentino. In* Padoua, *nella Stamperia del Semi-*

nario. 1736. *Appresso* Giovanni Manfré. *In*-4°. *pag.* 530. *senza, la Vita, gli Indici, e la Prefazione.* (C'est-à-dire) *La Guide du Salut éternel, en deux Parties. Par le P.* Robert Parsons, *Prêtre Anglois, de la Compagnie de* Jesus; *traduite de l'Original Anglois, par* François-Joseph Morelli, *Prêtre Florentin.* A Padouë, *de l'Imprimerie du Seminaire. Chez* Jean Manfré. *In*-4°. pp. 530. *sans y comprendre la Vie de l'Auteur, les Tables & la Préface.* 1736.

CEt excellent Ouvrage, dont nous annonçons la nouvelle Traduction Italienne, mériteroit d'en avoir de semblables dans toutes les langues. Il a toujours été regardé comme un des plus solides qu'on puisse lire dans son espece; comme un modele, & comme un chef d'œuvre, pour la beauté, la force, la pureté du style. Mais il est ancien & connu depuis long-tems, ayant été imprimé du vivant de l'Auteur à *Doüai, à Louvain*, & à *S. Omer*, Nous en avons

encore une Edition donnée à *Londres* en 1696. *in* 8°. Voici le Titre Anglois, qui revient assez à la Traduction Italienne : *A Christian Directori, guiding Men to their eternal salvation.* Ajoutons que la seconde Partie a été traduite en François par le P. de *Mareuil*, Jesuite, & imprimée à *Paris*, en 1737. sous ce Titre : *Obstacles de la Pénitence, ou Réfutation des Pretextes qui font illusion au Pécheur, & l'empêchent de se convertir.* Il nous suffira donc de donner le plan de cet Ouvrage, & de marquer la methode & l'ordre que l'Auteur y a observé ; après que nous aurons dit quelque chose de la Personne ; puisque sa Vie fait partie du Livre dont nous rendons compte.

Robert Parsons, connu sous le nom de *Personius*, naquit en *Angleterre*, au Comté de *Sommerset*, vers le milieu du seiziéme siecle. Après ses études, faites à Oxfort, il enseigna durant quelque tems dans cette Ville, jusqu'à ce que la persecution, sous le Regne d'*Elizabeth*,

nario. 1736. *Appresso* Giovanni Manfré. *In*-4°. *pag.* 530. *senza la Vita, gli Indici, e la Prefazione.* (C'est-à-dire) *La Guide du Salut éternel, en deux Parties. Par le P.* Robert Parsons *Prêtre Anglois, de la Compagnie de* Jesus ; *traduite de l'Original Anglois, par* François-Joseph M*relli, Prêtre Florentin.* A Padoue *de l'Imprimerie du Seminaire.* Chez Jean Manfré. *In*-4°. pp. 530. *sans y comprendre la Vie de l'Auteur, les Tables & la Préface.* 1736.

CEt excellent Ouvrage, dont nous annonçons la nouvelle Traduction Italienne, mériteroit d'en avoir de semblables dans toutes les Langues. Il a toujours été regardé comme un des plus solides qu'on puisse lire dans son espece ; comme un modele, & comme un chef d'œuvre pour la beauté, la force, la netteté du style. Mais il est ancien ; & depuis long-tems, ayant été imprimé du vivant de l'Auteur à Doüay, à Louvain, & à S. Omer, Nous

ore une Edition donnée à *Lon-*
r en 1696. *in* 8°. Voici le Ti-
Anglois, qui revient assez à la
aduction Italienne : *A Christian*
ectori, guiding Men to their eter-
salvation. Ajoutons que la secon-
Partie a été traduite en François
le P. de *Mareuil*, Jesuite, &
rimée à *Paris*, en 1737. sous
Titre : *Obstacles de la Pénitence,*
Réfutation des Prétextes qui font
sion au Pécheur, & l'empêchent
se convertir. Il nous suffira donc
donner le plan de cet Ouvra-
, & de marquer la methode &
dre que l'Auteur y a observé ;
ès que nous aurons dit quelque
ose de la Personne ; puisque sa Vie
partie du Livre dont nous ren-
is compte.

Robert Parsons, connu sous le
n de *Personius*, naquit en *An-*
erre, au Comté de *Sommerset*,
s le milieu du seiziéme siecle.
rès ses études, faites à Oxfort, il
eigna durant quelque tems dans
te Ville, jusqu'à ce que la perse-
ion, sous le Regne d'*Elizabeth*,

l'obligea de quitter sa patrie. Il se retira d'abord à *Louvain*, & passa ensuite à *Rome*, où il fut reçû dans la Compagnie, l'an 1575. C'est à son zele, & à ses travaux, que les Seminaires des Anglois, *en Espagne* & à *Saint Omer*, doivent leur établissement. En 1580. il fut envoyé, par l'ordre du Pape Gregoire XIII. en *Angleterre*, avec le célébre *Edmond Campian*, pour soutenir, dans ce Royaume, les restes de la Religion Catholique, & tâcher d'y ramener ceux qui l'avoient abandonnée. Il seroit difficile, & il seroit trop long de rapporter ici toutes les peines, toutes les fatigues qu'il essuïa dans cette laborieuse Mission, tous les dangers qu'il y courut. Nous renvoyons à sa Vie, qui comprend en seize paragraphes, un détail exact de ses actions, & de ses travaux apostoliques. Le Pere *Personius* mourut à *Rome* au mois d'Avril 1610, & fut enterré au College des Anglois. On peut voir le Catalogue de ses Ouvrages, dans la Bibliotheque des Ecrivains de sa Compagnie.

Pour revenir à celui dont il s'agit ici, c'eſt un *Guide* fidele de l'homme dans la voye du ſalut. La premiére Partie contient, en douze Chapitres, les principes & les fondemens de la Religion, & de la Morale Chrétienne. On y établit l'Exiſtence d'un Dieu Créateur de l'Univers, Rémunerateur de la vertu, Vangeur du crime, un Jugement dernier, pour rendre à chacun ſelon ſes œuvres. On y apprend à reſpecter la Majeſté de l'Etre Suprême, à reconnoître ſes bienfaits : on y trace au Chrétien ſes devoirs, conformément au caractere ſacré dont il eſt honoré, &c. Mais parce que l'homme, tout convaincu qu'il eſt, & des verités Chrétiennes, & de ſes obligations, trouve néanmoins des prétextes pour ne les pas remplir, & des obſtacles au ſervice de Dieu, le P. *Perſonius* entreprend dans la ſeconde Partie, de détruire ces prétextes, & de lever ces obſtacles ; & c'eſt ce qu'il execute en huit Chapitres. Les difficultés ſe reduiſent à deux eſpeces. Les unes ſont interieu-

tes; elles sont de notre propre fond, & se tirent de la foiblesse de la nature; les autres sont exterieures; ce sont les tentations du Démon.

On peut croire que la Traduction Italienne ne déplaira pas, pour un peu de l'air Anglois qu'elle conserve, dans un tems où le goût pour les Ouvrages de ce pays, gagne beaucoup dans les Etats Catholiques. Pour ce qui est de l'Auteur & de son Livre; il est inutile de rapporter les éloges qu'ils ont reçûs de tous ceux qui les connoissent. Il vaut mieux qu'on juge de leur mérite, par la lecture du *Directoire*, ou dans l'Original, ou dans la nouvelle Traduction; en attendant que nous l'ayons en entier, dans une langue plus communément entendue.

ARTICLE CXVII.

D. T. O. M. F. F. E. J. Dissertatio inauguralis Physico-Medica, de impossibilitate & possibilitate abstinentiæ longæ à cibo & potu; occasione puellæ Frutingensis, dit. Bernens. Inediam longam simulantis, &c. (C'est-à-dire) *De l'impossibilité, & de la possibilité de vivre long tems sans boire, ni manger; à l'occasion d'une Fille de* Frutingen, *au Canton de* Berne; *laquelle a fait accroire qu'elle avoit vecu de cette maniere, un tems considerable. Dissertation de M.* Jean Jacques Ritter, *de* Berne *en* Suisse; *pour entrer en Licence, & mériter les honneurs & les Privileges attachés au Doctorat en Medecine. Le 4.* Octobre M. DCCXXXVII. *A* Basle, *chez* Henri Decker, *Imprimeur de* l'*Université*. In-4°, *Brochure de 30. pages.*

ON raconte tant d'exemples de ces longues abstinences, que

s'ils étoient bien averés, on ne s'
tonneroit plus de voir des homm
vivre les mois & les années enti
res sans prendre nulle nourritur
Car, pour ne rien dire de ceux q
l'Ecriture Sainte ne permet pas
révoquer en doute, du jeûne
Moyse, d'*Elie*, de *Jesus-Christ* m
me dans le Désert, combien l'H
stoire ancienne & moderne fourni
elle de semblables exemples, &
plus surprenans encore ? Mais cor
me, dans les premiers, on dc
reconnoître du sur-naturel, & c
miracle, ils n'entrent point dans
question que nous examinons i
Qui voudra sçavoir jusqu'où pe
vent aller, en ce genre, les resou
ces de la nature, ou l'adresse d
Fourbes & des Imposteurs; (no
ne parlons point de ceux en q
Dieu a voulu faire éclater sa pui
sance d'une maniere extraordinaire
n'a qu'à consulter les Auteurs cit

ans ces Mémoires, au mois
ay 1726. page 882. On ver-
ces cas ne sont ni si rares,
inguliers qu'on se l'imagine
airement. Il n'y a qu'environ
ans qu'on s'empressoit à *Gre-*
à voir une fille qui n'avoit
ni mangé, disoit-on, depuis
le quatre ans; & l'on eut en-
: la faire voir à *Paris*. Nous
ions rapporter bien de sem-
s Phenomenes; & il est re-
able que ce sont presque tou-
des filles qui donnent ce spe-
, de pauvres filles, des Pay-
Telle étoit celle qui a donné
cette *Dissertation*.

. *Ritter* divise son Ouvrage en
Parties. La premiere contient
oire de la Fille en question.
la seconde il fait voir qu'il est
nunément & régulierement im-
ble de vivre sans prendre d'ali-
. Dans la troisiéme enfin, il
probable qu'en certains cas, &
certaines dispositions du corps,
ose n'est pas tout-à-fait impra-
le.

PREMIERE PARTIE.

Christine Kratzer, c'est le no
de la Fille dont nous parlons, n
quit l'an 1697, dans un Village d
district de *Frutingen*, au Canton d
Berne. A l'âge de deux ans, aya
eu la petite vérole, elle perdit l
vûë, & elle est demeurée aveugl
le reste de ses jours. Elle étoit d'u
temperament phlegmatique & bi
lieux, d'une complexion foible, sujet
te à des infirmités, & à tomber en foi
blesse. Dans sa jeunesse, toute son oc
cupation étoit de filer: mais elle n
laissoit pas de s'adonner à des médita
tions profondes sur l'affaire du salut,
& de s'entretenir de discours de pie-
té. Dans un âge plus avancé, elle se
mit à expliquer les mysteres de la
Religion, & à faire la Propheteſſe;
& feignant d'être saisie d'enthou-
siasme, elle débitoit ses rêveries, &
forma une Secte nouvelle. Le Ma-
gistrat de *Berne*, voyant qu'elle dog-
matisoit avec succès, & qu'elle se
faisoit écouter des Peuples du voisi-
nage,

nage, toujours disposés à embrasser des nouveautés en matiere de Religion, la fit enfermer dans le Château de *Frutingen*, & ensuite dans le Couvent de *Thorberg*, avec sa sœur, qui ne voulut jamais l'abandonner. Cette fille avoit toujours pris fort peu de nourriture : mais depuis qu'elle fut enfermée, elle eut un tel dégoût, d'abord pour les alimens solides, ensuite pour les liquides, qu'ils lui causoient des nausées, les mouvemens convulsifs, & d'au-
tres accidens des plus violens, & des
us fâcheux. Enfin, si l'on veut s'en
rapporter au témoignage de sa sœur,
si interessée qu'elle à joüer ce rô-
elle fut près de deux ans sans
voir souffrir de nourriture solide,
us de trois, sans prendre aucun
nt. On l'y avoit pourtant ac-
mée les dernieres années de sa
le mangeoit de diverses cho-
avoit tellement pris goût
qu'elle en buvoit quelque-
quatre & cinq mesures par
jusqu'à s'enyvrer. Elle s'en
néanmoins, & s'en tint au

Thé ; dont elle usa jusqu'à sa mort, arrivée le 17. de Septembre 1733. sans autre maladie qui l'eût précédée.

SECONDE PARTIE.

De cette Histoire, tirée des Relations de Messieurs *Hortin*, *Ziegler*, & *Jean-Jacques Scheuchzer*, & de l'état des parties internes, reconnu par les Médecins, après la mort de cette fille, M. *Ritter* conclut que son abstinence étoit de celles qui commençant par la feinte, aboutissent à un veritable dégoût, fondé aussi sur le temperament. Passant ensuite à la preuve de sa premiere proposition, il fait voir l'impossibilité naturelle de vivre sans alimens. Il y employe la methode géométrique, & même le calcul algébrique, car où ne le fait-on pas entrer, depuis que la mode, & peut-être un peu de vanité l'a mis en honneur? Les Médecins sur-tout s'en sont emparés, & nous avons des livres de Médecine aussi algébriques, que ceux

des Géometres mêmes.

D'abord il fait consister la vie dans la circulation du sang & des humeurs ; circulation qui ne peut s'executer, sans qu'il s'en sépare plusieurs parties, par des sécretions & des excrétions, ni subsister long-tems, si cette perte n'est reparée par de nouveaux alimens. Cette définition supposée vraie dans toutes ses parties, la proposition ne pourroit être contestée, & n'auroit pas besoin de preuve. Mais on fait voir la nécessité de prendre de tems en tems de nouveaux alimens, par l'accroissement continuel de certaines parties, comme les ongles, les cheveux; par la réunion des os dans les fractures, où le calus, qui se forme, remplit le vuide, & s'ossifie lui même, en six ou sept semaines. C'est sur-tout la transpiration insensible qui fournit le grand argument pour la nécessité de réparer par la nourriture, ce qui se perd incessamment par cette voïe. Les observations & les experiences de *Sanctorius*, de Messieurs *Dodard*, *Keil*, *Bernoulli*, semblent

démontrer que, ſans cette reparation, un homme ſeroit bien tôt reduit à rien, par la ſeule tranſpiration, de même que, la tranſpiration ceſſant, tout le reſte étant égal, il deviendroit monſtrueux, C'eſt ici que M. *Ritter* employe le calcul, pour combiner enſemble la nourriture que prend un homme chaque jour, les déjections & excrétions ſenſibles, l'inſenſible tranſpiration, & la partie des alimens qui ſe convertit en ſubſtance, pour en trouver les réſultats. Ce calcul eſt fort ſimple, & aſſez inutile, puiſque, ſans ce ſecours, ſi c'en eſt un, ou ſans cet embarras, & c'en eſt un en effet, pour ceux qui n'en connoiſſent pas les ſignes & les expreſſions, on conçoit aiſément les rapports de ces choſes entr'elles, & leurs effets pour l'entretien de la vie.

De ces principes, appliqués à la fille de *Frutingen*, notre Auteur infere qu'elle n'a ni vécu, ni pû vivre ſans nourriture, puiſque dans le tems même qu'on diſoit qu'elle n'en prenoit aucune, elle ſuoit, & tranſpi-

toit, & que néanmoins elle n'amaigrissoit point. Il n'y avoit donc dans son fait que feinte & imposture, & non du prodige, comme quelques-uns se l'imaginoient. Diverses circonstances de son Histoire, observées par M. *Ritter*, rendent très-probables qu'elle mangeoit secretement, & sans qu'on s'en apperçût.

TROISIE'ME PARTIE.

Mais, après tout, ce n'est-là qu'un exemple particulier, qui ne peut rien établir, ni pour, ni contre la possibilité de vivre sans boire ni manger. Que *Christine Kratzer* en ait imposé à des gens qui n'y regardoient pas de si près, elle n'auroit fait que ce que bien d'autres ont fait apparamment dans le même genre: mais il en est qu'il semble qu'on ne peut soupçonner de supercherie. Telle étoit la *Beate* du Diocèse d'*Arras*, qui a fait tant de bruit au commencement de ce siecle. On parle depuis plusieurs années d'un Religieux de

Saint *Denys*, qui paſſe, dit-on, les Carêmes entiers ſans prendre de nourriture. On ne doit pas admettre des miracles ſans néceſſité dans tous ces exemples. Examinons donc s'il eſt poſſible de vivre naturellement dans cette abſtinence générale. Pour cela, dit M. *Ritter*, il n'y a qu'à renverſer nos preuves. La néceſſité d'uſer d'alimens, pour l'entretien de la vie, ſe prend de ces trois choſes: 1°. La nutrition, qui conſume une partie des alimens. 2°. Les déjections & excrétions, les ſueurs, &c. 3°. La tranſpiration. Puis revenant à ſon calcul, nous avons appellé, continuë-t-il, la quantité d'alimens qu'un homme prend chaque jour, a; les déjections, b; la tranſpiration, c; la partie des alimens employée à la nutrition, d; & nous avons trouvé cette équation: $a = b + c + d$. Pour faire évanoüir a nous n'avons qu'à ſuppoſer $b = o$, $c = o$, $d = o$. Donc nous aurons $a = o$. C'eſt-à-dire: que s'il n'y a ni nutrition, ni déjection, ni tranſpiration, les alimens ceſſent

d'être néceſſaires : & réciproquement ſi $a = 0; b = 0, c = 0, d = 0$. Or cette ſuppoſition ne peut être rejettée. Car premierement nous pouvons trouver dans notre propre ſubſtance, de quoi ſuppléer, au moins pour quelque tems, aux alimens. En ſecond lieu, ſi les mouvemens volontaires & ſpontanées viennent à ceſſer, il n'y aura plus de diſſipation des eſprits, plus de tranſpiration, & la vie ne laiſſera pas de ſe conſerver par la circulation du ſang & des humeurs. Il prouve enſuite la poſſibilité de cet état, par l'exemple, non ſeulement de pluſieurs Inſectes, que nous ſçavons qui vivent long-tems ſans manger, & d'autant plus long-tems, qu'on aura ſoin d'empêcher la perte des eſprits, & la tranſpiration, en les tenant dans des lieux froids; mais encore par l'exemple d'animaux plus grands, des Hirondeles, des Grenoüilles, des Loirs, des Bléreaux, des Ours, qui vivent pluſieurs mois ſans aucune nourriture. De toutes ces obſervations, & de quelques autres,

rapportées plus au long & dans un grand détail, M. *Ritter* conclut que, s'il n'est pas démontré que les hommes peuvent vivre naturellement sans nourriture, ce sentiment au moins doit être mis au rang des conjectures probables. Il y a pourtant une difference bien sensible entre les animaux qu'il a nommés, & les hommes qu'on prétend qui vivent sans nourriture: c'est que ceux-là sont sans mouvement, dans un profond assoupissement, dans une espece de létargie, au lieu que les hommes ne laissent pas, durant ces longues abstinences, d'executer quelques mouvemens de marcher, de parler, &c.

ARTICLE CXVIII.

RACOLTA OPUSCOLI Scientifici, e Filologici. Tomo secondo. Voyez l'Article LVII. Au mois de May. Pag. 883.

DAns la Préface, en forme de Lettre au Marquis *Scipion Maf-*

fri, D. *Angelo Calogera*, M. C. rend compte des Ouvrages contenus dans ce second Volume de son *Recueil.* Il declare que, *quoique tout le monde sçache combien M.* Maffei *est ennemi des loüanges, il ne peut néanmoins s'empêcher de lui témoigner publiquement l'estime & la veneration profonde qu'il a pour son mérite.* Aussi fait-il les plus grands éloges & de la Personne, & des Ouvrages. La *Mérope*, en particulier, y est mise au nombre des plus excellentes Pieces de ce genre. *Votre Mérope*, dit l'Auteur, *vivra autant de tems que vivront les Tragedies, & votre nom sera à jamais admiré parmi les Tragiques du premier ordre, puisque par ce seul Ouvrage vous avez mérité une place d'honneur, que plusieurs autres ont à peine obtenue en en composant un grand nombre.*

Le Recuëil commence par trois Lettres du célébre M. *Vallisneri.* La premiere, à l'occasion d'un feu folet qui effraya beaucoup une femme qui s'en vit subitement environnée durant la nuit, explique ce Phénomene si con-

nu & si ordinaire. M. *Vallisneri* rapporte des exemples de ces flammes legeres, de ces feux, de la lumiere, qui sortent d'une infinité de corps, d'animaux, de végétaux, & de divers autres : de ces personnes qui, dans l'obscurité de la nuit, distinguent très-clairement les plus petits objets. Tout cela n'a rien que de commun, & n'est pas nouveau pour les Philosophes.

La seconde Lettre de M. *Vallisneri* est encore sur un feu à peu près semblable à ceux dont nous venons de parler, mais plus sérieux & plus funeste. Durant quelque tems il avoit paru, aux environs de *Castelfranco*, dans la *Marche Trevisane*, pendant la nuit des feux qui, se répandant dans l'air, bruloient les maisons de paille des Paysans. M. de *Riva*, Professeur d'Astronomie & des Météores, dans l'Université de *Padoue*, à qui la Lettre est adressée, avoit donné une description de ce Phénomene, fort approuvée de M. *Vallisneri*, mais il n'avoit pas détrompé le monde d'une erreur qui

répanduë à ce sujet; & c'est
uppléer à ce défaut que M.
eri lui écrit la Lettre dont nous
ns compte. De pareils évene-
ont tout propres à exciter la
té, & à tromper la simplicité
infinité de gens. Dans cette
ition des esprits, pour se di-
de la facilité qu'on est sûr de
er dans la multitude, à saisir
erveilleux & l'inoui, pour peu
ait soin de lui donner quel-
r de vraisemblance, & qu'on
oite d'un ton assuré; un jeune
ne, disciple de M. *Vallisneri*,
dit dans le monde un écrit qui
out l'effet qu'il s'étoit proposé.
it une feüille volante *in*-8°.
e titre : *Observation & Decou-*
de la cause des Feux qui affli-
plusieurs Villages des environs
stelfranco *dans la* Marche Tré-
e. *Dissertation de M.* Jacques
ferne. Ce nom étoit supposé, &
eur n'avoit pas prétendu que
Ouvrage fût imprimé. Cepen-
il s'en fit bien tôt un Extrait,
ne seconde Edition *in*-4°. sous

un autre titre. Les Imprimés coururent tout le pays, & le bruit, au moins s'en répandit hors d'*Italie*.

On y contoit fort serieusement, & d'un grand air de vérité, qu'un Hermite de la Vallée de Sainte *Felicité*, avoit pénétré le mystere, & découvert la veritable cause du Phénomene incendiaire. Ce Bon-homme, revenant un soir à une heure & demie de nuit à sa Cellule, s'arrêta pour se reposer, & reprendre haleine, proche du lieu d'où sortoient les feux. Déja les *Charbons ardens*, c'est ainsi qu'on les nommoit, avoient allarmé toute la contrée; &, pour embellir le conte, & augmenter la terreur, on disoit qu'on y voyoit paroître des Spectres hōrribles. l'Hermite se rassuroit de son mieux contre la peur dont il étoit saisi, lorsqu'il vit tout-à-coup une lumiere pâle, qui se glissant & rampant sur la terre, devenoit plus brillante, à mesure qu'elle approchoit. Je laisse à penser quelle fut sa frayeur: mais un homme de bien trouve de grandes ressources dans sa bonne con-

ſcience, & dans ſa confiance en Dieu. Celui-ci rappellant tout ſon courage, & s'affermiſſant contre le peril, obſerva que la lumiere, après avoir rampé par terre, faiſoit pluſieurs ſauts au travers des rochers ; & qu'enfin s'élevant dans les airs, elle ſe portoit d'un vol irregulier & inconſtant, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Jettant les yeux ſur les montagnes voiſines, il vit un grand nombre de ſemblables lumieres, & il ne douta plus que ce ne fuſſent ces feux, qui avoient cauſé tout le dommage. Il n'alla pas plus loin ce premier jour; & le ſommeil l'emportant ſur la curioſité, il regagna ſa Cellule, pour y prendre quelque repos.

Il étoit en trop beau chemin, pour ne pouſſer pas plus avant ſa découverte. Déja familiariſé avec ces funeſtes lumieres, il réſolut de les conſiderer de plus près, & avec plus d'attention. Le lendemain donc, armé d'un nouveau courage, & de ſes *Dévotions*, il revint au même lieu, & à la même heure. La lu-

miere paroît, il s'en approche dou cement & sans bruit, il s'apperçoi que c'est un petit Animal, un Inse ète de l'espece de ceux qui répan dent de la lumiere, il le saisit adroi tement, comme il sortoit de for trou; il le tient dans sa main, san sentir aucune chaleur. Il conclu que c'est quelque Ver- luisant. Pou le porter plus commodément & plu surement, il l'enferme dans un cor net de papier. Mais voici le mer veilleux de l'avanture; un momen après, le prisonnier met le feu à s prison, & disparoit, Le Solitaire bie étonné, comme on peut se l'imagi ner, & un peu effrayé, s'enfuit toutes jambes, s'enfermer dans so hermitage.

Il ne renonça pourtant pas à l'en treprise, & prenant mieux ses me sures, il retourna dès le lendemai au même lieu. Ce jour là il fut bie une demie heure sans rien voir mais enfin l'animal sortit, fut pri sur le champ, & enfermé dans un bouteille de verre. L'Hermite eut l plaisir de s'en servir en chemin

comme de flambeau pour se conduire, & toute la nuit sa chambre fut éclairée d'une lumiere très-vive. L'avanture du jour précedent l'avoit convaincu que c'étoit cette sorte d'animaux qui avoit mis le feu aux cabanes du voisinage, & il s'applaudissoit d'avoir découvert le secret du Phénomene qui desoloit ce canton. Le lendemain à son réveil, son premier soin, apres les devoirs de la Religion, fut de bien examiner l'animal captif. Il trouva que c'étoit une espece d'Escarbot, ou de Scarabée nocturne, gros & long comme le pouce, ayant huit pieds, quoique les autres de même nature n'en aïent six, dit M. *Vallisneri*, &c.

Tel est le conte qui avoit déja fait bien du progrès, & trouvé créance dans bien des esprits, L'amour de la verité, & l'honneur de la Philosophie n'ont pas permis au sçavant Médecin, de laisser s'accréditer une erreur qui, dans la suite, eut passé pour une verite constante. Que de peines épargnées aux Physiciens à venir! Que de vaines

ſpeculations dont on leur épargne les frais! Combien ſe ſeroient epuiſes le cerveau, pour expliquer les propriétés d'une choſe qui n'exiſta jamais! &c. Ce ſont les réflexions de M. *Vallisneri.*

La troiſieme Lettre, adreſſée à l'Auteur de ce Récueïl, Dom *Ange Calogera*, Moine Camaldule, découvre fort ingénieuſement l'impoſture du prétendu *Syſtéme d'un Médecin Anglois ſur la cauſe de toutes les eſpeces de maladies, &c.* imprimé à *Paris* en 1726. On eſt trop inſtruit de cette ſupercherie, ou de ce jeu, pour que nous en rappellions le ſouvenir au Public. M. *Vallisneri* n'avoit jamais donné dans le piege, & ſa curioſité fut ſi bien ſervie qu'il démaſqua la fraude, qui n'étoit au fond qu'un innocent divertiſſement.

La quatriéme piece de ce Volume eſt une Diſſertation, en forme de Lettre, adreſſée par le Comte *Camille Silveſtri*, à Monſeig^r *Philippe del Torre*, Evêque d'*Adria.* Dans cette Diſſertation M. le Comte *Silveſtri* combat le ſentiment de M. l'Abbé *Fontanini* (depuis Archevê-

que d'*Ancyre*) sur l'Inscription de l'Arc de Triomphe de l'Empereur *Severe*. M. *Fontanini* soutient qu à la quatriéme ligne, où se lisent ces paroles : *Optimis Fortissimisque Principibus*, on avoit mis d'abord le nom de *Plautien*, Beau-pere de *Caracalla* : M. *Silvestri* prétend au contraire, avec d'habiles Antiquaires, que c'est le nom de *Géta*, qui en avoit été ôté par l'ordre de *Caracalla*.

L'Ouvrage qui suit cette Dissertation a pour titre : *Apologia per le stampe d'Italia, del Dottore Giuseppe Bianchini di Prato, scritta da esso in una Lettera al Signor Conte Giovanni-Batista Casotti Canonico Pratese*. Les Italiens se sont souvent plaints du peu de Justice qu'on rend à leur Litterature, à leur Erudition, au soin qu'ils ont de cultiver les sciences, à leur goût, aux Ouvrages qui sortent de leurs presses. Il n'y a pas jusqu'au Marquis *Scipion Maffei*, la lumiere & l'ornement de l'*Italie*, ainsi que ses Compatriotes le nomment, qui ne semble appuyer ce ja-

gement des Etrangers. En effet, dans sa *Recherche Historique de l'ancien Etat de Verone*, page 48. Edit. de *Venise*, on lit ces paroles qui ont fort scandalisé les Italiens : *Grand' obbligo dobbiam pur avere agli Oltramontani, già che le stampe d'Italia, esiliati gli studi migliori, da cent' anni in quà, se le van passando per lo più con la bella Margherita.* Quoique M. *Bianchini* s'efforce de donner un sens favorable à ce discours, il ne laisse pas de justifier très-sérieusement sa Nation contre un pareil reproche.... La preuve certaine & complette, qu'il donne que les bonnes études, les sciences, le bon goût ne sont rien moins qu'exilés d'*Italie* depuis un siecle ; c'est le grand nombre de bons livres imprimés & réimprimés depuis ce tems-là dans toute l'*Italie*, la multitude d'excellens Ecrivains dans tous les genres, qui l'ont illustrée, & qui lui font encore aujourd'hui tant d'honneur par leurs travaux. Les plus célébres, & les meilleurs sont assez connus des Sçavans, sans que nous

les nommions ici. La liste qu'en donne M. *Bianchini* pourroit servir à qui voudroit faire une très-bonne & très-nombreuse Bibliotheque Italienne, ou d'Auteurs Italiens.

La Piece suivante est une Défense du Livre de M. *Vallisneri* sur l'Origine des Fontaines, contre l'Extrait qui en fut fait en 1726. dans les *Acta Eruditorum* de *Leipsick*. Cette Défense est de M. le Comte *Ricato*, adressée à M. *Vallisneri*. Nouvelle occasion de se plaindre de l'idée peu avantageuse que les Etrangers se sont formés des Italiens. En comparant le Livre de l'*Origine des Fontaines* avec l'Extrait, on pourra juger si la critique des Journalistes Allemans est bien ou mal fondée. Il ne nous convient point d'entrer dans cette querelle.

L'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, étant un des objets de ce Recueil, on trouvera ici des Mémoires sur la Vie des deux célébres Freres *Jean-Baptiste*, & *Jerôme-Amalthée*, d'*Oderzo* dans la *Marche Trévisane*,

ceux qui dans la suite par
ces deux Sçavans.

C'est encore dans cette
suivant le projet du Com
cia, que l'on a mis dans c
la Vie de *Pierre-Jacques*
écrite par lui-même, jus
née 1718 & adressée à c
M. *Martello* a été connu e
où il a fait quelque séjour.
en 1713. à la suite du Car
drovandi, Envoyé à la
France, pour passer ensuit
d'*Espagne* en qualité de N
Cardinal *Bentivoglio*, qui
la même fonction en *Franc*

gagea à les donner au Public. Il n'étoit pas de l'avis de ceux qui croïent qu'on peut faire de bonnes Tragédies en Prose. Le Théatre François l'avoit confirmé dans son sentiment. Il avoit remarqué que la rime, loin de nuire à la noblesse & à la vivacité de l'expression, donnoit dans le recit une grace qui flatte agréablement l'oreille. Il laissa à *Paris* une copie de ses *Dialogues sur la Tragédie Ancienne & Moderne*, avec une Epître Dédicatoire à Monseigneur le Dauphin, aujourd'hui le Roi Louis XV, & ils furent imprimés après son départ. Depuis il a publié en Italie son *Théatre*, avec sept autres Tragédies ou Drames, selon l'*idée qu'il a eüe d'y renfermer tout ce qui a été representé, ou peut être representé, suivant le systéme ancien & moderne.*

De retour à *Rome*, il reprit l'exercice de son emploi de Secretaire de l'Ambassade de *Boulogne*, sa Patrie. Peu de tems après, le Premier Secretaire du Senat de cette Ville étant mort, il y fut rappellé, & honoré de cette Charge importante, & de confiance.

Il l'exerçoit encore lorsqu'il écrivoit les Mémoires de sa Vie.

Les Ouvrages dont nous venons de parler, sont écrits en Italien : ceux qui suivent, sont en Latin. Ce sont d'abord trois Dissertations du Docteur *Caffarel*, Médecin à *Pignerol*; la premiere sur le Fer; la seconde sur le Cristal. Une Mine de Fer qui se trouve dans la Vallée de *la Perouse*, & une de *Cristal*, qui n'est pas éloignée de celle-ci, examinées avec les yeux d'un habile Physicien, ont donné lieu à ces deux Dissertations. Elles ne sont pas simplement curieuses: elles peuvent être utiles dans la Pratique des Arts, & dans le commerce. M. *Caffarel* parle en homme instruit des secrets de la Chymie, & entêté des chimeres du Grand-Œuvre. Il enseigne qu'on peut faire de *vrais & francs Diamans*, des pointes les plus brillantes du Cristal de Roche, en les trempant plusieurs fois dans l'esprit de vin, où l'on a fait dissoudre un *Elixir au blanc*, & les faisant sécher autant de fois à un feu moderé. Il se moque de l'igno-

tance de ceux qui ne veulent pas croire que l'on aît fait autrefois du Verre malléable.

La troisiéme Dissertation est l'Histoire naturelle du Lievre. M. *Caffarel* l'a composée pour se consoler de ce que la Chasse avoit été défenduë dans le païs, & sur-tout la Chasse du Liévre, qui faisoit tout son plaisir, & son unique amusement. Elle est fort détaillée, & ceux qui se plaisent à ces sortes de Recherches, la liront avec satisfaction. Ce Docteur n'a point aspiré, sans doute, à l'élegance du style, & à la belle Latinité, dont on a fait assez souvent honneur aux Médecins. Son style est négligé, plein de mots Grecs, ou tirés du Grec, d'autres mots & d'autres phrases, qu'on chercheroit vainement dans les meilleurs Dictionnaires Latins.

Suivent deux autres Dissertations, pareillement écrites en Latin, dont l'Auteur se nomme P. *Thomas-Pie Maphée.* Dans la premiere il entreprend de faire voir l'utilité des Mathématiques, pour bien traiter la

Théologie. C'est une invective assez forte contre les Métaphysiciens de la Secte Péripatéticienne, lesquels s'imaginent que les Mathématiques, qu'ils ignorent absolument, ne sont qu'une Pratique mécanique, uniquement applicable aux Arts, & tout-à-fait étrangere à la science de la Religion. Instruits à l'Ecole d'*Aristote*, ces Scholastiques rappellent tout à des idées vaines & abstraites, à des mots vuides de sens, à des disputes frivoles & ridicules ; & c'est là ce qu'ils appellent la bonne Philosophie, & la vraie Théologie, au mépris de la methode de la précision géométrique, & de la lumiere qu'elles portent dans les sciences. Mais par leurs cris, ils ont empêché que le choix de notre Théologien, pour une Chaire dans l'Université de *Padoue*, n'ait été confirmé par les Magistrats, lui qui à *Venise* & à *Naples*, a enseigné la Philosophie, la Théologie, & les Mathematiques à près de deux cens Disciples, non enfans, mais hommes faits. C'est ce qu'il veut bien apprendre lui-même.

me. Et voilà ce qui le mét de mauvaise humeur, peut être autant que la methode décréditée, & la Philosophie Arabesque de ses Adversaires. Au reste, il n'est pas difficile de faire sentir l'usage des Mathématiques dans la Théologie & les autres sciences; & l'on pouvoit le faire & plus directement, & avec plus de précision que n'a fait cet Ecrivain.

La seconde Dissertation est la démonstration du Principe de la Statique dans la raison réciproque des Puissances & des Résistances, avec leur éloignement du point d'appui. Le Théologien Géometre se declare pour *Galilée* contre *Descartes.*

Ce Volume finit par l'Histoire d'un Monstre *Raniforme*, ainsi qu'il est appellé, c'est-à-dire, aïant la figure d'une Grenoüille. Elle est adressée par M. l'Abbé *Charles Girolami* à M. *Vallisneri* le Héros de ce Recueil. C'étoit un Fétus humain de six mois, aïant la tête, le ventre & le dos semblable, en quelque maniere à une Grenoüille; sans front, les yeux terminant la partie supé-

rieure de la tête, le crane enfoncé, ridé, recoquillé, à peu près comme du parchemin qu'on approche du feu, sans cervelle, &c. Telle est la description qu'on nous en donne. Cette derniere Piece est en Italien.

ARTICLE CXIX.

PROGRAMME OU IDE'E Generale d'un Cours de Physique experimentale, avec un Catalogue raisonné des Instrumens qui servent aux experiences. Par M. l'Abbé Nollet, *de la Societé Roïale de Londres.* A Paris, *chez P. G.* Le Mercier, *Imprimeur Libraire, rue Saint Jacques au Livre d'Or* 1738. *Volume in* 12. *Pages* 190.

QUoique nous aïons annoncé cet Ouvrage, qui est déja fort connu, nous ne pouvons nous dispenser d'entrer dans le détail de ce qu'il contient & de ce qu'il promet. Puisqu'il est, pour ainsi parler, le germe d'un Ouvrage aussi considé-

rable par son étenduë que par sa matiere, & qui doit suivre de près celui-ci, qui n'en sera que la Table. Il s'agit d'un Cours complet de Physique experimentale : sujet plus intéressant de nos jours qu'il ne l'avoit été dans les plus beaux siécles. Il le devient d'autant plus qu'il semble que les Physiciens n'ont gueres parlé jusqu'à present qu'à l'esprit, au lieu que M. Nollet a trouvé l'heureux secret de faire parler la Physique aux yeux, & de la familiariser avec les personnes les plus capables d'en connoître le prix. C'est ainsi que M. humanisa l'Anatomie au point d'en faire un amusement digne des regards de la Cour.

La connoissance de la Nature, si perfectionnée par de nombreuses experiences, & par conséquent devenuë si utile, étoit presque releguée chez un petit nombre de Sçavans en France, & chez la Jeunesse des Colleges, tandis qu'elle paroissoit s'étendre davantage dans plusieurs Villes d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre & de Hollande. C'est qu'on y

blées publiques. Cette confid
anima le zele de M. Nollet.
çut un projet dont l'execut
roissoit d'autant plus difficil
étoit grand & nouveau. Il fal
Instrumens, des Ouvriers,
cours de toutes les sortes. I
combattre des préjugés défa
l'usage des sciences dans le
monde; mais un talent fort su
à la fortune, & un courage
talent, ont vaincu tous les ob
& fondé une Ecole dont le
tient lieu de récompense à l'.
comme la vertu se suffit à e

& de MM. Cassini, Réaumur & du Fay, par les lumieres qu'il a puisées de ses experiences & de ses voyages en Angleterre & en Hollande, & par sa dexterité naturelle & cultivée dès l'enfance, est venu à bout de former un Cabinet très rare, qui manquoit à la France, & un Laboratoire où l'on construit tout ce qui est nécessaire pour la Physique experimentale. „ J'ai pris moi-même „ (dit il) la lime & le ciseau. J'ai formé „ & conduit des Ouvriers pour m'aider. J'ai interessé la curiosité de „ plusieurs Seigneurs, qui ont placé de mes ouvrages dans leurs Cabinets. J'ai levé une espece de contribution volontaire. En un mot, „ je ne le dissimule pas, j'ai fait deux „ ou trois Instrumens d'une même „ espece, afin qu'il pût m'en rester „ un. „

Voyons le plan des 16 leçons qu'il donne durant un mois. L'experience de trois années lui a montré que ce nombre suffisoit en y joignant sa methode, qui consiste à proposer, en peu de mots, l'état de la question,

à prouver ses propositions par des faits exposés aux yeux, à indiquer les applications qu'on en peut faire aux Phénomenes les plus ordinaires, & les lectures qui conviennent à ceux qui voudroient de plus amples explications; enfin à proportionner les détails à la portée & à l'usage des differentes personnes qui l'écoutent. Ainsi il admet, avec succès, dans son Ecole, tout Sexe, tout âge, & toute condition. Venons à la distribution de son Plan. Il est divisé en deux Parties principales. La premiere a pour objet les attributs généraux, & les propriétés qui conviennent à tous les corps. La seconde explique les proprietés particulieres à certaines matieres. Les huit leçons de la premiere roulent sur la divisibité, la figure en général, la solidité, & la porosité des corps. Sur la mobilité, les proprietés du mouvement, la compression & le ressort: sur les loix générales du mouvement, considérées dans les corps solides & dans les liqueurs: sur la pesanteur & ses loix conside-

rées de même. Sur l'équilibre & ses loix dans l'un & dans l'autre cas. Sur la pesanteur & l'équilibre des corps solides & des liquides comparés ensemble.... Sur les loix du mouvement composé de plusieurs directions. Sur les principes de Méchanique, & sur l'application des machines simples aux machines composées.

Les huit autres Leçons qui font la seconde Partie, consistent à expliquer la pesanteur de l'air, son ressort & ses autres proprietés, celles de l'eau, celles du feu, la lumiere & son mouvement. Les couleurs qu'elle produit. (C'est le seduisant systême de Newton, dont M. Nollet fait les experiences avec une finesse & une dexterité qui fera peut-être plus de Newtonniens en France que les meilleurs Traités de la lumiere) Les trois dernieres embrassent les Corps celestes, leurs mouvemens, leurs divers rapports avec la terre. Les loix de l'Electricité, les découvertes modernes sur ces éblouïssantes curiosités, enfin les proprie-

à prouver ſes propoſitions par des faits expoſés aux yeux, à indiquer les applications qu'on en peut faire aux Phénomenes les plus ordinaires, & les lectures qui conviennent à ceux qui voudroient de plus amples explications; enfin à proportionner les détails à la portée & à l'uſage des differentes perſonnes qui l'écoutent. Ainſi il admet, avec ſuccès, dans ſon Ecole, tout Sexe, tout âge, & toute condition. Venons à la diſtribution de ſon Plan. Il eſt diviſé en deux Parties principales. La premiere a pour objet les attributs généraux, & les propriétés qui conviennent à tous les corps. La ſeconde explique les proprietés particulieres à certaines matieres. Les huit leçons de la premiere roulent ſur la diviſibité, la figure en général, la ſolidité, & la poroſité des corps. Sur la mobilité, les proprietés du mouvement, la compreſſion & le reſſort: ſur les loix générales du mouvement, conſidérées dans les corps ſolides & dans les liqueurs: ſur la peſanteur & ſes loix conſide-

rées de même. Sur l'équilibre & ses loix dans l'un & dans l'autre cas. Sur la pesanteur & l'équilibre des corps solides & des liquides comparés ensemble.... Sur les loix du mouvement composé de plusieurs directions. Sur les principes de Méchanique, & sur l'application des machines simples aux machines composées.

Les huit autres Leçons qui font la seconde Partie, consistent à expliquer la pesanteur de l'air, son ressort & ses autres propriétés, celles de l'eau, celles du feu, la lumiere & son mouvement. Les couleurs qu'elle produit. (C'est le séduisant systême de Newton, dont M. Nollet fait les experiences avec une finesse & une dexterité qui fera peut-être plus de Newtoniens en France que les meilleurs Traités de la lumiere.) Les trois dernieres embrassent les Corps celestes, leurs mouvemens, leurs divers rapports avec la terre. Les loix de l'Electricité, les découvertes modernes sur ces éblouissantes curiosités, enfin les proprie-

tés de l'Aiman, & les connoiſſances générales des Métaux.

Après une explication ſommaire de ce détail, qui annonce, comme nous l'avons dit, une Phyſique experimentale complette, l'Auteur étale le Catalogue des Inſtrumens dont il a enrichi ſon Cabinet. Ceux qui l'ont vû en ont une idée fort ſuperieure à celle que l'on peut en donner par écrit. L'Auteur, dans la conſtruction de ſes Inſtrumens, ſoit déja inventés, ſoit de ſon invention, a eu en vûë qu'ils fuſſent très-exacts, peu chers & dénués d'ornemens ſuperflus; ſimples & ſolides; applicables pourtant à diverſes opérations, autant qu'il ſeroit poſſible; du reſte, d'une propreté qui, ſans être recherchée, pût plaire aux yeux, & contribuer à la conſervation des Inſtrumens & du Cabinet. M. Nollet eſt le ſeul en France qui ſoit en état de former, à peu de frais, de pareils Cabinets pour les Amateurs de la Phyſique. Son Catalogue indique non ſeulement le nombre, mais encore l'uſage de ces Inſtrumens. Il le

en huit classes.

:emiere, pour les experiences
nouvement, sur la pesanteur,
l'équilibre des Corps solides,
strumens.

Pour les experiences sur le
:ment, sur la pesanteur, & sur
ibre des Liqueurs. Instrumens

. Pour les expériences sur l'air.
mens 60.

. Pour les experiences sur le
nstrum. 26.

Pour les experiences sur la
:re & sur les Couleurs. Instru-
, 53.

Pour les expériences sur l'Ai-
& sur l'Electricité. Instrumens,

. Instrumens de Cosmographie,

. Instrumens Météorologi-
26.

y en a en tout 345. dont un
l nombre est ou perfectionné,
venté par M. Nollet, prêt en-
à inventer & à perfectionner
ouveaux Instrumens, à mesure

que le goût des Recherches sur la Nature donnera lieu aux François de tenter de nouvelles expériences.

ARTICLE CXX.

REFLEXIONS SUR Quelques points des Articles Abélard *&* Berenger, *du Dictionnaire Critique & Historique. Par le Pere* Merlin, *Jesuite.*

AVant que de toucher ce qui interesse l'honneur de Saint Bernard dans ces articles & dans quelques autres, où il est indignement traité, on a jugé à propos de relever des bevûës & des faussetés, qui marquent combien la vaste érudition de M^r. Bayle est superficielle & trompeuse, combien sa critique est peu sûre & peu exacte.

1. M. Bayle dit, dans l'article *Abélard*, que le sentiment de Guillaume de Champeaux, sur la nature des Universaux, *etoit dans le fonds un Spinosisme non développé.* Et dans la Remarque *C.* il ajoûte que les Scotistes, avec leur *universale formale à parte rei* ne s'éloignent point de

iment. M. Bayle fait, quand
, un Elephant d'une Mouche,
ie Mouche un Elephant. Au
nous surfaire une bagatelle
t la matiere des triomphes
ard, il devoit en parler de
:. La chaleur des disputes sur
ire des Universaux est com-
a déja long-tems. Les Doc-
u plus grand âge ne se sou-
nt point d'avoir oüi dire à
lus vieux Devanciers, qu'ils
vécu avec aucun témoin
e de ces jouxtes fameuses, où
hampions scholastiques, l'un
pour l'universel de la part
chose, l'autre tenant pour
sel de la part de l'es-
è mesuroient avec appareil,
ussoient des bottes métaphy-
qui intéressoient tout ce qu'il
de Sçavans & de plus hon-
iens dans Paris. On s'apper-
fin, quoique bien tard, que
une pure question de mots,
lifferens partis eurent honte
contredire en pensant de la
açon, & de se battre étant

d'accord. Car tout se reduisoit à sçavoir si la nature humaine étoit actuellement & formellement une dans tous les hommes qui existent. Les nominaux dont Abelard avoit embrassé l'opinion, le nioient, parce qu'ils n'appelloient unité que ce qui exclut toute division. Les Formalistes, que le subtil Scot rendit ensuite si celebres, & que suivoit alors Guillaume de Champeaux, assuroient le contraire, parce qu'ils vouloient qu'on distinguât deux sortes d'Unités, qui constituent aussi deux sortes de Substances; l'Unité majeure & l'Unité mineure. La premiere Unité, qui constitue les premieres Substances, ou les Substances singulieres, exclut absolument toute division; c'est l'Unité numerique qui convient aux individus, & qui fait que Pierre est indivisiblement un seul homme. La seconde Unité, qui constitue les secondes Substances ou les Essences, n'exclut point absolument toute division, mais toute division de même sorte; c'est l'Unité générique ou spécifique

qui fait que la nature humaine, quoique divisée numeriquement dans les individus qu'elle renferme, est néanmoins indivisiblement une même nature. Ce n'est qu'une similitude, s'écrioient les Nominaux. C'est une Unité veritable & formelle, répondoient les Formalistes. Les Thomistes vinrent, & formerent un tiers Parti. C'est tout-au plus, disoient-ils, une Unité fondamentale & virtuelle..... Les plus grands génies épuisoient leur féconde subtilité à donner mille tours nouveaux aux raisons qu'ils avoient de dire, cela s'appelle Unité, cela ne s'appelle pas Unité. Ce qui causoit des scenes fort réjoüissantes au goût de ce tems-là. On y couroit avec plus d'ardeur, qu'on ne vole maintenant aux spectacles.

Cependant, si nous en croyons M. Bayle, la chose est serieuse & de la derniere conséquence. Il ne s'agissoit pas moins que d'être athée ou de ne l'être pas. Vaillants Thomistes, fiers Nominaux, réprenez vos armes, attaquez avec un nouveau cou-

rage les disciples du subtil Scot, developpez leur *spinosisme non developé*, vous le ferez proscrire, & vous aurez sur eux un triomphe complet. Cependant pour y réüssir, cherchez d'autres argumens que celui de M. Bayle. *Selon les disciples de Scot*, dit-il, *les natures universelles sont indivisiblement les mêmes dans chacun de leurs individus : la nature de Pierre est indivisiblement la même, que la nature humaine de Paul.* Mais quelle est selon les Scotistes l'indivisibilité & l'unité qui fait que les natures universelles sont les mêmes? C'est une indivisibilité & une unité, que leurs adversaires ne reconnoissent pas pour une véritable indivisibilité & une véritable unité, parce qu'elle n'exclut pas toute division & toute multiplicité, & qu'elle renferme même la division & la multiplicité opposée à l'unité majeure. M. Bayle demande, sur quel fondement les Scotistes soutiennent que les natures sont indivisiblement les mêmes dans chacun de leurs individus? *C'est*, répond-il, *que le mé-*

me attribut, qui convient à Pierre, convient aussi à Paul. Et il conclut, *voilà justement l'opinion des Spinosistes. L'attribut, disent-ils, ne differe point de la substance, à laquelle il convient; donc partout où est le même attribut, là aussi se trouve la même substance; & par consequent, puisque le même attribut se trouve dans toutes les substances, elles ne sont qu'une substance. Il n'y a qu'une substance dans l'univers, & toutes les diversités que nous voyons dans le monde, ne sont que des différentes modifications d'une seule & même substance.* Notre critique en disant que les Spinosistes & les Scotistes s'accordent à dire, que l'attribut ne differe point de la substance à laquelle il convient, montre son ignorance ou sa mauvaise foi. Il ne sçait pas où il dissimule que les Scotistes distinguent deux sortes d'unités, & deux sortes de substances; & que les Spinosistes au contraire n'admettent pas ces distinctions. Ainsi les conclusions que tire M. Bayle sont purement

Spinosistes : & voici les Scotistes ; donc partout où est le même attribut, là aussi se trouve la même substance seconde, qui est une & indivisible d'une unité & d'une indivisibilité mineure : & là pourtant ne se trouve pas la même substance premiere, qui est une & indivisible d'une unité & d'une indivisibilité majeure. Par conséquent comme certains attributs se trouvent dans toutes les substances, par exemple l'attribut d'être, elles sont toutes à cet égard une même substance seconde ; & comme certains attributs ne se trouvent point dans toutes les substances, par exemple les attributs d'esprit & de corps, d'homme & de bête, toutes les substances ne sont point à cet égard une même substance seconde : tant s'en faut qu'elles soient une même substance premiere.

Je ne vois point, dit M. Bayle, *ce que le Cordelier Frallen auroit répondu à Spinosa.* Cela est étonnant. M. Bayle n'avoit qu'à prendre dans la boutique de son Libraire non seu-

nt le Pere Frallen, mais le prevenu dés Philosophes Scotistes, y auroit appris les deux prins de cette école, qui fondent la onse que je viens de donner, & sont très-connus. (*a*) *Natura ex est una unitate communi, qua à oto ejusque discipulis nuncupatur itas minor unitate numericà ita ictâ ob unitatem numericam, qua st maxima unitas. Quo enim unitas st superior, eo est minor secundum Scotum, quia inferiora sunt magis indivisa, majorque unitas infert minorem, non verò contrà minor infert majorem.... (b) Dividitur autem substantia in primam & secundam, seu in universalem & singularem ex Aristotele cap. de substantia & scoto 2. d. 8. q. 12. & Quodlib.* 3. Il est donc clair que M. Bayle nous a donné une fausse allarme, & aux libertins une fausse joye en traduisant le sco-

(*a*) Bonav. Columbo in novo cursu Phil. scotist. lib. 1. de Proleg. Log. quest. 1. a 6. n. 42.

(*b*) Idem lib. 1. Epitom. q. 4. a. 3.

tisme en spinosisme, pour insinuer qu'une doctrine impie étoit tolerée par l'Eglise Romaine dans une école célébre ; & l'argument qu'il prête à Abélard ne fait point honneur à ce dialecticien. Si Guillaume de Champeaux, comme l'assure M. Bayle, n'eût eu rien à y répondre, ce bon homme étoit donc bien aisé à déferrer.

Je suppose avec M. Bayle que Guillaume de Champeaux tenoit à peu près l'opinion de Scot & qu'Abélard étoit Nominal. Il y a seulement une réflexion à faire sur les paroles de ce dernier que M. Bayle rapporte, & qui expriment le sentiment de Guillaume de Champeaux. (a) *Erat in ea sententia de communitate universalium, ut eamdem essentialiter rem totam suis inesse adstrueret individuis, quoniam quidem nulla esset in essentia diversitas, sed sola multitudine accidentium varietas.* C'est un adversaire qui rapporte l'opinion de son adversaire, & qui ne

(a) Abélard. Epist. 1. cap. 2. pag. 5.

ole pas favorablement. Quand
layle dit, c'est *un spinosisme non*
loppé. J'en fais juges tous ceux
entendront ces paroles, il ne
d pas garde à la réticence des
sortes d'unités, qui est affec-
ar Abélard, & il fait voir qu'il
onnoît pas bien lui-même la
rine & le langage des Peripa-
iens sur l'individualité. Les sec-
urs d'Aristote disent que les at-
uts, ou pour parler à leur ma-
e, les degrés métaphysiques d'un
, ne sont point connus par eux-
nes, mais par leurs effets. Ainsi
ribut de raisonnable est connu
les jugemens & par les raison-
iens, l'attribut d'animal par les
ations. Or comme l'individua-
ou le degré individuel n'est
nu que par l'assemblage de di-
accidens, les Peripateticiens le
gnent par son rapport à ces ac-
ns, dont il le regarde comme
rincipe. Consultons encore là-
us notre Philosophe Scotiste. (*a*)
identia nos ducunt ad cognoscen-

Bonav. Columbo in novo cursu Phil.
t. lib. 2. de univ. q. 4. a. 2.

dam substantiam; ergò per illa benè assignatur individui definitio Et ensuite, *Pro hoc statu substantia non est à nobis cognoscibilis, sed tantum per ejus accidentia sensibilia & materialia, ut tradit doctor 2. d. 3. q. 6. ergò rectà per proprietates & extrinsecas entitates describitur individuum substantiale.* La pensée des Scotistes & de Guillaume de Champeaux n'est donc pas celle de Spinosa, sçavoir que toutes les diversités, que nous voyons dans le monde, ne sont que différentes modifications d'une seule & unique substance; & on ne peut pas conclure cette impieté de leur doctrine; mais ils veulent seulement dire que les premieres substances & les individus substantiels, entre lesquels il y a une véritable & réelle distinction, ne sont désignés & connus que par leurs accidens sensibles & par leurs modifications extérieures. Je demandois un jour à un bel esprit partisan fort zelé de Descartes & de Malbranche, pourquoi je le trouvois si souvent occupé à la lecture des plus fameux Maîtres de la Philosophie Peripateticienne;

c'eſt, me répondit-il, pour avoir droit de les mépriſer. On blâmera, ſi l'on veut, cette parole haute & ſuffiſante ; & on reconnoîtra néanmoins qu'il y a de l'équité & de la raiſon dans ce procedé.

Mais ne pas ſe donner la peine d'entendre la doctrine des Scotiſtes, & la confondre avec celle des Spinoſiſtes, cela eſt-il ſupportable ? *Ut judices, cognoſce.*

2. Quelque part que M. Bayle rencontre des calomnies contre les Moines, il les adopte de tout ſon cœur, ſans ſe mettre en peine d'approfondir la vérité. *(a)* Abélard dans ſa premiere lettre qui contient l'hiſtoire de ſes malheurs, atteſte que, lorſqu'il ſe fit Moine à S. Denis, les Religieux & l'Abbé même vivoient dans un étrange déreglement, de ſorte qu'un homme de bien comme lui ſe crût obligé de leur réprocher en particulier & en public leur vie licentieuſe. *Il y a lieu de ſoupçonner*, dit Dom Felibien, qui a ecrit

(*a*) Abel. Epiſt. 1. cap. 8. pag. 19.

l'histoire de l'Abbaye de S. Denis, (a) *que le ressentiment plûtôt que la vérité n'ait fait couler de sa plume ces paroles d'aigreur, surtout en écrivant ceci après sa fuite de cette Abbaye.* Il me semble que c'est trop peu dire, & que la calomnie d'Abelard est évidente. (b) Il n'y avoit pas encore si long tems, que S. Odilon Abbé de Cluguy avoit réformé avec succès l'Abbaye de S. Denis. Le vénérable Adam avoit été formé à la vertu par ceux qui avoient profité des exemples, & qui avoient été témoins des miracles de S. Odilon: & d'ailleurs on a des preuves incontestables de sa pieté & de son insigne charité envers les pauvres. C'est pourtant de ce Saint Abbé, dont M. Bayle (c) a osé dire sur la foi d'Abélard, que ses *impuretés étoient*

(a) Livre 3. pag. 547.

(b) Ademarus Lemov. Monachus in chron. Totsaldus etiam Monachus in vita S. Odil. lib. 2. cap. 9.

(b) In notis Andreæ Quenctani ad Hist. calamitatum Petri Abelardi.

autant supérieures à celles des simples moines, que sa dignité l'élevoit au-dessus d'eux. Il s'en falloit bien que les mœurs des Religieux de S. Denis fussent alors tels qu'il plaît à Abélard de les représenter ; à moins qu'on ne se persuade que le Roi Philippe I. choisit cette école d'infamie, pour y faire élever son fils Loüis VI. dit le Gros ; & que parmi des Moines nourris dans la molesse & dans la volupté, le grand Suger successeur du vénérable Adam apprit à dormir peu, & travailler beaucoup, à aimer la priere & les saintes lectures, & à perseverer dans ces dispositions jusqu'à la mort. C'est lui seul néanmoins qu'on pourroit accuser d'avoir introduit avec le faste & la mondanité quelque déreglement dans l'Abbaye de S. Denis. De condisciple de Loüis le Gros devenu son favori, il rapportoit dans le Monastere l'air de la Cour & du monde, qu'il respiroit par la nécessité des emplois & des affaires les plus importantes de l'Etat, dont il étoit chargé. Mais les principes

de pieté, qu'il avoit reçû sous le vénérable Adam le rappellerent bientôt aux devoirs rigoureux de sa profession, & le porterent à se réformer lui-même le premier, & ensuite à réformer sa maison que son exemple avoit dérangé.(*a*)Le Dictionnaire de M. Bayle qui est historique du mal qu'ont débité tous les Ecrivains Calomniateurs, & critique de tout bien sur le rapport de ces faux témoins, n'étoit point fait pour ces réflexions.

3. Sa critique n'est pas bien sûre même au regard des faits les plus indifferens. Par exemple M. Bayle dit qu'Abélard devenu censeur de la vie licencieuse des Moines de S. Denys, *se rendit par là si fâcheux qu'on fut ravi de s'en défaire*; & qu'*il choisit un lieu de rétraite dans les Terres du Comte de Champagne*. La vérité est qu'Abélard sollicité par ses anciens écoliers, qui le venoient voir à S. Denys, de reprendre ses études & de continuer à les enseigner

[*a*] S. Bern. Epist. 78. ad Sugerium.

gner

gner, se rendit à leurs instances, & qu'il obtint facilement de l'Abbé la permission de se rétirer dans une petite habitation peu distante de ce Monastere, où il ouvrit une école de Theologie. M. Bayle croit que cette petite habitation est la même que celle où Abélard se réfugia après la fuite de l'Abbaye de S. Denis. *On découvre ce sens*, dit-il, *en conférant deux passages. Voici le premier : Ad cellam quamdam recessi, scholis more solito vacaturus. Voici le second : noctè latenter aufugi, atque ad terram comitis Theobaldi proximam, ubi anteà in cella moratus fueram, abscessi.* Dans le second passage Abélard dit à la vérité qu'il s'étoit déja arrêté dans la petite habitation, qui lui servit de retraite après sa fuite de S. Denis; mais il ne dit point en quel tems, ni si c'est lorsqu'il commença à ouvrir une école de Theologie, après s'être fait Moine à S. Denis, ou si c'est durant les voyages qu'il fit en divers lieux avant sa disgrace, & sa profession monastique. Le sens qu'a imaginé M. Bayle n'est donc

à Provins. En effet Abelarc
se fioit trop à son esprit, &
tenoit point dans les justes l
des droits de la raison en m
de foi, ne se fut pas plûtôt er
Maître de Theologie, qu'il
plusieurs choses, qui pouvoien
ner atteinte aux Dogmes Ca
ques. On en fit du bruit,
Livre de la Trinité qu'il donna
au public, fut déféré à Ge
Evêque de Paris.(a) Une Lettre
bélard écrivit à ce Prelat ne p
pas d'en douter. Ce Docteur
donc soumis alors pour le sp

Abélard : car de quel front celui-ci réprocheroit il à Roscelin son accusateur, qu'il avoit été condamné dans un Concile de Soissons, si lui-même eût été depuis condamné dans un autre Concile de Soissons ? Cette Lettre fut donc écrite de la petite habitation, qui fut la premiere école, où Abélard se remit à enseigner après la profession monastique, & où il composa son Livre de la Trinité, & par conséquent cette habitation étoit dans le Diocese de Paris. D'ailleurs quelle apparence qu'Abélard demeurant à S. Denis, & invité par les Ecoliers, qu'il avoit eus à Paris, de continuer à les instruire, & acquiesçant à leur sollicitation avec l'agrément de son Abbé, les ait menés à Provins pour y établir son école ? La conjecture du Pere Mabillon est tout-à-fait vraisemblable. Il estime qu'un village appellé *Déuil* (a), qui est dans la vallée de Montmorency, & où il y a un bénefice simple dépendant de

(a) *Annales Bened.* Tom. 5. ad annum *1120, pag. 552.*

l'Abbaye de S. Florent de Saum
fut le lieu que choisit Abélard ap
son entrée à S. Denys, pour y do
ner des leçons de Theologie. C
toit un hospice monastique, do
étoit Prieur un nommé Foulqu
ami intime d'Abélard, comm
on le voit par une Lettre de consl
lation, que celui ci en reçût au s
jet de sa fameuse disgrace. Du Cang
cité par M. Bayle confirme ce sent
ment au mot *Cella*, qu'il dit signifi
le lieu de la résidence de quelqu
Moines dans des terres éloigné
qui dépendoient de leur Monast
re, & où on les envoyoit, po
veiller à la conservation des fruit
& à la sûreté des revenus.

Pour avoir négligé la regle
critique que nous venons de suivr
M. Bayle n'a point expliqué heu
reusement *les diverses stations d'Ab
lard.* Comme il falloit que celui-
demeurât dans le Diocése de Paris
quand ses écrits & sa personne fu
rent déférés à l'Evêque de Paris,
étoit nécessaire qu'il demeurât dan
la Métropole de Rheims, quand se

écrits furent déferés à l'Archevêque de Rheims. Et c'est pour la même raison qu'on conclut fort bien, qu'il avoit quitté l'Abbaye de S. Gildas dans le Diocése de Vannes, & qu'il étoit revenu, & avoit fixé sa demeure au Paraclet dans le Diocése de Troye, lorsqu'il s'adressa à l'Archevêque de Sens pour lui demander la convocation d'un Concile, où sa cause fût de nouveau examinée & jugée : car sans cela il se seroit adressé à l'Archevêque de Tours Métropolitain de la Bretagne. Il est inoüi dans toute l'Histoire Ecclésiastique, que quelqu'un ait été appellé, ou ait comparu, pour subir un jugement au tribunal d'un Evêque, dont il ne dépendit pas actuellement. Il doit donc passer pour constant, non seulement qu'Abélard ne sortit point du Diocése de Paris, quand il ouvrit une école de Theologie, mais qu'ensuite, inquieté par l'Evêque Geoffroy au sujet de son Traité sur la Trinité ; il en sortit & transporta son école dans un Diocése de la *Métropole* de Rheims,

par exemple dans celui de Senlis, dont il étoit fort peu éloigné.

4. Abélard ayant été condamné au Concile de Soissons, & forcé de jetter lui-même au feu le Traité qu'il avoit composé sur le Mystere de la Trinité. Outre les autres mortifications que son entêtement & sa résistance lui attirerent, il n'en fut pas content, cela est naturel; il se plaignit de ses adversaires & de ses Juges. (*a*) Il dit que les premiers étoient ses ennemis & jaloux de sa reputation, & que les autres étoient des ignorans. Je puis appliquer ici plus heureusement que ne fait M. Bayle cette Sentence de Salomon; (*a*) *Ce qui a été, c'est ce qui sera, & ce qui a été fait, c'est ce qui se fera.* Il semble que les Héretiques de tous les tems se soient donné le mot, afin qu'on les reconnût à ce genre de défense. Cependant par une nouvelle loi de critique, dont M. Bayle est l'auteur, ils sont tous à son avis témoins recevables dans leur propre

(*a*) Dict. de Bayle Remarque O.

use. Le Cardinal Conon Légat Apostolique qui présida à ce Concile, (a) n'entendoit rien à la question, & ne sçavoit pas les élemens du Catéchisme, uniquement parcequ'Abélard l'assûre. Mais, dira-t on, Abelard raconte un fait, qui s'est passé en sa présence. Il proteste avoir entendu distinctement ces paroles du Légat: (b) *Selon la foi commune & publique, il y a trois Tout-puissans.* Est-il menteur? sans doute, & on doit tenir pour certain que Conon, l'un de ceux qui voüérent une vie solitaire à Treceburgen en Allemagne, & qui fonderent l'ordre nommé *Arrosia*; tiré de cet état & de ce lieu obscur, pour être fait Cardinal & Evêque de Palestrine; mis à la tête de toutes les grandes affaires de l'Eglise Romaine, dans des tems fort difficiles & fort orageux; Légat en Orient, en France, en Allemagne; Président de quatorze Conciles; seul

(a) Dict. de Bayle Article Berenger Remarque L.

(b) Abelard Epist. cap. 10. pag. 24.

jugé digne de succeder à Gelase II. par ce Pape même, & par tous les Cardinaux ; & après un genereux refus du Pontificat, rendu maître d'en disposer en faveur de qui il lui plairoit ; on doit, dis je, croire qu'un tel homme sçavoit mieux son Cathechisme qu'Abélard & Bayle.

Un autre grief contre le Concile de Soissons, est que *ce Concile, sans avoir donné lieu à Abélard de se défendre, le condamna*, &c. C'est encore une vieille querelle, que les Héretiques ont coutume d'opposer aux décisions de l'Eglise. On la renouvelle en chaque siécle. Mais l'Eglise suit toujours ses régles, sans égard aux clameurs de ceux qui les ignorent. Quand il est question de prononcer, si un Livre est héretique ou non, ce Livre seul contient toute la cause, le crime ou la justification ; il ne faut que le lire & l'examiner. Il en est de même que d'une Lettre ou d'un mémoire, que celui qui en est l'auteur avoüe & reconnoît, & qui est déferé au Prince, comme blessant le respect qui

dû, & contraire aux intérêts
tat; la Lettre ou le mémoire
ieuls à consulter, pour condam-
ou absoudre l'accusé. Quel be-
a l'Eglise d'entendre parler
x, dont elle a les écrits en main?
reçoit-elle pas du S. Esprit le don
discerner entre la forme des sai-
paroles & les erreurs qui y sont
osées? Le pointilleux Abélard
iattoit d'embroüiller par ses dis-
rs ce qui étoit clair dans son
re, & de produire avec pompe
difficultés qu'il avoit imaginées,
r détruire la créance commune.
e croyoit en droit d'attendre la
lution de ses vétilleuses subtili-
avant que de pouvoir être con-
mné. Les Peres du Concile juge-
t à propos de rappeller cet or-
illeux Sophiste à la simplicité des
ans, ils ne lui abandonnerent
nt le choix des termes de la pro-
on de foi qu'ils exigerent de lui;
s ils lui firent reciter mot à mot
symbole de S. Athanase. Ils ne
ffrirent pas même qu'il le dit par
ur, mais pour l'humilier davan-

tage, ils voulurent que le papier à la main il le lût sans y rien ajoûter

5. Abélard, s'étant sauvé du Monastere de S. Denis sur les Terres du Comte de Champagne, *obtint*, dit M. Bayle, *après la mort de l'Abbé la permission de vivre monastiquement où il voudroit.* Il eût besoin pour cela d'un ordre du Roi. *Il sçavoit que plus les Moines de S. Denis se plongeoient dans le désordre, plus la Cour exerçoit d'autorité sur cette Abbaye, & en tiroit de profit. Il fit donc entendre au Roi & à son Conseil, qu'il n'étoit pas de l'interêt de Sa Majesté, qu'un Religieux comme lui, qui censuroit éternellement la mauvaise vie de ces Moines, demeurât long tems parmi eux.* Ces raisons de politique, ajoûte M. Bayle, *sont assez curieuses.* Il est en effet fort curieux de sçavoir que les discours d'un homme, qui s'étoit fait Moine malgré lui, (*a*) & qui n'en avoit que l'habit & le nom, fussent jugés propres à la réforme d'un Monaste

(*a*) S. Bern. Epist. 327. ad Guill.

& que la Cour dût craindre,
ne reüssit dans cette bonne
vre. Il est curieux de sçavoir que
ouis le Gros & son Conseil ne crai-
oit rien tant que le retablissement
s bonnes Mœurs & de la regula-
é dans l'Abbaye de S. Denis,
rceque des Moines vicieux sont
en plus soumis à leur Prince que
fervens & saints Religieux. No-
critique a omis de remarquer que
uis le Gros étoit plus fin que ses
eux Hugues & Robert, qui furent
ez bons pour charger S. Odilon
bé de Clugny de travailler à la
forme de l'Abbaye de S. Denis,
e le même Loüis le Gros se depar-
de sa politique, & que son Con-
l changea de maxime en ne met-
it pas le moindre obstacle à la ré-
me que l'Abbé Suger mit à S.
enis peu d'années après la sortie
Abélard; que ce Prince inconstant
ntredit ses premieres vûes, en au-
entant le credit de l'Abbé & des
oines de S. Denis, aussi tôt qu'ils
furent reformés, & que Loüis
II. dit le Jeune, son successeur, eut

la simplicité de l'imiter. Si M. Bayle y avoit pensé, il auroit peut-être dit, que cette faveur avoit pour but de faire retomber les Moines de S. Denis dans leurs anciens désordres, comme l'interêt & l'avantage de l'Etat le demandoient. Voilà ce que c'est de s'entendre comme M. Bayle en rafinement de politique.

6. Les Moines de l'Abbaye de S. Gildas de Ruis en Basse-Bretagne, ayant élû Abélard pour leur Abbé, il ne pût vivre long tems parmi eux. Ce qu'il dit de leur mechanceté est incroyable à tout autre qu'à M. Bayle. La passion dicte le plus souvent ce qu'il écrit, & elle ne lui laisse garder aucune mesure. Il ne mérite certainement pas qu'on ajoûte foi à ce qu'il rapporte des excès de scéleratesse, dont il charge les Moines de S. Gildas: le fait est que la vanité d'Abélard souffroit trop dans ce séjour. Il n'avoit pû y attirer la même foule d'écoliers, qui l'avoit suivi dans ses autres rétraites. L'inquietude naturelle de son esprit, & l'ennui d'une solitude, oi

nne ne le venoit chercher, lui fait prendre la résolution de andonner, & d'aller pour toujours fixer sa demeure au Paraclet auprès d'Heloïse. Les fréquens voyages, qu'il y avoit fait, avoient déja donné lieu à la médisance, & il lui alloit un prétexte aussi puissant que la crainte continuelle d'être empoisonné ou massacré par les Moines, pour colorer la démarche qu'il hazardoit.

ARTICLE CXXI.

DISSERTATIO MEDICA Inauguralis, de Morbis Endemiis, quam . . . . pro gradu Doctoratûs summisque in Medicina honoribus & privilegiis ritè ac legitimè consequendis. Publico ac solemni Eruditorum examini submittit Joh. Gasparus Meyer, Tiguro Helvetius. *Ad diem* 28. *Junij* 1738. Lugduni Batavorum *apud* Abrahamum Kallewier. In-4°.

IL est certain qu'il y a des maladies qui regnent dans certains

pays, & qui ſont inconnuës, ou preſque inconnuës dans d'autres contrées. C'eſt ſur ces ſortes de maladies que roule la *Diſſertation* de M. *Meyer, De morbis Endemiis*. Elles ont pour cauſes, dit-il, aprés *Hippocrate*, la ſituation des lieux, & le climat, l'air, l'influence de Aſtres, les eaux, les mœurs & la maniere de vivre des peuples. Les ſiécles paſſés en ont éprouvé, qui ont entierement ceſſé, ou qui ſont devenuës très-rares. A celles-là, d'autres ont ſuccedé, que les Anciens ont ignorées, & l'on conjecture qu'elles pourront bien ceſſer auſſi à leur tour, & faire place à de nouvelles maladies, que nous ne connoiſſons pas encore.

Emovit veterem mire novus.
Horat. Sat. L. II. 3.

L'Air étant la cauſe la plus générale des maladies propres de certains pays, M. *Meyer*, aprés en avoir établi la néceſſité, pour conſerver la vie, marque les qualités les plus convenables à la ſanté. En general, dit-il, l'air le plus ſain eſt celui qui

plus pur, un peu froid, ou moins frais, & le plus pesant égard au lieu. Ainsi dans les régions les plus élevées, communément on se porte mieux, & on vit plus long tems. De-là vient, continuë-t-il, que les Suisses qui sortent de leurs Cantons, se sentent attaqués d'une maladie qu'il appelle *Nostalgie*: c'est la maladie du pays, c'est-à dire, cette tristesse qui les saisit, dès qu'ils en sont éloignés, ce desir inquiet d'y retourner, produit par l'instinct naturel, qui fait que le malade cherche avec ardeur, même sans le connoître, le remede à son mal. Accoutumés à un air pur, ils se sentent accablés du pois de l'Atmosphére, dans un air plus épais & plus grossier; les vaisseaux & les humeurs sont comprimés, sur-tout dans le poulmon; ils languissent, & il n'y a que l'air natal, ou du moins l'espérance certaine de le respirer bien-tôt, qui puissent les guérir. Les Suisses ne sont pas seuls sujets à cette maladie.

L'air, par sa chaleur, ou par le

froid, si l'une ou l'autre qualité (
excessive, étant ce qui cause le pl
ordinairement les maladies *Endém*
ques, M. *Ritter* rappòrte principal
ment à ces deux sources, celles qui r
gnent dans chaque climat. L'air étai
destiné à rafraîchir le sang en s
mêlant dans le poulmon, sa ch
leur doit toujours être moindre q
celle du corps. Si elle l'égale, (
même si elle en approche, il d
vient mortel. De-là, conclut not
Auteur, ces fiévres ardentes, q
tourmentent les peuples méridio
naux, & qui aboutissent assez so
vent à la peste. C'est la raison qu
apporte de celle qui fait de si fr
quens ravages parmi les Tur
Mais, si la chaleur produisoit
funeste effet, combien de peup
devroient y être beaucoup plus (

nflammé n'eſt pas moins nui-
ſe. Elle conſume la lymphe, épai-
it le ſang, deſſéche les inteſtins.
De-là les Hémorrhoïdes, la Lycan-
thropie, l'Hydrophobie, l'Elephan-
tiaſis; maladies très-fréquentes dans les régions Auſtrales, ſi l'on en croit M. *Ritter*. Il attribuë encore à cette chaleur de l'air, les maladies cauſées par des vers, le Dracuncule, &c. Le venin meurtrier de la Tarantule: car cet animal, dit-il, n'eſt point dangereux dans les pays moins chauds que les plaines de la *Poüille*, & le Scorpion l'eſt moins en *Poüille*, qu'en Affrique.

Par des raiſons contraires, les peuples ſeptentrionnaux ſont ſujets à des maladies toutes différentes. Le froid reſſerrant les pores, arrête la tranſpiration, forme dans le ſang une pituite pareſſeuſe, qui en affoiblit le mouvement, la gangrene s'y forme, comme il arrive aſſez ſouvent à ceux qui traverſent les *Alpes* dans un tems extrémement froid. Les maladies *Epidémiques*, dans les Pays du Nord, les Eſquinancies, les Pleureſies, les Péripneumonies, les

Goeſtres, ſi communs dans les *Alpes*, qu'elles paſſent même en quelques endroits pour une beauté ; ce qui a fait dire à Juvenal :

> *Quis tumidum guttur miratur in Alpibus ?*

Cette maladie vient ſur-tout des eaux de neige, dont l'uſage eſt fort commun dans le pays. Le Scorbut, ſur les côtes de la mer du Nord ; la *Rachitis* connuë depuis le milieu du ſeiziéme ſiécle ; la *Plica*, qu'on a vû naître vers l'an 1564, aſſez commune durant quelque tems dans le *Briſgaw*, & en *Alſace*, & depuis la fin du même ſiécle, en *Pologne*. M. *Ritter* explique en peu de mots les cauſes de ces maladies, qui ſont en général celles que nous avons indiquées. La connoiſſance des cauſes, conduit naturellement à celle des remedes qu'il n'a pas jugé à propos de marquer ; mais on peut aiſément ſuppléer à ce défaut, qui n'en eſt pas un dans M. *Ritter*, puiſqu'il n'a entrepris que la partie hiſtorique.

ARTICLE CXXII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Naples.

IL NEWTONIANISMO Per le Dame; Owero Dialoghi sopra la Luce, e i Colori. In Napoli. M. DCCXXXVII. In-4°. Pag. 300.

CEs Dialogues, composés sur le modele, des Mondes de M. *de Fontenelle*, à qui l'Ouvrage est dédié, expliquent, d'une maniere agréable, élegante & facile, le systême, ou les expériences de M. *Newton* sur la Lumiere & les Couleurs. Ce que l'Académicien François a fait pour le Cartésianisme, le Physicien d'*Italie* l'entreprend en faveur du Newtonianisme. Vous avez, dit M.

Algarotti à M. de *Fontenelle*, vous avez embelli le systême de *Descartes*, & moi j'ai tâché de dompter la Philosophie de *Newton*, & de rendre agréables jusqu'à la sécheresse & ses épines. Mais M. *Algarotti* n'a pas simplement prétendu éguayer l'*austerité* du Newtonianisme, il embrasse sérieusement l'Attraction, le grand principe de cette Philosophie. L'Ouvrage mérite que nous en rendions un compte exact & détaillé ; & c'est ce que nous nous proposons de faire incessamment.

FRANCE.

DE LYON.

Sermons pour le Carême, par le Reverend Pere *Du Fay*, de la Compagnie de Jesus. *A Lyon*, chez la Veuve de *La Roche*, & fils. M. DCCXXXVIII.

Quatre Volumes *in*-8°. Tom. I. Pag. 419. Tome II. Pages 412. Tom. III. Pages 415. Tom. IV. Pages 440.

Ces Sermons ſont dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Madame la Ducheſſe Du Maine, qui a daigné les recevoir favorablement. Le goût & les lumieres de cette Princeſſe confirme le jugement qu'on en a porté dans les différentes Villes où ils ont ont été prêchés. Les principales vérités de la Religion y ſont traitées avec cette force & cette ſolidité ſimple & naturelle, mais grande & ſoutenuë, qui fait le caractere de cet Orateur. La parole de Dieu, toujours la même pour la ſubſtance, peut être preſentée ſous diverſes formes. Sa fécondité infinie s'accommode, & ſuffit à tous les caracteres. Celui-ci, par une douce inſinuation, par un charme ſecret, la fait paſſer dans les cœurs, en amollit la dureté, & les tourne à la vertu par ſentiment. Celui là, par la force du raiſonnement, porte la lumiere & la conviction dans les eſprits les plus rebelles, & les attache par principe aux vérités & aux devoirs de la Religion. D'autres par de grands traits, par de vives pein-

tures frappent l'imagination, & préparent les ames aux impressions de la grace. Il en est à qui les ornemens du discours, les tours ingénieux, une diction brillante, sont d'appas pour attirer à des instructions nécessaires ces Mondains dédaigneux ou indifferens, qui, sans cet apprêt, en mépriseroient & la vérite, & la force & la solidité. Il en est enfin qui, participant plus ou moins à ces differentes maniéres, suivant leur génie, & leurs talens, exercent aussi, avec plus ou moins de succès, le Ministere de la parole.

Dans cette utile diversité, il y a pour toutes sortes de personnes, selon leurs dispositions, de quoi s'instruire & s'édifiér; & cette sainte nourriture assortie à tous les goûts, comme autrefois la Manne dans le Désert, soutient & fortifie ceux qui ne refusent pas d'en profiter. Faut-il donc s'étonner, qu'après tant de sermons imprimés, on entreprenne encore d'en donner de nouveaux au Public : N'y auroit il qu'en cette

seule matiere qu'il ne fût plus permis de rien ajouter à ce que nous avons déja ? Il nous paroît, au contraire, que ces Sermons, ayant été entendus avec empressement, seront lûs avec fruit.

Pour en former une idée plus distincte, nous pourrions en donner quelques Extraits. Mais, outre que ceux que le hazard nous presenteroit, ou ceux que le choix nous feroit préférer, ne seroient peut être pas les plus généralement goûtés; qu'est-ce que quelques morceaux détachés de pareils discours, dont l'impression qu'ils peuvent faire, dépend de la justesse du dessein, de la maniere dont il est rempli, de la suite des raisonnemens, de l'enchaînement & de la solidité des preuves, des tours, des mouvemens, d'un total enfin que les parties séparées ne representent jamais, & ne peuvent remplacer ? Resteroit d'en donner des analyses. Mais ces analyses décharnées sont plus propres à servir de matiere & de modele, ou de plan, à l'imitation, qu'à faire con-

noître le caractere & le mérite de l'Orateur ; & c'est néanmoins ce que nous nous proposons, en rendant compte des Livres qui paroissent.

Renvoyons donc à la lecture de celui-ci, ceux qui voudront en être instruits, Nous sommes persuadés qu'ils y trouveront les qualités que nous avons attribuées aux Sermons contenus dans ces quatre Volumes.

Ces Sermons se vendent à Paris, *chez* H. L. Guerin, *vis-à-vis les* Mathurins, *à* S. Thômas ; *& chez* Briasson, *rue* S. Jacques. *On en attend la suite qui est sous Presse.*

De Paris.

On délivre à Paris, chez Briasson, ruë S. Jacques, Moucher, au Palais, & Prault fils, Quay de Conti, les Souscriptions pour l'*Histoire Générale & Particuliere de Bourgogne.* Elle comprend tout ce qui concerne les premiers Bourguignons connus, leur ancien Royaume, & les autres Royaumes qui ont été formés de ses débris ; le Duché de

Bourgogne, tel qu'il a été avant & sous les Ducs de la premiere Race; sous ceux de la seconde, & sous nos Rois depuis sa réunion à la Couronne. Elle sera enrichie de Cartes Géographiques, & de Vignettes, de Plans, de Bas-Reliefs, Portiques, Tombeaux en Taille douce, & des Sceaux des anciens & nouveaux Ducs, & autres. L'Auteur est un Religieux Bénédictin de l'Abbaye de Saint Bénigne de Dijon, de la Congrégation de Saint Maur. Il n'est point nommé dans le Projet imprimé de cette Histoire; mais on sçait que c'est Dom *Plancher.*

L'Ouvrage sera en cinq Volumes *in-folio.* Dans le premier, on donne d'abord une Dissertation préliminaire, sur le Nom, l'Origine, les Mœurs, le Païs, le Gouvernement, la Religion des anciens Bourguignons, avant leur entrée dans les Gaules; l'Histoire de l'ancien Roïaume de Bourgogne, sous la domination de ses propres Rois, & sous celle des Rois de France. On y joint l'Histoire abregée des Royaumes de

Provence, de la Bourgogne Transjurane, & d'Arles, tous trois formés de ses débris, On rapporte les commencemens de l'Histoire du Duché, consideré avant, & sous les Ducs de la premiere Race, sa situation, son étenduë, ses prérogatives, sa prééminence, & celle de ses Ducs; ses Ducs révocables, &c.

Sur la fin du Volume on a mis des Notes & des Dissertations sur la Généalogie, & le nombre des Rois de Bourgogne; sur l'Auteur des Loix des Bourguignons, appellées *Gombettes*; sur la Ville & le Château d'Auxonne, s'ils sont du Duché; sur les anciens Monumens dont on donne les Plans, & les Figures. A la fin on trouvera les Pieces justificatives des faits rapportés dans ce Volume.

Dans le second Volume on continuë l'Histoire du Duché, sous les Ducs de la premiere Race, qui n'ont pû être compris dans le premier.

Le troisiéme donnera l'Histoire des Etats, de la Chambre des Comptes, du Parlement des Ducs, des Villes principales du Duché, dont

on rapportera l'origine, les droits, &c.

Le quatriéme representera le Duché sous les quatre Ducs de la seconde Race.

Le cinquiéme contiendra ce qui s'est passé depuis sa réunion à la Couronne de France.

Pour prévenir les abus dont on s'est plaint si souvent au sujet des Souscriptions, & donner aux Souscripteurs la confiance nécessaire, Monseigneur le Chancelier n'a accordé la permission de recevoir des Souscriptions, pour cette *Histoire Générale de la Bourgogne*, qu'aux conditions suivantes. 1°. De constater par le Paraphe d'un Censeur, le nombre des Souscriptions reçûës. 2°. De donner aux Souscripteurs la préférence pour le choix des exemplaires. 3°. D'assurer par une caution solvable, l'entiere execution de l'Ouvrage pour lequel on aura souscrit. La caution a été donnée. On s'étoit proposé de ne recevoir des Souscriptions que jusqu'au mois de Juillet de cette année 1728. Ce

terme a été prorogé jusqu'a la fin de Novembre.

On donnera le premier Volume dans le courant de l'année 1739. Le second en 1740, & les autres à mesure qu'ils seront fournis par l'Auteur.

Chaque Volume coutera en blanc aux Souscripteurs 26. livres, dont on payera 18. livres en souscrivant; & lorsqu'on délivrera le premier Volume, il sera payé 8. livres, & 18. pour la Souscription du second.

Tout l'Ouvrage sera imprimé sur Papier semblable à la feüille du Projet. A *Dijon*, chez *Antoine de Fay*. Les Souscriptions se délivreront à *Paris*, chez *Briasson*, ruë S. *Jacques*; *Mouchet*, au Palais; *Prault* fils, Quay de *Conti*.

Histoire Générale des Céremonies, Mœurs & Coûtumes Religieuses de tous les Peuples du Monde, representées en 243. Figures dessinées de la main de Bernard Picard : *Avec des Explications historiques & curieuses, par une Société de Gens de Lettres, Ouvrage enrichi d'un grand nombre de Vi-*

gnettes, Culs-de-Lampes, & Lettres grises. VII. Volumes in-folio. A Paris, *chez* Rollin *fils*; *Quay des Augustins, à* S. Athanase, *& au* Palmier. M.DCCXXXVIII.

De tous les objets qui peuvent intéresser une curiosité raisonnable, il n'en est point ni de plus agréable, ni de plus utile que les Mœurs, les Usages, les Coûtumes des divers Peuples de la terre. L'Histoire des actions & des faits fournit des exemples bons & mauvais; l'Histoire des mœurs dévoile le cœur de l'homme, avec ses vertus & ses vices; elle donne des principes, des regles de conduite: l'Histoire des Religions du Monde fait connoître d'une part la grandeur & la noblesse de l'homme éclairé par la raison, & guidé par la révélation, l'excellence de sa destination; de l'autre, elle découvre sa foiblesse, ses miseres, ses égaremens, lorsqu'il s'abandonne à l'aveuglement & aux passions d'une nature corrompuë. Car il n'est rien en effet où l'homme se soit plus avili, plus dégradé, plus égaré, que sur

dre agréables juſqu'à la ſéchereſſ
ſes epines. Mais M. *Algarotti*
pas ſimplement prétendu égua
l'*auſterité* du Newtonianiſme, il e
braſſe ſérieuſement l'Attraction,
grand principe de cette Philoſop
L'Ouvrage mérite que nous en r
dions un compte exact & détail
& c'eſt ce que nous nous propoſ
de faire inceſſamment.

FRANCE.

De Lyon.

Sermons pour le Carême, pa
Reverend Pere *Du Fay*, de la Co

Ces Sermons ſont dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Madame la Ducheſſe Du Maine, qui a daigné les recevoir favorablement. Le goût & les lumieres de cette Princeſſe confirme le jugement qu'on en a porté dans les différentes Villes où ils ont ont été prêchés. Les principales vérités de la Religion y ſont traitées avec cette force & cette ſolidité ſimple & naturelle, mais grande & ſoutenuë, qui fait le caractere de cet Orateur. La parole de Dieu, toujours la même pour la ſubſtance, peut être preſentée ſous diverſes formes. Sa fécondité infinie s'accommode, & ſuffit à tous les caracteres. Celui-ci, par une douce inſinuation, par un charme ſecret, la fait paſſer dans les cœurs, en amollit la dureté, & les tourne à la vertu par ſentiment. Celui là, par la force du raiſonnement, porte la lumiere & la conviction dans les eſprits les plus rebelles, & les attache par principe aux vérités & aux devoirs de la Religion. D'autres par le grands traits, par de vives pein-

tations employées par l'Auteur & par lui-même commentées & critiquées. „ N'eût-il pas été plus convenable & plus naturel, disent, „ avec raison, les nouveaux Edi„ teurs, sans avoir recours à des „ Notes de reformer le texte mê„ me„ & de le faire entrer dans le corps de l'Histoire ?

C'est à tous ces défauts qu'on s'est proposé de remédier. Mais on ne s'est pas contenté de corriger, on a crû pouvoir encore augmenter cette Histoire d'un très-grand nombre d'Additions importantes, qui ne peuvent manquer de faire plaisir aux Lecteurs, en complétant & perfectionnant l'Ouvrage. Ces Additions sont de deux sortes. Les unes composent plusieurs Articles nouveaux, les autres regardent les articles mêmes que l'Auteur de *Hollande* a traités avec peu de soin, & trop de précipitation.

Un des grands ornemens de l'Ouvrage, tel qu'il a paru, sont les belles Figures dessinees par le fameux *Bernard Picart.* On a heureusement recouvré les Planches de cet excel-

…teur, & l'Edition qu'on
…Paris, ne sera point in-
… à cet égard, à celle qui l'a
…ée. La Societé des Gens de
…s qui sous la direction de M.
…é *Bannier*, travaille à réformer
… Histoire, n'ômettront rien
… la perfectionner, & du côté
…'Impression, il ne lui manquera
…n de ce qui peut la faire recher-
…er.

Reste à donner le Plan Général
…e l'Ouvrage, pour faire connoî-
…re l'étenduë & la distribution des
Matieres.

PLAN GE'NE'RAL DE L'HISTOIRE DES CEREMONIES RELIGIEUSES.

TOME I. *Dissertation Prélimi-naire sur le Culte Religieux.*

I. Partie. Contenant les Cérémo-nies & Coûtumes Religieuses des Juifs.

II. Partie. Cérémonies & Coû-tumes Religieuses des Chrétiens.

Dissertation Préliminaire sur… Religion Chrétienne.

5 D…

Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Catholiques.

TOME II. *I. Partie.* Suite des Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Catholiques.

II. Partie. Mémoire servant à l'Histoire de l Inquisition.

TOME III. Cérémonies & Coûtumes Religieuses des differentes Sectes qui sont sorties du Christianisme.

Dissertation Préliminaire sur le Schisme & l'Hérésie.

I. Partie. Contenant les Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Grecs Schismatiques.

II. Partie. Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Protestans.

TOME IV. *I. Partie.* Suite des Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Protestans.

II. Partie. Cérémonies & Coûtumes Religieuses de quelques Sectes Fanatiques.

TOME V. Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Mohométans.

TOME VI. Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Peuples Idolâtres.

Dissertation Préliminaire sur l'Origine & le progrès de l'Idolâtrie.

Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Idolâtres de l'Orient, & du Nord de l'Asie.

Tome VII. *I. Partie.* Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Idolâtres de l'Afrique.

II. Partie. Contenant les Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Idolâtres du Nord de l'Europe.

III. Partie. Contenant les Cérémonies & Coûtumes Religieuses des Peuples de l'Amérique.

Le Libraire donne avis que l'Ouvrage sera en état d'être mis en vente dans le cours de l'année 1740. On n'en tirera que trois cens trente Exemplaires; 300. en petit papier, & 30. en grand.

Ceux qui s'assureront de bonne heure de quelques Exemplaires, les auront, en petit papier, à 150. livres; en grand papier, à 200. livres, en payant la moitié d'avance. Ceux qui n'en auront point retenu payeront, pour le petit papier, 250. livres, pour le grand 350. On pour-

ra s'assurer des Exemplaires, aux principaux Libraires de France & des Païs Etrangers.

Réponse de M. d'Anville au Memoire envoyé à l'Academie, par M. Simonin (*Professeur d'Hydrographie à Bayonne*) *contre la Mesure conjecturale des degrés de l'Equateur, en consequence de l'étenduë de la Mer du Sud.* M. DCCXXXVIII.

„ La mesure de la Mer du Sud, „ dit M. d'*Anville*, & la conse„ quence que j'en ai tirée pour la va„ leur des degrés de l'Equateur, „ roulent sur deux points. Le pre„ mier consiste dans une combinai„ son des meilleurs Routiers de cet„ te Mer, Flamans, Anglois, Es„ pagnols, François. Le second est la „ Détermination de longitude d„ Manille & de Lima, dont l'in„ tervalle renferme toute l'étendu„ de la Mer dont il s'agit. „ C deux points développés renferme un détail de mesures, de routes, d' times de Pilotes, & de Navigate d'observations astronomiques,

négyrique de S...
à l'Academie Françoise le
it M. DCCXXXVIII.
Marquet de Villefonds, pa-
uis quelques jours, de l'Im-
e de *J. B. Coignard*, Impri-
u Roy & de l'Academie Fran-
A Paris, *in-4°.*
M. DCCXXXVIII.
l'Abbé *Marquet*, destiné par
oix que le succès à justifié, à
devant les Maîtres, &, pour
dire, dans le Temple de l'E-
ence Françoise, semble avoir
nspiré par le Génie qui y pré-
L'idée qu'il nous donne du S.
, est juste & bien prise : les
s, dont il le peint, vrais & bien
isis : le dessein suivi, soutenu &
iduit avec ordre : les réflexions
licieuses, & bien placées. Une
agination brillante, échauffée par
grandeur du sujet, lui a fourni

des couleurs vives, des tours frappans, des expressions fortes.

S. Louis n'a pas seulement été parmi les hommes un Héros en Sainteté; mais entre les Saints mêmes que l'Église honore, il a atteint à un Héroïsme particulier qui le distingue. *Il a surmonté les difficultés les plus fortes, pour parvenir à la Sainteté; il a rendu à la Religion les services les plus signalés: deux propositions qui renferment le précis de l'Héroïsme Chretien*, & du Panégyrique de *S. Louis.*

L'Orateur, après avoir exposé avec force les obstacles que la Puissance souveraine oppose à la Sainteté, montre dans la premiere Partie avec combien de courage & de constance *S. Louis* en a triomphé. *Voyons*, dit-il, *le S. Roy au milieu d'une Cour corrompuë, conserver une vertu sans tâche; tempérer l'orgueïl du Thrône, par l'humilité Chrétienne; restraindre un pouvoir absolu, par l'équité la plus sévere; corriger la dureté du Maître, par la bonté du Pere le plus tendre envers ses Peuples.*

seconde Partie, les Tem-
au Seigneur ; ces Aziles
indigence, ces Retraites
la pieté, l'Hérésie domp-
sphêmes séverement pu-
ur des Duels réprimée,
e purgé des vices qui
t; le zele d'un S. Roy,
ion a animé de son esprit,
ent de la faire regner
les confiés à ses soins, en
ter les Loix jusqu'aux
le la terre, qui n'a cessé
vengeur que pour en être
Tout cela nous rappel-
es signalés que *S. Louis*
a Religion, & achéve son
s nous contenterons de
énerale, & de ce plan
rs, qui nous a paru ré-
dignité du Sujet, & à
l'Auditoire.
remedes utiles qui ap-
aux Arts & aux Scien-
: utilité même, quand
la confirme journelle-,
c on ne se lasse point de

réiterer les annonces de ceux qui n'ont que de legers objets & peu d'événemens heureux, à plus forte raison doit-on au Public la satisfaction de lui apprendre à quel point l'expérience la plus constante, & l'examen le plus sévere ont rendu supérieur le spécifique *anti-apoplectique* du Sieur Arnoult. Sa vertu de guérir de l'apoplexie & d'en préserver, se verifie par des succès continuels, depuis plus de 37. ans.

1°. L'expérience générale & bien constatée, est que depuis cette datte l'on n'a encore vû personne de ceu[x] qui le portent comme remede, o[u] comme préservatif, à qui il soit a[r]rivé le moindre accident d'apopl[e]xie. Le silence des Adversaires à c[et] égard est une preuve aussi forte q[ue] la raconnoissance de ceux qui usent.

2°. Parmi un nombre étonn[ant] de Certificats de ces derniers, ... deux des plus recens & des pl[us in]contestables, puisque ce so[nt des] gens du métier, Médecins & [Apo]ticaires qui les signent.

emier regarde une Femme,
jue de M. le Duc de la Va-
rappée si violemment d'a-
xie & de paralysie sur la moi-
corps, que M. Dubois, Mé-
de S. A. S. Me la Princesse de
ti, premiere Doüairiere, decla-
u'il étoit impossible de la réta-
, & ne songea qu'à lui procurer
trée aux Incurables. Elle a fait
ge du Sachet depuis le 2. Janvier
37. jusqu'au 19. Janvier 1737.
ur auquel elle atteste aussi-bien que
I. de Vaux, Apoticaire de feu M.
Duc d'Orleans, Regent, qu'elle
e sert de tous ses membres, qu'elle
a la tête & la langue libres; qu'enfin
elle n'a eu aucun nouveau sympto-
me d'apoplexie.

Le second Certificat est encore plus important, il est signé le 20. Juillet 1738. par M. Mauran Docteur en Médecine à Bergerac, par le Curé du lieu, par les Consuls, & autres témoins. Il concerne le sieur Auperier Prêtre, Docteur en Théologie, âgé actuellement de 81. ans.

Il y a environ 18 ans qu'il avoit essuyé une attaque d'Apolexie dégénérée en Paralysie sur la moitié du corps. Après les divers remédes accoutumés, il prit deux fois les eaux & les Bains de Bagnieres. Le premier voyage fut assez heureux. Il eut la langue, & la jambe débarrassées. Le second fut plus pernicieux, que salutaire. Il retomba dans son premier état de langueur,& l'âge augmenta le mal jusqu'au mois de Mars 1738. tems où il usa du Sachet du sieur Arnoult. Depuis ce tems jusqu'à la datte de la signature, le teint naturel est revenu, la langue s'est débarrassée, & la jambe est plus libre.

Enfin nous devons au Public & au sieur Arnoult la justice de déclarer après lui que pour éviter l'abus des contrefactions dont on a éprouvé les accidens, chacun des vrais Sachets, *sera à l'avenir muni d'un petit imprimé signé & paraphé de la main du sieur Arnoult, avec la datte du jour auquel ce reméde aura été délivré chez lui seul, ruë des cinq Diamans.*

omaine de Tite-Live, Histoire de la seconde nique, traduite en François Guerin, Ancien Professeur ience dans l'Université de Pa- A Paris, chez Louis Dupuis, ure, ruë S. Jacques, à la Fon- d'Or. M. DCC. XXXVIII. trois mes in-12.

Malgré la multitude d'Histoires omaines données au Public depuis ielques années, on lira toujours rec plaisir le Prince des Historiens omains; non-seulement dans sa angue, où il a toujours été regardé comme un des plus excellens Auteurs de l'Antiquité; mais encore dans les Traductions qui le représentent fidé- lement. Telle est celle de M. *Guerin.* L'idée qu'il s'est formée de ce genre d'écrire, fait voir qu'il en connoît les regles & la perfection, & une longue habitude avec un Ecrivain, auquel il a servi d'Interprete durant plus de trente ans, l'a mis en état de le rendre sans altération. Il n'avoit d'abord traduit que ce morceau qui contient la seconde guerre Punique

l'un des plus beaux sans conti
que l'Histoire nous fournisse,
peut être regardé comme un to
paré, digne d'être lû indéper
ment du reste de l'Ouvrage :
s'étant trouvé assez de loisir
étendu son travail aux autres p
de l'Histoire de *Tite Live*. Noi
rons donc incessamment la pre
Décade, qui suivra celle-ci de si
qu'on ne s'appercevra presqu
que l'ordre ait été changé dans
pression, comme dans la com
tion.

Table des Articles du Mois de Nov
bre 1738.

Art. CXI. Cours d'Architect
qui comprend les
dres de *Vignole*, avec des Comme
res, les Figures & les Descriptions
Par le Sieur C. A d'Aviler. Page
Art. CXII. Histoire Litteraire d
France, &c. Tome IV.
Art. CXIII. Lettres édifiantes &
rieuses, écrites des Missions Etra
res, par quelques Missionnaires
C. de J.

ART. CXIV. Histoire de l'Hôtel Royal des Invalides, &c. Par M. Granet, 2178.
ART. CXV. *Theologia Supplex coram* Clemente XII. *Pont. Maximo.* 2189
ART. CXVI. *Guida degli Uomini alla loro eterna salute. Scrita dal P.* Roberto Personio. 2192
ART. CXVII. *Q. D. T. O. M. F. F. E. I. Dissertatio Inauguralis Physico-Medica de impossibilitate & possibilitate abstinentia longa à cibo & potu.* 2199
ART. CXVIII. Raccolta d'Opuscoli scientifici, e Filologici, Tomo II. 2210
ART. CXIX. Programme, ou Idée générale d'un Cours de Physique expérimentale. Par M. *Nollet.* 2228
ART. CXX. Réflexions sur quelques Points des Articles *Abelard* & *Berenger*, du Dictionnaire de *Bayle.* 2236
ART. CXXI. Dissertatio Medica Inauguralis, de Morbis Endemiis, &c. 2263
ART. CXXII. Nouvelles Litteraires. 2269

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise.

LEROUGE.

ÉMOIRES

POUR

'HISTOIRE

ES SCIENCES

ET

DES BEAUX ARTS.

Decembre 1738.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe.

LEROUGE.

[M]EMOIRES
POUR
[L]'HISTOIRE
[D]ES SCIENCES
ET
[D]ES BEAUX ARTS.

Decembre 1738.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Decembre 1738.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

deux problêmes de Géométrie ,dont voici le titre. *I. Méthode pour trouver les Courbes dans lesquelles l'Angle formé par les cordes partant toutes d'un même point, & par l'Axe, est à l'angle formé par les Normales sur la Courbe, & par le même Axe en raison donnée de nombre à nombre. II. Maniere de construire & d'exprimer par équation algébrique les Courbes dans lesquelles l'Angle formé par les Cordes partant toutes d'un même point, & par l'Axe, est à l'Angle formé par les Normales sur la Courbe, & par le même Axe ,en raison donnee de nombre à nombre* Ce second problême est la suite du premier.

L'éloge de la Comtesse *Beatrix Lucrece Papafava Cittadella*, est un petit Ouvrage de Monsieur *Valisnieri*, qui a fourni la plûpart des pieces qui composent ce volume. Cette Dame étoit fille de *Boniface Papafava*, & de *Pesarina di Pesaro*, tous deux dit l'Auteur, d'une ancienne & illustre noblesse, Elle nacquit le 13 d'Aoust 1626 , & est morte le 14

lars 1729, ayant vécu 102
sept mois & un jour. A l'âge
; ans elle avoit épousé un gen-
nme Padoüan, nommé *Marc*
ella, & elle demeura veuve
ıns. C'est principalement dans
at qu'on nous la présente, avec
r les vertus morales & chré-
:s, qui font l'ornement de son
A l'âge de 25 ans elle se sen-
einte d'une si grande foiblesse
:rfs, que ne pouvant presque
: soutenir, elle fut obligée de
au lit une grande partie de
. Avec une complexion déli-
& attaquée, elle ignora tou-
ces ménagemens que la com-
ıce d'une part, & de l'autre
sualité ont rendus si fréquens,
épens des regles, & de la loi.
nangeoit de tout indifférem-
, gras & maigre : & après un
révolu, elle disoit agréable-
à ceux qui lui conseilloient de
ıager davantage : *vivez autant*
oi, & à mon âge vous en use-
mme il vous plaira.
: n'étoit jamais sans rien faire,

toujours occupée du travail
la lecture, écrivant ou pei
car elle avoit acquis assez d
gence dans la peinture, p
faire un agréable amu
Comme elle avoit l'esprit
né, fort cultivé, les maniere
& agréables, sa maison ét
espéce d'Académie, où le
esprits de *Padoue*, & les é
se rendoient assidûment a
les charmes de sa conversat
aimoit surtout l'Histoire &
sie Italienne & Françoise :
loit, & écrivoit fort bien d
derniere langue : car, dit
lisniers, je ne sçai par que
rerie nos dames les plus s
sçavent souvent plus de Fran
d'Italien Elle faisoit des V
beaucoup de facilité, & l'or
quelques piéces qui sont l
son génie poëtique, aussi l
de ses sentimens. Sa mém
si heureuse & si fidele,
son extrême vieillesse, ell
des centaines de vers qu'
appris, ou composés quatre
quatre vingt-dix ans aup

Si nous voulions achever le por-
ait que nous ne faisons qu'ébau-
er, nous ferions admirer dans la
omtesse *Papafava*, un courage
ile & intrépide, une amitié ten-
: & généreuse, un cœur bienfai-
it, une probité qui ne se démen-
jamais, une piété solide, une mo-
ſtie qui rehaussoit toutes les autres
:tus. Mais la diversité des matieres
ntenuës dans ces volumes, nous
rmet à peine d'en donner une lé-
:e connoissance. Outre que les
ingers ne s'interressent pas autant
les citoyens & les amis, à la
re des personnes peu connuës
de leurs pays, quelque dignes
'les fussent de l'être.

. *Vallisnieri*, qui se proposoit
:rivant cette vie, de faire voir
:elle des hommes n'a pas été
abrégée, ni si généralement,
'e déluge, qu'on s'en plaint
'rement, rapporte plusieurs
:s d'hommes qui ont vécu
: ou qui en ont approché,
elques uns même qui ont vécu
in siécle & demi, & d'autres

davantage. Il cherchoit dans ces exemples *du soulagement à sa languissante vieillesse*, & il trouvoit dans ces modéles *quelque espérance de prolonger un peu ses jours. Foible & trompeuse espérance*, ainsi qu'il le reconnoît lui même : il ne vécut pas une année entiere, après la datte de cet ouvrage. M. *Vallisnieri* observe entre autres choses, après le Chancelier *François Bacon*, que l'année 76. de Jésus-Christ fut mémorable par le nombre de personnes qui se trouverent au-dessus de cent ans. L'Empereur *Vespasien* ayant fait faire un dénombrement des sujets de l'Empire, la partie de l'*Italie* qui est entre l'*Appennin*, & le *Po*, produisit dans ses registres, plus de cent quarante personnes de cent, 120, 130, 140, & 150 ans. Aureste ces fortunés cantons n'ont pas encore tout à fait perdu l'avantage, ou le privilege de prolonger ainsi la vie des hommes. M. *Vallisnieri* a vérifié sur des informations très exactes, tirées des registres des paroisses, qu'au territoire de *Veano*, près de *Plaisance*, il est encore ordinaire à

des gens de 90, de 100 ans
elà. La situation du lieu,
en d'agréables collines,
é, l'excellence de ses vins,
uits qu'il produit, sont sans
qui conserve si longtems
& la vie aux peuples qui
t.

ond opuscule de ce volume
tre: *Notizie intorno alla vita*
nio Pacchioni, da Reggio,
e di Medicina in Roma. Il
pas s'attendre à trouver au-
: dans ce mémoire que ce
nce *la vie* de tout homme
ıreille profession, qui l'aura
ıvec quelque succès, & quel-
:inction. On s'est souvent
: la néglicence de certaines
à conserver la mémoire des
célébres qui ont illustré
:ie par leur savoir, par leurs
par leurs ouvrages. Il paroît
uis quelques années on est
sensible à ce reproche, &
: Litteraire a été considéra-
: augmentée par des Vies, des
historiques, & par des Re-

cueils entiers, & très amples. Ne se plaindra-t-on pas desormais, & n'a-t-on pas déja commencé à se plaindre, qu'il n'y a pas assez de choix dans ce qu'on publie en ce genre ? Des liaisons particulieres, des intérêts de parti, le goût de celui qui écrit, qui n'est pas toujours celui du Public, sont souvent les seuls guides que l'on consulte. Mais ne doit-on pas au moins sçavoir gré à ceux qui cherchant à contenter tout le monde, s'il étoit possible, & ne voulant rien laisser à désirer, font entrer dans leurs Compilations tout ce que leurs recherches ont pû leur fournir, de gens qui ont mérité de l'estime dans la profession des Sciences & des Beaux Arts !

Tel fut M. *Pacchioni*, il étoit de *Reggio* en *Lombardie*, où il nacquit le 13 de Juin 1665. Ses premieres années se passérent dans les exercices ordinaires des colléges, à apprendre les Belles Lettres & la Philosophie. Son inclination & son choix le portant à l'étude de la Médecine, il y consacra le reste de ses jours, surtout à l'Anatomie, qu'on peut dire

être le fondement de la bonne & plus ſure pratique ; & il en prit les premieres leçons du célebre M. *Vallisnieri*, auquel cette *vie* eſt dédiée, par M. Jacques *Chiappelli*. Après avoir pris les dégrés dans ſa patrie, il crut devoir aller chercher dans la Capitale, de quoi augmenter ſes connoiſſances & exercer ſes talens. Le grand nombre d'Hopitaux fondés à Rome, fourniſſent en effet ample matiere au zele & à l'émulation de ceux qui aſpirent à ſe perfectionner dans cette profeſſion. Pour y réuſſir, M. Pacchioni n'épargna ni ſes ſoins, ni ſes peines. D'abord il établit à l'Hopital du S. Eſprit une Académie de jeunes Etudians, dont il ſe fit le chef. On y propoſoit, & on y réſolvoit des queſtions utiles de Phyſique & de Médecine. Mais il ne put pas longtemps continuer ces exercices. Appellé à différens poſtes & honoré de diverſes places de confiance en pluſieurs Villes ſucceſſivement, il répondit toujours à l'idée qu'on s'étoit formée de ſa capacité & de ſon application. L'amitié qu'il lia

à Rome avec le fameux *Malpighi*, lui valut la découverte des secrets les plus curieux de l'Anatomie, par le secours du microscope, & l'introduisit dans ce qu'elle a de plus subtil, de plus délié, de plus intérressant. Au reste, quoique cette partie dë la Médecine fût l'objet principal de ses travaux , il ne négligea pas les autres. Il s'appliqua sur tout à la Botanique, & à l'Histoire Naturelle. Il y joignit même l'étude des Mathématiques , qu'il apprit sous M. *Neri*. C'est ainsi qu'il profitoit du tems que ses emplois & ses pratiques lui permettoient de donner à sa propre instruction. Son attrait le ramenoit toujours à étendre, & à perfectionner ses connoissances anatomiques. Son livre favori, son premier & principal maitre, étoit la nature; son étude la plus assiduë, l'inspection & l'expérience. Aussi étoit-il occupé, tant qu'il le pouvoit, à disséquer, à observer, à faire toutes les épreuves capables d'éclaircir les mysteres de la structure du corps humain. Il étudia avec assez

oin l'équilibre des ſolides &
fluides : mais ces ſpéculations
it peu réuſſi dans le même tems
ielques Médecins, il tourna ſes
s ſur d'autres objets. Ce qu'il
pliquà le plus a approfondir,
ut la nature des fibres, & des
ninges, & c'eſt à ce travail que
is devons la *Diſſertation ſur les*
ges de la dure Mere, imprimée
is ce Recueil, à la ſuite de ſa Vie.
us n'entrerons point dans le dé-
de toutes ſes occupations, ni
ce qui ne regarde que ſa per-
ne; parce que ces particularités
ēreſſent peu les lecteurs. M. *Pac-*
oni mourut à *Rome* le 5. de No-
nbre 1726. dans la ſoixante deu-
me année. Il étoit de divers Aca-
nies de Sçavans, de celle des *Cu-*
ux de la Nature, de l'*Inſtitut des*
ences de *Boulogne*, des *Phyſiocri-*
ues de *Sienne*, de *l'Arcadie* de
ne. A *Nuremberg* on fit à ſon
ıneur une Médaille qui fut en-
e frappée à *Rome*. On y voit le
ıie de M. *Pacchioni* qui le pré-
e encore enfant, à *Apollon* le-

quel de la main droite lui découvre un cadavre humain, qui marque son goût pour l'Anatomie; de la gauche, il lui montre le Temple de la Gloire. La légende porte : *Non inglorius ibis.*

Antonii Pacchioni Medici dissertatio Epistolaris .... de Dura Matris usibus &c.

Cette dissertation est accompagnée d'une Lettre de M, *Fantoni*, sçavant Anatomiste à *Turin*, adressée à l'Auteur ; de la Réponse de celui-ci, le tout sur le même sujet ; & du Jugement de l'Académie de *Boulogne* sur la Dissertation, & sur la dispute traitée dans ces Piéces. Elles supposent d'autres ouvrages faits & à faire, pour éclaircir la matiere, & ces doctes Médecins parlent entre eux en gens du métier, qui s'entendent à demi-mot. Mais ce langage ne seroit pas intelligible à beaucoup de nos lecteurs ; & ces questions de pure spéculation, les intéresseroient assez peu. Nous nous contenterons de donner le précis de la dispute qui a occasionné ces divers

Opuſcules. Elle ſe réduit à deux points. Le premier regarde les glandes, les vaiſſeaux lymphatiques de la Dure Mere, & leur uſage. M. *Fantoni* prétendoit que ces vaiſſeaux étoient deſtinés à porter au Sinus longitudinal, la lymphe que fourniſſent les glandes. M. *Pacchioni* vouloit au contraire que cette lymphe ſervît à humecter les Méninges, & la partie corticale du cerveau. La choſe étant encore aſſez incertaine, l'Académie de *Boulogne* n'oſa rien décider ſur ce point. L'autre partie de la diſpute rouloit ſur la ſtructure; & le mouvement de pulſation de la Dure Mere. M. *Ridley* ſcavant Anatomiſte de la Societé Royale de *Londres*, paroiſſoit n'y en reconnoitre d'autre, que celui qu'elle reçoit du Cerveau. M. *Pacchioni*, qui a beaucoup travaillé ſur cette partie, & qui y a fait des découvertes conſidérables, a prouvé que c'étoit un véritable muſcle, un muſcle membraneux, qui a ſes fibres motrices, & tendineuſes, ſes vaiſſeaux ſanguins & nerveux. Il y a obſervé des glandes, des conduits

autres muscles. L'Institut de *Bo*
jugea qu'on pouvoit accorde
deux sentimens, tout opposés
paroissent ; & que *Baglivi* qui
venu à la traverse, en profitar
découvertes de Monsieur *Pacc*
n'avoit pas-même effleuré so
tême.

Voici encore de la Médecine
de la Médecine pratique : ce
des expériences faites par M.
lisnieri, pour la guérison des mo
de Vipére. Les Maltois ont une
blanche, un bol qu'ils appelle
Grace de S. Paul, & qu'ils pr
dent être un bon reméde po
blessures. M. *Vallisnieri*, cu

te une petite bosse qui s'éleve me une verruë, ce qui leur fait ner en *Dalmatie* le nom de *Ser-cornu.* Sur le dos elles ont une ple raie entrelassée en forme de ne. Le sçavant Médecin dit que animaux ont les dents creuses es vers la pointe, qui est e : qu'elles ont dans leur seur quatre petits trous qui trent dans la cavité, deux vers cine, deux vers la pointe : Qu'il robable que le venin qu'elles ex-ent en mordant, coule le long dent, y entre par les trous rieurs, & que ce qu'il a de plus l, sortant par les trous inférieurs nuë jusqu'au fond de la plaie. oute que tous les insectes, & itres animaux qui blessent, ou nent par leurs morsures ou leurs ires empoisonnées, ne causent désordres, que parce qu'en pi-t ou en mordant, ils versent la blessure un suc venimeux corromp le sang & les humeurs eux qui en sont blessés. Il étend rincipe aux insectes qui dépo-

dont les pointes causent de
leur, des tumeurs, des rou
comme celles de l'Ortie. Qu
en soit de cette explication
paroît bien fondée, M. *Va*
fit mordre un chien & un c
ses Ammodites, & appliqua
à la blessure, le bol de *Malt*
toutes les précautions néce
pour qu'il fit son effet. Cep
l'un & l'autre animal ne la
de mourir en peu de tems
pareillement mordre par des
communes un chien & un ch
appliqua sur le champ le mê
méde. Ces animaux après q

:s lieux secs & brulés par les
du soleil, sont les plus fu-
& les plus nuisibles.
ique la *Terre blanche* de *Mal-*
pas eu tout l'effet qu'on lui
:, M. *Vallisnieri* croit qu'el-
-être utile contre un poison
& peu subtil, s'il n'a pas
assez avant dans la plaie,
: mêler aux humeurs; par-
'est, ainsi que les autres terres,
, un absorbant, & un lé-
i attire le venin; c'est à dire,
mbibe dans ses pores. Mais
lui suppose pas la vertu si
par les Maltois, & il traite de
ut ce qu'ils en disent. Il ne
plus de grace à ces langues de
à ces yeux, à ces prétendus
pétrifiés qu'on trouve dans
e. Ce ne sont que des pro-
s & des jeux de la nature,
les pierres, qui ont quelque
lance aux choses que l'ima-
n & l'opinion populaire y
percevoir, & nullement les
u'elles leur attribuent.

Fonte di acqua salata supposto nella ci-ma altissima del monte detti Scia

Une source d'eau salée qui co de la cime d'une haute montagn paroit un argument contre l'opini de M. *Vallisnieri* sur l'origine d Fontaines, qu'il attribuë aux ea des pluies, & des neiges fondu Avant que de répondre à cette d ficulté, le sçavant Phisicien voul être éxactement informé de la véri du fait. Il écrivit donc à M. *D nelli*, son ancien disciple, son an & Médecin à *Zara*, Capitale de *Dalmatie* Vénitienne, homme d'u grande réputation, & fort estin dans sa profession. Celui-ci s'adre sa à Monseigneur *Vincent Zm jevich*, Archevêque de *Zara*, Pr lat d'une érudition distinguée, q connoissoit le pays dont il éto question. Il en reçut une répon qui mérite d'être rapportée, parc qu'elle contient des remarques cu rieuses, historiques & géographi ques, sur une petite nation presqu

orée du reſte de la terre, qui
ıvent faire plaiſir aux lecteurs.
voici, traduite de l'Italien de
rchevêque Dalmate.

Pulati eſt une Evêché en *Albanie*,
ımis au ſiége Primatial d'*Anti-
ri*, composé ſeulement de vil-
es, diſperſés ſur les montagnes,
dans les vallées, à une journée
Scutari, & à deux de la *Mer
lriatique*. Ces hauteurs eſcarpées
ment un ſpectacle affreux, & la
leſſe du pays ſemble avoir paſſé
ns le cœur des habitans, qui ſont
rémement groſſiers, mais patiens
durs au travail. Leurs monta-
es preſque inacceſſibles, n'offrent
toutes parts que d'horribles pré-
ices, & dans les vallées profondes
ılent pluſieurs ruiſſeaux, ou pe-
s rivieres. Ces montagnes ſont
oiſines, que de l'une à l'autre,
peut s'entretenir familiérement,
ſans peine. Mais pour paſſer de
e ci à celle-là, il faut faire un
g circuit d'une journée de che-
, par des routes, ſi l'on peut
nommer ainſi, impraticables à

tout autre, qu'aux habitans de ce contrée. Sur le haut d'une de montagnes, est situé le village *Mola*, d'où l'on passe sur la ci d'une autre montagne, par un p de bois, qui n'a que huit pas longueur, par dessus un fossé, une vallée d'un demi mille de p fondeur. Ces peuples, tous Cat liques Romains, ont choisi horreurs, comme un rempart i pénétrable à la puissance Ottoma Effectivement, quoiqu'elle ait ter plusieurs fois de pénetrer dans le défilés, elle a toujours été repous par cette nation brave & pleine résolution. Elle se maintient do au milieu des Turcs, sans dépe dance; & quoique sa pauvreté s sans égale, elle se croit riche, p la possession du trésor inestimable la liberté, qu'elle a sû conserver sa alteration, tandis que toutes l nations d'alentour ont subi joug.

Dans ce diocése sont trois mon tagnes plus élevées que les autres & fort voisines, de Bijcavo, *Aga*

& *Scala*. Celle-ci les surpasse toutes en hauteur, & confine à la *Servie*. Assez près de son sommet sort une source d'eau salée qui après avoir coulé seulement quelques pas, se perd tout à coup. Ces bonnes gens la croient miraculeuse, & se persuadent qu'elle leur a été donnée pour récompenser leur attachement à la pureté de la foi. Et véritablement, sans ce secours que le Ciel leur a accordé, ils seroient fort à plaindre dans leur extrême pauvreté, ne pouvant tirer du sel d'ailleurs; ce qui causeroit beaucoup de maladies, & la mortalité parmi les hommes, & les bestiaux qui sont presque le seul bien qu'ils possédent. De cette eau qu'ils exposent au soleil dans des conques formées dans le roc, partie par la nature, partie par l'art, ils tirent un sel très blanc & très bon. Souvent les Turcs ont essayé de les en priver, pour les obliger de chercher une demeure moins sure, & plus exposée à leur invasion; mais par leur courage, & par la protec-

pant la *Servie*, & traverſa
Bulgarie, ſe termine à la *Mer N*
Il n'eſt pas fort éloigné du *Sc*
il paroit même qu'il y eſt joi
que c'eſt une ſuite de mon
qui ſe tiennent toutes. Mais
mont *Hemus*, ni les autres
tagnes n'égalent point en h
celle de *Scıala*. A quelques
nées, ſe trouvent les monts
pates, qui ſéparent ſéparent
banie de la *Macédoine*, &
vraiſemblable qu'ils forment
même chaîne avec ceux de *P*
qui joignant les montagnes
rieures, font une couronne q
veloppe l'*Albanie*, & la ſépa

le sçavant Physicien, *que la Fontaine salée étoit sur la plus haute cime de la montagne*, & voilà que la Relation fidele, dit qu'elle est *quasi nella più alta élévazione*. Or on sçait, qu'en fait de montagnes, cela dit beaucoup ; & de la Fontaine, au sommet de celle-ci, il y a encore de quoi fatiguer le voyageur, & l'obliger à se reposer plusieurs fois. C'est ce que j'ai souvent éprouvé. Je me croyois fort près du haut d'une montagne, & je trouvois qu'il me restoit encore bien du chemin, pour y arriver. Il suffit donc qu'il y ait audessus, des terres poreuses, ou des crevasses dans le Roc, par où les eaux de pluye, ou des neiges fonduës, pénétrant jusqu'à la mine de sel, se chargent de ses parties, & sortent ensuite par le côté ou la pente de la montagne.

La conjecture de M. *Vallisnieri*, se trouve confirmée par une seconde Réponse du docte Prélat, Monseigneur *Zmajevich*, lequel dit

ſent leurs œufs dans les fruits, qui piquent la racine, ou les autres parties des arbres ; aux plantes mêmes, dont les pointes cauſent de la douleur, des tumeurs, des rougeurs, comme celles de l'Ortie. Quoiqu'il en ſoit de cette explication, qui paroît bien fondée, M. *Vallisnieri* fit mordre un chien & un chat par ſes Ammodites, & appliqua auſſitôt à la bleſſure, le bol de *Malte*, avec toutes les précautions néceſſaires, pour qu'il fit ſon effet. Cependant l'un & l'autre animal ne laiſſa pas de mourir en peu de tems. Il fit pareillement mordre par des Viperes communes un chien & un chat, & appliqua ſur le champ le même remède. Ces animaux après quelques ſymptomes cauſés par le poiſon, guérirent aſſez promptement. Mais M. *Vallisnieri* ſoupçonne que ces Viperes etoient de celles qu'on prend dans quelques endroits du *Ferrarois* ou du *Modénois*, & qui ſont moins dangereuſes que celles qui viennent des montagnes ou des collines du *Padoüan*. En général celles qui vivent

voit jamais vû dans ce pays un si terrible déluge. Les rivieres, & surtout la *Doire*, se sont débordées avec tant de furie, que la Ville & la Vallée de *Suze* en ont beaucoup souffert; les vignes & les Arbres ont été arrachés, les campagnes ruinées, & un grand nombre de maisons renversées. Un vent Sud-est, ayant fondu tout à coup les neiges & les glaçons des montagnes qui séparent le *Piémont* de la *Savoye*, & d'une partie du *Dauphiné*, a causé tout ce désordre. On disoit que des monceaux de neige, & de grands glaçons détachés des montagnes, avoient rempli le lit de la riviere, qu'elle avoit rompu ses digues, & mis la Ville de *Suse* en danger d'être submergée.

Remarques de M. Vallisnieri.

Voilà, dit-il, une preuve sensible & palpable, que les grands fleuves qui ont leur source dans les montagnes, doivent leur origine,

de figures dessinées & grav *Bernard Picart.* à Ams *chez* Pierre Humbert *grand in 4o. pp.* 36*2* *la Table & la Preface.*

QUoique cet ouvrage les contretemps nou empêché d'avoir lorsqu'il n'ait plus absolument par graces de la nouveauté, n pérons pourtant du Publi recevra avec quelque satis le compte un peu tardif qu allons lui en rendre. L illustre qui est à la tête de moires, & l'importance d

ger eux mêmes leurs entreprises, & les motifs qui les ont fondées? Quelque indulgence qu'ils eussent pour leurs desseins & leurs idées, quelque attention qu'ils apportassent à faire plutôt l'apologie que l'exposition naïve de leur conduite, nous y gagnerions encore beaucoup, & nous ne serions pas réduits à n'avoir le plus souvent pour nous conduire dans la science des temps antérieurs, que des Auteurs de profession, qui suppléent seulement par l'esprit & le style à ce qu'ils ne peuvent avoir de connoissance, soit du côté de la Politique, soit du côté de l'Art militaire.

Après quelques recherches sur l'origine & le sort de ce Manuscrit inconnu pendant un si grand nombre d'années, après un éloge aussi juste que vrai de M. le Prince d'*Anhalt* qui a bien voulu consentir qu'on le publiât, l'Editeur examine si *Frederic Henry* en est incontestablement l'Auteur. On convient qu'il étoit très capable d'écrire ces Mémoires Le Maréchal *d'Estrades* nous apprend dans les

siens que ce Prince se retiroit tou
les jours quelques heures dans soi
cabinet pour etudier, & qu'il poi
toit ordinairement avec lui les Com
mentaires de César en petit volume
& en latin; il pouvoit donc à l'exem
ple de ce fameux Romain qu'il s
proposoit pour modele dans le mé
tier de la guerre, vouloir encore êti
l'Historien de ses propres action
Quelques reflexions font pencher l'I
diteur à croire que l'ouvrage n'a é
precisément composé que sur ses r
lations, & qu'il n'a fait que le r
toucher, à mesure qu'on le lui con
muniquoit. Il se trouve beaucoup c
ratures dans le Manuscrit. On a réu
si à en déchiffier le plus grand non
bre, & on voit que la plûpart c
ces endroits effacés, ne contenoiei
que des éloges de la conduite c
quelques exploits du Prince, que
modestie l'obligeoit de supprimer
& ausquels il exigeoit conséquen
ment que l'on substituât les expre
sions les plus simples & les plus n
turelles. L'Editeur en rapporte pl
sieurs exemples. Ajoutez à cela q

dans plusieurs endroits l'Historien se distingue du Prince; il est donc plus probable que ces mémoires sont de quelque Officier de son armée: & comme ils ont été écrits en françois, on peut croire que ce fut quelqu'un de ceux de cette Nation qui étoient au service des Etats. Les détails dans lesquels il entre, l'assurance avec laquelle il s'exprime, son style net & judicieux, font juger qu'à beaucoup de réfléxions & de culture, il joignoit encore la confiance de son Général.

Quoiqu'il en soit après tout, de ce fait, dût-il rester dans l'obscurité, le mérite de l'Ouvrage n'en doit pas être moins reconnu. Par exemple, une de ses grandes utilités sera d'éclaircir & de rectifier cette partie de l'Histoire militaire des Pays bas. Les Historiens même exacts, malgré tous leurs soins ne travaillent pour l'ordinaire que sur des Mémoires infideles, ou sur des traditions encore plus trompeuses. Ceux qu'ils copient, ou n'ont rien vû, ou n'ont vû qu'à demi, & à travers le voile épais des

plus celebres , pour en illu
d'autres qui devroient être oub
L'Editeur dans ſa Préface tr
pluſieurs preuves de cette vé
dans la comparaiſon qu'il a
de quelques récits de ſes Mémo
avec les récits de ces mêmc
tions par Monſieur *le Clerc.* N
n'en rapporterons ici qu'un
trait.

Au mois de May 1625.
déric Henri marcha au ſecou
Breda, que le Marquis Sp
tenoit aſſiégée depuis huit mo
l'on en croit M. *le Clerc* l'a

Prince. En adoptant la premiere, il feroit difficile de justifier son inaction, & de lui pardonner de n'avoir pû ni forcer quelque quartier du Général Espagnol, ni lui couper les vivres, ni faire quelque diversion honorable, avec des forces si puissantes. En s'en tenant à la seconde, il est tout simple qu'il n'ait rien pû tenter avec prudence, devant des retranchements que l'on avoit eu tout le loisir de rendre impénétrables, & en présence d'un ennemi pour le moins aussi fort que lui. Il y a souvent plus de mérite, & de véritable gloire à ne rien hazarder dans ces sortes d'occasions qu'à brusquer contre les régles un combat dont le succès est très incertain, & dont les suites malheureuses seroient irréparables.

Mais ce qui nous paroît mériter plus de considération sans comparaison dans cet ouvrage, c'est l'intelligence profonde avec laquelle l'auteur traite les diverses parties de la guerre. On convient que la

maniere de la faire a beaucoup changé depuis un siecle, mais les regles subsistent & sont toujours les mêmes. l'application seule est differente; & s'il est vrai, comme on n'en peut douter par l'aveu de tous les grands hommes de ce métier là, que les exemples forment infiniment, & qu'on peut puiser des leçons importantes pour se conduire dans toutes les differentes espéces de guerre, jusques dans les temps de l'antiquité la plus reculée, nous croyons pouvoir assurer que la lecture de ces Mémoires sera plus instructive encore que curieuse, pour ceux que l'inclination ou la naissance destinera à la profession des armes.

On admirera sur tout le secret du Prince à former ses entreprises, sa prévoyance à rassembler tout ce qui lui étoit nécessaire, sa promtitude dans l'execution, sa sagacité à penétrer les desseins de l'ennemi, la netteté, & l'étendüe de ses vûes dans ses idées, & la distribu-

tion des ses ordres, son attention scrupuleuse à se donner toutes les connoissances preliminaires avant que d'entamer un dessein, soumettant tout au calcul le plus exact, s'instruisant dans la plus grande précision de la qualité, de l'étendüe, des inégalités du terrain, & réglant sur cela des opérations que le hazard, ou les efforts de l'ennemi purent rarement déconcerter. Aussi son armée fut regardée comme la meilleure école de l'Europe, pour se former à la guerre, & c'est à elle que la France est en particulier redevable de tant de grands Capitaines qui parurent avec éclat dans les guerres de Louis XIII, & sous le regne suivant.

Ces Memoires commencent en 1621, après l'expiration de la Treve de 12 ans avec les Espagnols. Le fameux *Maurice* recommenca alors la guerre, bien moins pour l'avantage des Provinces unies que pour exercer plus librement, & augmenter la grande puissance que *ses charges* lui donnoient, à ce

que prétendent encore aujourd
les zelés Républiquains. Ils
tendent jusqu'à la fin de la Ca
pagne de 1645. c'est à dire
qu'à 15. mois ou environ av
la mort du Prince qui arriva le
de Mars 1647. Ils furent ache
dans ce temps là. On y ajouta
lement depuis, & vers le mi
du mois de May de l'année suiva
deux ou trois Périodes dans lesque
on raconte que les Ambassade
des Etats étoient arrivés à *Munst*
où ils avoient reçu tous les h
neurs qu'on peut rendre aux
nistres des souverains; d'où l'Edit
conclut de nouveau que ce M
nuscrit fut achevé d'écrire envi
un an avant la mort de *Fréd*
Henry; qu'il les vit par conséqu
qu'il les corrigea, & qu'ils ne fur
dressés que sur ses relations, &
ses ordres.

Frederic Henri avoit été él
par le Prince *Maurice* son fr
depuis l'âge de douze ans. Il
voit accompagné dans toutes
Campagnes & à la mort de ce gr

homme qui arriva, au mois d'Avril 1625, il servoit encore sous lui en qualité de Général de la Cavalerie. Il lui succeda dans toutes ses charges, & sa conduite aussi prudente que courageuse justifia bien-tôt qu'il avoit également hérité de ses talens & de sa capacité. Les deux ou trois premieres années de son Commandement, il fut réduit à une simple défensive ou à une espece d'offensive assez foible. Il paroît dans plus d'un endroit de ces Mémoires qu'il trouvoit beaucoup de contradiction dans les délibérations des Etats, qu'un parti jaloux de sa gloire, & encore plus de la liberté que l'on croyoit menacée par la trop grande élévation de la Maison de *Nassau*, traversoit ses desseins, ou ne les avoüoit qu'après l'éxamen le plus sévére : que l'on perdoit exprès en délibérations inutiles le tems nécessaire pour l'éxécution ; & que bien souvent les entreprises les mieux digérées échoüoient par les

irrésolutions, ou les oppositions ouvertes des Députés. Mais enfin la patience du Prince, le crédit de ses Créatures, & apparamment la force de ses raisons, triompherent de tous les obstacles qu'il eut à essuier ; & vers l'an 1629. il fut résolu d'attaquer, & d'agir avec vigueur, soit pour reculer les frontieres, soit pour amener l'ennemi à une paix solide & avantageuse. Les Provinces unies étoient aidées dans cette résolution courageuse par les intrigues & les secours secrets de la *France*. Quoique cette Couronne fût en paix avec l'*Espagne*, il y avoit entre les deux Cours des divisions continuelles & des intérêts opposés qui annonçoient la sanglante & longue guerre qu'elles se firent au bout de quelques années. On ne vouloit point se broüiller ouvertement, on traitoit à l'amiable, on gardoit en apparence les bienséances, mais sous main, on se faisoit tout le mal qu'on pouvoit, & on ne s'en

cachoit pas même autrement. C'est ainsi que l'*Espagne* soutenoit les *Huguenots* revoltés de *France*, tandis que la *France* appuyoit de son argent la querélle des Provinces unies, & permettoit à ses sujets d'aller combattre en foule sous les enseignes du Prince d'*Orange*.

Le premier exploit de ce Prince fut donc le siege de *Bois-le-Duc* en 1629. les circonstances favorisoient ce grand projet. Pierre *Heyn* venoit d'enlever les Gaillons, & cette perte mettoit la Cour de *Madrid* dans une grande disette d'argent. Le Marquis *Spinola* avoit été rappellé en *Espagne*, & sa retraite diminuoit beaucoup la réputation de de l'armée qu'il commandoit; celle de l'Empereur étoit occupée à la guerre contre le D*annemarck*; enfin le Roi de *France* marchoit en personne au secours de *Casal*, ce qui occasionnoit de ce côté-là une diversion considérable des forces d'*Espagne*. Toutes ces raisons combinées déterminerent l'entreprise. Le Prin-

ce y trouva beaucoup plus de difficultés qu'il n'avoit prévû. La Maison d'*Autriche* eut le loisir de rassembler des troupes nombreuses & aguerries, & de les faire marcher au secours de la place. La garnison se défendit avec une valeur extrême. *Frederic Henry* surmonta tout, & pourvût à tout avec une patience & une habileté dignes des plus grands Capitaines. Rien n'est si beau que la conduite de ce siege, & que les dispositions qui furent faites d'abord, & puis changées suivant les circonstances, soit pour avancer les approches contre la Ville, soit pour empêcher les secours d'y pénétrer, & mettre les lignes à l'abri de toute insulte. Les connoisseurs liront avec plaisir ces détails que nous ne pouvons qu'indiquer. Les approches vers la place s'étoient commencées le 25. de Mai, & la capitulation fut arrêtée le 14. de Septembre. Le passage suivant que nous allons rapporter, confirmera l'idée que nous venons de don-

ner de ce fameux siege, & fera connoître le stile de l'Auteur.

* „ Ainsi fut mis à fin ce siege,
„ & cette Ville réduite en l'obeïs-
„ sance de l'Etat, par les debvoirs
„ du Chef, le courage & soin des
„ Officiers, & le labeur continuel
„ des Soldats à la barbe des armées
„ des deux plus puissans Princes
„ de l'*Europe*, l'Empereur & le Roi
„ d'*Espagne*, sans l'aide ni assistan-
„ ce de nul Prince allié, mais par
„ la seule puissance des Etats, qui
„ durant toute cette action n'ont
„ eu recours qu'à Dieu, qui leur
„ a manifestement départi ses gra-
„ ces, pendant tout ce tems. On
„ a voulu estimer ledit siege pour
„ un des plus remarquables qui se
„ soient faits dans les guerres des
„ Pays bas; Car en considération
„ de la situation de la Ville, de
„ ses fortifications, & de sa puis-
„ sante garnison, commandée
„ par un fort avisé Gouverneur, très-

* On a conservé dans l'impression l'ortographe du Manuscrit.

» qui avoient pu entrer dan
» loupe ; l'on mena au Prin
» *range* (qui les fit tous pa
» devant lui) cinq mille
» niers, avec une grande c
» d'Officiers tant Colonels c
» pitaines, auxquels tous il fit
» accüeil, leur asseura qu'il
» roit fait bonne guerre ; l
» soldats furent envoyés e
» petite isle inhabitée appell
» *mersvvael* à qui l'on envoy
» vivres tous les jours ; le
» ciers furent menés à *Berg*

Cet exploit donna l'assur
faire l'année suivante une er
plus considérable ; l'attaque d
tricht fut résoluë & exécuté
s'étoit déja emparé de *Ve*
Ruremonde & de *Strate*. La
fut assiégée le 10. de Juin, &
le 22. d'Août. La conduite
siege fut aussi sçavante que c
Bois le-Duc, & les obstacle
le Prince eut à surmonter,
peut être encore plus gran
Marquis de Ste. Croix, Don
zalez de Cordoue, & *Papenheim* :

prent au secours, donnerent nuit & jour de l'inquiétude dans quelques quartiers, en attaquerent d'autres, & furent enfin obligés de se retirer, sans avoir pu déranger les dispositions de l'armée des Etats.

Des progrès si rapides allarmerent la Cour de Bruxelles, & la déterminerent à faire d'elle-même les premieres avances pour la Paix. Une Députation solemnelle vint en faire les Propositions. Les partisans Républicains, plus avides des avantages du Commerce, que touchés de la gloire des armes, vouloient qu'on les acceptât; Frederic Henri, soit qu'il ne les jugeât ni assez sures, ni assez honorables; soit par d'autres motifs qu'il ne fut pas difficile de deviner, s'y opposa & traversa la négociation. On décida pour la continuation de la guerre, & les conjonctures firent esperer des succès encore plus brillants. Le Roi de Suede en Allemagne, occupoit tout l'Empire, & on se proposoit une alliance étroite avec la France dans la rupture qui devenoit

des Provinces unies. On i
toit dès la premiere cam
conquêtes les plus flateuſ
effet les meſures que l'on
ſes, ſembloient répondre
L'armée françoiſe comma
les Maréchaux de Châtil
Brézé après avoir marché
tre à une armée Eſpagnol
par le Prince Thomas de
vint ſe joindre près de M
celle des Etats. On concert
cations, & on ſe mit en ma
les exécuter. Tous ces gran
qu'on annonçoit avec frac

troupes, les maladies se mirent dans l'armée. On s'attacha mal à propos au siege de Louvain que l'on fut obligé de lever honteusement; l'armée françoise presque anéantie, fut réduite à gagner la Hollande, & à revenir par Mer en France. On raisonna beaucoup dans le tems sur cette malheureuse expédition. La plûpart des François en rejetterent le blâme sur leurs alliés, & ceux cy à leur tour se plaignirent de l'impétuosité de notre nation, & du peu de discipline qui s'observoit parmi nos troupes. Nos Mémoires s'expliquent sur ce sujet d'une maniere fort modeste. On se contente d'y exposer les faits avec simplicité & d'y rendre compte de toutes les démarches du Prince pour assurer le succès de ses entreprises.

On se rappelle avec quelle habileté les Espagnols sçurent profiter de ce désastre. Dès le printemps ils se mirent en Campagne, enleverent plusieurs places de la Frontiere, & nommément Corbie, Tour-

la Picardie fut ouverte, & leurs partis se faisoient voir en quelque façon jusqu'aux portes de Paris. L'intrépidité du Roy, & les ressources du Cardinal de Richelieu rétablirent les affaires, tandis que le Prince de son côté eut le bonheur de réprendre le fort de Schenck, dont la perte l'année précedente, avoit répandu l'épouvante dans toutes le Provinces unies.

La Campagne de 1637. fut brillante, & le Prince en augmentant sa gloire personnelle contribua beaucoup aux avantages que remporta la France, par la diversion qu'il fit de son côté de la meilleure partie des forces Espagnoles. Il mit le siege devant Breda déja fameuse par celui qu'elle avoit soûtenu en 1625. contre le Marquis Spinola. Outre l'importance de cette place pour l'Etat, elle étoit du Patrimoine de la Maison d'Orange, & apparamment que cette considération, aida à la préférence que l'on donna au projet de l'assiéger, sur les

autres desseins que l'on auroit pu également executer. La Ville fut prise en onze semaines depuis l'ouverture de la tranchée. La valeur de la garnison égala la sagesse & la vivacité des attaques. On en jugera par ce passage de nos Mémoires. » Ainsi fut prise cette
» Ville de Breda que le monde
» avoit voulu mettre au rang
» des imprenables à cause de sa
» fortification qui est de dix sept
» grands Bastions, avec de ravelins
» entre chacun, un fossé de près
» de deux cents pieds de large, &
» dix pieds de profond tout rem-
» pli d'eau, au delà une grande
» contrescarpe, la plûpart fossoyée,
» & outre cela cinq grands ou-
» vrages à Corne au devant : tout
» cela ordonné régulierement par
» le feu Prince d'Orange *Maurice*,
» qui étoit fort expérimenté en
» l'art de la fortification, & qui
» en avoit eu un soin particulier
» comme de la bien munir de
» Canon, ce qui s'étoit encore
» *beaucoup* augmenté tant en l'un

» qu'en l'autre par les ennemis
» depuis qu'elle étoit entre leurs
» mains. &c.

Les Campagnes suivantes qui sont toutes décrites avec la même exactitude, furent mêlées d'événemens heureux & malheureux ; les premiers l'emporterent assez constamment sur ceux-ci, & les efforts des Espagnols n'aboutirent qu'à reculer leurs pertes. La bataille de Rocroi si funeste à leur Infanterie acheva de décider la superiorité des Alliés. La France fut en proyes à leurs invasions, & la Cour de Madrid perdit dès le commencement de la minorité les espérances qu'elle en avoit conçuës. Le Prince agit toujours de concert avec les Généraux François, & quelquefois il manqua de son côté des coups d'Eclat, pour s'ajuster à leurs vûes, & pour faciliter leurs opérations. C'est ce que l'on verra dans la suite de ces Memoires à laquelle nous sommes obligés de renvoyer nos Lecteurs.

Finissons cet Article par l'Eloge que l'Editeur nous donne de son

deros. Il étoit adoré de son armée, quelque severe que fut la discipline, dans laquelle il la contenoit, & c'est ce qui contribua principalement à ses succès, plus curieux des qualités solides que des talens brillants, il ne cherchoit point à donner des Batailles, & tout son but étoit d'affermir l'Etat par des conquêtes utiles. Par le même principe il préféroit toujours un projet sur, à un projet éclatant, il négligeoit volontiers le moyen prompt, mais hazardeux, pour ne s'attacher qu'au moyen lent, mais sans danger. Sa capacité n'étoit point bornée à l'éxécution d'un seul dessein. Les contre-tems qui faisoient souvent avorter les entreprises les plus sages, étoient réparées par une fertilité d'expedients qui formoit sur le champ un nouveau plan aussi utile & aussi glorieux que celui que l'on étoit contraint d'abandonner. A toutes ces vertus militaires & civiles, il joignoit encore une extrême modestie; elle paroît surtout dans la maniere dont il vécût avec les Maréchaux

de Brezé & de Châtillon, après l'union des deux armées.

Nous sommes bien éloignés de contester la vérité de ce Portrait dont nous venons d'ébaucher quelques traits d'après l'Editeur, mais tel est le sort de l'humanité; on ne peut réünir tous les suffrages, & les plus grands hommes n'en sont que plus exposés aux déclamations de l'Envie. Ce n'est gueres qu'après leur mort qu'on leur rend une exacte justice, pendant leur vie on est plus frappé des défauts qu'on leur suppose, qu'occupé de leurs vertus. Le parti Républicain ne put la plupart du tems penser comme ce Prince, ni approuver ses démarches. Il le crut aussi passionné pour l'aggrandissement de sa maison, & peut-être aussi épris des charmes du pouvoir Souverain que Maurice son frere. On l'accusa d'avoir sacrifié l'intérêt de l'Etat à ses vûës particulieres, en faisant rejetter la paix que les Espagnols offrirent après la Campagne de 1632. La guerre offensive pour laquelle il se déclara

toujours, précipita la Republique dans des dépenses immenses, & ruina son commerce. Ainsi ce qu'elle gagnoit d'un côté ne la dédommageoit que foiblement de ce qu'elle perdoit de l'autre : l'alliance avec la France en détruisant la puissance d'Espagne, rapprochoit insensiblement de nos frontieres un allié formidable, qui pouvoit cesser de l'être, dès qu'il trouveroit plus d'avantage à attaquer la République qu'à la défendre. On peut voir ces raisons exposées fort au long dans les * mémoires du célébre Jean le Wit. Ce grand Pensionnaire y déplore la précipitation avec laquelle le Prince Frederic Henri fut élu à la place de Maurice Amiral général & Statouder de Hollande & de Zelande. Il prétend qu'on ne tarda pas à remarquer qu'il avoit peu à cœur le bon ménage des finances, & la liberté de la navigation, & qu'il n'em-

* Mémoires de Jean de Wit PP. 121 & suivantes.

ploya le grand pouvoir que lui donnoit ses charges qu'à multiplier le nombre de ses créatures, & qu'à assurer ses vûës secrettes & politiques. Il entre à ce sujet dans de fort longs détails sur tout ce qui se passa pendant le Gouvernement de ce Prince, sur le nombre & la valeur des subsides qui furent payés, sur les déprédations que l'Etat souffrit de la part surtout des Armateurs de Dunkerque, sur l'inutilité de tant de conquêtes, pour un pays fortifié par lui-même, & pour une République dont l'objet le plus précieux doit être d'étendre son commerce en liberté dans toutes les parties de l'Univers, & d'ignorer les malheurs de la guerre. Il va même jusqu'à répandre des doutes sur les grands talents du Prince, pour la guerre, & jusqu'à avancer qu'il fût redevable à des mains étrangeres de quelques-uns de ses exploits les plus célébres, & que d'autres expéditions ne répondirent souvent ni à la grandeur de ses forces, ni aux avanta-

ss qu'on en avoit attendu.

Quoiqu'il en soit de ces réflexions qui peuvent être exaggérées, elles ne doivent pas diminuer le prix de ces Mémoires, où il est moins question de chercher le Citoyen & le politique, que d'admirer le grand & l'habile Capitaine : il ne s'agit point du motif de la guerre, il s'agit seulement de la maniere dont elle fut conduite & certainement le Prince paroîtra mériter toute la réputation qu'il eut dans ce genre pendant sa vie, & dont il jouit encore.

Il auroit été à souhaiter que pour faciliter l'intelligence de tous ces détails, l'on eut joint au Livre une Carte étenduë & exacte de tous les lieux où le Prince porta la guerre, avec des plans un peu plus en grand que ceux que l'on y voit, des siéges mémorables qu'il entreprit. Quelque attention que l'on ait, on ne peut retenir tant de positions diverses. Il est d'autant plus étonnant que l'on ait négligé cette pré-

caution que l'on n'a rien épargné d'ailleurs pour rendre cette Edition complette & magnifique.

ARTICLE CXXV.

HISTOIRE LITTERAIRE de la France Tome IV, Seconde partie IX. Siecle. Voyez l'Article CXII. au mois de Novembre, *pag.* 2133.

C'Etoit beaucoup faire pour des personnes élevées dans un siecle aussi ignorant que le huitiéme, que d'avoir tiré les Lettres de la poussiere, & d'avoir disposé toutes choses, pour leur rendre leur premier lustre. Toute la puissance, & tout le zele de Charlemagne ne pouvoient rien de plus; la perfection de son Ouvrage demandoit du tems, & elle étoit assûrée, si ce grand Prince avoit eu des successeurs dignes de lui. La France sous son regne n'eut point ni de sçavans Historiens, ni de bons Poëtes, ni de

rofonds Theologiens, mais tout
toit préparé pour en avoir, on
purgeoit la langue, on étudioit les
egles, on consultoit les bons Au-
teurs; mais pour faire éclore les
génies & pour acquerir du goût &
des lumieres il falloit quelque chose
de plus.

Par malheur pour la France Charle-
magne lui manqua dans le tems, qu'on
commençoit à se flatter de voir
réussir le glorieux projet, que ce
Prince avoit formé, & avec lui tom-
ba la prospérité de l'Empire Fran-
çois. Toutefois pendant les premie-
res années du regne de son suc-
cesseur, les Lettres, que le nouvel
Empereur avoit cultivées avec soin,
se soûtinrent dans un état assez flo-
rissant, mais bientôt la division en-
tre les Princes François, la foiblesse
de leur Gouvernement, les ravages
des barbares, & les désordres qu'oc-
casionnerent tous ces maux, replon-
gerent les Sciences dans la barbarie,
dont on avoit eu tant de peine à
les tirer. C'est ce qu'un Poëte du
tems a exprimé assez bien pour

tems dans un Poëme sur ce sujet, qui est venu jusqu'à nous.

Perdidit imperii pariter, nomenque decusque
Et Regnum unitum concidit sorte triformi
Induperator ibi prorsus jam nemo putatur
Pro rege est regulus, pro regno fragmina Regni

Les courses des Normands acheverent ce que la desunion des Princes & les guerres civiles avoient commencé. Tout étoit au pillage dans l'Empire François. » Il n'y eut » point d'Etat, ni de condition, » où le desordre ne se glissât; de « la Cour des Princes, il passa aux » Seigneurs, & aux Evêques & » par les Evêques il se communiqua aux Clercs inférieurs, & « pénétra jusques dans les monasteres. Ceux qui échappoient aux » flammes & aux pillages des barbares, étoient ou sécularisés, ou » abandonnés à des Laics, qui ne » pensoient à rien moins qu'à y

» entretenir le bon ordre & les » Etudes. Par-là la discipline cessa » dans le Clergé, & dans les Cloî» tres, & sa chûte entraîna l'amour » & la culture des Lettres.

Leur décadence ne fut pourtant pas subite; & c'est, selon nos Auteurs, une justice, qu'on doit rendre aux François d'alors, que dans les tems, où les sciences ont été le plus méprisées, il s'est trouvé parmi eux, sinon assez de sçavans, du moins assez de personnes studieuses, pour transmettre à leurs Descendans l'estime & l'amour, dont ils avoient hérité de leurs peres pour les beaux Arts. » Deux moyens principaux ser» virent à continuer la chaîne des » Lettres parmi les François; les » Ecoles, tant publiques, que par» ticulieres, & les disputes sur di» vers points de Doctrine.

Nos Auteurs s'étendent ensuite sur l'utilité des Ecoles en général & sur ce qu'elles contribuerent alors, soit à maintenir un reste de *vigueur* dans l'étude des Lettres; *soit à convertir* à la foi, & à po

licer les mœurs de plusieurs nations Idolâtres, & surtout des Suedois & des Danois; ils nous apprennent comment l'Ecole du Palais se soûtint sous le regne de Louis le Debonnaire dans le lustre, que lui avoit donné Charlemagne: ils nous font connoître tous ceux, qui en ont eû la direction, & surtout le célébre Claude de Turin Espagnol, si connu dans la suite par ses erreurs contre le culte des Images.

Cette même Ecole, disent-ils, ne fut gueres moins brillante, si elle ne le fut davantage sous Charles le Chauve, qui entr'autres illustres y attira Jean Scot Erigene. Les Sçavans & les Ecrits se multiplierent sous ce Regne, & sous quelques-uns des suivants; mais nos Historiens n'ont eu garde de souscrire à ce que quelques Auteurs de ce têms-là ont avancé, que l'Ecole du Palais avoit fait revivre les Lettres presqu'entierement éteintes par les ravages des Normands, & que les Etudes auparavant négligées, furent portées à un tel point de perfec-

tion que la Grece auroit envié le ſort de la France, & que la France n'avoit pas ſujet d'envier le bonheur de la Grece Ces exaggérations font bien voir combien on étoit alors éloigné de ce bon goût, & de cette érudition, dont on ſe flattoit.

Parmi les autres Ecoles, qui fleuriſſoient au neuviéme ſiécle, & ſur leſquels nos Auteurs ne nous laiſſent rien ignorer d'intéreſſant, ils diſtinguent beaucoup celle de Corbie, non ſeulement au-deſſus des Ecoles de France, mais encore au-deſſus de la plûpart de celles de l'Europe, aucune n'ayant formé de plus grands hommes, de plus habiles Ecrivains, ni produit de plus ſçavans Ouvrages, ſans parler de pluſieurs Miſſionnaires, qui en ſortirent pour porter la lumiere de l'Evangile & des Lettres en Dannemarc en Suede & ailleurs. L'Abbaye de Corwei en Saxe, qui en fut un eſſein, ne lui a pas fait moins d'honneur.

Ce dénombrement des Ecoles

conduit nos Historiens à examiner qu'elle fut la véritable origine de l'Université de Paris, & tout considéré ils concluent avec Etienne Pasquier, que sous le titre d'Ecole publique, elle est très-ancienne, puisqu'avant la fin du IX. Siécle, l'Auteur de la vie de St. Odon Abbé de Cluni assûre que ce saint y étudia sous Remi Moine de St. Germain d'Auxerre, & qu'en même tems, ou peut-être même auparavant, Hucbalde Moine d'Elnone, connu dès le Regne de Charles le Chauve, étant venu à Paris, s'attacha aux Moines de Ste. Genevieve & en peu de tems établit plusieurs Ecoles.

Mais ajoutent-ils, » si l'on a » égard à la nature & à la consti- » tution d'Université, telle qu'on » la considere aujourd'hui, elle ne » remonte pas au delà du XII. sie- » cle.

L'article des études, qu'on faisoit dans ces écoles, n'est pas traité avec moins d'éxactitude. Le Concile de la Province de Lyon assemblé à Châlon sur Saone en

813. comprend toutes ces études sous le nom de subtilitez de l'école & de doctrine de l'Ecriture sainte : *Litteraria solertiæ disciplinæ & sacræ scripturæ documenta*. Ce que le Concile de Valence explique de la Litterature sacrée & de la prophane dont il établit également la necessité.

On travailla néanmoins beaucoup plus en ce siecle sur les matieres de la Religion, que sur tout autre sujet. On commenta toutes les parties de l'ancien & du nouveau testament : on fit quantité de Liturgies, de Calandriers, de Martyrologes, de Necrologes &c. Nos historiens parlent d'un grand nombre de ces ouvrages & en nomment les auteurs. Ils observent ensuite que plusieurs des écrits, qui parurent alors furent occasionnés par les trois fameuses contestations, qui commencérent sur la fin du siecle précédent à agiter l'Eglise de France à sçavoir, l'erreur de Felix d'Urgel & d'Elipand de Tolede, *la dispute* qui s'éleva au sujet de

l'addition *Filioque* au symbole de Nicée ; & l'héresie des Iconoclastes renouvellée par Claude de Turin.

Ils remarquent encore qu'autant qu'on étoit reservé aux siecles précédens à proposer de nouvelles questions sur les matieres de la Religion, autant se donna-t-on de liberté dans celui-ci d'en faire naître pour le moindre sujet. Ratramne s'avisa d'éxaminer la maniere, dont étoit né notre Seigneur, un moine de Corbie, instruit par un Hibernois nommé Macaire, enseigna que tous les hommes n'ont qu'une même ame, Ratber qui avoit fort bien réfuté Ratramme sur l'enfantement de la sainte Vierge, s'exprima dans un traité sur le sacrement de l'Autel d'une maniere, qui parut nouvelle, & donna occasion à de grandes disputes, qui suivant le P. Mabillon ne roulérent pourtant que sur les mots, toutes les parties étant d'accord sur le fond du dogme.

Il en est de même, disent nos

eurs, de l'accusation intentée
le Diacre Flore contre Amalai-
Corévêque de Lyon, de diviser
trois le Corps Eucharistique de
C. mais ils prétendent que Jean
ot, dans un Traité sur l'Euchariste,
qu'il dédia à Charles le Chauve,
qui n'est pas venu jusqu'à nous,
tablissoit des sentimens éronnés sur
cet Auguste Mystère; qu'il échappa
à quelques autres Ecrivains de ce
tems-là d'enseigner que le Corps
Eucharistique de N. S. étoit sujet
à la digestion & à ses suites: sen-
timent qui fut renouvellé au com-
mencement du XVII. siécle, & soû-
tenu avec chaleur par les Theolo-
giens de Doüay & le Cardinal du
Peron qui vouloient le faire ser-
vir à expliquer le sens du traité de
Ratrame sur l'Eucharistie; mais que
Dom Mabillon & M. Boileau, à
qui le Ministre Alix avoit frayé les
voyes, refuterent solidement.

Enfin le fameux Gothescalque,
moine d'Orbais, divisa l'Eglise de
France en deux partis, » & fit re-
» vivre sur le prédestinatianisme les

» Ecrits de ce St. Docteu
» gea néanmoins de pr
» cette belle maxime, qui
» son traité du Don de la pe
» ce; *que l'on peut sans diffic*
» *quelque vérité à cause*
» *qui ne sont pas capables*
» *tendre & qu'il est même q*
» *utile d'en user ainsi.... su*
» *qu'il est à craindre, qu*
» *lant rendre trop sçavans*
» *seroient capables de cet*
» *& qui pourroient toutefo*
» *rer, sans en valoir moi*

» d'une maniere peu convenable à
» un ſujet ſi relevé, ce qui put
» contribuer à rendre moins intel-
» ligible ce qu'il en débitoit dans
» les occaſions ; de ſorte que plu-
» ſieurs perſonnes, ſçavantes d'ail-
» leurs, n'ayant pas aſſez de pénétra-
» tion pour l'entendre, ſe révolte-
» rent contre une telle doctrine,
» & devinrent les perſécuteurs de
» celui qui la soûtenoit. Ceux au-
» contraire, qui avoient plus d'in-
» telligence & de Theologie en
» pénétrerent le véritable ſens, s'en
» déclarerent les partiſans, & en
» prirent la défenſe, mais en aban-
» donnant Gotheſcalque à ſa mal-
» heureuſe fortune.

C'eſt ainſi qu'on voudroit faire paſſer Goteſcalque pour avoir été plus malheureux que coupable. Il eſt bon auſſi d'obſerver que ce qu'on appelle ici les *Diſciples de Saint Auguſtin* ne ſont pas ſes vrais diſciples, mais des perſonnes peu inſtruites, qui tiroient de ſes écrits des concluſions fauſſes & erronées. Car les vrais diſciples de ſaint Auguſtin

avec ceux, qui mal à propos
tent d'enſeigner ſa doctrin
Les principaux adverſai
ce moine furent Raban A
que de Mayence & Hincmar
vêque de Reims. » Le prem
» ſent nos Hiſtoriens, après l
» dent Mauguin , en ret
» Goteſcalque comme dé
» vaincu à Hincmar de Re
» Métropolitain , lui écriv
» troiſiéme lettre , où il le
» geoit encore , comme s
» voit rien dit pour ſa juſtifi

teurs de Gotescalque, parce qu'ils n'avoient pas assez de pénétration pour l'entendre.

Cependant Amolon Archevêque de Lyon, un de ceux, qui ayant *plus d'intelligence & de Theologie*, prirent la defense de ce Moine, dans une Lettre, qu'il lui écrivit, & qui est citée par M. l'Abbé Fleury, l'exhorte à s'humilier, & à se soumettre à l'autorité des Evêques, pour rentrer dans le sein de l'Eglise, & cette Lettre, ajoûte l'Historien „ fait voir que Gotes-
„ calque n'étoit pas toujours aussi
„ sage, qu'il paroît dans ses con-
„ fessions de foi, & que de son
„ principe de la prédestination des
„ réprouvés, il suit des consé-
„ quences très dures, car toutes ces
„ propositions, blamées par Amolon,
„ en sont des suites.

Voilà donc au sentiment de M. l'Abbé Fleuri, plus croyable assûrément que le Président Mauguin, un Archevêque *intelligent & Théologien*, un défenseur de Gotescalque, qui exhorte ce moine à se soumet-

tre à l'authorité des Evêques, q
le suppose hors du sein de l'Egli
puisqu'il dit que cette soumissi
est nécessaire pour y rentrer ; q
blame plusieurs de ses propositio
du moins à cause des conséquence
qui suivent de ces principes. Ma
si les propositions mêmes, que so
tenoit ce moine, n'avoient point é
condamnables, comment auroit-
pu le supposer hors du sein de l'I
glise ?

Il ne parut gueres en ce siec
moins d'ouvrages sur la Morale, s
la Discipline, tant Ecclésiastique q
Monastique, & sur des sujets c
pieté, que sur les matieres de Théo
logie, & on en trouve ici plusieu
indiqués. L'histoire, qui depuis l
décadence des Lettres au V. siec
paroissoit presque abandonnée au
faiseurs de Légendes, fut fort cu
tivée en celui-ci, aussi-bien que l
Medecine, la Géometrie, & pa
dessus tout la Poësie „ Tous le
„ gens de Lettres s'en mêloien
„ Les copistes mêmes ne transcri
„ voient presque point de Livres

» qu'ils ne missent à la tête, ou à
» la fin quelque production de
» leur muse. Bien plus la versifi-
» cation étoit si fort du goût de
» ce siecle, qu'on en laissoit quel-
» quefois des vestiges à la fin des
» Diplomes.

Nos Historiens remarquent à ce sujet que ce fut au moins en ce neuviéme siecle, qu'on commença à établir l'usage d'une poësie différente de celles des Grecs & des Romains, en ce qu'elle étoit rimée & qu'elle ne se mesuroit point par des pieds composés de syllabes longues & breves, mais seulement par le nombre des syllabes; usage, qui s'établit d'abord dans la langue Tudesque ou Theotisque, qui est la germanique, ou l'Allemande, & ils rapportent les preuves, dont quelques auteurs s'appuyent pour montrer que l'usage de cette Poësie est encore plus ancien. Mais ne pourroit-on pas dire, qu'indépendamment des rimes Tudesques, les François ont pu prendre cette coûtume de rimer des Proses, & des Hymnes latines

où cet usage s'étoit introduit dè le IV. siecle.

Ce qu'ils ajoûtent sur les deu langues, qu'on parloit alors dan l'Empire françois à sçavoir, le Ti desque & le Roman, est plein d recherches curieuses. Ce discour préliminaire est terminé par quel ques reflexions sur les recueils de Lettres de ce siecle, sur le soin qu'o y eut de copier les bons Auteurs d l'antiquité sacrée & profane, su les défauts de style, qui se renco trent dans les ouvrages en vers 8 en prose. Nos Historiens nous ap prennent ensuite que malgré le ravages des Normands, & les dé sordres, qui regnoient sur la fin d neuviéme siécle dans l'Empire Fran çois, le nombre des sçavans, étoit si considérable, & leur répu tation si grande, qu'Alfrede Ro d'Angleterre, voulant relever le études tombées dans ses états, y f fit venir plusieurs hommes de Le tres.

De ce nombre furent deux Pré tres, nommés Jean & Grimbalde

celebres par leur vertu & leur sçavoir, & ce fut en 885 qu'ils passerent en Angleterre; cent trois ans après qu'Alcuin eut passé pour un dessein tout semblable d'Angleterre en France. Ainsi il nous paroît peu exact de dire, comme font nos historiens, » que presque au même » tems que la France accorda à l'An- » gleterre Grimbalde, & les autres » sçavans, dont on a parlé, pour » y établir les études, qui y étoient » tombées, elle en reçut avec usu- » re un retour digne d'une éternelle » mémoire en la personne d'Al- » cuin. » Puisqu'en ce cas la reconnoissance eut précedé le bienfait de plus d'un siecle.

L'Article qui regarde le sçavant Anglois est à cela près, fort bien traité; on y trouvera de très bonnes recherches sur l'histoire de sa vie, sur les écrits, que nous avons de lui, sur ceux qui ont été perdus, sur ceux qui lui sont faussement attribués, sur son érudition, sa doctrine, & sa maniere d'écrire. Nos auteurs, après Raban, Hinc-

mar & quelques autres, lui don nent le titre de bienheureux, mai ils nous avertissent qu'il ne paroî pourtant pas qu'on ait jamais fai sa fête en aucun lieu, quoiqu'on lu ait attribué le don de prophetie & celui des miracles.

Le détail des ouvrages de ce gran homme nous meneroit trop loin Nos historiens remarquent qu'aprè le recueil qu'en a fait Canisius, & celui qu'André Duchesne fit impri mer *in folio* en 1617 chez Sebastie Cramoisy. M. Baluse a recouvré & publié dans le premier volume d ses *Miscellanea* sa préface de sep livres contre Felix d'Urgel; qu'outr les cent quinze Lettres, qui se trou vent dans le recueil de Duchesne on en a encore découvert un gran nombre d'autres, & qu'on a trou vé à redire que le même Duchesn ait supprimé dans son édition le notes, dont Canisius avoit enrich les lettres, que l'on connoissoit alors puisqu'en effet que de tous les ou vrages d'Alcuin, le plus intéressan sont ses lettres, & qu'elles avoient

d'autant plus besoin d'eclaircissement, qu'il y en a un grand nombre, qui ne marquent point le noms de ceux, à qui elles sont adressées, ou qui ne les désignent que sous des noms mystérieux & arbitraires, sous lesquelles elles n'étoient connuës que de leurs temps.

Depuis l'Edition de 1617 on a recouvré divers autres Ecrits d'Alcuin; surtout une *Confession de foi* differente de deux opuscules, dont le titre est presque le même. Ce fut le P. Chiflet Jesuite, qui le premier la publia à Dijon en 1656. avec quatre autres traités de differens Auteurs en un volume *in quarto*. Le Ministre Jean Daillé a prétendu que cette Confession n'étoit point d'Alcuin, mais il a été solidement réfuté par D. Mabillon, lequel avec sa modestie ordinaire déclara que s'il n'avoit pas poussé son sentiment jusqu'à une entiere certitude, il estimoit l'avoir du moins rendu très-probable. Les réfléxions, dont nos Historiens le fortifient, nous paroissent ajoûter encore à la vraisemblance.

Pour ce qui est de l'*abrége de la Foi contre les Ariens* que le P. Chiflet a trouvé sous le nom d'Alcuin dans un Manuscrit, qui remonte peut être jusqu'au tems de cet Abbé, on convient aujourd'hui assez unanimement qu'il en est l'Auteur. Au reste, quelqu'estime que nos Historiens fassent de ce Restaurateur des Lettres en France, ils jugent néanmoins qu'il y a de l'exaggération dans ce que M. du Pin a dit que son stile est net & vif; quil écrit avec esprit, que ses termes sont assez purs pour le tems; qu'il donne aux choses un tour agréable; qu'il ne manque ni d'éloquence, ni même d'élégance „ Il se trouve, il est vrai, „ disent ils, quelques traits, de tous „ ces caractéres dans tous les Ecrits „ d'Alcuin, mais ils ne sont pas tous „ de la même force & de la même „ perfection.

St. Paulin Patriarche d'Aquilée né en Austrasie, & mort en 804. a passé la meilleure partie de sa vie hors de la France. Il a beaucoup écrit, surtout contre Felix d'Urgel,

contre Elipand de Tolede. On doute plus présentement qu'il ne ıit Auteur du *Traité d'exhortaon*, plus connu sous le titre de *ivres d'Instructions salutaires à un Comte*, qu'on a long tems attribué à St. Augustin, aussi bien que des *Avis Salutaires de Paulin tiré des Ecrits des PP.* mais on ne sçait pourquoi D. Martene & D. Durand n'ont jugé à propos d'en imprimer que la Préface intitulée, *Exorde de Paulin, qui nous invite aux délices de la Penitence.* Nous renvoyons au Livre même ce qui regarde le Concile de Frioul tenu par ce St. Patriarche & où il établit solidement la procession du St. Esprit du Pere & du Fils, l'utilité de l'addition *filioque*, l'égalité du Fils avec le Pere, & son unité en qualité de fils, qu'il ne faut pas diviser en deux, l'un naturel & l'autre adoptif.

Il y a dans le troisiéme Article, qui traite de divers Martyrologes composés dans le IX. siécle, des recherches & des discussions, qui en

rendent la lecture fort intéressante pour ceux, qui sont curieux de ce genre d'érudition. Celui de Charlemagne ne nous arrêtera point, tant de Sçavans depuis un siécle, ont travaillé sur les Capitulaires, & sur les autres Ecrits, qui nous restent de ce grand-Prince, que rien n'est aujourd'hui plus connu. Nos Auteurs nous le representent comme très versé dans presque toutes les sciences, & même les plus hautes surtout dans l'Astronomie. Ils nous assûrent qu'il parloit le Latin aussi parfaitement que le Tudesque, qui étoit sa langue maternelle; qu'il entendoit fort bien le Grec; qu'il parloit avec tant d'éloquence, de grace & de facilité, qu'on l'auroit pris pour un maître de l'art, & qu'il n'eut jamais besoin d'interprete pour entendre les Ambassadeurs des pays, où l'on parloit l'Hebreu, le Syriaque & l'Esclavon; que si Eginhard, ajoûtent-ils, semble dire, qu'avec toutes ces connoissances, il ne sçavoit pas écrire, il y a toute apparence que cela doit s'entendre du

grand caractere Romain, dont on renouvella l'usage sous son regne, & que les termes, dont se sert Eginhard portent à le prendre en sens.

St. Angilbert, premier Ministre de Pepin Roi d'Italie, puis gendre de Charlemagne, & enfin Abbé de Centule, ou de St. Requier, fut un de ceux, qui travaillerent plus à devenir sçavans sous la direction d'Alcuin. Il fut nommé, disent nos Historiens, l'Homere de son tems, & fut par son habileté dans le maniment des affaires un des plus grands ornemens de l'Empire François. Cependant ce que nous possedons des Poësies de ce Prélat est bien peu de chose.

Selon les sçavans Benedictins, on ne doute plus que *St. Benoît d'Aniane*, le plus illustre Restaurateur de la Discipline Monastique en Occident, & l'une des plus brillantes lumieres de son ordre, ne soit le même que le St. Abbé Eutice, de qui l'institut de Cluni tire sa

les Visigoths & que St. Ben
niane né en Languedoc d'
mille Visigothe, reçut au
me, mais qu'il changea
pour prendre celui de son S
dateur. Sur ce fondement l
vrages qui portent l'un ou
nom, doivent être attribu
même saint.

Après Charlemagne &
nul ne contribua davantage
blir en France le goût des
que Theodulphe Evêque d'C
Il nâquit en Italie d'une
fort distinguée parmi les G
posseda la confiance de Ch
gne jusqu'a la mort de ce I

d'Italie, il fut disgracié, relegué à Angers & renfermé dans un monastere. Il se purgea enfin de ce crime, & après trois ans de prison il eut la liberté de retourner dans son Eglise, mais il mourut avant que d'y arriver, il y a même quelque apparence qu'il ne sortit point d'Angers, & qu'il y fut enterré.

Ce Prélat établit plusieurs Ecoles dans son Diocèse, & fut lui-même regardé comme un très-sçavant homme, & le meilleur Poëte de son siecle. Nous avons plusieurs Ouvrages de sa façon, tant en vers qu'en prose, & tous sur des sujets dignes d'un Evêque. La premiere collection en a eté faite par Canisius, mais elle étoit fort defectueuse, ce qui a engagé le P. Sirmond à en donner une nouvelle avec des notes fort estimées. Elle fut insérée dans le xiv. Tome de la Bibliotheque des Peres de Lyon, & comme plusieurs sçavans avoient depuis ce tems-là découvert d'autres Ecrits de Théodulphe on les a

ajoûtés au recueil des Ouvrages de cet Evêque dans le second volume des œuvres diverses du P. Sirmond. On en trouve encore quelques uns dans d'autres collections, comme celle de Cassandre, de Duchesne, de Rivinus, dans le manuel Biblique de Goldast, dans les Annales du P. le Cointe &c. M. Baluse, Dom Durand & D. Martene en ont aussi publié d'autres, qui ne sont point dans le P. Sirmond. On a long tems attribué à Theodulphe l'hymme célébre *Vexilla Regis prodeunt*, qui est aujourd'hui universellement reconnüe pour une production de Fortunat Evêque de Potiers.

Jessé Evêque d'Amiens ne fut pas moins avant que Théodulphe dans la confiance de Charlemagne, & personne n'ignore les négociations, où il fut employé sous le regne de cet Empereur, & sous celui de Loüis le Debonnaire; mais il ternit la gloire, que lui avoient procurée tant de services rendus à l'Etat, en se rendant complice de la

…évolte de Lothaire, & fut deux …ois déposé de l'Episcopat. Nous avons une partie de la réponse qu'il fit aux questions proposées par Charlemagne sur le Baptême, elle se trouve à la suite des opuscules d'Hincmar de Reims, dans la Bibliotheque des Peres.

L'article *d'Amalaire Prêtre du Diocese de Mets*, que l'on a souvent confondu avec d'autres Ecrivains du même nom, & dont les Ecrits roulent particulierement sur la science Liturgique, est un de ceux, que nos Historiens paroissent avoir travaillé avec plus de soin. Nous avons déja parlé d'un Corévêque de Lyon nommé Amalaire. Nos Auteurs prétendent, avec assez de vraisemblance, que c'est le même, dont il s'agit ici, & qu'il fut aussi Corévêque de Mets.

On ne trouvera pas moins de bonne critique dans l'Article d'Eginhart Secretaire de Charlemagne, puis Précepteur de l'Empereur Lothaire, & ensuite Abbé de Selgen-

ſtat. On ſçait qu'il compoſa la vie de Charlemagne, dont quelques Ecrivains ont ſans fondement voulu révoquer en doute qu'il fût l'Auteur. Cet Ouvrage n'eſt pas ſans défaut & ne ſuffit pas même pour nous faire parfaitement connoître la vie privée de cet Empereur, à quoi l'Hiſtorien s'étoit borné; cependant, ſi on en excepte l'Auteur de *l'eſprit de Gerſen*, qui en a fort mal parlé, Il eſt eſtimé généralement pour la ſincérité.

Quand au ſtyle, » Loup de Ferrieres, qui étoit bien capable d'en » juger, ne pouvoit aſſez l'admirer; » Il avoüë à l'Auteur, ſans prétendre le flatter, qu'il y trouvoit » l'élégance, la clarté, la netteté, » la préciſion, & les autres beautés » qu'il recherchoit dans les Ouvrages des anciens. Les Critiques, » qui ſont venus dans la ſuite, » n'ont point démenti ce jugement, » & il eſt anmoins vrai, de dire, » qu'Eginhard, pour un auteur du » neuviéme ſiécle, écrivoit avec

» beaucoup d'éloquence : c'est ce
» qui a fait croire à quelques-uns
» que le premier Editeur d'Eginhard en avoit un peu poli le stile ;
» mais d'autres observent que cette
» conjecture est démentie par les
» anciens manuscrits.

On a encore plus contesté à ce sçavant, ses Annales de France, qui contiennent le regne de Charlemagne, celui de Louis le Debonnaire & une partie de celui de Lothaire ; mais nos Historiens répondent d'une maniere au mois très-plausible à toutes les difficultés, qu'on a faites sur cela. Ces Annales sont des mieux écrites, que nous ayons de ces temslà, & l'Auteur nous y décrit la vie publique de Charlemagne, dont il avoit donné la vie privée dans l'Ouvrage précedent, il en a encore fait quelques autres, dont on trouvera ici la liste, avec le jugement qu'en ont porté les Sçavans.

Louis le Debonnaire fut élevé avec un soin extrême dès son enfance dans l'étude des Sciences, &

des méchaniques se r
fournir des points d'app
toute operation méchaniq
effort & *appui*. L'effort n'a
en rien à la machine. L'
tout de son ressort : le mo
fort souleve le plus gran
mais le souleve peu, infini
à chaque instant, La mach
que instant fournit un app
cet effort, & la suite des
valeur.

J'ai la force de soulever
gne un poids de 100. liv
rois beau, dans une heure
ver d'une ligne cent fo
chaque fois il retombe,
efforts sont perdus : c'est
de Sisyphe. Mais si à chaqu
le poids est soûtenu au poi
effort l'a porté ; à la fin d
forts, il se trouve soule
lignes. Le Cric est le n
toutes les machines. Les
d'un escalier le sont aussi
incliné n'est virtuellemen
marches d'une escalier, sa

clinée équivalant à une infinité de marches, ſelon cette figure, qui eſt parlante; et tous les méchaniſmes

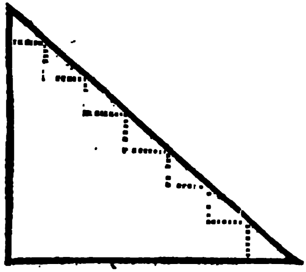

du monde ſe réduiſent à la manœuvre toute ſimple de monter un eſcalier.

2°. La cauſe de la peſanteur eſt tout auſſi facile déſormais. Un nombre de petits corps détachés, les uns ſolides, les autres fluides, étant reſſerrez dans un eſpace, qui en eſt plein, ne peuvent avoir des mouvemens quelconques de diviſion ou de fluidité, ſans faire effort; un effort général du centre de l'eſpace vers la circonférence, pour

s'y échapper en tous ſens. Car ces corps ne peuvent être ainſi agités ſans ſe rencontrer, ſe heurter, ſe repouſſer en tous ſens, & un. 2°. De ces corps les plus fluides, les plus ſubtils, les plus mobiles parconſequent, doivent faire le plus d'effort pour s'échapper, pour fuir le centre, pour tendre à la circonference : voila tout.

La Sphere terreſtre & toutes les ſpheres de l'univers ne ſont qu'un mélange de corpuſcules fluides & ſolides, dont les fluides ſurtout ont un mouvement perpétuel. Leur total produit un effort général centrifuge. Par cet effort toujours ſubſiſtant, les corps groſſiers & les moins propres au mouvement à cauſe de l'embarras que la roideur & l'irregularité de leurs parties y apportent mutuellement, doivent être repouſſéz & ramaſſez autour du centre : & ſi quelqu'un s'en écarte, cet effort doit l'y ramener.

RTICLE CXXVII.

ÉPONSE DE M. d'Anville Geographe ordinaire du Roi, au Mémoire envoyé à l'Académie Royale des Sciences, contre la mesure conjecturale des dégrés de l'Equateur, en consequence de l'étenduë de la Mer du Sud. 1738. Brochure in-12.

C'Est M. Simonin Professeur d'Hydrographie à Bayone qui a composé le Mémoire auquel répond ici M. d'Anville. Dans son Mémoire M. Simonin attaque la mesure de la terre que M. d'Anville donna en 1736. en conséquence de l'étenduë de la Mer du Sud. Il s'agit de la célébre question de la figure de la Terre. Est-elle ronde, comme l'a cru toute l'antiquité, & comme on est naturellement porté à le croire? Est-elle ovale, comme on commence à le croire unanimement?

Mais si elle est ovale, est-elle com-

me un œuf, allongée d'un pole à l'autre, & resserrée à l'Equateur, ainsi que le prétend M. d'Anville, d'après le celébre M. Cassini, & les Géographes non moins célébres de la Chine & de la Tartarie ; où bien est-elle à la façon d'un Orange, éxhaussée à l'Equateur, & resserrée d'un pole à l'autre, ce qui est aujourd'hui le sentiment le plus ordinaire depuis M. Newton.

La question interresse la Physique, l'Astronomie, & la Geographie. M. Newton l'avoit décidée surtout en Physicien: M. Cassini, en Astronome, & M. d'Anville prétend la décider en Géographe: non que M. Cassini n'eût appellé la Géographie à son secours, & que M. d'Anville n'appelle aussi l'Astronomie, à l'éxemple des Géographes de la Tartarie, & de la Chine, & que M. Newton même & ses Sectateurs n'ayent concilié l'Astronomie, & la Géographie avec la Physique.

Mais c'est qu'effectivement la mesure de M, d'Anville, est immédiatement fondée sur la Géographie &

& tirée comme du fonds même de la nature & du sujet. Rien n'est plus profond, & plus digne d'un Géographe en grand, & tel qu'est l'Auteur, que la maniere dont il s'y prend : & rien n'est en même tems plus naturel.

Pour juger de la figure d'un objet que l'œil ne peut embrasser, il n'y a d'autre ressource que d'en mesurer les dimensions caractéristiques, longueur, largeur & profondeur. De ces 3 dimensions la terre en a une qu'on ne peut mesurer au moins en plein. C'est la largeur, ou en termes de l'art, la latitude. On peut bien en mesurant quelques unes de ses portions & en les comparant, en estimer le total par conjecture comme l'ont fait habilement M. Cassini, les Géographes de la Tartarie, & en dernier lieu M. de Maupertuis, mais sans pouvoir convenir dans leurs mesures, ni dans leurs conclusions ; les premiers faisant la terre plus large, que longue & profonde, & le dernier au contraire prétendant que la longueur

& la profondeur l'emportent sur la largeur.

Sur cette diversité, sur laquelle on ne peut avoir de conciliation immédiate, tandis que les glaces du Nord rendent impénétrables les avenuës des poles, M. d'Anville a compris en fort habile Géographe que la Terre étant déja mille fois mesurée en longueur & en profondeur, ou ce qui va au même en longitude, il devoir dans cette mesure réelle trouver une décision de fait, d'une si célébre question.

La mesure en longitude est la mesure en effet de la longueur & de la profondeur de la terre. Car n'y ayant aucune diversité d'avis sur l'égalité de ces deux dimensions, & la terre étant dans les trois sistêmes supposée circulaire à l'Equateur, ou d'Orient en Occident, & la longitude étant la mesure d'un cercle dans ce sens, ou à contresens d'Occident en Orient, il est clair que le contour longitudinal de la terre étant mesuré par ceux qui l'ont suivi en entier, ou qui en ont mesuré

les portions bout à bout, un Géographe comme M. d'Anville, qui embrasse toutes ces mesures, qui les combine, qui les approche, qui les fixe, ne peut manquer une décision d'autant moins suspecte qu'il se fonde sur les mésures des plus habiles Geographes, Hydographes, Navigateurs, qu'il y ait jamais eu, & qu'il ne donne en effet, que le concert de ce nombre infini de gens du métier les plus habiles qu'on puisse consulter sur cette matiere.

Quelque diversité qu'il y ait, ou qu'il n'y ait pas dans les dégrés de latitude sur les Méridiens, il est de fait que ceux que nous connoissons autour de la Ligne, autour des Tropiques, & dans notre Zone même tempérée, sont tous à peu près égaux, de 60 minutes au dégré de 25. lieuës, & d'environ 57060 toises.

Si la terre est ronde, comme le croyoient les Anciens, & comme le pretend M. Simonin, les dégrés de longitude sur l'Equateur doivent être du même nombre de toises,

de lieuës & de minutes parce qu'alors l'Equateur est égal aux Meridiens. Si la terre est un Sphéroïde applati ou retreci aux poles, alors l'Equateur étant plus grand que les Meridiens, pour le moins ses dégrés doivent avoir le même nombre de minutes, de toises & de lieuës que les Meridiens ont près de la ligne, ou de l'Equateur, où l'on ne peut pas si facilement appercevoir la diminution de la latitude.

Mais si la terre est un Ellipsoïde, ou espece d'œuf ou d'Olive allongée d'un pole à l'autre, & resserrée à l'Equateur, la circonference de l'Equateur devenant plus petite que celle du Meridien, on doit y trouver une difference qui seroit peut-être peu de chose si on comparoit dégrés de longitude, à dégrés de latitude, mais qui doit être extrêmement sensible par la facilité qu'on a de comparer le total des dégrés de longitude, avec le total de ceux qui résultent de ce sistême en latitude.

Or voilà le cas : si la terre étoit

herique, & que les dégrés de lon-
tude fussent de 25 lieuës & de
7060 toises, la circonference de l'E-
quateur seroit de 20 millions 5 cens
1 mille 600 toises. Or elle est à
peine par les mesures actuelles des
Navigateurs & des Geographes de
19. millions 440 mille toises: ce
qui fait une difference de plus d'un
million cent mille toises: ce qui
prouve à plus forte raison, que la
terre n'est pas un Spheroïde appla-
ti, & que les dégrés de longitude
ne sont pas plus grands que ceux de
latitude.

Il faut avoir bien étudié & bien
combiné la Géographie & les diver-
ses mesures de diverses parties de la
terre, & en avoir la carte bien pro-
fondément gravée dans l'esprit, pour
s'être seulement apperçu que tous
ces morceaux bout à bout ne rem-
plissoient pas la mesure, & ne pou-
voient couvrir qu'un contour beau-
coup plus petit que celui qu'on at-
tribuoit à l'Equateur terrestre dans
le sistême de la parfaite rondeur,

& à plus forte raison dans celui du Spheroïde resserré par les poles.

Pour bien rendre sensible une pensée qui mérite beaucoup d'attention de la part de ceux qui s'interessent à cette question, quand on fait des globes artificiels de bois ou de carton, on coupe un nombre de bandes de papier d'une figure longue & élargie par le milieu en forme de fuseau : or M. d'Anville après avoir combiné dans sa tête tous les morceaux qui couvrent le globe de la terre, s'est trouvé dans le cas d'un homme à qui on auroit donné un globe de carton ou de bois à recouvrir, en lui donnant le nombre des bandes de papier, un peu rétrecies chacune de ce qu'elles doivent être pour couvrir exactement tout le contour du globe.

Que faire dans ce cas, si cet homme avoit en même tems defense de faire des bandes plus larges ou d'en employer un plus grand nombre ? Point d'autre parti à prendre, que

de retrecir le globe, pour l'ajus-
ux bandes, ne pouvant les lui
er.

u fait de la mesure des diverses
ies de la surface de la terre, Mers
s, ou Continents, M. d'Anville
trouvent toutes incapables de
nplir bout à bout le contour
Occident en Orient, & ne pou-
int donner un démenti général à
ous les Hydrographes, Geographes,
Voyageurs, Navigateurs qui ont
amais été, il a été obligé de re-
trecir le globe de la terre dans le
sens où il le trouvoit évidemment
trop étendu.

C'est une observation fort sin-
guliere, & une vraye découverte,
que tous les morceaux que nous
avons de Geographie & d'Hydro-
graphie déterminées par un millier
de Geographes & d'Hydrographes
particuliers, se trouvent en défaut
par rapport à la vraye position des
lieux. & aux déterminations Astro-
nomiques, comme s'ils s'étoient tous
donné le mot pour tourner leurs
erreurs du même côté. Car enfin

dans des choses où les erreurs sont comme indispensables, on doit s'attendre à la plus grande diversité d'erreurs contraires, & même contradictoires : & dans les mesures surtout, les uns doivent les donner en dessus les autres en dessous.

En un sens cela n'a pas manqué ici, & les mêmes mesures ayant été données toujours différemment, & par conséquent les unes plus foibles, les autres plus fortes, par les divers Voyageurs & Navigateurs, ils se sont pourtant le plus communément accordés à les tenir toujours, même dans leurs excès, au-dessous du point de la terre sphérique, & à plus forte raison du Spheroïde retreci aux poles; ce qui prouve que ce point, ou ces points sont une erreur d'idées, d'opinions, plus grande que toutes celles où on a pû donner, la mesure actuelle & la Géométrie à la main.

Il y a plus: & il y a tout lieu de presumer qu'encore les Auteurs de toutes ces mesures Geographiques se sont trompés en dessus plus souvent

qu'en dessous. Car c'est l'ordinaire, & les voyageurs vont plûtôt au plus qu'au moins dans la plûpart de leurs calculs. Cela est, & cela doit être. Leurs mesures sont grossieres, & leur estime est toujours foible où imparfaite. Nous voyons tous les objets grossis dans une premiere, & même dans une derniere relation ; l'essence de la relation étant en quelque sorte de grossir les objets. En fait de distance & de chemin on en imagine toujours plus qu'il n'y en a : on veut arriver tout à l'heure, & l'on arrive toujours trop tard à son gré. Or on juge du chemin & de la distance, par le tems, & plus celui ci paroît long, plus l'autre le paroît aussi. Sur terre, sur tout, les inégalités des chemins, les hauteurs & & les enfoncemens allongent les distances, & aggrandissent les païs.

Malgré cela Geographes & Hidrographes, M. d'Anville les trouve tous en défaut par rapport à la circonférence de la terre supposée spherique ou exhaussée à l'Equateur. N'ayant pas le tems de constater

le defaut de la mesure entiere de la terre, ce Geographe nous donna en 1736. le seul morceau de la Mer du Sud, combiné avec toute la discussion dont un habile homme est capable. C'est un morceau de pure Hydrographie, & par consequent moins sujet à l'erreur des mesures de détail. Du reste la Mer du Sud couvre presqu'une moitié de la circonference terrestre en longitude, & cependant sur 154 dégrés qu'elle peut avoir environ, de Manille à Lima, il se trouve jusqu'à 10 dégrés de défaut par rapport aux positions astronomiques de ces deux endroits. Ce qui réduit le dégré de longitude à 56. minutes & demie, à peu près, relativement aux 60. qu'on lui a donnés jusqu'ici, & les 57000. qu'on lui attribuë à peu-près à 54000. & peut-être à 53000.

Car M. d'Anville ne l'ayant d'abord reduit qu'à 54000 dans son Ecrit de 1736, trouve dans l'Ecrit contradictoire de M. Simonin non seulement l'ample confirmation de ses premieres combinaisons des me-

sures de la Mer du Sud, mais encore de quoi porter plus bas le resultat de ces mesures combinées avec celles de M. Simonin lui-même.

ARTICLE CXXVIII.

COURS DE CHIRURGIE, dicté aux Ecoles de Médecine de Paris, *par M.* Elie Col de Villars, *Docteur en Médecine de la Faculté de* Paris, *Ancien Professeur de Chirurgie, en Langue Françoise. Deux volumes* in-12. *Tome I. contenant les Principes, & le Traité des Tumeurs.* Pages 462. *Tome II. contenant la suite des Tumeurs.* Pages 376. *A* Paris, *chez* J. B. Coignard, *Imprimeur du Roi*, & Antoine Boudet, *Libraire.* 1738.

POur former d'habiles Chirurgiens, & établir des Méthodes & des Opérations éclairées & sûres autant que l'Art peut y atteindre, M. *Col de Villars* a crû devoir remonter jusqu'aux premiers principes. Je ne dis pas seulement aux principes

& aux causes des Maladies, qui font l'objet de la Chirurgie; (cela seroit nécessaire au dessein qu'il s'est proposé) mais aux Principes, aux Elémens des Corps Physiques, & par conséquent du corps humain, comme des autres. Aussi ce *Cours de Chirurgie*, n'est-il pas le fruit d'une simple expérience, d'une Pratique sans étude; de cette sorte de tradition, qui fait passer de main en main les remédes, & la maniere de traiter certaines maladies, sans éclairer l'esprit sur les raisons du traitement, & la nécessité de le varier suivant les circonstances, qui varient elles-mêmes à l'infini. C'est un Ancien Professeur, qui enseigne ce que l'étude de la Nature lui a appris, qui conduit ses éléves le flambeau à la main, qui les méne jusqu'aux sources; qui ne se contente pas de dire: Pour guérir tel mal, il faut user de tel reméde, mais qui dit, il en faut user pour telle raison; il faut changer de Méthode, pour telle autre raison. Au reste, en expliquant les Principes naturels, presque tous plus arbitrai

tes que décidés, plus systématiques que démontrés, l'Auteur à sçû s'en tenir à ce qu'il y a de plus certain, & de plus conforme à l'expérience.

D'abord il donne les definitions les plus générales, & les divisions dont l'usage a plus d'étenduë dans la matiere qu'il traite. Il en use de même dans tout le reste de l'Ouvrage, à l'égard de chaque maladie en particulier. Tout est defini, divisé, expliqué méthodiquement, & avec beaucoup de clarté. Car il suppose, qu'il parle à des Ecoliers tout neufs, qui n'ont aucune connoissance de la Chirurgie; & il a voulu, ce semble, leur épargner la peine de chercher ailleurs ce qui a rapport à son Traité. Après ces Notions générales, qui influent sur tout le détail, suit un *Abregé Physiologique des choses naturelles, qui entrent dans la composition du corps humain.* Ces choses sont *les Elémens ou Principes, les Tempéramens, les Parties solides, les Humeurs, les Esprits & les Fonctions.* D'abord par droit d'antiquité, & peut-être aussi comme plus long-

tems accrédités dans les Ecoles Philosophiques, viennent les quatre Elémens vulgaires, *le Feu*, *l'Air*, *l'Eau & la Terre*. La matiere & la forme d'*Aristote*, les quatre qualités des Peripatériciens, le Chaud, le Froid, le Sec & l'Humide, les Principes de *Thalés*, de *Vanhelmont*, de M. *Boyle*; les Atomes de *Démocrite*, d'*Epicure*, de *Gassendi*, ne sont pas oubliés. Les trois Elémens de *Descartes*, ses tourbillons perfectionnés par le P. *Malbranche*, & encore plus par M. l'Abbé de *Moliéres*, sont exposés avec un peu plus d'étenduë. Cela étoit juste, puisque cette Philosophie explique bien mieux les Phénomenes, que tout ce qu'on avoit imaginé auparavant. Pour ce qui est du systême, ou de l'Hypothese de *Newton*, M. *Col de Villars* se contente de dire : *au systême du plein & des tourbillons qu'il prétend renverser, ce Philosophe substitue le vuide, & veut introduire l'Attraction, par laquelle il nous plonge dans les qualités occultes dont Descartes avoit triomphé*. Enfin de proche en proche

notre Auteur arrive aux Elémens des Chymistes, & aux Principes des Anatomistes, qui appartiennent plus directement à la Médecine en général, & à la Chirurgie, qui en est une des principales parties.

Les Chymistes, comme l'on sçait, ayant observé que l'Analyse, ou la derniere résolution des Mixtes les réduit à cinq substances simples & homogenes, qu'ils appellent *Esprit*, ou *Mercure*, *Soufre*, ou *Huile*, *Sel*, *Eau*, ou *Phlegme*, & enfin *Terre*, ont admis pour Principes ces cinq substances. M. *Col. de Villars* développe fort bien leurs propriétés, leurs effets, leurs usages, suivant le systême des Carthésiens qu'il avoit expliqué auparavant. Les Anatomistes, qui rapportent leurs recherches à la connoissance du corps humain, se bornent à deux sortes de Principes, les solides & les liquides, dont on nous donne aussi des notions, & une explication suffisante. Cependant M. *Col de Villars* a craint de ne s'être pas assez étendu sur les Principes de Chirurgie. Mais il ajoûte avec raison,

que si l'on rassemble tout ce qu'il en a dit sur chaque genre de maladie, on trouvera qu'il laisse peu de chose à désirer. En effet il traite des causes qui produisent les maladies Chirurgicales, ou qui les occasionnent; des progrès de ces maladies, de leurs divers états, des varietés & des changemens qu'elles éprouvent, & il en parle suivant les lumieres de la bonne Physique; ou, comme disent les Approbateurs, suivant les Principes de *la saine Doctrine*. Car, pour ce qui est de ces Principes, ou Elémens généraux & systématiques, ils influent de trop loin dans les maladies, s'ils y ont part, pour qu'il soit nécessaire aux Chirurgiens d'être exactement instruits de ce que les Philosophes en ont débité.

C'est donc à la connoissance des causes *conjointes*, ou prochaines, qu'on doit s'appliquer dans un Cours de Chirurgie; & c'est ce qu'a fait l'Auteur de celui-ci Et, si l'on est surpris qu'il ait attribué à plusieurs maladies une cause conjointe presque universelle, il répond, ce qui

:ai, qu'une même cauſe peut pro-
e des effets différens, ſuivant les
ties qu'elle attaque, & la diſpoſi-
ı du ſujet. Il y a encore d'autres
ons de cette diverſité, mais les
ncipes n'en ſont pas moins les
èmes. La nature eſt ſimple, &
it par tout des voyes uniformes:
eſt s'en écarter, que de multiplier
:s Principes & les cauſes.

En général l'Auteur admet un mouvement inteſtin, qu'on peut appeller un mouvement de fermentation, dans les liquides de notre corps, lorſqu'ils dégénerent de leur état naturel: mais il ne le fait pas abſolument dépendre du mêlange d'un Acide & d'un Alkali, parce qu'il ſçait qu'il peut s'en exciter de pareils, ſans la rencontre de l'un & de l'autre. Il attribuë aux ſolides toute la force, qu'ils peuvent exercer ſur nos humeurs par leurs ſyſtoles, ſans prétendre que le mouvement de trituration qu'il leur donne, détruiſe le mouvement inteſtin. Il eſt perſuadé, & la choſe eſt hors de doute, qu'il y a dans la maſſe du ſang des

Parties salines, & des Parties sulphureuses, qui agissent différemment, selon qu'elles sont plus ou moins abondantes, plus ou moins fixes, ou volatiles, & suivant le sejour qu'elles font dans les endroits où elles s'arrêtent. Ces Sels dissous dans la serosité de nos humeurs, soumis aux systoles des Arteres, & obligés de passer par des vaisseaux extrêmement déliés, sont continuellement broyés, divisés, volatilisés, & poussés vers les Emonctoires, pour être chassés, comme inutiles, & souvent nuisibles. Mais s'il arrive qu'ils soient arrêtés à leur passage, qu'ils n'ayent pas été assez attenuez, que leur véhicule soit trop épais, trop visqueux, ou qu'ils trouvent un obstacle à leur issuë; alors retenus dans quelque glande, ou à l'extrêmité de quelques vaisseaux, ils y perdent d'abord leur mouvement progressif; la Partie acqueuse se dissipe par la transpiration, ou passe dans les veines lymphatiques, leurs molécules se rapprochent, ils deviennent plus fixes. Si la supuration desunit les Parties terreuses

lphureuſes dont ils étoient en-
ppés, ils acquierent une telle
ionie, qu'ils ſont capables de
r les plus dangereuſes maladies.
ancer en eſt une preuve, & un
ple. Mais ſi les Parties de ces
ont plus petites, plus legeres,
déliées, ils produiſent des Tu-
s, des Ulceres, des Puſtules d'u-
tre nature, & peuvent même,
Auteur, cauſer des maladies con-
iſes, en *s'exhalant, & pénétrant*
res de ceux qui approchent des
des, ou en infectant l'air qu'ils
ent.

: ces principes M. *Col de Villars*
ut, que ce n'eſt pas ſans rai-
qu'il aſſigne pour cauſe princi-
de la plûpart des maladies de
tude du corps, des Sels plus
oins âcres, fixes ou volatils,
ou alkalis, conformément à
premiere qualité, aux froiſſe-
qu'ils eſſuyent, à leurs déve-
mens, ou au mélange qui s'en
vec des matieres hétérogenes.
s principes donc, ſont fondés
iſonnemens par leſquels il ex-

plique la nature des Maladies Chirurgicales, & le traitement qu'il prescrit pour chacune. Car par tout, il joint la théorie à la pratique, & après avoir fait connoître le mal, il enseigne la maniere de procéder à la guérison, & marque les Remédes les plus convenables.

Après cette idée générale que nous venons de donner de la doctrine de M. *Col de Villars*, on n'éxigera pas que nous entrions plus avant dans son *Abregé Physiologique*. Cependant, pour continuer à faire connoître le caractere de cet Ouvrage, arrêtons nous aux *Esprits*, matiere subtile & délicate, qui échappe à tous nos sens, qu'on devine plûtôt qu'on ne la démontre,

> Quintessence d'Atome, extrait de
> la lumiere ;
> Je ne sçai quoi plus vif, & plus
> mobile encor
> Que le feu, .

Esprits, dont le nom tient lieu de la chose à bien des gens qui en

parlent tous les jours, & à tout moment sans entendre ce qu'ils disent, & qui sont néanmoins si connus de quelques Physiciens, qu'ils marquent exactement l'endroit du Cerveau où ils se fabriquent, le magasin qui les contient : &, comme s'ils en avoient la clef, ils les distribuent à leur gré, &, leur prescrivent la route précise qu'ils doivent tenir, tandis que leur existence est contestée par d'autres. M. *Col de Villars* la prouve cependant, en répondant aux difficultés qu'on y oppose, & il en fait voir l'usage & la nécessité. Et d'abord il les définit : » Une » substance imperceptible, très fluide, très-subtile, pure, légere, » élastique & très-active, séparée » du sang artériel dans la substance » cendrée du cerveau, du cervelet, » & de la moëlle de l'Epine; poussée dans les fibres de la substance médullaire, & distribuée par » le moyen des nerfs qui en sortent, à toutes les parties du corps » pour l'exercice de ses fonctions. » Voilà qui est décrit à ne pou-

divers sentimens sur leur na
uns pensent qu'ils sont fc
la partie la plus subtile, &
volatile du sang; & c'est
la plus commune. D'autres
nent que ce sont les partie
ses, & les plus subtiles de l'a
mêle à la masse du sang, i
les poumons par la respirat
par les veines lactées avec l
& qui étant portées au c
se séparent du Sang, & de
Esprits. Quelques-uns enfin
suadent que c'est un feu trè
on une flamme insensible.

ces parties tendres & molles
seroient pas à l'épreuve de l'a-
monie de semblables esprits, ni
l'action du feu. Le premier sen-
ment, continuë-t'il, est donc bien
lus vraisemblable, & il le déve-
oppe en cette maniere.

» Lorsque les arteres sanguines » deviennent trop petites pour laisser passer la partie rouge du sang, » elles dégenerent en arteres & en » veines lymphatiques. Comme les » fibres médullaires du cerveau, » du cervelet & des nerfs, sont » extrémement fines, la lymphe » qu'elles reçoivent doit être très- » subtile. Elle est aussi très-active, » & très-élastique, pour commu- » niquer en un instant d'une ex- » trémité des nerfs à l'autre, les » impressions qui se font sur les » organes des sens, & sur le cer- » veau. Cette activité, & cette » élasticité ne peut venir que des » particules Aëriennes qui s'y trou- » vent concentrées..... Les liqui- » des sont d'autant plus actifs, & » & plus élastiques, qu'ils sont

» plus subtils, parce que les Tou
» billons Aëriens qui entrent dar
» leur composition, sont très-pe
» tits, & que plus ils sont petit
» plus ils contiennent de matier
» éthérée pure, qui est extrém
» ment élastique. Ce sont donc ce
» petits Tourbillons d'air subtil
» qui conjointement avec une lym
» phe très-fluide, composent la ma
» tiere des esprits.

Malgré cette explication ingé
nieuse, & la plus suivie, il se trou
ve encore des contradicteurs, qu
chicannent, & qui ne se laissen
point éblouïr par ce qu'elle a d
plus spécieux, & de mieux ima
giné. Les fonctions, disent-ils, qu'on
leur attribuë, peuvent s'éxécuter pa
le moyen des vibrations qui se fon
sur les nerfs, ainsi que sur des cor
des d'instrument. L'expérience & l
raison concourent à réfuter cette hy
potese. Si on lie les nerfs diaphrag
matiques d'un animal vivant, l
mouvement du Diaphragme cesse
mais en pressant ces nerfs successi
vement depuis la ligature, on voi

renaître

enaître l'action de cet organe. Si 'on continuë quelque tems de les oresser, on peut plus lui redonner e mouvement. Qu'on ôte la ligature, qu'on la renouvelle, qu'on reïtere a compression, le mouvement recommencera, & cessera comme auparavant. Il faut donc conclut M. *Col de Villars*; que l'action des organes dépende d'un liquide que les nerfs y distribuent soit qu'on l'appelle *Esprits*, où ; comme il plait d'autres, *Suc nerveux*, dont le mouvement progressif dépende de la systole du cœur & des Arteres. D'ailleurs comment peut-on attribuer de pareilles vibrations aux cordons des Nerfs, mous, lâches, enveloppés, non seulement de membrannes; mais aussi de toutes les parties molles par lesquelles ils passent, & auxquelles ils sont adhérens, appuyés sur quantité de parties solides; aux Nerfs, qui font plusieurs tours & détours, qui remontent quelquefois contre leur propre origine, qui forment plusieurs ganglions, plusieurs Plexus, &c.

propres à contenir un fluid
que si la lymphe spiritueuse
culoit, elle ne pourroit ren
contre son propre cours, pou
ter au cerveau les impressio
les objets du dehors feroie
nos sens. On répond à ces diffi
(car à quoi ne répond-on pas q
s'agit de soutenir un sistêm
tème après tout, le plus rai
ble, ce semble & le plus a
té.) Le plus court seroit
que ces secrets de la nature
nos connoissances, & l'on
vrai. Mais enfin il faut rép

parce que, outre que les eſprits peuvent être déterminés à couleur dans d'autres rameaux, la ſubſtance fibreuſe des nerfs ne céde pas à la compreſſion, comme un vaiſſeau qui n'a qu'une cavité. Les fibres dont ils ſont compoſés, ſont en trop grand nombre, trop fines, & trop ſerrées, & les files du liquide ſpiritueux, trop déliées pour qu'on puiſſe appercevoir aucun gonflement. D'ailleurs les Eſprits trouvent tant d'obſtacles dans la ſubſtance molle & humide du cerveau, dans la ſtructure fibreuſe des nerfs, dans leur longueur, dans leur éloignement du cœur, dans leurs détours & leurs replis, que leur mouvement progreſſif eſt très-lent. Cependant, comme ils rempliſſent les nerfs depuis leur origine juſqu'à leur inſertion, l'impulſion qu'ils reçoivent par une extrémité, ne peut manquer de ſe communiquer auſſitôt à l'autre, par continuité. 3°. On a découvert par le Microſcope, que les fibres des Nerfs ſont effectivement creuſes dans toute leur étenduë,

comme le ſuppoſe le ſyſtême des Eſprits. 4°. Enfin la Lymphe ſpiritueuſe ne doit point remonter contre ſon propre cours, puiſque la continuité fait que l'impreſſion reçuë à un bout, répond auſſitôt à l'autre.

Une derniere objection, c'eſt que l'on a vû des Fœtus venus au monde ſans cerveau, ſans cervelet, ſans moëlle épiniere, & même ſans tête & ſans cou. Il ne faut pas douter, répond M. *Col de Villars*, qu'ils n'euſſent à la baſe du crâne ou dans le canal de l'Epine, ou au principe des Nerfs une membrane garnie de glandes, ou vaiſſeaux propres à ſéparer du ſang artériel cette Lymphe ſpiritueuſe. C'eſt ce qu'il eût été bon de vérifier par l'Anatomie.

Nous n'en dirons pas davantage ſur ces Prolégomes, qui occupent 208 pages du premier volume. Ils étoient néceſſaires pour éclairer l'eſprit du Chirurgien, pour le conduire dans l'application des remédes, & le diriger dans ſes opérations. Des cinq genres de maladies

externes, ou chirurgicales, dont l'Auteur a entrepris de donner un Traité complet, les *Tumeurs*, les *Plaies*, les *Ulceres*, les *Luxations*, & les *Fractures*, ces deux premiers volumes ne parlent que des Tumeurs. D'abord l'Auteur donne la définition générale de la Tumeur ; ensuite les divisions qui en font connoître les différentes espéces. Il les réduit à quatre principales, qui ont encore leurs divisions & leurs soudivisions ; Tumeurs des parties molles, comme les vraies Hernies, Tumeurs des parties dures, comme les Exostoses &c. Tumeurs produites par des corps étrangers ; enfin Tumeurs engendrées par des humeurs, dans quelques parties molles de notre corps, qu'on appelle pour cela, & proprement *Tumeurs Humorales* : & c'est à celles-ci qu'il se borne présentement renvoyant les autres aux Opérations

Quatre Articles comprennent tout ce que M. *Col de Villars* enseigne sur les Tumeurs humora *en général*. Le premier fait cont

tre leurs causes ; le second indique leurs signes ; le troisiéme marque leurs symptomes ; le quatrieme enfin donne des regles générales pour la cure de ces maladies. Tout cela nous paroît traité doctement & selon les bons principes. Nous y trouvons partout beaucoup d'ordre, de méthode & de clarté Après avoir rapporté les causes tant externes qu'internes des Tumeurs, les Diagnostiques & Prognostiques, & leurs symptomes, l'Auteur raisonne ainsi sur la cure. La premiere attention, dit-il, qu'il faut avoir, c'est de détourner dès le commencement les humeurs qui se portent vers la Tumeur. Mais il faut le faire avec précaution. Les Répercussifs & les Révulsifs, continuë-t-il un peu plus bas, empêchent le cours des humeurs sur la partie attaquée, mais il ne faut s'en servir que dans les commencemens, & avec précaution. Et parmi les précautions, il marque celle-ci : *Pourvû que ce ne soit point une éruption à la peau, comme dans la Rougeole, & la petite Vérole.* Alors la matiere

rentrée en dedans, pourroit se jetter sur quelque viscere, causer une maladie tres facheuse, & même mortelle. Il faut recouvrir au livre même pour suivre & approfondir toute cette doctrine, que nous n'avons fait qu'indiquer, ou dont nous n'avons donné que quelques échantillons, ne pouvant y entrer plus avant, sans passer les bornes qui nous conviennent.

Les principes établis dans cette premiere partie, & appliqués dans le détail à chaque espece de Tumeurs avec le choix & la proportion qu'elles exigent, composent le reste de l'ouvrage. On y développe la nature de chaque maladie dont on parle, on la définit, on explique les causes qui la produisent; les marques auxquelles on peut la reconnoître, & la distinguer des autres, le traitement qui convient à chacune, & les remédes qui lui sont propres. Telle est la méthode constante que suit partout M. *Col de Villars.*

Le *Phlegmon*, par exemple, la premiere des Tumeurs qui se pré-

sente. *Le Phlegmon, nous dit-il, est une Tumeur inflammatoire, rouge, ordinairement luisante, ferme, tenduë, arrondie, accompagnée de douleur & de pulsation.* La cause prochaine de cette Tumeur est une abondance de sang accumulé par fluxion dans une partie. Mais comment cette cause agit-elle ? Voici l'explication physique & Anatomique que donne l'Auteur. Le sang trop abondant, trop raréfié, ou trop épais, trouve dans quelque endroit un obstacle à son cours ; il gonfle les extrémités des arteres sanguines, & s'y engorge. Ce gonflement dilatte l'embouchure des Arteres lymphatiques, qui ne sont que la continuation des Arteres sanguines. La partie rouge ou globuleuse du sang s'introduit dans ces vaisseaux avec la lymphe. Comme les tuniques des vaisseaux lymphatiques sont beaucoup plus fines & plus délicates que celles des Arteres sanguines, qu'elles n'ont pas le même ressort, ni le même mouvement systaltique, le sang s'y engorge,

les dilate extraordinairement, & y séjourne. Delà la rougeur, la dureté, la tension, l'inflammation & la douleur. Les vaisseaux Lymphatiques étant en bien plus grand nombre que les vaisseaux sanguins, ceux là se trouvent remplis de sang, au lieu de lymphe claire & transparante, qui les rendoit imperceptibles, la partie doit devenir rouge. Le sang y souffre une agitation considérable, tant par son mouvement inteſtin, que par le battement des Arteres sanguines, & l'oscillation des Fibres. C'est ce qui cause l'inflammation. Les autres proprietés sont déduites avec la même facilité, & la même habileté. On passe ensuite au traitement & à la cure du mal, & aux remédes qu'on doit y employer. Tout est prescrit avec autant de sagesse que d'intelligence. Il nous paroît qu'un pareil *Cours de Chirurgie* ne peut qu'être très-utile à ceux qui se destinent à cette Profession. Nous souhaittons que M. *Col de Villars* donne incessamment *le reste.* Ce qu'il a enseigné durant

plusieurs années, ce qu'une longue expérience lui a appris, mérite d'être communiqué au public, & lui coutera peu de travail, pour être mis en état de paroître.

ARTICLE CXXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

SERMONS ET HOMELIES sur les Mysteres de Notre Seigneur, & de la Sainte Vierge, & sur d'autres sujets. Par M. Jérôme de Paris, Grand Vicaire & Official de *Nevers. Tome I. A Paris*, Quai des Augustins, chez *Didot*, à la Bible d'Or, & chez *Nyon* fils, à l'Occasion 1738, volume *in*-12. pag. 492.

LEs réflexions, que nous faisions au mois de Novembre à l'occasion des Sermons du P. du *Fay*, sur les differentes manieres d'annoncer utilement la parole de Dieu, conviennent encore à ceux ci. M. de *Paris*, après avoir prêché bien des années dans la Capitale, & ensuite dans la Province, a voulu perpétuer par l'impression, le fruit de ses travaux. Il s'est attaché au genre qui lui a paru généralement le plus propre à contenter un Auditoire Chrétien. « l'Auteur de cet Ouvrage,
» dit-on dans l'Avertissement, a remarqué que le peu de goût, que
» l'on a pour ces sortes de Discours,
» vient souvent de ce que les Pré-
» dicateurs n'entrent pas assez dans
» les vûës de ceux qui les écoutent,
» & qui les lisent. Les Chrétiens,
» qui ont de la piété, font ordi-
» nairement la lecture de l'Evangile
» du jour, & voyant que le Prédi-
» cateur se contente d'en tirer d'a-
» bord un texte, sans en plus par-
» ler, ne trouvent pas ce qu'ils cher-

„ choient, je veux dire, une expli-
„ cation de l'Evangile qu'ils avoient
„ lû. „ Le Moniteur ajoûte, que les Prédicateurs trouvent leur compte à cette maniere de prêcher, mais qu'elle ne tourne pas au profit des Auditeurs. « L'Orateur Romain,
„ *continue t-il*, exige que l'on traite
„ un sujet d'une maniere qui lui
„ convienne, avec ordre, & d'un
„ style élégant, *aptè*, *distinctè*, &
„ *ornatè*. „ Il convient que *nos habiles Prédicateurs* observent parfaitement les deux dernieres regles que *Cicéron* établit *ornatè & distinctè*: mais pour la premiere, *aptè*, ils s'en dispensent volontiers, dans le sens que l'Auteur la prend: c'est-à-dire, qu'ils ne prêchent pas toujours le sujet, que l'Evangile semble présenter, & qu'on attend communément à certains jours. Il est vrai qu'il se trouve assez de gens, qui allégüent ce prétexte pour ne point entendre les Sermons, ou cette excuse du peu de fruit qu'ils en tirent; & à ceux-là, les Discours imprimés de M. *de Paris* devroient fermer la bouche.

Il suit exactement son Evangile, il l'explique clairement, il le met à la portée de tout le monde, il en tire une Morale propre pour tous les états. Ce sont de vraies *Homélies*: mais en même-tems, ce sont des *Sermons, puisqu'ils sont distribués par Points, & que le tout tend à un seul but*. Par ce double avantage, ils ont eu l'approbation de quelques *Connoisseurs d'un grand mérite*, qui non seulement en ont loué *la solidité & la justesse, mais qui n'ont pas craint de dire qu'ils les trouvoient uniques dans leur espéce*. On s'y est attaché à *suivre l'esprit de l'Eglise, qui applique certains Evangiles à certains jours*, & à contenter *le goût des personnes pieuses, qui en souhaitent l'explication*. Ce Volume sera suivi de cinq autres. Nous croyons que la lecture en sera très-utile.

Barrois fils a fait imprimer depuis peu, & débité avec succès une petite Brochure sous le titre, *Lettre amiable d'un Napolitain à M l'Abbé Lenglet du Fresnoy. Par laquelle il est prié de corriger quelques endroits*

2422 *Memoires pour l'Histoire de sa Géographie, touchant le Royaume de Naples. Pages 104. sans l'Avertissement & la Table.*

Si M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy doit être mortifié de se voir convaincu par un Sçavant Napolitain, de s'être trompé sur presque tous les Articles de sa Géographie, qui regardent un Royaume aussi connu dans l'Europe, que celui de Naples; il ne pourra pas au moins se plaindre de la maniere, dont on lui fait connoître ses erreurs. « Je vous crois, » Monsieur, trop galant homme, » lui dit D. Matteo Egitio, pour » me sçavoir mauvais gré de quel- » ques observations, que mon zé- » le pour ma Patrie, & le désir » d'être utile à ceux, pour qui vous » écrivez, m'ont obligé de faire » sur ce que vous avez dit sur le » Royaume de Naples. Plus votre » nom est célébre dans la Litteratu- » re, & plus il seroit à craindre, qu'il » n'engageât dans l'erreur ceux, qui » voudront vous suivre.... Persua- » dé même que vous n'avez eu dans » dans votre travail d'autre vûë, que

» l'utilité publique, je crois qu'on
» vous feroit un vrai plaisir, si de
» tous les Pays du monde, on vous
» envoyoit de semblables remarques
» pour perfectionner votre Ou-
» vrage. »

Nous croyons bien en effet, que dans la nouvelle edition, qui se prépare, dit-on, de l'Ouvrage de M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy, le Royaume de Naples sera plus exactement décrit, mais que pensera t-on des autres Pays, quand on fera réflexion, qu'il n'y a pas d'apparence, que l'Auteur en soit mieux instruit, qu'il ne l'avoit dû être d'une partie de l'Italie si célébre dans nos Historiens, si souvent conquise par les François, & si long tems gouvernée par des Princes de la Maison de France ? Le Public prévenu par la Lettre du Secrétaire de l'Ambassade du Roi des deux Siciles, que Monsieur l'Abbé Lenglet du Fresnoy ne peut qu'induire en erreur ceux, qui étudieront la Géographie, ne voudra-t-il pas attendre, pour acheter son Livre, qu'il ait reçû de pa-

reils *Erratas* sur tous les autres Pays, afin de perfectionner, comme le dit poliment D. Matteo, ou si l'on veut parler plus franchement, pour refondre & recommencer son Ouvrage? Et n'aura-t-on pas plus de droit de dire de lui, ce qu'il a écrit lui-même d'un de nos plus célébres Historiens, avec ce ton décisif, qu'on ne voit pas trop pourquoi il prend si souvent; qu'avant que d'écrire sur l'Histoire & la Géographie, il auroit dû étudier ces sciences?

La premiere Observation du docte Napolitain, regarde la négligence de M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy à marquer les Latitudes. « Avec quel-
» ques pages de plus, lui dit-il,
» vous auriez pû suppléer à ce dé-
» faut, car quoique vous n'ayez
» prétendu nous donner qu'un abre-
» gé, il me paroît nécessaire, que
» ceux qui le sçauront par cœur,
» puissent montrer sur un Globe
» tous les lieux, dont on leur de-
» mandera la position; sans cela ils
» n'auront la tête chargée que de
» noms, qui y causeront une véri-

» table confusion. » Il ajoûte qu'il seroit aussi à souhaiter, qu'il eût apporté plus de soin à écrire plus correctement les noms propres, que cette négligence fait contracter aux jeunes gens de mauvaises habitudes, dont ils ne se corrigent presque jamais: par exemple, qu'on n'écrit point l'*Appouille*, ni *terre de Labourd*, mais *la Pouille* & la *terre de Labour*.

Il entre ensuite dans le détail des fautes particulieres, où est tombé M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy, & commence par le remercier d'avoir donné à la Ville de Naples un beau Port, qu'il ne connoissoit point. Nous avions déja remarqué cette faute dans nos Memoires, mais nous n'en avions dit, que deux mots. Le Sçavant Napolitain explique ce que c'est que le Port de Naples. « Il est » vrai, ajoûte t il, que Cluvier à » cru que Naples avoit un grand » Port, & il l'a cru sur le témoi- » gnage de Tite-Live, qui l'appelle » *Portum capacissimum*: mais ce qui » pouvoit être vrai du tems de cet

» Historien, n'est pas vrai aujour-
» d'hui. Car la Mer s'est tellement
» retiree, à cause des matieres, qui y
» ont été apportées par les pluyes,
» qui descendent des Collines, dont
» Naples est environné du côté du
» Nord, que l'ancien Port est deve-
» nu un des plus grands quartiers de
» la Ville, & des plus peuplés. C'est
» ce qu'on appelle *Porto.*»

Il y a en cet endroit de la critique de très-sçavantes remarques, & qui font sentir un homme aussi bien instruit de l'Histoire ancienne du Royaume de Naples, que de son état present & consommé dans la lecture de bons Auteurs. Nous pouvons assûrer même que presque tous les articles sont à proportion de la même force, qu'on y trouve par tout une érudition saine, des observations solides, & que le stile, a quelques termes près ne denote nullement un étranger, qui écrit en François.

L'Auteur connoît même assez la force des termes de notre langue, pour en donner des leçons à M. l'abbé Len-

glet du Fresnoy, en voici une exemple pris au hazard. Celui ci ayant dit que l'isle *Capri* est fertile en Cailles, son censeur lui apprend que le terme *de fertile* ne s'employe que par rapport aux fruits de la terre, & ne convient point pour les oiseaux de passage. Il le prie aussi de corriger une autre expression peu éxacte, mais qui ne péche point contre la Grammaire. La voici. *Les Napolitains obéïssent ordinairement à un Vice Roi.* Le Censeur pretend avec raison qu'il falloit dire *obéïssoient.*
» Car vous avez, ajoûte-t-il, re-
» marqué à la page précedente que
» l'Infant Dom Carlos a été reconnu
» Roi de Naples. Ce grand Prin-
» ce fait à présent les délices de ses
» sujets : autant de fois qu'ils le
» voyent, ils sont saisis de la joye
» la plus vive ; je vous prie, Mon-
» sieur, de corriger cet endroit....
» Car c'est l'Epoque la plus consi-
» derable de notre Histoire.

Ce n'est pas seulement sur la Geographie moderne, que le Critique *Italien* trouve l'Auteur François en

défaut. La Mer inferieure selon M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy, comprenoit ce qu'on appelloit *Mare Tyrrhenum, Ausonium, Tuscum & Inferum* » que cela est surprenant, » s'écrie son Censeur, la mer in- » ferieure comprend *mare inferum.* « c'est comme si l'on disoit, la » mer d'Allemagne comprend *mare* » *Germanicum. Thyrrhenum* & *Tus-* » *cum* ne sont que deux synonimes : » Il falloit donc dire, la mer in- » ferieure anciennement appellée » *Tyrrhenum* & *Tuscum. Ausonium* » n'a rien de commun avec la mer » inferieure.

Il le releve aussi fort à propos sur la mer Adriatique, qu'il appelle *Celticum.* » Je ne doute pas, lui- » dit-il, que votre original n'ait » *Creticum*, & cela est incontesta- » ble, car selon Pline les Grecs » divisoient la mer Ioniene en *Sicu-* » *lum* & *Creticum*, à cause des » Isles.

Mais ce sont surtout les omissions de M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy, qui donnent beau jeu à son

illustre Censeur, & il faut convenir qu'il est difficile de voir rassemblés en si peu de pages tant de faits historiques & d'Anecdotes Geographiques. Non seulement il n'y manque rien d'essentiel pour le point, dont il s'agit principalement, mais le docte Napolitain ne perd aucune occasion de marquer sur chaque endroit ce qu'il a jugé de plus propre à reveiller l'attention & à satisfaire la curiosité de ses Lecteurs : par-là il a évité la secheresse, qui étoit à craindre dans un Ouvrage tel que le sien, & l'a rendu aussi interressant qu'instructif.

Il poursuit même quelquefois son adversaire au-delà des limites du Royaume de Naples „ Si vous pas-
„ sez sous silence, lui-dit-il, un
„ si grand nombre de Villes assez
„ considerables de l'Italie, en ré-
„ compense vous lui donnez libe-
„ ralement des Isles, qui ne lui ap-
„ partiennent pas, & dont la Gre-
„ ce est de tems immémorial en
„ possession paisible ; comme sont
„ celles de Corfou, de Ste. Mau-

„ re & de Cephalonie. „ Comme c'eſt dans ſa Geographie des-enfans que M. l'Abbé Lenglet du Freſnoy avoit fait cette faute, le critique ajoute, „ vous les lui rendez (ces „ Iſles à la Grece) à la page 125. „ du V. Volume, & les enfans „ ſeront deſabuſés dès qu'ils au- „ ront atteint l'âge de le pouvoir li- „ re.„ On ne pouvoit pas faire remarquer plus poliment à l'Auteur qu'il ſe contredit.

Tranſactions Philoſophiques.

Puiſque preſque tous les peuples qui cultivent les Sciences & les Beaux Arts, ſe ſont déterminés, comme de concert, où ſi l'on veut, inſenblement accoutumés à n'écrire quaſi plus, ainſi qu'autrefois, dans la langue commune à tous les ſçavans que cette langue même eſt comme hors d'uſage, preſque renfermée dans les Colleges, & bornée aux Exercices ſcholaſtiques: c'eſt une néceſſité d'avoir recours à un autre moyen, pour la communication mutuelle des richeſſes literaires que fournit chaque nation. Il eſt vrai

qu'on est assez curieux aujourd'hui d'apprendre la langue de ses voisins, & des Peuples sçavants de l'Europe. Mais cette ressource convient à peu de personnes. Combien peu ont le tems, & les autres choses nécessaires pour en profiter ? C'est donc aux Traductions à nous mettre en possession de ces tresors étrangers. Mais sans parler des avantages dont on se prive, ce reméde a ses inconveniens, & le latin conviendroit infiniment mieux à tous égards. Les langues vulgaires avilissent les Sciences, en les réduisant en quelque sorte au prix des Livres qui les contiennent. Il est des mysteres, même dans l'ordre naturel, qui ne sont pas faits pour être exposées aux yeux de la multitude communément trop peu précautionnée, & qui devroient être reservés à des têtes plus fortes. Toutefois en attendant que la langue des Romains soit remise en honneur, c'est un service considerable que rend aux gens de Lettres M. de Bremont, en traduisant *en François les Tran-*

sactions Philosophiques de la Société Royale de Londres, proposées par souscription, qui s'impriment *à Paris chez Piget, Quai des Augustins, à l'Image S. Jacques MDCCXXXVIII.*

Ce vaste Recueil, commencé en 1665. & qui monte aujourd'hui à 40. volumes in 4°. la plupart fort gros, contient un grand nombre de recherches très-profondes & très-sçavantes sur toutes les parties des Mathématiques, de la Phisique, de l'Histoire naturelle, de la Médecine, des Dissertations fort curieuses sur les Belles Lettres, sur la Chronologie & sur l'Histoire. Les divers Abregés qui en ont paru, ont été traduits en Italien, & plusieurs fois réimprimées. Mais ils n'ont point rempli toute l'attente des sçavans. C'est ce Recueil en entier qu'on demande, & dont nous avons lieu d'espérer une Traduction éxacte & fidele. A en juger par le plan imprimé on n'aura rien à désirer pour la beauté de l'Edition.

On s'est assujetti pour la forme de ces volumes, aux Mémoires de

mie Royale des Sciences, im-
au Louvre, jusqu'à mettre
haque page, le même nom-
lignes, & la même marge.
dele ne pouvoit être meilleur.
hoisi de beaux carcteres, &
ı papier.

: embellir l'Edition, on l'a
d'un frontispice, de vignettes
Lettres grises, sur les desseins
Bouchardon.

deux premiers volumes pa-
t après la St. Martin. Le pre-
ontiendra la Table Chrono-
e depuis 1665, jusqu'en 1715.
rement, la Table par or-
s matieres, & la Table par
l'Auteurs. Il y aura à la tête
éface Historique pour tout
ueil.

econd volume renfermera la
ction des Années 1735, &
& sera chargé d'un grand
e de Planches.

rix sera de 12. livres pour
volume en blanc. Ceux qui

voudront donner six livres de plus, pour ces deux volumes, auront le choix des épreuves des feuilles d'impression. On leur tiendra compte de la somme avancée, sur le sixiéme volume qui paroîtra en 1640.

On ne peut douter qu'un Ouvrage aussi important, & aussi estimable que celui ci, ne soit bien reçu des sçavants. On assure qu'il est travaillé avec soin, suivant le plan arrêté sous les yeux du Chef de la Magistrature, aussi zelé pour la gloire & pour l'avénement de la bonne Littérature, qu'ennemi du frivole qui la deshonore & du pernicieux qui la corrompt.

Nous avons cité dans nos Mémoires (*Novembre* 1738. *p.* 2291.) un certificat produit par le sieur Arnoult, dans lequel il est dit que *M. Dubois Medecin de S. A. S. Mad. la Princesse de Conti premiere Douairriere déclara qu'il étoit impossible de rétablir une femme domestique de M. le Duc de la Valliere, frappée d'a-*

& de paralysie sur la moi-
corps, & que M. Dubois ne
qu'a lui procurer l'entrée aux
les ; qu'ensuite elle fit usage
chet du sieur Arnoult, &
conséquence elle fut guérie.
ertificat est signé par M. de
Apoticaire de feu M. le Duc
ans.

us sommes obligés de dire
e nous avons actuellement
certificats l'un de M. de Vaux
Novembre, par lequel il re-
oit avoir trop legerement ac-
e son certificat précedent,
l il désavouë comme l'ayant
é sans réfléxion, déclarant
n lui en a imposé, en lui disant que
: femme avoit été guérie par le
et du sieur Arnoult. Il déclare
re que la guérison doit être at-
iée aux soins de M. Dubois, &
remedes qu'il a lui-même ad-
iftrés selon les Ordonnances du
lecin.

.e second Certificat du 8. No-
bre 1738. est de Pierre Bablot
: *de la femme* en question. L'un

voudro ...pour l'Histoire
pour ...clarent que le certifi-
choi- ...ont accordé au sieur Ar-
per ...a été dicté par le sieur Ar-
d- ...lui-même ; que les circons-
...ces qui regardent le pronostic
de M. Dubois sont des faussetez qui
leur ont échappé, & qu'ils n'au-
roient pas signées, s'ils y avoient
fait attention ; que pour le reste du
certificat, ils n'ont rien de plus à
déclarer, parce que ce n'est point
à eux de juger s'il faut rapporter
la guérison au Sachet, ou aux reme-
des de M. Dubois qui a traité la ma-
lade avec la plus grande assiduité
pendant deux mois. Au bas de ce
certificat M. de Vaux déclare qu'il
souscrit au desaveu de Bablot & de
sa femme, le reconnoissant aussi jus-
te que celui qu'il a signé précedem-
ment en son particulier.

Si du premier certificat du sieur
Arnoult l'on peut tirer des in-
ductions favorables au Sachet,
l'on peut en tirer de contraires de
celui que nous citons à present ;
c'est au Public de juger, & non pas à
nous.

ARTICLE CXXX.

CATALOGUE

DES OUVRAGES ET autres choses, appartenantes aux Sciences, & aux beaux Arts, dont il est fait mention dans les treize Volumes de ces Mémoires, pour l'année 1738.

§ I.

Religion, Écriture-Sainte, Saints Peres, Théologie, Controverse. *page* 2443

§ II.

Histoire universelle, Chronologie, Géographier 2445

§ III.

Histoire Ecclésiastique. 2446

§ IV.

Histoire profane, Relations, ges, Mémoires.

§ V.

Antiquitez, Médailles, Inscr

§ VI.

Morale, Sermons, Discours té, Livres de dévotion.

§ VII.

Droit Politique.

§ VIII.

Philosophie, Mathématiques toire naturelle, Médecine

§ IX.

Eloquence, Rhétorique, Grammaire.

§ X

Critique, Mélanges, Hiſtoire Littéraire. 2465

SAINTS PERES, RELIGION, ECRITURE SAINTE, THEOLOGIE, CONTROVERSE.

Traité de la véritable Religion contre les Athées, les Déïſtes, les Payens, les Juifs &c. & toutes les fauſſes Religions, en cinq volumes. Janvier 44. Février 279. Mars 494.

Nouveau Teſtamment du P. *Amelote* Janvier 188.

Entretiens de Monſeigneur l'Evêque de *** au ſujet des affaires préſentes, par rapport à la Religion. Février, 356.

Lettre de l'Auteur *de la défenſe des Propheties*, à M. *** Mars 524.

ΤΟΥ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου Ἐπισκόπου Νύσσης Ἐπιστολαί Π I

S. Gregorii *Episcopi* Nysseni *Epistolæ* VII. *Primò vertit & edit ; Commentariis & animadversionibus adjectis* J. B. Carracciolus Avril, 693

Réflexions sur le discours de la conformité de la foi avec la raison qui est à la tête de la *Théodicée* de M. *Leibnitz*, par M. *** Avril, 699.

Les Pseaumes parapraſées suivant le sens littéral & Prophétique, par un Prêtre solitaire, May 955. Octobre, 2059.

Dissertationes selectæ in Scripturam sacram, Autore Judoco Josepho Plunyoeen, Juin I. Part. 1133

Fr. Josephi Augustini Orsi *de* Petr à Soto, & Judoci Ravestein, *Concordia Gratiæ & Liberi Arbitrii, cum* Ruardo Tappe Epistolari disputatione, liber Apologeticus &c. Juin I. parti 11

§. I I.

HISTOIRE UNIVERSELLE, CHRONOLOGIE, GEOGRAPHIE.

Lettre de M. d'*Anville*, Géographe Ordinaire du Roi, au R. P. *Castel*, J. au sujet des Terres de *Kamtschatka*, & de *Jéço*. Réponse du P. *Castel*. Fev. 357. Juin I. partie 1132

Lettre de M. d'*Anville*, Géographe Ordinaire du Roi, à M.*** au sujet des Cartes Géographiques de l'Histoire de la *Chine*, par le P. du *Halde*. Avril, 768.

Histoire Universelle de *Diodore* de *Sicile*, traduite en François, par M. l'Abbé *Terrasson*. Mai, 836.

Observation sur la construction de la nouvelle Carte de la Méditerranée. dressée au dépôt des Plans de la Marine, par ordre de M. le Comte de *Maurepas*, en 1737. Juin II. Par. 1242.

Mémoire de M. *Bellin* sur les Nouvelles Cartes Hydrographiques, dressées pour le service des Vaif-

seaux du Roi, par ordre de M. le Comte de *Maurepas*. Septembre, 1808.

Observations sur la construction de la Carte de l'*Archipel*, dressée au Dépôt de la Marine &c. Octobre, 2073.

Réponse de M. d'*Anville* au Mémoire envoyé à l'Académie, par M. *Simonin*, contre la Mesure Conjecturale des dégrés de l'Equateur, en conséquence de l'étenduë de la Mer du Sud. Novembre, 2286.

§. III.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

La Vie de S. *Thomas d'Aquin* &c. par le P. A. *Touron*, de l'ordre des Freres Prêcheurs. Janvier 24. Fevrier 217. Mars, 435.

Origine des Eglises de S. *Bertin* & de S. *Omer*; ou Dissertation Histori-que & Critique sur l'Origine & l'Ancienneté de l'Abbaye de Saint *Bertin*. Janvier, 96.

La Vie de S. *Ignace* de *Loyola*, par
le P. *Pierre Maffée*, réimprimée
à *Padouë*, par le P. *Joseph Roch*
Vulpi, avec un quatriéme Livre:
De D. Ignatii Loyolæ S. J. Funda-
toris gloria; liber singularis. Jan-
vier, 180.

Vie des Saints. Chez *Lottin*. Janvier,
188.

La Vie de S. *Jean François Regis* de
la C. de J. par le P. *Anne-Joseph*
de la Neuville, de la même C.
Fevrier, 197.

Observations générales sur un Ecrit
intitulé: *Dissertation Historique*
& Critique sur l'origine & l'an-
cienneté de l'Abbaye de S. Bertin,
Fevrier, 207.

Histoire Générale des Auteurs Eccléᵧ
siastiques &c. Par le P. D. *Remi*
Ceillier. Fevrier, 244. Mars
397.

Réponse aux Observations Géné
rales publiées contre le Livre in
titulé: *Dissertation Historique* &
Critique sur l'origine & l'ancienn
té de l'Abbaye de S. Bertin. Mar
457.

The Works of the Learned Joseph Bingham, *M. A. Late Rector of* Havant, *and sometive Fellow of University College in* Oxford. *Containing I.* Origines Ecclesiasticæ: *Or the antiquities of the Christian Church. In twenty three Books. II. A Scholastical History of Lay Baptism In two parts. III. The Frenech Churches Apology for the Church of* England. IV. A Discourse concerning the Mercy of God to Penitent sinners. In two volumes. Mars, 567.

Histoire du Pontificat d'*Eugene* III. par Dom *Jean Delanne* &c. Juillet, 1518.

Histoires Générales des Cérémonies, Mœurs & Coutumes Religieuses de tous les Peuples du Monde &c Novembre, 2278.

§. IV.

HISTOIRE PROFANE, RELATIONS, VOYAGES, MÉMOIRES.

Histoire Ancienne des Egyptiens,

les Sciences & des beaux Arts. 2445
des *Carthaginois*, des *Assyriens*, des *Babyloniens* &c. Par M. *Rollin*. Janvier, 73.

Armorial de France. Fevrier, 362. Août, 1710.

Mémoires du Comte de *Bonneval*, ci-devant Général de l'Infanterie, au service de S. M. I. Mars, 427.

Révolutions de l'Isle de *Corse*. Mars, 433.

Origen de los Indios *de el nuevo Mundo*, *è* Indias Occidentales, *averiguada con discurso de opiniones*, *por el Padre Presentado Fr.* Gregorio Garcia. Mars, 570. Mai, 932. Juillet, 1470.

Ensayo Chronologico para la Historia general de la Florida. Avril, 630.

Chrisis del Ensayo Chronologico à la Historia de la Florida. Avril, 644.

Mémoires de *Fréderic Henry de Nassau*, Prince d'*Orange*. Avril, 757. Decembre, 2329.

Commentarii Academiæ scientiarum Imperialis Petropolitaniæ. Tom. I. Mai, 781. Juin I. par. 1014.

Lettres édifiantes & curieuses, écri-

tes des Missions Etrangeres: par quelques Missionnaires de la C. de J. Mai, 947. Novembre, 2165.

Musaeum sinicum, de M. *Theophile Sigefroy Bayer*. Juillet, 1510.

Histoire de *Gentchiskan*, & de toute la Dynastie des *Mongous*, par le P. *Gaubil* &c. Juillet 1528.

Le Hollandois, ou Lettres sur la Hollande moderne. Par M. *de la Barre de Beaumarchais*. Août, 1579.

Musaeum Etruscum du P. *Gori*. Septembre, 1870.

Gabrielis Barrii *de Antiquitate & situ* Calabriæ. *Cum animadversionibus* Sertorri Quatrimanni &c. Septembre, 1871.

Projet de la Nouvelle Collection des Historiens de *France*. Septembre, 1880.

Avantures du sieur *Claude le Beau*, ou Voyage parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionnale. Octobre, 1945.

Recueil de Piéces, ou trois Dissertations de M. *Ribaud de Rochefort*. Octobre, 1954.

Histoire de *Scipion* l'*Africain*. Par

Sciences & des beaux Arts. 2447
M. l'Abbé *Séran de la Tour.* Octobre, 1989.

Histoire des Révolutions de *France*, par M. *de la Hode.* Octobre, 2039.

Histoire de l'Hôtel Royal des Invalides &c. Par M. *Granet.* Novembre, 2178.

Histoire Générale de Bourgogne. Novembre, 2274.

Histoire Romaine de *Tite-Live*, traduite en François, par M. *Guerin* &c. Novembre, 2292.

Mémoire de *Federic Henry* de *Nassau*, Prince d'*Orange.* Décembre, 2329.

§. V.

Antiquité's, Me'dailles, Inscriptions.

De Thermis Herculanis *nuper in* Dacia *detectis*, Paschalis Cariophili *Juris Consulti Dissertatio Epistolaris.* Mars, 422.

Antiquiores Romanorum Pontificum Denarii, olim in lucem editi, notisque illustrati a V.C. Joanne Vig-

nolio, *iterum prodeunt, tertia sui parte aucti &c. studio & cura* Benedicti Floravantis. Mars, 573.

Dissertation du P. *Panel* de la C. de J. sur une ancienne Médaille frappée à Lyon. Juin II. par. 1263.

Dissertation de M. *Lainé*, sur les quatres Déesses, filles de Cadmus. Juillet, 1380.

Bassin antique, de Granite trouvé à Rome. Août, 1710.

Musæum Etruscum du P. *Gori*. Septembre, 1870.

Recherches sur la maniere d'Inhumer des Anciens, à l'occasion des Tombeaux de *Civaux*. Octobre, 2103.

§. VI.

MORALE, SERMONS, DISCOURS DE PIETE', LIVRES DE DE'VOTION.

Sermoni sopra la vita della gloriosissima Vergine è Madre di Dio Maria. *Detti dal Cardinale* Orsini &c. Janvier, 126.

Imitation de J. C. par le P. de *Gonnelieu*. Janvier, 188.

Méthode de converser avec Dieu.

Par le P. *Boutault.* Janvier, 188.

Pensées & sentimens de Piété, tirés des seuls Livres Saints, sur divers sujets. Fevrier, 275.

Traité de la Connoissance & de l'Amour de N. S. J. C. Par le P. *Pallu*, de la C. de J. Fevrier, 359.

La Conduite des Confesseurs dans le Tribunal de la Pénitence, selon les instructions de S. *Charles Borromée*, & la Doctrine de S. *François de Sales.* Mars, 581.

Sermons du P. *Gaspar du Fay*, pour le Carême. Avril, 764. Août, 1710. Novembre, 2270.

La Conversion d'un Pécheur réduite en Principes. Ouvrage du P. *François de Salazar*, traduit par le P. de *Courbeville.* Avril, 767.

Avis & Réflexions sur les Devoirs de l'Etat Religieux. Par un Religieux de la Congrégation de S. *Maur.* Mai, 942. Juin I. par. 1339.

L'Imitation de N. S. J. C. par le P. *Pallu.* Mai, 953.

Traité de l'Amour de Dieu de S. *François de Sales*, par le P. *Fellon.* Juillet, 1520.

La Dévotion au Saint Esprit, par l'Abbé *Pelletier*, Chanoine de *Reims*. Août, 1719.

Nouveaux Motifs de Conversion, à l'usage des gens du Monde &c. Par le Chevalier *de Mouhy*. Septembre, 1891.

Traité des Récompenses & des Peines éternelles. Août, 1720.

Guida degli Uomini alla loro eterna salute &c. Scritta dal R. P. Roberto Personio, *della Compagnia di Giesu*. Novembre, 2192.

Panégyrique de S. *Louis*, prononcé à l'Académie Françoise le 25 d'Août 1738. Par M. l'abbé *Marques de Villefonds*. Novembre, 2287.

§. VII.

DROIT POLITIQUE.

Discours de Monseigneur *Calcagnini*, Doyen de la Rote, en faveur de Monseigneur le Cardinal *Colonna*, touchant la succession du feu Prince Eugene. Fevrier. 354. Septembre, 1870.

Institutions du Droit *Belgique*, par rappoit, tant aux XVII. Provinvinces, qu'au pais de *Liege*, avec une Methode pour étudier la profession d'Avocat. Par M. *de Ghevvict*. Février 356.

Concilium Lateranense. Stephani III. A. DCCLXIX. *nunc primum in lucem editum ex antiquissimo Codice* Veronensi MS. opera Cajetani Cenn. I. Mars 572. Avril. 716.

Decisiones celeberrimi Sequanorum *Senatus* Dolani *Autore* Joanne Grivellio *J*. u
D. Avril. 589.

Arrêts notables du Parlement de Dijon, recueillis par M. François Perrier. Avril 592.

Réflexions politiques sur les Finances & le Commerce, par M. *du Tot*. Avril, 759. May, 895. Juin, I. Partie 1029.

Le Praticien universel, ou le Droit François, & la pratiquede toutes les Jurisdictions du Royaume. Mai, 950.

§. VIII.

PHILOSOPHIE, MATHEMATIQUES, HISTOIRE NATURELLE, MEDECINE.

Leçons de Phisique, contenant les Elémens de la Phisique, déterminés par les seules Loix des Méchaniques, &c. Par M. l'Abbé de *Molieres*. Janvier, 5.

Lettre écrite de *Montpellier*, à l'Auteur des Leçons de Phisique. Janvier 132.

Réponse à la Lettre précedente. Janvier 142.

Mémoires pour l'Histoire naturelle de la Province de *Languedoc*. Par M. Astruc. Janvier 146.

Extrait d'une Lettre à MM. les Journalistes de *Trevoux*. Par J. C. *le Blond*, inventeur de l'Art d'Imprimer avec des couleurs naturelles. Janvier 174.

Traité de l'Attaque & de la défense des Places. Par M. de *Vauban*. Janvier 178. Juin II. Partie 1206. Août 1537.

Elémens des Matématiques, contenant les Elémens de Géometrie, d'Arithmetique, d'Algebre & d'Analise. Par le P. *Duclos* de la C. de J. Janvier 181.

Observations de Chirurgie, sur une espece d'Empyême, faite au bas-ventre. Par M. *Vacher* à *Besançon.* Janvier 182.

La Théorie & la Pratique de la coupe des pierres & des bois, pour la construction des voutes, &c. Par M. *Frézier.* Janvier 185 Juin. I. Partie 199.

Projet de la mesure de la Terre en *Russie*, lû dans l'Academie des Sciences de *S. Petersbourg*. Par M. de *Lisle.* Février 201. Juin. I. Partie 1131.

Les Tusculanes de *Ciceron*, traduites par MM. *Bouhier* & d'*Olivet.* Fevrier 263.

Seconde Réponse de M. l'Abbé de *Molieres* à la Lettre de M*** inserée dans les Mémoires du mois précedent. Février 310.

Remarques sur l'Article XIII. de ces Mémoires. Février 1737. sur

l'Eclipse de la Passion de N. S. Février 337.

Observation de l'Eclipse de Lune, faite au Cap de S. Domingue le 8. Septembre 1637. Par le P. *Boutin* de la C. de J. Février 353.

De Mercurii *novissimo infra solem transitu, Dissertatio habita in seminario Romano* Fevrier 354.

Prix proposé par l'Academie de Chirurgie, pour l'année 1738. Février 367.

Mercurius in sole observatus è specula Astronomica Collegii Academici Soc. Jesu Viennæ Austriæ 2. *Nov. anno* 1736. Fevrier. Art. XXXVI.

Transitus Lunæ supra γ ♉ seu primam jucularum in naribus Tauri ibidem observatus nocte sequente diem 18. *Novembris* 1738. Fevrier

Mercurius transiens per discum solis, in eoque culminans, Viennæ Austriæ, *die* 2. *Novembris*, *An.* 1736 Fevrier,

Dissertation physique sur la force de l'imagination des Femmes enceintes, par *Jacques* Blondel, Docteur en Médecine, Traduite par *Albert le Brun* Mars, 569 Mai 808.

Obſervation de l'Eclipſe de Lune du 9. Septembre 1737 faite à *Toulon* par le pere *du Chatelar* J. Mars, 574.

Le Manuel du Cavalier, traduit de L'Anglois du Capitaine *Burdon.* Mars 579.

Felix ſyderum ſitus naſcente ſereniſſimo Delphino. Heureuſe ſituation des Aſtres, à la naiſſance de Monſeigneur le Dauphin, nouvelle édition. Mars, 580.

Troiſiéme réponſe de l'Auteur des leçons de Phyſique, à la lettre de M**. inſerée dans les Mémoires du mois de Janvier. Avril 614.

Georgii Hambergeri *Philoſ. & Med. Doct. Elementa Phyſices.* Avril. 664.

Aurore Boreale, obſervée à *Toulon* le 6. Décémbre 1737. Avril 761.

Traité des Maladies des Os, par M. Jean Louis Petit. Avril, 765, Août, 1633.

Quatrieme Réponſe de l'Auteur des Leçons de Phyſique, à la Lettre de M. *** inſſerée dans les Mémoire du Mois de Janvier 863.

Cadran Vertical qui qui s'orriente de lui-même ; par le sieur Baradelle May 957. Août. 1715 Octobre. 2103.

Exercitationes Médicæ in usus annua exercitationis domesticos digesta ab Hermanno Boerhaave. *Editio VI.* Mai, 961.

Estampes du sieur *le Bas*, graveur du Roi May 962.

Conférences de Mathématiques, chez M. *De Prémontval* May, 963.

G. J. S-Graves-cende Introductio ad Philosophiam, Metaphisicam & logicam continens. Juin I. part. 963.

Reponse de l'Auteur des leçons de Phisique à une Lettre de M. *Bouillet.* Juin I. part. 1095.

Eclipse de Soleil observée au *Cap François*, côte de S, *Domingue* par le P. *Boutin* le 18 Fevrier 1738.

Programme d'un Cours de Physique expérimentale par l'Abbé *Nollet* Juin I. part. 1145. Novembre, 2228.

des Sciences & des beaux Arts. 1457

Eclipsis solis, observata è specula astronomica collegii Academici soc. J. Viennæ Austriæ, I. *Martii* 1737. Juin I. part. Art. LXX.

Occultation Palilicii, & transitus Lunæ, supra tres stellas Palilicio vicinas &c. Juin I. p. Art. LXX.

Explication Physique de la noirceur des Négres, par le P. M. J. à S. *Dominique* Juin II. part. 1053.

La figure de la Terre déterminée par les observations de Messieurs *de Maupertuis, Clairaut, Camus le Monnier*, & M. l'Abbé *Outier* accompagnés de M. *Celsius*, faites par ordre du Roi au Cercle Polaire Juin II. Part. 1282.

Description Critique d'une nouvelle Machine Hydraulique, pour l'élévation des eaux, de l'invention de M. Dupuy. Juin II. partie. 1307.

Ecclaircissemens nécessaires, donnés par M. de *Voltaire*, le 20. du May 1738, sur les élémens de la Philosophie de *Newton*, Juillet. 1448.

De usu Artis Anatomicæ, Oratio A Cocchii Mugellani, Coll. Medic. *Decembre* 1738.

M

2458 *Memoire pour l'Histoire*

Florentini, & *publ. Phil. Nat.* & *Anatomes* Prof. Juillet, 1054.

Dissertation Medico-Theologica, que consagra à la Serenissima señora Princessa del Brasil, *el Doctor* D. Diego Matheo Zapata &c. Juillet, 1511.

Dialogo della Pittura di M. Ludovico Dolce, *Intitolato* l'Aretino &c. Juillet, 1513.

Q. D. T. O. M. F. F. E. J. Dissertatio inauguralis Physicol Medica, de Possibilitate & impossibilitate abstinentia longua à cibo & potu &c. Autore Jacobo Ritter. Juillet, 1517. Novembre 2199.

Barometre fermé hermetiquement. Juillet 1524.

Elémens de la Philosophe de *Newton*, mis à la portée de tout le monde. Par M. de *Voltaire*. Août 1669, Septembre 1846. 1867.

Estampes de M. *Rigaud* de *Marseille*. Août 1714.

Nicolai Averani *J. C. & Mathematici Dissertatio de mensibus* Ægyptiorum, *in gratiam.* Antonii Mariæ Salvini. *Adjectis notis* P.

des Sciences & des beaux Arts 2459 Henrici Noris. Septembre 1868.

Observation de l'Eclipse du Soleil du 15. Août 1738. faite à *Toulon* par le P. *du Chatelard* J. Septembre 1873.

Réponse à la Dissertation de M. *Celsius*, Professeur Royal d'Astronomie à Upsal, sur les observations que l'on a faites en *France*, pour déterminer la figure de la Terre. Par M. *Cassini*. Septembre 1890.

Mémoire instructif, concernant plusieurs nouvelles découvertes, sur la science des forces mouvantes, en ce qui regarde la perfection de l'Horlogerie, &c. Par M. *Massoteau de S. Vincent*. Septembre 1900.

Cours d'Architecture de d'Aviler; nouvelle Edition. Novembre 2114.

Dissertatio medica inauguralis de morbis endemiis. Autore Gasparo Meyer. Novembre 2263.

Il Newtonianismo per le Dame Ovvero Dialogo sopra la Luce e i colori. Novembre 2269.

M ij

Sachet Antiapoplectique du sieur *Arnoult*. Novembre. 2289. *Dec.*

Réponse de M. *d'Anville* au Mémoire envoyé par M. *Simonin* à l'Academie des Sciences, contre la mesure conjecturale des Dégrez de l'Equateur, &c. Décembre.

Cours de Chirurgie, dicté aux Ecoles de Medecine de *Paris*, par M. *Elie Col. de Villars*, Décembre 2395.

§. IX.

Eloquence, Rhetorique, Poesie, Grammaire.

Panegyricus Ludovico XV. *Pacatori* Europæ, *anno M. DCCXXXVIII.* Argentorati *jussu publico dictus* à Jo. Daniele Schœpfflino. Janvier, 184.

Table Chronologique des *Opera* représentés à *Paris* depuis l'établissement de l'Académie de Musique jusqu'à présent. Janvier, 187.

Les Déïstes. Ode à M. Ch. Conseiller au Parlement. Janvier, 189.

des Sciences & des beaux Arts. 2461.
Discours prononcé par M. *le Franc*, Avocat Général de la Cour des Aydes de *Montauban*, à l'ouverture des Audiances le 18. de Novembre 1737. Fevrier, 357.
Josephi Oliveti *Ecloga*. Eclogue de M. l'Abbé d'*Olivet*, sur les Salines de *Bourgogne*, avec une Lettre Latine à M. son frere. Fevrier, 360.
Discours Latin, prononcé par M. *Crevier*, Professeur de Rhétorique au College de *Beauvais*, à l'ouverture des Classes 1737. Février, 365.
Ode sur la mort de son Altesse Sérénissime Monseigneur le Comte de *Toulouse* &c. Par M. *Desforges Maillard*. Mars 578.
Orazione in morte di Eugenio Francesco *Principe di* Savoia. Avril, 750.
Pensées sur la Déclamation, par *Louis Riccoboni*. Avril, 766.
Discours prononcés à l'Académie Fançoise, à la réception de M. le Duc *de la Tremoille*. M. D. CC XXXVIII. Mai, 948.

Essai sur l'Amour propre. Poëme de M. *de la Drevetiere.* Juin I. part. 176.
Aurelia, ou *Orleans* délivré ; Poëme Latin traduit en François. Juillet, 1410.
Le Théatre de P. Corneille, nouvelle édition, par M. *Jolly.* Juillet 1425.
Oeuvres Diverses de P. *Corneille.*, Septembre, 1737.
Remarques de Grammaire sur *Racine*, par M. l'Abbé d'*Olivet.* Juillet, 1527. Octobre, 1983.
Oraisons & Lettres de *Muret*, non encore imprimées. Août, 1709.
Lettres de *Cicéron* à *Atticus*, traduites par l'Abbé *Mongault.* Août, 1718.
Oraisons de Cicéron avec les Commentaires de M. *Desjardins.* Août, 1718. Septembre, 1825.
Extraits de plusieurs Piéces du Théatre Espagnol, avec des Reflexions, & la traduction des endroits les plus remarquables, par M. *du Perron de Castera.* Septembre, 1834.

§ X.

CRITIQUE, MELANGES, HISTOIRE LITTERAIRE.

Eloge du P. Ceva. Fevrier 325.
Relation de ce qui s'est passé à l'Académie des Sciences & beaux Arts de Lion, dans l'Assemblée publique du 2. de Décembre 1737. Fevrier, 330.
La Mythologie, ou les Fables expliquées par l'Histoire, par M. l'Abbé *Bannier* Fevrier, 361. Juillet, 1345.
Essais sur la nécessité & les moyens de plaire Mars, 467.
Eloge du P. *François Catrou*, Avril 651.
Réfléxions sur l'Article d'*Abel* du Dictionnaire Historique & Critique de M. *Bayle* Avril, 678.
Eloge Historique de M. *Couston* l'aîné. Avril, 736.
Essais sur la Critique & sur l'Homme, par M. *Pope* Avril, 736.
Racolta d'Opusculi Scientifici e Filo-

2464 *Memoires pour l'Histoire*
logiei &c. Avril, 760. May, 883.
Novembre 2210. Décembre
2303.
Réfléxions sur l'Article de Caïn, du Dictionnaire de Bayle. May
821
Bayle en petit, ou Anatomie de ses Ouvrages. Juin, I. part. 1109.
Catalogue Alphabetique des Livres imprimés en *France* & autres parties de l'*Europe* annoncées pendant le cours de l'année 1736. Juin, I. part. 1137.
Lettre d'un Provincial à un ami sur le Discours de M. Crevier, prononcé à l'ouverture des classes, 1737. Juin, I. part. 1139.
Discours prononcé dans l'Académie des Beaux Arts de *Lion* le 20. d'Avril 1738. Juillet, 1438.
Examen de l'Article d'*Abraham*, du Dictionnaire de M. *Bayle*, Aout 1601.
Les Oeuvres du Cardinal *Sadolet*, nouvelle Edition à *Verone*, Aout 1709.
Prix de l'Académie des beaux Arts, & des Sciences de *Pau*, Août, 1719.

des Sciences & des beaux Arts. 2465.

Apologie du Prophete *Elie* contre l'accusation qui lui est intentée, par M. *Bayle*, Septembre 1789.

Eloge de M. *François Naudin*, Septembre, 1875.

Recueil de piéces pour servir de supplément à l'Histoire des Pratiques superstitieuses du P. *Pierre le Brun*, Septembre 1885.

Histoire Littéraire de la *France* &c. Tome IV. Novembre 2133. Décembre. ART. CXXV.

Réfléxions sur quelques points des Articles *Abélard* & *Berenger*, du Dictionnaire de *Bayle*; Novembre, 2236.

Fin du Catalogue.

Table des Articles du mois de Décembre 1738.

Art. CXXIII. *Raccolta d'Opuscoli Scientifici, e Philologici Tome terzo.* 2303
Art. CXXIV. Memoires de *Frederic Henry* Prince d'*Orange* &c.
Art. CXXV Histoire Littéraire de la *France* Tome IV. 2358
Art. CXXVI. Pensées de Phisique sur le Principe des Machines, & la cause de la Pesanteur. 2389
Art. CXXVII. Réponse de M. *d'Anville* au Mémoire de M. *Simonin*. 2393
Art. CXXVIII. Cours de Chirurgie de M. *Col de Vilars*. 2395
Art. CXXIX. Nouvelles Littéraires. 2418
Art. CXXX. Catalogue des Ouvrages, &c. contenus dans ces Mémoires, pour l'année 1738. 2441
Art. CXXXI. Occultatio duarum stellarum &c: Observation faite à Vienne en Autriche, à la fin de Décembre.

Æ VIENNE.

IO

gadinis in

Ob... emici Soc. JESU
... erem 1738.

F... reamen nubibus obduc-
... qëris varietas Astrono-
mic... lın vicinarum stellula-
rum ... h notari non potuerunt.

...ns

...riiem 1738.

...ES	Distantia visa.
F...	G. M. S.
7 - - -	- 40 25
- -	- 35 32
- -	- 35 37
- - - -	- 2 47

H.

	G. M. S.
	- 2 46
	- 3 6
	- 4 1
	- 32 41
c	- 29 14

TUS

JOVEM

onjunctionis, *nimirum* *vidiem* 1738.

	Differentia Ascens. rect.	*Differentia Declinationis Boreal.*
	H. M. S.	G. M. S.
itrum ♃	- 1 36	
m ♃ fuit	- -	- 45 4
m ♃ - -	- 1 34	- 44 29

Errata pour le mois de Novembre 1738.

Page 2122. Ligne 1. Vignole, a donné otés la virgule.

2128. Lig. 6. en saveur. *lisés* en faveur.

2144. Lig. 10. en fit venir. *lis.* fit venir des Sçavans.

2175. Lig. 18. saus son ordre. *lis.* sans son ordre.

2176. Lig. 11. à *Solo.* nonobstant. *lis.* à *Solo.* Nonobstant.

2182. Lig. derniere. Elle s'est même pratiquée. *lis.* cette coutume s'est.

2184. Lig. 22. 1640. *lis.* 1604.

2189. Lig. 13. *Catholicorum lis. Catholicarum.*

2191. Lig 5. *profana* lis. *profana.*

2207. Lig. 8. probbales. *lis.* probable.

2210. Lig. 20. RACOLTA OPUSCOCOLI. *lis.* RACOLTA D'OPUSCOLI.

2221. Lig. 15. formés. *lis.* formée.

2226. Lig. 16. *lis.* au mepris de la méthode, de la précision.

Ibid. Lig. derniere. *lis.* c'est ce qu'il veut bien nous apprendre.

2229. Lig. 16. *lis.* que M** humanisa.

2242. Lig. 25. *Frallen. lis. Frassen.*

2242. Lig. 1. *lis.* Frassen, *au lieu de* Frallen.

2244. Lig. 25. regarde *lis.* regardent.